Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14675 – 6 F

VENDREDI 3 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Pierre Bérégovoy est nommé premier ministre

• Mme Edith Cresson regrette de n'avoir pu « remplir pleinement » sa mission
• Les Verts refusent de participer au prochain gouvernement

M. Pierre Bérégovoy a été nommé premier ministre, jeudi matin 2 avril, en remplacement de Mme Edith Cresson dont la démission a été acceptée par M. François Mitterrand après trois jours de longues et laborieuses tractations.

Dans sa lettre de démission, Mme Cresson rappelle qu'elle aurait souhaité disposer d'une équipe gouvernementale «restreinte, plus soudée» et du soutien des dirigeants du Parti socialiste. Ces conditions n'étant pas réunies, elle regrette de n'avoir pu «remplir pleinement» sa mission.

La composition du gouvernement faisait l'objet, notamment, de contacts avec certaines personnalités centristes. Le PS avait maintenu le dialogue avec les dirigeants des Verts pour explorer les possibilités d'un accord politique et de l'entrée de certains d'entre eux au gouvernement, mais le mouvement de M. Waechter a fait connaître son refus jeudi en milieu de journée, faute de «contrat». Les Verts estiment que la nomination de M. Bérégovoy «ne répond pas aux nouvelles aspirations des Français».



Les écologistes en Europe

CURIEUSEMENT, le phénomène «Verts», consacré par les récentes élections régionales et cantonales, est apparu en France avec un temps de retard. Chez la plupart de nos voisins européens, voilà des années, en effet, que les écologistes, en dehors de leur lutte de principe pour la défense de l'environnement et leurs grandes manifestations contre les centrales nucléaires, sont venus déranger la classe politique traditionnelle, voire brouiller les cartes.

Ce fut le cas d'abord en Allemagne, où les Grünen se sont vite radicalisés pour former une vague de contestation, parfois violente, d'un «establishment» jugé endormi et de l'Etat capitaliste. Mais après quelques heures glorieuses, dans les années 80, et quelques succès électoraux retentissants, surtout dans les scrutins régionaux où ils faisaient parfois alliance avec le SPD, le mouvement s'est divisé.

ELIMINÉS du Bundestag après les élections fédérales de décembre 1990, les Verts allemands avaient étalé leurs querelles au grand jour lors de leur dernier congrès d'avril 1991. Aujourd'hui, seuls les Grünen modérés gardent une certaine influence dans les gouvernements des Lander.

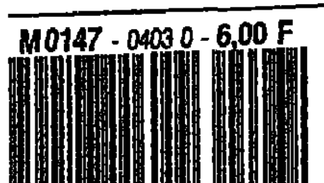
Les Verts britanniques, laminés par le scrutin uninominal majoritaire à un tour qui donne son charme discret à la vie politique anglaise, n'ont jamais réussi à faire élire un seul député au Parlement de Westminster. On ne peut guère le regretter dans la mesure où ce mouvement est d'un dogmatisme déconcertant. Après leur franc succès au scrutin européen de juin 1989, lors duquel ils ont obtenu 15 % des voix, les Verts ne sont plus crédités que d'environ 4 % d'intentions de vote avant les élections générales du 9 avril.

«POURQUOI ne pas voter Vert?». Dans plusieurs autres pays d'Europe, le mouvement écologiste s'est résumé à un simple phénomène de protestation et de rejet, parfois franchement poujadiste, exploitant, par des propositions quelquefois fantaisistes, une lassitude des électeurs à l'égard des partis traditionnels. C'est le cas aux Pays-Bas et dans les pays nordiques. Comment expliquer autrement, en effet, le succès inattendu (20 députés) du Parti de l'environnement, aux élections de 1988 en Suède, où justement des questions telles que la sûreté nucléaire, la protection de la nature et des consommateurs, figurent en bonne place des programmes de tous les partis et gouvernements – de droite comme de gauche?

Ce ne fut d'ailleurs qu'un coup de colère, puisque ces grands prêtres de l'agriculture macrobiotique, parfois taxés d'«écolo-fascisme» par leurs adversaires lorsqu'ils réclament des réformes constitutionnelles restreignant les libertés individuelles au nom de la préservation de la planète, ont été évincés trois ans plus tard du Riksdag. Au Danemark, en Finlande, en Norvège – où ils sont aussi généralement anti-européens – leur influence a encore été plus limitée.

Alors que le mouvement écologiste, dont de nombreuses idées ont été, à bon escient, récupérées et souvent mises en œuvre par les partis traditionnels, est en perte de vitesse dans la plupart des pays d'Europe, MM. Lalonde et Waechter peuvent se targuer d'un beau succès lors des dernières élections régionales. Si elle paraît aller à contre-courant, la France est aussi en quelque sorte en situation de «rattrapage».

M0147 - 0403 0 - 6,00 F



Maintenant, gouverner

par Jean-Marie Colombani

On ne brûle pas la dernière commode : c'est en vertu de ce principe, selon lequel le roi ne saurait être nu, et qu'il lui faut toujours paraître garder une carte en réserve, que M. Jacques Delors n'est pas premier ministre. Il en est d'ailleurs des cartes de réserve comme des stocks pétroliers : on ne s'en sert jamais, mais ils pèsent sur les prix!

Le choix qu'attendaient beaucoup de Français ayant été écarté, d'autant plus sûrement que le principal intéressé considérait que, privé de toute marge de manœuvre à Paris, il serait plus utile à Bruxelles, pourquoi la seule autre décision possible, pourquoi la sagesse – en la personne de M. Bérégovoy – a-t-elle mis tant de temps à s'imposer?

Comment comprendre qu'un message aussi clair, une *«injonction»* aussi forte, délivrée non par la presse, mais par le peuple lui-même, n'ait pas reçu une réponse plus rapide, plus nette, moins contrainte? Pourquoi avoir laissé s'installer l'impression déplorable que le nouveau promu ne l'emportait qu'à l'usure? Pour deux raisons : le président a peut-être été (une fois n'est pas coutume) surpris par les urnes, décontenancé par l'ampleur d'un rejet qu'il persiste à imputer au seul PS, alors qu'il est lui aussi en cause; Mme Cresson elle-même n'a pas su gérer sa sortie. Elle avait entamé son court séjour à l'hôtel Matignon par une faute politique lourde, mettant au compte de son prédécesseur, socialiste, les difficultés du pays; elle termine par une erreur aussi grave, attribuant son propre échec à l'ensemble de sa famille politique, s'exonérant de sa propre responsabilité.

Lire la suite page 8

Dix mois de solitude

par Thierry Bréhier

Une femme à Matignon! Le choix par M. François Mitterrand de Mme Edith Cresson pour remplacer, le 15 mai 1991, M. Michel Rocard à la tête du gouvernement a éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel déjà orageux. Depuis des semaines le «tout-Paris politique» bruissait de ces rumeurs dont il raffole : rien n'allait plus entre le président de la République et le premier ministre; le «père» de la «gauche tranquille» ne supportait décidément plus son vieil adversaire, l'idole de la «nouvelle gauche»...

Dans les «cafés du Commerce», les salles de rédaction, les antichambres ministérielles, chacun se livrait au délicieux jeu des pronostics. Bien vite, un tiercé fut sur toutes les lèvres : dans le désordre, M. Jean-Louis Bianco, M. Michel Delebarre, Mme Edith Cresson; mais seuls les amoureux des outsiders osaient parier sur les chances du ministre de l'agriculture de l'époque de la «gauche triomphante».

Lire la suite page 9

Lire aussi

Un apport de 24 milliards de dollars en 1992

Les pays riches accordent une aide massive à la CEI

Le président George Bush a demandé mercredi 1er avril aux parlementaires américains d'octroyer plusieurs milliards de dollars en faveur de la CEI. Le même jour, le représentant de l'Allemagne au groupe des sept pays les plus industrialisés, M. Horst Koehler, faisait savoir que le G7 s'apprêtait à lancer un vaste plan d'aide à l'ex-URSS, consacrant jusqu'à 24 milliards de dollars pour la seule année 1992.

par Françoise Lazare

Le plan d'aide à la Communauté des Etats indépendants (CEI), l'ex-URSS, comprendrait quatre étapes. L'adhésion formelle de la Russie au FMI, ce mois-ci, la mise au point d'un programme d'ajustement économique, en mai, le financement par les pays industrialisés du déficit de la balance des paiements, en juin, et la création, à l'été, d'un fonds de stabilisation du rouble. Selon des sources officielles japonaises, cependant, il n'y aurait pas encore d'accord formel entre les membres du G7 en faveur d'un plan global.

Depuis près de trois ans déjà, les pays industrialisés ont pris conscience des dangers d'un effondrement économique de l'URSS, devenue CEI. Selon les époques, leur degré d'intérêt a évolué, sans qu'ils soient parvenus pour l'instant à mettre sur pied un véritable programme d'aide.

Lire la suite et l'article d'ALAIN FRACHON page 4

Mobilisation

par Michel Tatu

Le pas est donc franchi, l'Occident se mobilise pour venir en aide à ce qui reste de l'Union soviétique. Pourquoi ce retournement, alors que la situation intérieure y est toujours très incertaine, que la vie politique semble sombrer dans les bavardages sans fin ni lendemain, sur fond d'improvisations et de rivalités personnelles? Pourquoi accorder à M. Eltsine, considéré quasiment comme un imposteur dans maintes capitales il y a encore un an, ce que l'on refusait à Mikhaïl Gorbatchev, le père des réformes et de la détente?

Les vraies explications obligent à aller au-delà de ces apparences. Une première raison est que la situation économique du pays s'est radicalement détériorée depuis que le président soviétique avait frappé, sans succès, à la porte du G7 en juin dernier à Londres. Certes, l'infinie patience des Russes a permis d'éviter les émeutes annoncées. Mais ce peuple, sorti exsangue de l'hiver le plus dur qu'il ait connu depuis la seconde guerre mondiale, a plus que jamais besoin d'aide.

Deux autres raisons sont encore plus importantes. La première est que, malgré toutes les réformes positives introduites au cours des années antérieures, c'est depuis quelques mois seulement que les choses ont vraiment changé à Moscou. On avait pu dire que l'aide antérieure (promise plus qu'accordée d'ailleurs) avait aidé M. Gorbatchev à retarder les réformes plutôt qu'à les faire. C'est en tout cas vrai dans le domaine économique, et le principal intéressé regrette lui-même aujourd'hui son retournement de l'été 1990, qui l'avait fait enterrer le plan Chataline de passage au marché. Aujourd'hui, l'on s'aperçoit que l'ancien président soviétique était le dernier rempart de protection du système condamné. Celui-ci s'est définitivement effondré le jour de son départ, et l'on constate mieux, par défaut en quelque sorte, l'ampleur du changement.

L'autre raison est la conséquence de ce qui précède : la Russie, autrefois ennemie de l'Ouest, puis rivale et enfin partenaire plus ou moins amicale, n'en restait pas moins une puissance à surveiller, avec la première armée du monde, un formidable arsenal nucléaire et un complexe militaro-industriel que l'on savait surdimensionné (mais pas au point que l'on découvre aujourd'hui). Tout cela est également sinon détruit, du moins neutralisé ou dans un état chaotique.

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Social

Faire reculer le chômage

par Gérard Delfau

SELON les sondages effectués à la sortie des bureaux de vote, lors des régionales, le chômage est la préoccupation première des Français. Ce constat a quelque chose de terrible, si on l'éclaire par le résultat de ces élections : perte d'audience des partis du gouvernement, et d'abord du Parti socialiste ; montée en puissance d'un vote protestataire ou catégoriel. Crise de confiance, dont il faut mesurer les conséquences à terme...

Je n'ai pas de recette miracle, mais je ne me résous pas, non plus, à cette forme de fatalisme qui consiste à attendre le salut d'une hypothétique reprise économique mondiale. D'autant que la politique macro-économique de Pierre Bérégovoy est, de mon point de vue, la meilleure possible.

J'affirme, pourtant, qu'il y a des marges à explorer. A une condition, c'est que chaque Français cesse d'attendre « la » solution de l'Etat, même si l'intervention des pouvoirs publics demeure décisive ; qu'il considère que la lutte contre le chômage est son affaire personnelle, là où il vit, commune, bassin d'emploi. Tel est l'esprit des sept propositions modestes que je fais pour amener l'Etat, les collectivités locales et la société civile à s'organiser à échelle humaine, là où tout le monde se connaît pour mobiliser toutes les ressources en faveur de l'emploi, toutes les formes d'emploi.

Associer les municipalités

La première proposition, c'est de régionaliser l'ANPE, tout en lui conservant son statut de fonction publique et de la spécialiser sur sa mission de placement : les agents se plaignent, à bon droit, de la multiplicité des tâches qu'on leur impose. Ils font tour à tour de l'assistance sociale, de l'administration de fichiers, du conseil en formation et, quand il leur reste un peu de temps, ils s'occupent de l'insertion des chômeurs dans les entreprises. Il est temps de reconnaître que cette dernière mission est devenue un métier en soi.

La deuxième suggestion est plus délicate à mettre en œuvre : elle consiste à associer les municipalités à l'établissement de la liste des demandeurs d'emploi, afin d'assurer un réel contrôle, impossible jusqu'à présent. Je sais qu'il y a risque de clientélisme ou, pis, de refus d'inscription, en fonction de l'origine ethnique, dans certaines municipalités contaminées par les idées d'extrême droite. C'est pourquoi il faudrait prendre des précautions : laisser à l'Etat la décision finale, en cas de contestation, et élargir l'instruction de la demande, au-delà des élus, aux représentants du monde économique et du secteur social. Bref, mettre sur pied une instance du type « centre communal d'action sanitaire et sociale », qui, après tout, a fait la preuve de son efficacité dans un contexte assez proche. Qu'on prenne garde en tout cas qu'à laisser se développer impunément le travail clandestin, on nourrisse dans la classe moyenne de terribles frustrations, qui sont à l'origine précisément des réflexes d'extrême droite.

La troisième orientation consiste à systématiser la politique actuelle : offrir à tout chômeur ou allocataire du RMI un poste de travail, fût-ce à temps partiel, par le recours massif à toutes les formes d'insertion : développement des contrats emploi-solidarité, stages en alternance, renforcement des exonérations de charges pour les salariés du secteur associatif. Je sais que toutes ces mesures ont un coût financier élevé. Aussi, cet effort budgétaire devrait-il s'accompagner d'un contrôle : en cas de refus non motivé, il y aurait radiation du fichier des demandeurs d'emploi.

Reste que je ne suis pas sûr que l'argent public soit toujours bien employé, d'où ma quatrième suggestion : redéployer progressivement un tiers du budget consacré par l'Etat à la formation professionnelle de rattrapage au profit d'un soutien accru aux associations intermédiaires, entreprises d'insertion, régies de quartier, chantiers-écoles, etc. Ces structures, malgré un effort considérable du gouvernement, n'ont pas les moyens financiers d'une saine gestion. Sait-on qu'en règle générale, elles se créent sans fonds de roulement ? Dans le même temps, trop de jeunes fréquentent encore des « stages-parkings » qui achèvent de les éloigner du monde du travail. Martine Aubry, après André Laignel, a entrepris d'assainir cette situation. Il faut que les Français soutiennent son action. Il conviendrait aussi que l'Etat se saisisse du débat prochain sur le RMI pour amener les départements à réorienter, si nécessaire, leur politique en la matière.

Quant aux régions, qui, trop souvent, se désintéressent des problèmes d'insertion, la discussion du contrat de plan est l'occasion pour l'Etat de les mettre devant leurs responsabilités.

Relancer la formation

J'ai parlé jusqu'ici d'emploi. Et, pourtant, à moyen terme, c'est d'abord au niveau de la formation initiale que tout se joue. Chacun en est conscient. Or la France est engagée sur une mauvaise pente et l'opinion publique n'en a pas conscience : à l'heure actuelle, les effectifs de l'enseignement professionnel et technique, au niveau du second degré, régressent, tandis qu'explosent les filières d'enseignement général. Gâchis humain, gâchis financier... En décembre, j'ai présenté, dans l'indifférence générale, au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, un rapport analysant cette situation et préconisant une série de mesures. J'en détache une. Ce sera ma cinquième proposition : porter à 20 % du SMIC la bourse attribuée aux élèves qui choisissent l'enseignement professionnel. Avant même d'être une incitation, il s'agirait de réparer une injustice : l'enseignement professionnel coûte plus cher aux familles qui sont d'ordinaire parmi les moins fortunées. Cela permettrait, en outre, d'établir un lien symbolique avec le marché du travail.

Je sais bien qu'une telle suggestion conduit à reconsidérer le rôle de l'enseignement technique dans le dispositif général de l'éducation nationale. Et j'en tire ma sixième proposition : créer, dans chaque bassin d'emploi, un conseil local de formation, associant élus locaux, chefs d'entreprise et représentants des divers établissements de l'éducation nationale, y compris les collèges. Cette instance serait chargée d'assurer une réelle information des élèves sur les métiers, de développer les formations en alternance et de promouvoir l'enseignement professionnel. Chaque fois qu'existe un comité de bassin d'emploi, sa commission formation assumerait cette mission.

Enfin, puisqu'il s'agit de décentraliser la lutte contre le chômage et de l'organiser au niveau d'un territoire où joue le réflexe de solidarité, je pense que devrait s'accélérer la mise en place de structures de concertation et de soutien au développement économique local. De ce point de vue, les comités de bassin d'emploi sont particulièrement adaptés, puisqu'ils font travailler, ensemble et à parité de droits et de devoirs, les élus locaux, les représentants des chefs d'entreprise et ceux des salariés, avec l'appui du corps préfectoral, de l'ANPE et de la direction départementale du travail. Mais peu importe, en fin de compte, le type d'organisation choisi par les acteurs locaux : l'essentiel, c'est sa capacité de susciter des initiatives pour faire reculer le chômage. Telle est ma septième et dernière proposition.

Rien de neuf, dira-t-on ? Plutôt, rien de radicalement différent, mais une accélération significative de la politique actuelle.

► Gérard Delfau est sénateur socialiste de l'Hérault, président du comité de liaison des comités de bassin d'emploi.

Faut-il augmenter le RMI ?

par Jean-Jacques Dupeyroux

LA commission chargée de dresser un bilan des trois premières années d'application du RMI vient de déposer son rapport : deux énormes volumes, tant les problèmes sont complexes. De très importants développements ont été consacrés au volet insertion ; mais, on ne saurait le répéter suffisamment, la priorité des priorités doit être le logement des sans-abri, logement sans lequel tout le reste est vain.

En marge de ces priorités, un problème très débattu : faut-il élever de façon drastique le montant du RMI ? Dans son dernier ouvrage, *« Français si vous osiez... »*, Alain Minc reprend à son compte une thèse déjà ancienne et que l'on a tenté, sans succès, d'appliquer aux Pays-Bas : la société doit garantir un revenu minimal identique à tous ses membres, qu'ils travaillent ou non. Revenu minimal généralisé que notre auteur fixe aux trois quarts du SMIC actuel, soit 4 150 francs mensuels (arrondis), le SMIC lui-même devant, selon lui, être supprimé.

Ce type de proposition suscite aussitôt plusieurs questions incontournables.

D'abord, question de grande actualité, ce revenu minimal serait-il garanti aux citoyens, c'est-à-dire aux nationaux, ou à tous ceux qui résident dans des conditions régulières sur notre territoire ? On sait que MM. Le Pen, Longuet et autres mènent grand tapage pour que le RMI soit réservé aux citoyens ; et l'on s'étonne un peu de voir la plume d'Alain Minc aller dans le même sens. Mais lors de l'émission télévisée « L'heure de vérité », l'éminent auteur a assuré qu'il s'agissait d'une erreur de ladite plume. Sur un sujet aussi passionnément discuté ? On reste un peu perplexe.

Par ailleurs, autre question incontournable, ce revenu minimal généralisé serait-il garanti à chaque individu ou à chaque foyer fiscal ? Deux conceptions radicalement différentes. La réponse d'Alain Minc varie selon les pages, mais dans la récapitulation de ses propositions, il se montre formel : garantie assurée à chaque foyer fiscal, prestations familiales incluses sauf exceptions.

Un foyer fiscal constitué de deux conjoints en détresse, éventuellement chargés d'enfants, se verrait donc garantir 4 150 francs par mois, allocations familiales comprises ; mais le couple non marié (deux foyers fiscaux) aurait droit à 8 300 francs mensuels... Je ne suis pas certain qu'une telle pénalisation du mariage serait facilement acceptée. Autre exemple : une famille d'agriculteurs en difficulté, gagnant péniblement 5 000 francs par mois, voit s'installer à proximité quatre marginaux vivant de la façon la plus oisive, mais auxquels la collectivité nationale devrait verser 16 600 francs par mois, non imposés ou imposés de façon symbolique (quatre foyers fiscaux...), et sans que ce versement puisse être assorti de la moindre obligation de formation, stage, etc. Minc exclut absolument de telles conditions. Je ne jurerais pas qu'un tel voisinage ne soulèvera pas quelques difficultés...

Bien d'autres questions mériteraient d'être posées. Ainsi, qui acceptera de travailler pour un salaire de 4 000 à 5 000 francs par mois si le travail n'est vraiment pas gratifiant et si l'on peut se débrouiller pour gagner autant sans rien faire ? Dans le scénario réservant le revenu minimal aux nationaux, ces travaux pourraient être exécutés par des immigrés... mais au cas contraire, il est à craindre que seules soient volontaires les personnes chargées de famille, désireuses d'ajouter un salaire même minime à leurs prestations familiales. Autre question : ceux qui travailleront en échange de très bas salaires accepteront-ils de voir ces derniers amputés de lourdes cotisations d'assurance vieillesse ? Pourquoi cotiser si l'on peut espérer avoir autant sans cotiser ?

Il est vrai que sautant d'un trapèze volant à un autre, Alain Minc suggère ailleurs de substituer la CSG à toutes les cotisations salariales et à plusieurs points de cotisations patronales, mais sans percevoir, en tout cas sans évoquer, les inconséquences auxquelles conduirait cette extravagance.

On le voit, tout ça n'est pas simple.. !

BIBLIOGRAPHIE

Le métier de préfet

PAUL BERNARD, LE PRÉFET DE LA RÉPUBLIQUE
Le Chêne et l'Olivier
Economica, 260 p., 98 F.

NUL mieux que le préfet du Rhône, préfet de la région Rhône-Alpes, qui est aussi président de l'association du corps préfectoral, ne pouvait décrire le métier de préfet. Parce qu'il repose sur une expérience intensément vécue, son livre est très vivant. Il montre la diversité des responsabilités confiées au représentant de l'Etat dans le département et la région, et à ses collaborateurs directs, secrétaire général, directeur de cabinet, sous-préfets d'arrondissement.

Fonctionnaire d'autorité dont les attributions couvrent toutes les facettes des interventions publiques dans la vie sociale, le préfet se penche sur l'attribution des décorations comme sur l'aménagement rural, s'occupe de réglementation routière aussi bien que d'animation culturelle, intervient pour maintenir la sécurité publique en même temps qu'il veille au développement économique. Son action revêt une forte dimension humaine : le préfet dirige les fonctionnaires de l'Etat, dialogue avec les élus, anime et, le cas échéant, apaise les partenaires sociaux et les responsables du monde syndical et associatif. Aussi chaque préfet marque-t-il sa façon de faire de sa propre personnalité tandis qu'il s'investit nécessairement tout entier dans ses fonctions. Même sa famille est associée à son métier, à un degré qui n'a guère d'équivalent dans d'autres activités professionnelles.

La richesse des attributions préfectorales suffit à écarter toute mélancolie de la réflexion du préfet Paul Bernard. Oui, la fonction demeure passionnante après la décentralisation. Il n'y a pas, selon Paul Bernard, à regretter la perte de l'exécutif de la collectivité départementale, qui était d'ailleurs déjà prévue par la Constitution de 1946. La séparation entre l'assemblée départementale et le représentant de l'Etat clarifie les responsabilités et permet au préfet de centrer son rôle sur la mise en œuvre des politiques de l'Etat. A ce titre, des champs sans cesse nouveaux s'offrent à lui, protection de l'environnement, efforts pour créer des emplois, rénovation des banlieues, insertion des plus défavorisés, intégration des étrangers qui résident dans notre pays.

L'Europe ajoute des activités supplémentaires : de façon originale, Paul Bernard montre que le préfet est aujourd'hui chargé de la mise en œuvre, dans le département et dans la région, des politiques communautaires. Désormais, il est aussi le représentant de la Communauté européenne. Plus que jamais, afin d'assurer des tâches aussi variées, le préfet doit être à l'écoute de tous, comprendre et se faire comprendre, mettre en relation, rapprocher les partenaires, communiquer et faire œuvre de médiateur pour encourager les initiatives, mobiliser les ressources et les énergies, coordonner les acteurs du jeu social.

Bien exercer de telles missions implique d'écarter tout parti pris. Serviteur de la République, le préfet rassemble les citoyens autour des valeurs communes, dont il assure la permanence, au-delà des changements de gouvernement qui résultent des expressions successives du suffrage universel. A une époque où les liens entre le pouvoir politique et l'administration se troublent parfois, l'institution préfectorale rappelle les nécessités d'une fonction publique qui, certes, applique sans défaillance les décisions du gouvernement, mais dont l'autorité politique doit respecter l'indépendance et la neutralité. Le souvenir plusieurs fois évoqué par Paul Bernard dans son livre de Jean Moulin, héroïque préfet d'Eure-et-Loir en 1940, traduit l'attachement aux principes fondamentaux de l'Etat républicain, dont l'autorité préfectorale est une composante essentielle. Et la carrière même de Paul Bernard, préfet sans discontinuité depuis 1977, et préfet de région depuis 1983, montre qu'au-delà des changements démocratiques l'Etat républicain s'enrichit de la permanence de ses grands serviteurs.

Gardien de la cohésion sociale

Homme d'action, Paul Bernard est aussi un homme de pensée. Le « préfet de la République » est un titre qui s'ajoute à une œuvre déjà riche de plusieurs ouvrages. Et dans ce dernier livre la description du métier préfectoral débouche sur une réflexion d'ensemble sur le rôle de l'Etat dans la société d'aujourd'hui. Au fur et à mesure que le monde évolue, les services publics ont à se moderniser : leur adaptation constante est indispensable pour qu'ils restent fidèles à leur vocation. Celle-ci est d'abord d'assurer la cohésion de la société.

Pour que les plus faibles ne soient pas écrasés, pour que les préoccupations catégorielles n'effacent pas tout projet collectif, pour qu'au total se dégagent les solidarités indispensables à toute société, il importe que l'Etat demeure le creuset où volontés et intérêts particuliers se fondent en intérêt général et en volonté collective. Le progrès économique, l'efficacité, le développement impliquent une cohérence des grandes actions nationales que le préfet maintient sur le territoire. « Homme aux cent métiers », il exerce ainsi la fonction essentielle de l'Etat que j'essayais d'exprimer, le 3 janvier, dans les vœux des corps constitués au président de la République : *« Faire vivre les hommes ensemble et orienter l'avenir de la société pour répondre à ses aspirations profondes : là est le cœur de l'Etat et de sa fonction politique. Il est le gardien de la cohésion sociale, fondée sur le sentiment de tous d'être les acteurs responsables de la vie de la cité. »*

Il est agréable, pour le vice-président du Conseil d'Etat, en présentant les réflexions d'un préfet de grande expérience sur ce que sont aujourd'hui ses fonctions, de constater le même regard ainsi porté sur l'Etat. Bien des liens unissent, en effet, le Conseil d'Etat et le corps préfectoral. Tous deux ont trouvé leur forme moderne en l'an VIII et pour tous deux les textes de l'an VIII allient aux aspirations issues de la Révolution des traditions qui remontent à l'Ancien Régime et qui étaient déjà des traditions de rapprochement : ancêtres des préfets, les intendants étaient le plus souvent choisis parmi les maîtres des requêtes du Conseil du roi, dont le Conseil d'Etat est l'héritier.

Les échanges sont demeurés réguliers entre les deux corps : le Conseil d'Etat s'enrichit de membres du corps préfectoral nommés par le tour de l'extérieur et il n'est pas rare que des membres du Conseil d'Etat exercent, durant quelques années, les fonctions préfectorales. Le contrôle de légalité des actes des collectivités locales, tel qu'il a été organisé par la loi du 2 mars 1982, a ouvert une nouvelle occasion de rencontres entre la juridiction administrative et l'administration préfectorale. Plus largement, le Conseil d'Etat et le corps préfectoral ont en commun d'exercer des attributions d'ordre général, qui leur permettent d'avoir une vision d'ensemble de l'administration. Aussi sont-ils les premiers témoins des valeurs fondamentales de l'Etat républicain que le livre du préfet Paul Bernard exprime avec une force et une conviction qui sont particulièrement bienvenues.

MARCEAU LONG
Vice-président du Conseil d'Etat.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99. Télex : 206.806F

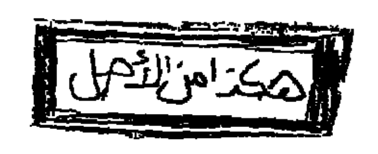
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10. Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



ETRANGER

Les négociations bilatérales de paix au Proche-Orient relancées

Les quatre délégations arabes iront à Washington le 27 avril

Réunies pour la première fois dans la capitale libanaise, les quatre parties arabes engagées dans les négociations bilatérales de paix avec Israël ont répondu positivement, mercredi 1er avril, aux deux points de la dernière proposition américaine : oui à la prochaine session des négociations le 27 avril à Washington, oui à une autre ville que la capitale fédérale pour la poursuite de ces pourparlers bilatéraux.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Comme le réclamaient les Etats-Unis, sur l'insistance d'Israël, depuis la fin de la troisième série de rencontres de Washington en janvier, Jordaniens, Libanais, Palestiniens et Syriens proposeront chacun une liste de villes qui pourraient abriter les sessions suivantes des négociations bilatérales.

Contrairement, toutefois, aux vœux israéliens, aucune de ces villes ne se trouve au Proche-Orient. Chypre, par exemple, a, été écartée, la quasi-totalité des villes envisagées se situant en Europe occidentale. La seule exception significative, mais qui n'a aucune chance d'être acceptée par l'Etat hébreu, consistera à proposer le siège de l'ONU à New-York, *« un lieu neutre, extra-territoire américain »*, soulignait un délégué.

L'accord sur la participation à la réunion du 27 avril s'est fait dès le début des entretiens, les ministres ayant estimé que les Arabes, dans les circonstances actuelles, avaient plus à perdre qu'à gagner en s'abstenant. A quelques mois des élections israéliennes, les négociateurs arabes ne souhaitent certes pas donner au premier ministre, M. Itzhak Shamir, l'occasion de rejeter sur eux ~~la responsabilité~~ d'un quelconque échec du processus.

Si toutes les parties sont tombées d'accord pour affirmer qu'aucun résultat substantiel n'avait encore été obtenu après quatre séries de pourparlers, ils ont toutefois jugé que le bilan n'était pas totalement négatif dans la mesure où ces négociations avaient permis de mieux faire connaître et défendre, aux yeux de la communauté internationale, le point de vue arabe.

Au moment, d'autre part, où les Etats-Unis serrent la vis à Israël en refusant l'octroi – sans l'arrêt des colonies de peuplement – des garanties financières à l'Etat hébreu, les négociateurs arabes ont rappelé leur *« attachement au rôle efficace et moteur des coparrains pour contrer les tentatives israéliennes de torpiller le processus de paix par le biais d'agressions répétées au Liban sud, de la poursuite des colonies de peuplement et de la violation des droits de l'homme en Palestine occupée »*.

Un succès pour le Liban

Aux dires de tous les participants, cette réunion s'est déroulée dans une atmosphère très *« franche »*, chacun ayant pu exprimer librement son point de vue. Membre de la délégation palestinienne à Washington et venu à Beyrouth, M. Saeb Erekat, qui vit en Cisjordanie, a ainsi pu exposer les enjeux du processus dans la campagne électorale israélienne. Un sujet dont ne peuvent se désintéresser les négociateurs arabes, même si tous, officiellement, affirment qu'il s'agit d'une affaire intérieure israélienne.

Thème controversé puisque seule la Jordanie avait participé à la réunion de Moscou, les négociations multilatérales n'ont fait l'objet d'aucun débat à Beyrouth, et selon M. Yasser Abed Rabo, membre du comité exécutif de l'OLP, la question sera discutée lors de la prochaine session ministérielle de la Ligue arabe au Caire le 22 avril. Les délégués de la troïka européenne en tournée dans la région, qui ont rencontré mercredi soir les ministres arabes, n'ont pas obtenu d'accord sur la prochaine participation de la Syrie et du Liban à ces pourparlers et ont fait valoir, de source syrienne, qu'en l'état actuel des choses, Damas n'a pas modifié *sa position de refus de participer* aux négociations multilatérales.

Les Palestiniens, en revanche, pourraient, a affirmé M. Abed Rabo, y prendre part dans la mesure où la délégation, comme l'avait laissé entendre le secrétaire d'Etat américain James Baker à Moscou, pourrait comprendre à la fois des Palestiniens de l'intérieur et de la diaspora.

Au-delà de ces résultats immédiats, et sans véritable surprise, cette réunion constitue un succès pour le Liban, qui a donc abrité, pour la première fois depuis le début de la guerre en 1975, une réunion interarabe sur un sujet non exclusivement libanais. Si la population, écrasée par la crise économique, est restée quasi indifférente à ces retrouvailles, les responsables s'en sont réjoui, et le président Elias Hraoui devait s'entretenir séparément jeudi avec chaque chef *de délégation. Un succès à partager* bien sûr avec Damas, pas mécontent de montrer les résultats positifs, en matière de sécurité au moins, de la « paix syrienne ».

La réunion de Beyrouth a aussi *marqué le grand retour au Liban*, pour la première fois depuis 1982, de hauts responsables de l'OLP. Arrivés en compagnie de la délégation syrienne, les responsables palestiniens, MM. Farouk Kaddoumi, « ministre » des affaires étrangères de la centrale palestinienne, et Yasser Abed Rabo, ne cachaient pas leur joie et leur émotion de retrouver ainsi, l'espace de vingt-quatre heures, la capitale libanaise.

FRANÇOISE CHIPAUX

ISRAËL : soucieux d'améliorer leurs chances

Les travaillistes présenteront des candidats plus jeunes aux élections législatives du 23 juin

Dans la perspective du scrutin législatif du 23 juin, le parti travailliste israélien a procédé mercredi 1er avril à un important rajeunissement de ses cadres en organisant en son sein – chose inédite dans le pays – des élections « primaires ».

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Révolutionnaire » : c'est l'expression, en l'occurrence quelque peu déplacée pour qualifier un recentrage, que M. Shimon Pérès, débordant d'un rare enthousiasme, a employée mercredi 1er avril, au vu de l'attrayante combinaison politique issue mardi des premières grandes « primaires » jamais organisées par un parti israélien. Que l'ancien chef des travaillistes en perde jusqu'à la maîtrise de sa pensée, voilà qui illustre le sentiment d'euphorie qui s'est emparé mercredi du parti tout entier. *« Renouveau, rajeunissement, changement de peau. »*

Quelles que soient les épithètes utilisées, jeudi matin 2 avril, par la presse locale, une chose est claire : les cent quatre mille électeurs internes du Parti travailliste, c'est-à-dire les deux tiers des inscrits qui ont participé, mardi 31 mars, à ces *« primaires »*, ont voté avec une grande subtilité politique, dosant savamment les deux ingrédients qui font les victoires électorales dans les sociétés légèrement schizophrènes : le rêve et la sécurité. Dix-sept nouveaux venus sur quarante-cinq *noms, dont dix qui n'ont jamais été* ministres, parmi les douze premiers. Voilà pour le rêve. La plupart des nouvelles têtes sont jeunes, plutôt bien faites, et elles ont des idées plus encourageantes que d'autres quant à la manière de régler les problèmes d'Israël.

Surprise et symbole de ce surprenant coup de jeune sur un vieux parti qui a « fait » Israël, l'élection, à la troisième place derrière les deux « éléphants » que sont MM. Pérès et Rabin, de M. Abraham Burg, trente-sept ans, chef de file de ceux qu'on appelle ici les « super-colombes ».

Calotte et blue-jean, sourire franc et regard clair, M. Burg, qui a eu beaucoup de démêlés dans un passé récent avec le nouveau président Rabin, a des idées bien arrêtées sur ce que doit être la notion de justice dans une société comme la sienne. Déjà membre de la Knesset, M. Burg représente, en fait, une certaine gauche radicale mais légiti*miste.* Il avait fait sensation, tout récemment, en entraînant le vote, lors d'une convention du parti, d'une motion prônant une meilleure séparation de l'Etat et de la religion. En Israël...

« La soif de paix »

M. Abraham Burg est pour l'abolition de la loi qui interdit les contacts avec l'OLP, il est opposé à la colonisation des territoires occupés et favorise une solution négociée qui n'exclurait pas la création d'un foyer palestinien. M. Burg représente sans doute, pour beaucoup d'Israéliens, la part du rêve. Pour la sécurité, parmi les cent soixante-cinq candidats qui postulaient leurs suf*frages, les électeurs travaillistes*, qui avaient déjà élu Itzhak Rabin à la présidence du parti le 19 février dernier, ont placé, en tête de la liste, l'ancien patron, M. Shimon Pérès, l'homme qui fut tant de fois ministre et premier ministre et qui *échoua, par deux fois*, à reprendre au Likoud le pouvoir perdu en 1977. M. Pérès a obtenu 83 % des voix.

Et, pour faire bon poids du côté de la sacro-sainte sécurité, probablement l'un des mots les plus fréquents du vocabulaire israélien, pas moins de six anciens officiers supérieurs ont également été placés à des postes éligibles. M. Rabin, *« faucon relatif désormais cerné par de jeunes colombes intégrales »*, ironisait-on au Likoud, semble avoir bien compris qu'il lui reviendrait, à lui personnellement, le héros de la guerre de six jours, l'ancien chef d'état-major, de rassurer l'électorat.

Refusant la différenciation entre faucons et colombes travaillistes – *« Nous avons tous les mêmes idées »*, a-t-il affirmé, ce qui reste à prouver, – il s'est empressé de braquer le projecteur sur les galons de ses anciens collègues. *« Voilà des gens qui savent ce que requiert la sécurité d'Israël et qui connaissent la signification du mot « guerre »*, a commenté M. Rabin, de sa voix lourde.

Le nouveau président du parti en est presque sûr : *« Cette liste, qui est l'expression du courant central de la société israélienne et de sa soif de paix, cette liste va battre le Likoud. »* De fait, les sondages lui sont d'ores et déjà favorables et les ténors du parti au pouvoir, empêtrés qu'ils sont dans une querelle interne avec leur ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, s'en inquiètent déjà sérieusement. *« Il y a dans cette liste des gauchistes parmi les plus extrémistes d'Israël ! »*, s'est exclamé le ministre du logement, M. Ariel Sharon. Peu suspect d'ignorance en matière d'extrémisme, l'ancien général, ouvrant en quelque sorte le feu sur l'adversaire, a alerté ses compatriotes sur *« la grave erreur historique »* que constituerait, à ses yeux, une éventuelle victoire du « Labour » le 23 juin prochain...

PATRICE CLAUDE

Dans les territoires occupés

Cinq Palestiniens tués lors d'affrontements avec l'armée

Quatre Palestiniens ont été tués et plusieurs dizaines d'autres ont été blessés, mercredi 1er avril, lorsque l'armée israélienne a ouvert le feu sur un marché dans le camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza). En outre, un Palestinien a été tué par des militaires en Cisjordanie, et deux autres blessés. Les trois jeunes avaient jeté *des pierres sur des soldats* israéliens qui patrouillaient dans la région. Les affrontements de Rafah sont les plus sanglants depuis trois ans.

Selon des responsables de l'ONU et des journalistes arabes, les incidents de Rafah ont commencé peu après 18 heures locales, lorsque des militaires se sont lancés à la poursuite de jeunes Palestiniens qui venaient de lancer des cocktails Molotov sur un poste d'observation militaire à l'entrée du camp. Il y avait alors une grande foule sur le marché, les gens faisant leurs achats en vue de la fête marquant la fin du Ramadan. L'armée a annoncé que les deux agresseurs palestiniens avaient été abattus.

Elle n'a pas expliqué comment ont été tués les deux autres Palestiniens. Selon les hôpitaux locaux, il y aurait une cinquantaine de blessés, dont six graves. Depuis Tunis, Bassam Abou Charif, le porte-parole de l'OLP, a demandé au président George Bush et au secrétaire d'Etat James Baker d'intervenir personnellement pour mettre fin au *« bain de sang »* et pour permettre aux ambulances de l'ONU de transporter les blessés hors du camp, l'armée les en ayant apparemment empêchés dans un premier temps. Il a accusé l'armée d'avoir ouvert le feu *« au hasard avec des mitrailleuses sur la foule, tuant et blessant plus de cent cinquante personnes »*, sans préciser l'origine de ce bilan. – *(AP.)*

AFRIQUE

Le procès de l'ancien président malien Traoré contre M. Jean Ziegler

« Le sang des pauvres » à la barre

Le député suisse Jean Ziegler et le quotidien Libération *étaient assignés* à comparaître, mercredi 1er avril, devant le tribunal de grande instance de Paris, à la demande de l'ancien chef d'Etat malien, le général Moussa Traoré. Objet du litige : un article de M. Ziegler, publié le 23 janvier dernier dans Libération, jugé diffamatoire par l'ex-président, incarcéré à Bamako depuis sa chute il y a un an.

Lorsque l'ex-dictateur malien a lu *Le sang des pauvres*, le sien n'a fait qu'un tour. Par les *« pauvres »*, Jean Ziegler ne désignait pas seulement les Maliens, mais tous les ressortissants de pays du tiers monde victimes de dirigeants familiers des détournements de fonds publics.

Une dizaine de lignes seulement étaient consacrées à l'exemple malien, cité pour une raison bien simple : à la demande du gouvernement provisoire, qui a découvert, selon le député tiers-mondiste, *« les preuves comptables de transferts privés en Suisse s'élevant à deux milliards de dollars »*, les autorités helvétiques ont – pour la première fois – accepté de financer les avocats et les procédures dirigées contre *« les banques suisses complices du kleptocrate de Bamako »*.

Ces procédures n'ont toujours pas abouti. Et, au Mali, on attend toujours le procès du général Moussa Traoré, dont l'organisation avait pourtant été promise par le régime de transition, censé prendre fin en mai prochain. L'avocat de la défense, Me Dominique de Leusse, a donc sollicité un sursis à statuer, après que celui de l'ex-dictateur, Me Jacques Vergès, eut souligné que M. Ziegler *« a porté ses accusations avant qu'un jugement ait été rendu »*.

« On balaie d'abord devant sa porte ». Basant sa plaidoirie sur ce principe, Me Vergès a qualifié l'article incriminé de *« travail de manipulation »*, qui *« vise à exonérer l'Occident de la crise économique qui sévit en Afrique, en mettant toute la responsabilité sur des hommes politiques africains »*. Argument mal venu pour l'auteur de *la Suisse lave plus blanc* : ce réquisitoire contre son propre pays a valu à M. Ziegler six procès au cours des dix-huit derniers mois...

Evoquant le trafic d'or *« entre Bamako et Bruxelles »* qui, du temps de Moussa Traoré, *« a permis à ses auteurs de détourner 347 milliards de francs CFA (7 milliards de francs) des comptes de l'Etat malien »*, et soulignant que des fonds ont été placés en Allemagne et au Canada, Me de Leusse a terminé sa plaidoirie en élargissant le débat : la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève a en effet examiné, en août dernier, un projet de résolution concernant *« l'enrichissement frauduleux des responsables de l'Etat au détriment de l'intérêt public »*.

Ce projet – encore loin d'être soumis à l'assemblée générale des Nations unies – constitue un premier pas vers une normalisation du droit international en la matière. Ce procès revêt donc, aux yeux de ceux qui se battent contre les hommes d'Etat *« kleptocrates »*, une importance particulière. Verdict le 13 mai.

M.-P. S.

Face aux risques de famine

La Commission européenne a élaboré un programme spécial d'aide alimentaire

Un programme spécial d'aide alimentaire d'un coût de 220 millions d'écus (1,5 milliard de francs) a été élaboré par la Commission européenne, soixante millions de personnes étant menacées par la famine en Afrique cette année, a annoncé, mercredi 1er avril, le commissaire européen chargé de la coopération, M. Manuel Marin.

Pour la première fois, des pays africains producteurs de céréales, comme le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, vont être contraints d'en importer, a affirmé M. Marin. Le programme spécial annoncé porte sur 800 000 tonnes d'équivalent céréales et s'ajoutera aux 1,4 million de tonnes prévues dans le budget normal d'aide alimentaire pour 1992.

Les Etats africains qui en bénéficieront sont l'Angola, l'Ethiopie, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Somalie, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe, le reste de l'aide étant destiné à l'Afghanistan, aux réfugiés birmans au Bangladesh, au Cambodge, aux populations kurdes, au Pérou et au Salvador. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : au moins dix morts dans un ghetto noir.** – Dix personnes au moins ont été tuées mardi 31 mars et mercredi 1er avril dans le ghetto noir d'Alexandra, qui jouxte les quartiers chics au nord de Johannesburg, ont indiqué la police et des sources hospitalières. La police a fait usage de grenades lacrymogènes contre une foule qui, selon elle, tentait d'attaquer des foyers de travailleurs migrants, en majorité zoulous. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : un membre du HCR a été assassiné** – Membre du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), M. Lourenco Mutaca, un Mozambicain de cinquante-six ans, a été tué, mardi 31 mars, près de la ville de Gode (sud-est de l'Ethiopie) par quatre inconnus, a annoncé le HCR à Genève. Sa jeep a été retrouvée abandonnée à 10 kilomètres de là. En sept mois, quinze membres d'organisations humanitaires ont été tués en Ethiopie. *(AFP, Reuter.)*

□ **MADAGASCAR : *les affrontements entre forces de l'ordre et partisans du président ont fait huit morts.*** – Selon un bilan officiel publié mercredi 1er avril, huit personnes ont été tuées et trente et une blessées lors des affrontements entre partisans du président Ratsiraka et forces de l'ordre, la veille à Tananarive (*le Monde* du 2 avril). Mercredi, la France, par la voix du porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, a renouvelé *« instamment, à toutes les parties, son appel à la modération, afin de permettre l'aboutissement, dans le calme, du processus de transition »*. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : le dispositif militaire français sera allégé prochainement.** – Le dispositif militaire français au Tchad est sur le point d'être allégé, ont indiqué des sources concordantes mercredi 1er avril à Paris. Cet allègement devrait porter sur la composante aérienne du dispositif « Epervier », mis en place en février 1986 en vue d'arrêter une offensive libyenne. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article intitulé « Les déçus de la démocratie au Mali », publié dans *le Monde* du mercredi 25 mars. L'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ) a obtenu soixante-seize sièges aux élections législatives, et non pas soixante-sept. C'est d'ailleurs ce mouvement qui est soupçonné de ne pas souhaiter organiser le procès de Moussa Traoré. D'autre part, l'ancien parti unique était l'Union démocratique du peuple malien (UDPM), et non UDPN, et le premier ministre, M. Sacko, a pour prénom Soumana, et non Toumana. Enfin, l'attaque d'un village de population noire, dans le nord du pays, a eu lieu quatre jours après le début des négociations d'Alger, et non deux jours avant leur ouverture, comme indiqué dans un autre article sur le Mali publié le 27 mars.

DIPLOMATIE

Le soutien des pays industrialisés à la CEI

L'effort américain correspond pour l'essentiel à des engagements déjà pris

WASHINGTON

de notre correspondant

Est-ce «l'effet Nixon», c'est-à-dire l'impact des critiques de l'ancien président qui avait fustigé le peu de générosité des Etats-Unis vis-à-vis de l'ex-URSS, ou bien l'annonce que le niveau de vie en Russie allait connaître une nouvelle chute vertigineuse? Toujours est-il que les Etats-Unis ont annoncé mercredi qu'ils allaient pleinement participer aux efforts de leurs alliés occidentaux pour apporter une aide économique et financière à Moscou.

Bravant une opinion et un Congrès que les difficultés économiques intérieures ne portent guère aux libéralités dans ce domaine, le président George Bush a présenté un «paquet» de mesures d'aide essentiellement destinées à la Russie. Au même moment, son principal rival démocrate dans la bataille pour l'élection présidentielle de novembre, M. Bill Clinton, exposait un plan similaire, dans ses grandes lignes, et se disait même prêt, s'il le fallait, à appuyer la «nouvelle» politique de M. Bush. Cette manière de consensus bi-partisan sur la nécessité d'aider l'ex-URSS à réussir un début de transition vers la démocratie et l'économie de marché se retrouvait au Congrès où, d'un côté comme de l'autre, les premières réactions au discours de M. Bush étaient plutôt favorables.

Si l'on comprend bien le dispositif complexe exposé par le président, lors d'une simple conférence de presse à la Maison Blanche, il s'agit surtout pour les Etats-Unis de réaffirmer leur pleine participation à la politique d'aide décidée au sein du G-7 et finalisée le même jour à Bonn. Les Etats-Unis confirment ainsi qu'ils participeront pour un montant de 1,5 milliard de dollars au fonds de stabilisation du Rouble de 6 milliards de dollars, que les sept pays les plus industrialisés entendent créer. Ils participeront encore – cette fois pour 2 milliards de dollars, selon une précision de M. James Baker, le secrétaire d'Etat – au «paquet» de 18 milliards que le G-7 veut mettre à la disposition de la Russie (essentiellement sous forme de crédits et garantie de crédits).

M. Bush a poursuivi en indiquant qu'il demanderait au Congrès d'accélérer le vote sur la participation des Etats-Unis (12 milliards de dollars) à l'augmentation du capital du Fonds monétaire international destinée à assister l'ex-URSS. Il a, enfin, annoncé une série de mesures d'aide de caractère plus bilatérale : garanties de crédits agricoles de 1,1 milliard de dollars (dont 600 millions pour la seule Russie); 645 millions de dollars d'aide humanitaire et technique directe. L'administration demandera au Congrès de lever les dernières restrictions au commerce avec l'Est héritées de la «guerre froide» et d'étendre certains programmes de coopération (Peace Corp, notamment) aux pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

«Il faut agir maintenant»

Pour l'essentiel, cet ensemble représente une collection d'engagements déjà pris. Sans doute soucieux des réalités électorales, M. Bush a voulu ménager son opinion intérieure, en soulignant lui-même qu'il ne s'agissait pas d'un *«paquet de nouvelles sommes»* à débourser de la part des Etats-Unis. Dans ce dispositif, l'effort financier nouveau représenterait quelque 3 milliards de dollars.

M. Bush s'est défendu d'avoir agi tardivement par peur des réactions de l'électorat ou d'avoir réagi à la récente allocution de M. Nixon qui avait jugé *«pathétiquement inadéquate»* l'aide économique et financière américaine à la CEI. M. Bush a expliqué que la coordination de cet ensemble de mesures avec les alliés des Etats-Unis au sein du G-7 avait pris du temps. Il a fait valoir que l'administration n'avait pas voulu s'engager avant d'avoir eu la garantie que les autorités russes s'orientaient bien sur la voie de l'économie de marché.

Cette garantie, a-t-il ajouté, vient d'être donnée sous forme de feu vert adressé par le Fonds monétaire international aux réformes entreprises par le gouvernement du président Boris Eltsine. A plusieurs reprises, M. Bush a tenu à saluer comme particulièrement *«courageuses»* les mesures de privatisation, de libéralisation des prix et réformes de structure décidées par les autorités russes.

Tout en se défendant d'avoir cédé à de quelconques pressions, le président n'en a pas moins repris, presque mot pour mot, les arguments avancés par Richard Nixon en faveur d'une aide accrue à l'ex-URSS. M. Bush a souligné qu'il n'ignorait pas qu'une majorité d'Américains (55 pour cent, selon les sondages) étaient opposés à toute augmentation de l'aide extérieure dispensée par leur gouvernement.

Mais *«le prix à payer serait exorbitant»*, a-t-il dit, *«si la révolution en cours en Russie devait échouer»*; *«cela pourrait nous plonger dans un monde encore plus dangereux à certains égards que celui que nous avons connu durant la guerre froide»*. *«Il faut donc agir maintenant»*, *«à ce moment déterminant de l'Histoire»*, compte tenu de l'importance des *«enjeux»*, a poursuivi M. Bush. Plus terre-à-terre, M. Baker a souligné qu' *«agir maintenant»*, c'était aussi donner un coup de main au président Eltsine, qui doit soumettre le 6 avril son amère potion réformatrice à un parlement russe mal disposé.

ALAIN FRACHON

Une aide massive

Suite de la première page

Depuis les grandes angoisses du début de l'hiver – va-t-on vers la famine? Les hausses de prix seront-elles supportables?, – l'aide aux Républiques de l'ex-URSS était un peu passée au second plan des discours des responsables monétaires de l'Ouest. Ils se félicitaient du lancement d'une réforme économique radicale le 2 janvier, accordaient un report de dettes, mais décidaient visiblement d'attendre de voir quelle serait l'évolution politique et économique de cet univers en pleine révolution.

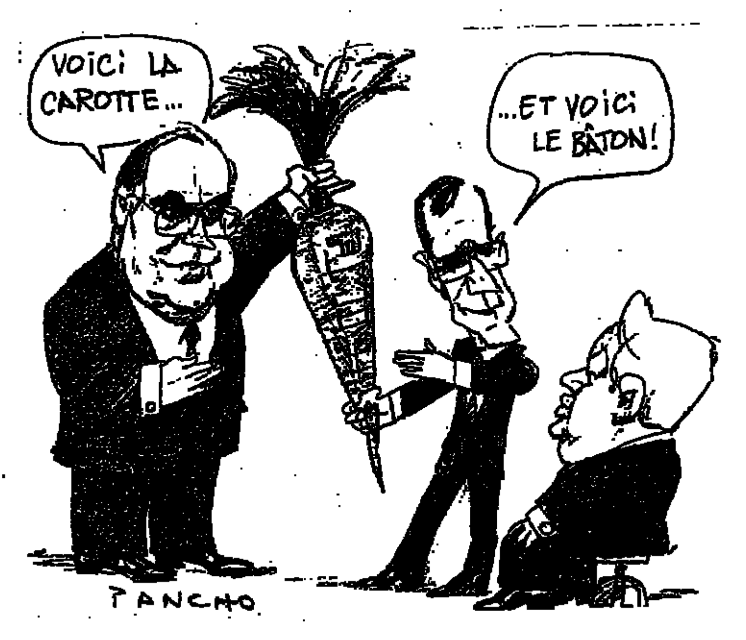
Or, depuis quelques jours, l'aide à la CEI est de nouveau en tête des préoccupations et des discours officiels. Les banques créancières, puis les Etats, viennent d'accorder un nouveau report de trois mois pour le remboursement du capital de la dette. Pour sa part, le Fonds monétaire international (FMI) a fait savoir que l'adhésion formelle de la Russie au Fonds n'était plus qu'une question de semaines (*le Monde* du 2 avril). M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds, a publié un communiqué dans lequel il répète avec insistance que *«le FMI fait l'éloge du gouvernement de la Fédération de Russie pour avoir lancé un programme de réforme économique courageux et complet»*.

Le mécontentement de Tokyo

Côté américain, après le résultat nul, en janvier, de la conférence internationale de Washington, la Maison Blanche a soudain lancé l'offensive. M. George Bush, en pleine campagne électorale, a proposé mercredi aux parlementaires l'octroi d'une aide de plusieurs milliards de dollars, afin d'exprimer le soutien des Etats-Unis à *«la lutte pour la liberté actuellement en cours»* (*lire ci-contre*).

Au même moment, l'Allemagne, qui préside cette année le groupe des sept principaux pays industrialisés, a fait savoir que le G7 venait de mettre au point un véritable programme d'assistance financière comportant plusieurs milliards de dollars d'assistance financière – jusqu'à 24, soit 130 milliards de francs!

Le changement d'attitude des pays occidentaux est radical. Les responsables américains et allemands, jusque-là très opposés sur la question de l'aide, ont soudain adopté un ton unanime. Jeudi 2 avril, le Japon a fait publiquement part de son mécontentement : Tokyo ne veut pas entendre parler d'assistance à la Russie tant que le différend territorial sur les îles Kouriles ne serait pas réglé. Mais il est vraisemblable que le G7 dans son ensemble entérinera le plan américano-allemand.



Le virage occidental s'explique facilement. Au fil des semaines, depuis le lancement de la «thérapie de choc» en Russie, l'inquiétude a grandi. Les prix ont augmenté massivement, générant une hyperinflation. La production des entreprises s'est littéralement effondrée – on parle de – 15 % par mois – après les forts déclins déjà subis en 1990 et 1991. Au sein du gouvernement, les jeunes économistes réunis autour d'Egor Gaïdar se sont révélés incapables de poursuivre les réformes économiques après la libération des prix du 2 janvier, et M. Elstine ne parvient pas à convaincre le Parlement de voter les conditions d'un véritable passage à l'économie de marché.

Le cours du rouble

Depuis janvier, des produits, la plupart du temps hors de prix ou d'usage, sont apparus dans les magasins et dans la rue. Mais globalement, *«c'est à peine si l'on a remarqué une petite stabilisation de la distribution»*, constate un économiste. Dressant le bilan de la situation financière, le président de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), M. Jacques Attali, affirme que *«les concours financiers multilatéraux seraient incapables de financer le trou de la balance des paiements en 1992»* et que 1993 serait plus catastrophique encore.

Selon les estimations, il manque à la CEI entre 10 et 15 milliards de dollars cette année pour assurer l'équilibre de ses finances. Même l'économiste Jeffrey Sachs, pourtant conseiller de M. Gaïdar et ardent défenseur des actions de celui-ci, ne cache pas son inquiétude.

Les Sept ont donc finalement décidé d'aider la CEI et surtout de prendre en main sa réforme économique. L'adhésion au FMI permettra à M. Elstine d'obtenir au moins 4 milliards de dollars cette année et indirectement plusieurs milliards en prêts bilatéraux et garanties de crédits d'exportations, mais à la condition que son pays mette en œuvre les transformations économiques qui lui seront dictées. De même, les Sept devraient mettre à la disposition de la Russie un fonds de stabilisation du rouble, de 6 milliards de dollars, lui aussi assorti de conditions très strictes (*lire page 18*).

Quelles seront donc ces conditions? Certaines sont encore inconnues : à quel rythme doivent se faire les privatisations? à quel cours le rouble doit-il être stabilisé? Doit-il rester en circulation dans l'ensemble de la CEI? Comment articuler la réforme russe avec celles des autres Républiques, l'Ukraine notamment? D'autres sont déjà claires : la Russie devra entreprendre une véritable libéralisation de son commerce extérieur, contrôler strictement le déficit budgétaire. Quant aux salaires, ils devront cesser de s'aligner strictement sur les hausses de prix. La population sera donc contrainte d'accepter un nouvel appauvrissement.

La «carotte» des crédits et le «bâton» du FMI sont les deux instruments que les Sept s'apprêtent à manier en Russie, comme ils l'ont déjà fait par le passé dans d'autres régions du monde. *«Est-ce que l'Ouest est en train de perdre la Russie?»*, s'interrogeait récemment *Time Magazine*, en affichant sur sa couverture la photographie d'un vieil homme barbu amaigri. Les Sept ont finalement choisi de se donner les moyens d'éviter cet échec.

FRANÇOISE LAZARE

□ **Les programmes américains d'aide à l'étranger prorogés de six mois.** – Le Sénat américain a prorogé, mercredi 1er avril, pour une période de six mois, les programmes d'aide des Etats-Unis à l'étranger qui, techniquement, venaient à expiration le même jour. La question d'une garantie américaine pour un prêt de 10 milliards de dollars demandée par Israël ne figure pas dans le texte, aussitôt signé par le président Bush.

□ **Association Aide à la Russie.** – L'Association «Aide à la Russie» organise, dans le cadre de son opération «Enfants de Moscou», une exposition du 4 au 10 avril à la Galerie Métamorphose, 69 rue Quincampoix, Paris 3ème, où une collecte de vêtements et de fournitures scolaires sera également effectuée.

◄ **Aide à la Russie, 75 rue du Javelot, 75013 Paris.**

Mobilisation

Suite de la première page

Le résultat est une promesse d'intégration de tout l'ensemble ex-soviétique dans l'ensemble occidental et mondial, sur la base d'une acceptation générale des mêmes valeurs.

«Atlantisation» accélérée

Un exemple est le règlement des conflits interethniques, ouvertement proposé aujourd'hui aux arbitrages internationaux (qu'il s'agisse des organismes européens, mondiaux, ou des Etats voisins) : il ne serait venu à l'idée de personne, il y a un an encore, d'intervenir dans le conflit du Haut-Karabakh, ou simplement d'aider M. Gorbatchev à le résoudre. Autre exemple de cette «atlantisation» accélérée de la Russie et de ses anciennes dépendances : à la réunion du COCONA, qui a rassemblé à Bruxelles les ministres de la défense de l'OTAN et des pays de l'ancien pacte de Varsovie, la France, qui boycotte traditionnellement l'organisation militaire, s'est trouvée absente du groupe en la seule compagnie... du Kirgizstan, du Turkménistan et du Tadjikistan, trois lointaines Républiques de l'ancienne Union soviétique!

Reste encore la raison officielle avancée par les gouvernements occidentaux et suggérée par M. Nixon à M. Bush – il ne faut pas rater cette intégration, *«perdre la Russie comme nous avons perdu la Chine en 1949»*. Les dirigeants russes eux-mêmes ne sont pas les derniers à brandir, comme le faisaient en leur temps M. Gorbatchev et ses amis, l'épouvantail du «putsch conservateur» qui engloutirait tous ces espoirs.

Un point commun

Là encore pourtant, les choses ont beaucoup changé depuis trois mois. Les nostalgiques du passé ont beau s'agiter à Moscou, leurs manifestations sont restées dérisoires, et leur audience ne semble pas dépasser 20 % de l'électorat – une proportion assez semblable en fin de compte à celle des divers extrémismes dans maints pays occidentaux. L'armée ex-rouge elle-même semble se résigner à son implosion actuelle, et son organe toujours officiel qu'est *l'Etoile rouge* soutenait très ouvertement, il y a quelques jours, la création d'une armée propre à la Russie.

Le vrai clivage est surtout, au sein du gouvernement de Moscou, celui qui oppose les réformateurs «radicaux» et les réformateurs «modérés», une division que l'on retrouve aussi dans la plupart des autres Républiques. Or ces divers camps ont tous un point commun : tous ont besoin de l'aide internationale la plus large possible. A la limite, même les putschistes d'août 1991 étaient dans ce cas, comme le montraient leurs appels à la *«compréhension»* des dirigeants occidentaux (et cela explique peut-être leur timidité dans la répression).

C'est donc ici que l'aide occidentale prend tout son sens. Elle a déjà permis d'exercer des pressions sur l'Ukraine et d'autres Républiques pour le partage des armements nucléaires. Elle devra permettre, surtout avec l'envergure qu'elle prend aujourd'hui, d'influer pour que les réformes économiques aillent dans le bon sens. Sans oublier non plus la nécessaire modération dont tous les récipiendaires devront faire preuve vis-à-vis de leurs voisins dans les affrontements nationaux, et vis-à-vis de leur propre population en matière de droits de l'homme.

A condition, bien sûr, que les promesses soient cette fois réellement suivies d'effet. Après tout, la quasi-totalité des gouvernements du G7, de la France au Japon en passant par les Etats-Unis en pleine campagne électorale, sont en sursis, voire autant contestés que celui de M. Eltsine...

MICHEL TATU

Le Danemark condamné par la Cour européenne de Luxembourg

COPENHAGUE

de notre correspondante

Le Danemark a été condamné, mardi 31 mars, par la Cour européenne de Luxembourg pour avoir créé une taxe sur les transactions internes contraire à l'article 33 du traité de Rome. Le gouvernement et les parlementaires ont depuis multiplié les réunions à huis clos pour tenter de trouver une solution à une situation qui se révèle sans précédent.

Sous la pression des chambres de commerce, de la Fédération des industries et du syndicat des artisans, le ministre de l'économie et du budget, M. Fogh Rasmussen, a annoncé qu'il renonçait à encaisser la dernière tranche de la taxe qui n'avait pas encore été versée (une perte pour le Trésor de 2 milliards et demi de couronnes). Le gouvernement n'envisage toutefois pas de rembourser les 55 milliards de couronnes (environ 50 milliards de francs) que ladite taxe a déjà indûment rapportées aux finances publiques.

Selon lui (et selon certains juristes), les entreprises, pour récupérer leur argent, devront prouver qu'elles ont subi un véritable préjudice et qu'elles n'ont pas répercuté sur leurs prix cet impôt qu'elles n'ont cessé de contester. Les tribunaux danois trancheront cette question délicate, ce qui laisse prévoir l'ouverture de centaines de procès.

C. O.

La coopération entre l'OTAN et les pays de l'Est entre dans une phase active

Les ministres de la défense du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA) se sont réunis à Bruxelles, mercredi 1er avril, pour la première fois à ce niveau depuis la création de cet organe où siègent les alliés de l'OTAN, les pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que les membres de la CEI.

BRUXELLES,

de notre correspondant

« C'est pour moi, ancien ministre de la défense, un événement à la fois remarquable et émouvant de voir réunis, autour d'une même table et dans un esprit de partenariat, des ministres de la défense qui se sont trouvés, à certains égards, au cœur même de l'affrontement qui a caractérisé la période de la guerre froide », a souligné le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, au début de la réunion du conseil de coopération nord-atlantique.

Pour être fondé, ce propos commence néanmoins à être répétitif dans les nombreuses rencontres qui ont eu lieu ces derniers mois entre l'alliance atlantique et les anciens membres du pacte de Varsovie.

Le problème est maintenant de trouver un programme au contenu consistant pour alimenter cette coopération entre les anciens blocs, sans parler de la question de son financement. Les ministres de la défense, ou leurs représentants, ont essayé de travailler dans le concret en recensant des *« domaines offrant des possibilités de coopération » : « la contribution du secteur militaire à la gestion de la circulation aérienne » ; « la contribution militaire à l'aide humanitaire (planification, coordination, coopération civilo-militaire) » ; « la protection de l'environnement par la, préservation des sites et la dépollution des installations »* ; le *« contrôle démocratique des forces armées avec obligation de rendre compte au Parlement »*. Les chefs d'état-major de la défense des pays membres du COCONA se réuniront à Bruxelles le 10 avril afin de procéder à un premier examen.

Pour la suite de ce vaste programme, la déclaration finale annonce des séminaires, des *« ateliers »* (notamment sur *« la réparation des dégâts causés à l'environnement dans les installations militaires »*) et d'*« autres activités reconnues d'intérêt mutuel »*.

Au cours de la conférence de presse finale (avec traduction simultanée en russe), M. Wörner et le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, ont estimé que les économies à attendre de la fin de la guerre froide pouvaient financer cette coopération.

Bien qu'elle ne fasse plus partie du commandement militaire intégré de l'OTAN, la France avait été invitée. Elle a décliné l'offre, après un arbitrage de l'Elysée entre M. Dumas, réservé, et M. Joxe, plutôt enclin à venir.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Après la résolution adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU

L'ensemble du monde arabe condamne les sanctions décidées contre Tripoli

Le secrétaire général de la Ligue arabe au Caire a estimé *« regrettable »* la résolution adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU contre la Libye, dans un communiqué publié le mercredi 1er avril. Le communiqué ajoute que la Libye a fait preuve, dans cette crise (attentats contre les avions de la PanAm et d'UTA) *« de coopération et de souplesse »*, comme elle a *« franchement condamné le terrorisme sous toutes ses formes »*.

Le secrétaire de l'organisation panarabe a indiqué par ailleurs, selon notre correspodant au Caire, qu'il avait adressé un message au secrétaire général des Nations unies précisant que *« la Libye n'objectait pas que ses deux ressortissants* [soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat de Lockerbie] *se placent volontairement à la disposition de la Ligue »*, une proposition qui a été rejetée par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali. D'autre part, l'hebdomadaire officieux *Al Moussawar* a révélé que l'éventuelle remise des deux accusés à la Ligue ne serait que purement symbolique puisqu'ils demeureraient à Tripoli dans l'attente du verdict de la Cour internationale.

Un porte-parole de la présidence a indiqué que M. Hosni Moubarak avait affirmé que Le Caire poursuivrait ses efforts *« en vue de rapprocher les points de vue et résoudre la crise dans le cadre de la responsabilité arabe de l'Egypte et de son respect de la légalité internationale »*. Une déclaration dont l'ambiguïté reflète l'embarras d'une Egypte prise entre l'enclume de ses relations économiques privilégiées avec la Libye et le marteau de l'importante aide financière apportée par les Etats-Unis et la France.

« Malheureuse et hâtive »

L'embarras du gouvernement est aussi causé, ainsi que le souligne notre correspondant, par sa propre opinion publique en grande partie favorable à la Libye et qui a le sentiment *qu'« il y a deux poids, deux mesures dans la légalité internationale selon qu'il s'agit des pays arabes ou d'Israël »*.

A Alger, un porte-parole du ministère de l'intérieur affirme que le Conseil de sécurité de l'ONU a appliqué la politique de *« deux poids et deux mesures »* en décidant un embargo économique. *« L'Algérie, pour sa part, s'acquittera de son devoir de solidarité avec le peuple frère de Libye »*. La Tunisie a regretté l'adoption de la résolution en espérant qu'elle ne sera pas appliquée. A Amman, le ministre jordanien de l'information, M. Mahmoud Charif, a qualifié de *« malheureuse et hâtive »* la décision du Conseil de sécurité. A Damas, le président Hafez el Assad a fait allusion à la mise en garde qu'il avait lancée le 18 mars dernier au Caire, de concert avec son homologue égyptien Hosni Moubarak, contre d'éventuelles mesures prises à l'encontre de l'Irak ou de la Libye, alors que rien n'est fait pour condamner Israël. *(AFP-Reuter.)*

EUROPE

Italie : un entretien avec M. Bettino Craxi

« Je suis disponible pour redonner au pays une stabilité politique nécessaire » nous déclare le secrétaire du PSI

Face à la montée des Ligues régionales, rendre à l'Italie, en proie à une contestation généralisée, unité, stabilité et prospérité dans la construction d'une Europe qui paraît encore bien fragile, c'est le pari lancé par le secrétaire du PSI, Bettino Craxi, à la veille des élections législatives des 5 et 6 avril, qui s'annoncent cruciales. L'homme en a les capacités : de 1983 à 1987 – un record de longévité et de stabilité politique, – il fut le premier et l'unique premier ministre socialiste. Réformes, programmes : il se dit prêt à assumer des responsabilités, et pose ses conditions. Pourtant, dans cette trop longue alliance gouvernementale avec la Démocratie-chrétienne, la capacité de réformes du PSI semble s'être sérieusement émoussée. L'« onda lunga » socialiste se serait-elle engluée dans le pouvoir, les scandales et les abus d'une « partitocratie » de plus en plus décriée ? Et à présent que le communisme est tombé, n'est-elle pas en train de laisser passer une chance de faire enfin cette « alliance des gauches » si souvent repoussée ? Bettino Craxi s'en est expliqué pour « le Monde ».

« Quel est l'enjeu de ces élections que l'on dit les plus importantes depuis 1948 en Italie ?

– Il n'y a vraiment pas lieu de dramatiser ; la situation n'a rien à voir avec celle de l'époque, même s'il est vrai que la campagne électorale est un peu confuse, comme toujours dans les moments de crise. Mais cette fois, nous devons affronter deux phénomènes relativement nouveaux. Le premier ce sont les Ligues, cette explosion de populisme démagogique qui se nourrit des prétextes les plus divers : la contestation de l'Etat, le mauvais fonctionnement des services publics et des impôts, le rejet de l'immigration ou encore la revendication d'une identité régionale tellement forte qu'ils en arrivent à proposer la « République du nord ». Il resterait à voir d'ailleurs si, parmi tous ceux qui ont l'impression de payer pour les autres, comme ils disent, il n'y en a pas qui fraudent le fisc... Cette idée de Républiques fédérales et autonomes, disons que c'est l'image noble qu'ils veulent projeter, et ce, parce qu'il y a parmi les conseillers de la Ligue un constitutionnaliste.

» En réalité ce mouvement n'est qu'un amalgame d'un peu tout et n'importe quoi. Un phénomène que l'on retrouve aussi dans d'autres pays européens, lié à la montée de la droite. Le langage des Ligues est aussi en partie celui de certains partis. Je pense au Parti républicain par exemple qui, il n'y a pas longtemps, était encore au gouvernement, mais se met à présent à imiter les Ligues en essayant de profiter de la vague de contestation, sans savoir peut-être où il veut aller. Même phénomène dans une certaine presse où l'on condamne indistinctement la classe politique, ou encore dans ce « Parti transversal » qui se cristallise autour du groupe éditorial de *Repubblica* et dont le dottore Scalfari est le secrétaire général. C'est un puissant lobby dans le pays qui a soutenu des intérêts divers, mais a toujours heureusement empilé les défaites les unes sur les autres. J'espère que, cette fois encore, cette tradition va se perpétuer...

» La seconde nouveauté, qui est relative, c'est la chute du Parti communiste. Une chute qui s'est déjà produite il y a cinq ans aux dernières législatives quand le parti est descendu à 26,5 %. Que deviendra la nouvelle diaspora communiste, et, s'il se produit une nouvelle désaffection de l'électorat communiste, où iront ces votes ? C'est la question que l'on peut se poser aujourd'hui. Une partie, c'est certain, ira chez nous, mais une partie seulement. Je pense que les autres se partageront entre quatre autres formations : Rifondazione Comunista, qui est l'aile sécessionniste de l'ancien PCI, mais aussi les Ligues, puis la « rete », le mouvement catho-communiste et, enfin, ici ou là, quelques personnalités qui votaient communiste mais s'apprêtent cette fois à voter républicain. »

« En cas d'échec, je me retire ! »

– Personne ne semble plus imaginer, comme il y a quelques mois, un « sorpasso » des communistes par les socialistes. Qu'est-ce qui serait un bon score pour le PSI ?

– Ces dernières années, nous nous sommes renforcés en prenant justement des voix au PC, mais la propagande communiste a créé depuis si longtemps un tel fossé de prévention, d'hostilité et même de haine à l'égard des miens que ce ne sera pas facile. Le *« sorpasso »*, je ne sais pas, en revanche je crois que nous finirons cette élection au coude à coude. Si vous pensez que, lorsque je suis arrivé à la tête du PSI en 1976, il y avait quatre communistes pour un socialiste, finir au coude à coude ne sera vraiment pas un échec. Cette fois, ce sera 1 à 1 : à égalité ! L'échec, ce serait plutôt de ne pas arriver à prendre suffisamment de votes cette fois-ci et de se dire que nous n'avons pas réussi à progresser. Mais nous y parviendrons, je pense. Encore que dans la confusion générale qui règne en Italie, et où tout le monde s'attend à perdre un peu, ce ne serait déjà pas si mal de confirmer nos votes. De toute façon, en cas d'échec, je me retire : ni mon parti ni moi ne serons en mesure d'assumer des responsabilités au gouvernement. Mais ce ne sera pas le cas. »

– Dans le rejet généralisé de la « partitocratie » en Italie, le PSI lié à certains scandales a une très mauvaise image de marque...

– Notre système est une démocratie fondée sur des partis. Un système qui a vieilli et qui a beaucoup de mal à s'adapter aux changements progressifs survenus dans la société industrielle avancée. Il y a un corps social qui se recompose en permanence, une vie sociale et associative différente. Les partis n'ont pas réussi à suivre, ils sont devenus des entités fermées sur elles-mêmes à l'intérieur de cette réalité en complète transformation. La cassure est générale et évidente. Même chez nous au PSI, l'électorat nous glisse entre les mains. Il faut une réforme profonde du système et des partis. En ce qui nous concerne, les socialistes, nous avons, et c'est particulièrement visible dans cette élection, à porter sur les épaules le poids de toute cette usure. Depuis cinq ans, nous participons à des coalitions de gouvernement, mais sans en avoir jamais assumé la direction ! Nous avons servi de garants en quelque sorte à la gouvernabilité du pays et au gouvernement démo-chrétien. C'est normal que cela se traduise par une certaine pesanteur, mais il n'y aura aucune répercussion sur notre électorat. Quant aux scandales – et là je parle de la gestion nationale du parti, – je ne me suis jamais retrouvé confronté au moindre épisode de ce genre. Toutes les affaires douteuses auxquelles le nom du PSI a été lié étaient des phénomènes périphériques. Ça oui, il y en a eu, mais pas plus chez nous que chez les autres... Que la loi et la morale soient violées, ça peut arriver, il est difficile de tout prévenir. Ça arrive dans la vie des hommes, ça arrive dans la vie des partis. A la différence près qu'il suffit qu'il s'agisse de nous pour qu'on en parle beaucoup plus, et à l'occasion que certains en profitent pour monter de belles campagnes de diffamation. Si un socialiste est concerné, il a droit à huit colonnes dans les journaux, si c'est quelqu'un d'autre, en une colonne en bas de page l'affaire est jouée . Savez vous pourquoi il y a un tel acharnement contre nous ? Simplement parce que pendant toutes ces années nous avons été le principal obstacle au désir d'hégémonie de la Démocratie-chrétienne au gouvernement, et à celui des communistes, dans la gauche. Nous avons réussi à provoquer une crise dans ce système bipolaire, rien d'étonnant à ce qu'on nous haïsse. »

– Y a-t-il des enseignements à tirer des revers des socialistes en France, pour la gauche italienne et européenne ?

– C'est une défaite annoncée, ce qui vient de se produire en France. En vérité, ce n'est même pas une surprise, on a l'impression que c'est l'aboutissement logique préfiguré par tous ces signes d'usure qui étaient déjà apparus. Ce qui surprend plutôt, c'est l'ampleur de cette défaite ... Maintenant aura-t-elle des répercussions en Italie ? Disons qu'il est regrettable que cette défaite socialiste intervienne en plein dans notre campagne électorale. J'ai toutefois constaté que lorsque les socialistes français avaient la majorité absolue, nous n'en avions tiré aucun bénéfice ici. Donc, cela me semblerait également juste à présent qu'ils perdent que nous ne subissions aucun préjudice. En revanche, nous sommes peut-être à la veille d'une victoire travailliste en Grande-Bretagne, ce qui opposerait un beau démenti à tous ceux qui estiment que la gauche en Europe n'a plus rien à dire. Je n'arrive pas à m'expliquer cette désagrégation, cette nervosité à gauche en Europe, qui intervient précisément au moment où les systèmes démocratiques et libéraux viennent de démontrer leur extraordinaire supériorité. Certes, le mouvement social-démocrate doit évoluer et reconstruire une stratégie, mais pourquoi la crise du communisme devrait-elle l'affaiblir qui lui a toujours été opposé ? En Italie, en tout cas, le PSI reste le parti qui, plus que tout autre, a élaboré des programmes, les a vérifiés, pour les réinventer à nouveau. Nous avons créé un « background » de réformes unique. Notre problème, c'est qu'il n'a pas été facile d'être en même temps au gouvernement comme nous avons choisi parfois de l'être. »

– Après tant d'années d'alliance avec la DC, vous ne croyez plus à une alternative de gauche ?

– Moi, cette alternative, je l'appelle « unité socialiste ». Que la gauche de tradition socialiste et celle qui vient du communisme prennent la voie de l'unité est le choix le plus logique et raisonnable que l'on puisse imaginer dans le futur ! Cela n'a pas été possible, et nous n'en sommes pas responsables, car ce type d'union doit se faire à notre avis sur le terrain d'un socialisme européen et démocratique. Quelque chose qui naturellement n'a rien à voir avec le communisme ou sa nouvelle version. Ce qui n'est pas possible aujourd'hui pourra se faire demain. De notre côté, nous insisterons, c'est une idée à mettre à l'ordre du jour de la politique et de l'histoire. Car si nous parvenons a créer cette association ou cette fédération des forces socialistes réformistes, modernes et libérales, nous serons le premier parti du pays. En attendant, devant l'imminence des élections, le PDS, qui traverse une grande crise, a été amené à prendre des positions très rigides et polémiques à notre égard. J'espère que ce n'est qu'une transition, sans cela ce parti risque bien de rester sans idées, sans identité et surtout sans futur. »

« Le nouveau gouvernement aura quatre priorités »

– En cas de victoire, votre nom est cité souvent. A quelles conditions reviendriez-vous au pouvoir et que serait un nouveau gouvernement Craxi ?

– Moi je me sens en parfait état de service ! Peut-être pas pour longtemps encore, mais je peux encore faire une chose pour mon pays. On verra laquelle. Disons tout de suite que si j'ai l'impression que se forme un gouvernement fragile, « balnéaire » et instable, je refuserai d'y mettre ne serait-ce que le bout du pied ! En revanche, s'il s'agit de redonner à l'Italie une certaine stabilité politique, renforcée par des réformes institutionnelles, là je serais pleinement disponible. Si je forme un nouveau gouvernement, ce sera un gouvernement de coalition avec la Démocratie-chrétienne, en associant d'autres partis, en fonction aussi des résultats des élections. Ce gouvernement aura quatre priorités : faire retourner le pays vers un cycle de développement et d'expansion ; conduire une lutte sans merci contre une criminalité qui est devenue très dangereuse et agressive ; redéfinir l'Etat social pour le rendre plus efficace tout en sélectionnant ses prestations, et enfin réaliser un certain nombre de réformes constitutionnelles et institutionnelles.

» L'élection directe du président de la République ? La plupart des forces politiques italiennes sont contre, seul un référendum pourrait en décider. Je pense aussi que nous devons renforcer l'exécutif en instituant une confiance constructive, pour se préserver de certains abus des partis et permettre le respect de l'article 92 de la Constitution qui reconnaît au premier ministre le droit de choisir les ministres. Il faut aussi une plus grande décentralisation vers les régions et un véritable programme de « délégification ». Chez nous, tout se décide à travers des lois, je pense qu'une administration publique rénovée pourrait prendre le relais dans certains cas. Avec ce paquet de réformes, si elles sont effectives, on pourrait remettre l'Etat en bonne condition. »

– Dans le passé, on vous a parfois comparé à François Mitterrand ; finalement, vous voudriez être le Garibaldi de la seconde République italienne...

– Je me méfie des comparaisons ! On aboutit à des contre sens retentissants comme ces caricaturistes qui me représentent en Mussolini . Lui c'était un extrémiste, pas moi, je pense... Mitterrand ? Non, les situations sont trop différentes, et puis j'ai l'impression qu'en ce moment les Français ne nous comprennent plus ; il y a même certaines formes de rejet... Garibaldi ? Non plus. Il savait faire des tas de choses que j'ignore. Savez-vous qu'il a été élu en France dans cinq départements au lendemain de la défaite de 1870 ? Mais le jour où il a voulu prendre la parole à l'Assemblée, on l'a fait taire parce qu'il était Italien. Alors il est sorti, et le lendemain, Victor Hugo a démissionné par solidarité... Ce n'était pas le même climat qu'aujourd'hui. De toute façon, l'heure du bilan n'est pas encore arrivée. On m'a reproché par exemple de n'avoir pas pris le bon virage pour le référendum sur la préférence unique en juin dernier, mais on verra à la fin de cette élection si j'avais tort ou raison ! La situation a l'air critique, mais l'Italie a une telle tradition d'instabilité qu'il ne faut pas dramatiser. Nous avons eu le plus grand Parti communiste d'Europe, l'extrémisme de gauche et celui de droite qui s'affrontaient dans les rues. Nous avons eu le terrorisme, alors les Ligues, à côté, c'est marginal ! Vous verrez que cette élection se terminera avec un des taux d'abstention les plus bas d'Europe, les gens voteront pour les partis traditionnels et les Ligues auront moins de 10 %. Quant à ceux qui parlent de la crise du « leadership », moi je regarde les sondages, et la grande majorité, quand on lui demande qui elle voudrait à la tête du pays, se prononce dans l'ordre pour deux noms : Craxi et Andreotti. Les autres sont loin derrière. L'« inconnu », le « nouveau visage » en politique, il ne fait pas 8 %, le pauvre...

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS

AMÉRIQUES

Il y a dix ans, le 2 avril 1982

Les Argentins envahissent les Malouines...

Mme Margaret Thatcher apprend le mardi 30 mars 1982, de la bouche même d'un haut responsable du MI 6 venu lui faire son rapport, que les Argentins ont massé une force considérable dans plusieurs bases aéronavales et ont programmé l'invasion des îles Falklands pour le vendredi suivant, soit le 2 avril. La « Dame de fer » est furieuse : tous ses ministres, sans exception, lui ont dit et redit que les Argentins ne passeraient jamais à l'acte. Cela fait des mois que le régime militaire en place à Buenos-Aires se livre à ce qui n'est, vu de Londres, que de la « gesticulation ». Un groupe non identifié a même hissé le 19 mars le drapeau argentin sur une autre île britannique située beaucoup plus à l'est dans l'Atlantique sud (South Georgia's Island), ce qui a seulement entraîné une *« demande d'éclaircissements »* de la part du Foreign Office.

Les îles Falkland, appelés Malouines par les marins français (Malvinas en espagnol), sont un territoire d'une superficie totale de 16 835 kilomètres carrés, dépendant directement de la Couronne, sur lequel vivent mille huit cents sujets de sa Gracieuse Majesté, presque tous d'ascendance écossaise au anglaise, ainsi que plusieurs centaines de milliers de moutons.

Ces derniers broutent l'herbe de ces îles froides, et plutôt austères, qui ressemblent singulièrement par leur climat aux îles qui entourent l'Ecosse. L'archipel est revendiqué, de toute éternité, par les Argentins. Les gouvernements britanniques successifs s'en sont désintéressés, depuis des générations, au point que les « Kelpers » (le surnom donné aux habitants en raison apparemment de leur utilisation du goémon, *kelp*, comme fumier) n'ont même pas le droit de résidence en Grande-Bretagne. Ils sont certes des sujets attachés à la Couronne, et ont un gouverneur avec un superbe chapeau comme au temps des colonies, mais ne sont pas des citoyens à part entière...

Les Argentins vont, sans le vouloir, changer tout cela et contribuer, en outre, ce qui aura plus de conséquences, à la réélection triomphale de Mme Thatcher en 1983. Mais, en attendant, ce mardi 30 mars, Mme Thatcher n'est pas amusée. Ses pires doutes concernant la virilité de ces gentlemen du Foreign Office sont confirmés. Ces gens-là, pense-t-elle, sont des incapables, tout juste bons à se coucher devant les ennemis de l'Angleterre. Il est temps de reprendre les choses en main.

Ce sera fait le 2 avril après le débarquement de plusieurs milliers de fantassins et fusiliers marins argentins à Port-Stanley, la minuscule « capitale » de l'archipel. Les mille huit cents Britanniques sont soumis à la loi martiale et invités à rester dans leur maison. La prise de l'aéroport a fait quelques morts. La vieille Angleterre est humiliée. Les meilleures voix se font entendre pour que Mme Thatcher, elle aussi, accepte le fait accompli.

Elle fera exactement le contraire de ce que ses principaux ministres lui conseillent instamment de faire. Elle choisit la solution militaire, l'envoi de la flotte, et la rupture immédiate des relations diplomatiques. Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, offre sa démission qui est acceptée immédiatement.

Le reste appartient à l'Histoire. Mme Thatcher conduit elle-même la reconquête de l'archipel, depuis son bureau des Communes, avec l'aide des militaires et des responsables des services secrets. L'opération est menée conformément aux traditions britanniques : usage minimal de la force, emploi astucieux de la marine (y compris les sous-marins nucléaires d'attaque) et de l'aviation, recours permanent à la ruse et à l'infiltration derrière les rangs ennemis. Les troupes britanniques débarquent, bien sûr, là où les Argentins ne les attendent pas, à environ 150 kilomètres de Port-Stanley, à l'autre bout de l'île principale de l'archipel. Le corps expéditionnaire argentin capitulera le 14 juin 1982, et Mme Thatcher sera réélue le 9 juin 1983.

DOMINIQUE DHOMBRES

ASIE

CAMBODGE

Cessez-le-feu entre Phnom-Penh et les Khmers rouges dans la région de Kompong-Thom

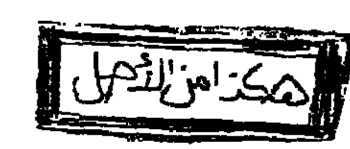
Le gouvernement de Phnom-Penh et les Khmers rouges ont conclu un cessez-le-feu, a annoncé mercredi 1er avril le général australien John Sanderson, commandant des forces de l'ONU au Cambodge. Des combats d'ampleur limitée avaient lieu depuis janvier dans la province centrale de Kompong-Thom, rompant le cessez-le-feu entre les quatre parties combattantes en vigueur depuis le 1er mai 1981.

Les Khmers rouges ont entrepris de contrôler la route numéro 12 reliant Kompong-Thom à la ville septentrionale de Preah-Vihear. Leur objectif était d'isoler le nord (gouvernemental) du pays et aussi d'affermir les communications de leur bastion occidental avec leurs maquis de l'Est. La contre-attaque de Phnom-Penh a été tardive.

Les Khmers rouges ont accusé les forces vietnamiennes (qui ont quitté le pays fin 1989) d'y avoir participé. Le chef de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC), le Japonais Yasushi Akashi, a aussitôt annoncé l'envoi d'un détachement avancé de « casques bleus » dans la zone des combats. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **INDE : appel au calme après une explosion dans une mosquée.** – L'explosion d'une bombe, le 31 mars, dans une mosquée du district de Faizabad (Uttar Pradesh), proche de la ville sainte hindoue de Ayodhya, a provoqué une vive agitation parmi les musulmans en divers points de l'Inde. Le ministre de l'intérieur, M. Shankar Rao Shavan, a lancé un appel à la paix entre les communautés après que la police eut fait usage de ses armes pour disperser des manifestations, notamment dans l'Etat méridional du Kérala. La fédération indienne compte plus de cent millions de musulmans. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : réouverture de la « route de l'amitié » avec la Chine.** – Une modeste cérémonie a marqué le mercredi 1er avril la réouverture officielle de la route numéro 1, dénommée « route de l'amitié », entre le Vietnam et la Chine. Les deux pays étaient convenus en novembre de normaliser leurs relations, détériorées depuis l'attaque menée par les forces de Pékin contre le voisin du sud en février 1979, en représailles contre l'invasion du Cambodge par les troupes de Hanoï. Un intense commerce transfrontalier, assez contrôlé par les autorités, avait déjà repris ces dernières années. (*Le Monde* du 15 février) – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

CEI

La Tchétchénie prend le contrôle des troupes ex-soviétiques

Le Parlement de la République indépendantiste de Tchétchéno-Ingouchie, dans le Caucase du Nord, qui a été le théâtre d'une tentative de coup de force, mardi 31 mars, a décidé, mercredi, de placer sous sa juridiction les troupes de la CEI stationnées sur son territoire.

Le président du parlement, M. Hussain Ahmadov, a affirmé au correspondant de *Tass* que cette décision avait été prise en accord avec le maréchal Chapochnikov, commandant-en-chef des forces armées de la CEI ; les ex-troupes soviétiques, a-t-il ajouté, seront désormais soumises à l'autorité de la direction tchétchène et défendront *«l'intégrité territoriale»* de la République, qui était jusqu'à l'an dernier partie intégrante de la Fédération de Russie. Un colonel tchétchène a été nommé *«chef de l'état-major des forces armées de la Tchétchénie»*.

Mardi, un groupe armé s'était emparé de la radio-télévision à Grozny, la capitale tchétchène, avant que les forces fidèles au président Djokhar Doudaev n'en reprennent le contrôle dans la soirée. On ignore toujours qui était derrière cette offensive. – *(Itar-Tass.)*

Gorbatchev, Wenders et Dostoïevski

«Poisson d'avril» ou habile reconversion ? Selon le *Washington Post*, M. Mikhaïl Gorbatchev jouerait son propre rôle dans un film de Wim Wenders, une suite des «Ailes du Désir», un des chefs d'œuvre du cinéaste allemand. Revenu à Berlin, l'ange, incarné par Bruno Ganz, rencontrerait l'ancien président soviétique, qui se lancerait dans un long monologue sur le sens de la vie et ses rapports avec.. Dostoïevski. Le cinéaste s'est dit impressionné par «le professionnalisme» de M. Gorbatchev.

MOLDAVIE

Dix morts dans de nouveaux affrontements ethniques

Les affrontements ethniques en Moldavie ont fait au moins dix morts, mardi 31 mars et mercredi 1er avril. Ces nouveaux combats réduisent les espoirs de voir aboutir les entretiens engagés entre responsables moldaves, russes, ukrainiens et roumains pour tenter de rétablir le calme dans la région. Sept personnes ont été tuées, mercredi, lors d'une offensive de la police moldave à Bendery, une ville de cent mille habitants, en majorité russophone, de la région du Dniestr. Bendery se trouve sur la rive occidentale du Dniestr, fleuve la séparant du reste de la «République socialiste soviétique du Dniestr» proclamée par les séparatistes. Cette attaque constitue la première opération importante des autorités moldaves contre les «séparatistes» russophones.

Trois policiers moldaves ont, par ailleurs, été tués dans des attaques à la roquette lancées par les séparatistes, mardi soir à Koshnitsa, sur la rive orientale du Dniestr, a annoncé la police.

Le ministre moldave des affaires étrangères, M. Nicolae Tiu, a déclaré que les discussions de deux jours ouvertes mardi à Kichinev entre des représentants de la Russie, de l'Ukraine, de la Roumanie et de la Moldavie n'avaient pas permis d'enregistrer de progrès notoire. *«Ils continuent de rechercher une solution pacifique et une nouvelle réunion des ministres des affaires étrangères est souhaitable»*, a-t-il dit, ajoutant que cette prochaine rencontre se tiendrait probablement à la mi-avril.

D'autre part, une caserne de la 14e armée de la CEI, basée à Tiraspol, sur le territoire de la «République du Dniestr», a été occupée mercredi soir par des femmes de la ville qui réclament que les soldats viennent en aide à la population russophone. Les troupes de la CEI, stationnées en Moldavie, sont passées, mercredi, par un décret du président Boris Eltsine, sous la juridiction de la Fédération de Russie. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE

Nouveaux combats entre la garde nationale et des partisans de l'ex-président Gamsakhourdia

Quatre membres de la garde nationale géorgienne ont été tués et vingt autres blessés, mercredi 1er avril, au cours d'affrontements avec des partisans de l'ex-président Zviad Gamsakhourdia près de la ville portuaire de Poti. Après ces accrochages, des unités de la garde nationale ont donné l'assaut à la ville de Poti, où un certain nombre de personnes ont été tuées et d'autres blessées, a indiqué un porte-parole de Djaba Ioselliani, membre du conseil militaire qui a renversé M. Gamsakhourdia, au mois de janvier. Selon l'agence Itar-Tass, des unités de la garde nationale ont été attaquées par des partisans de M. Gamsakhourdia, mais l'attaque a été repoussée et les combats à Poti *«se sont achevés par une victoire des forces gouvernementales»*. L'agence a indiqué qu'un groupe de quelque deux mille partisans de M. Gamsakhourdia, qui avaient prévu de marcher sur la ville de Kutaisi (centre) pour la proclamer *«capitale de la Géorgie occidentale»*, avaient été stoppés, mercredi, près de la ville voisine de Samtredia. – *(AFP.)*

A la conférence de Bruxelles

Les Républiques ex-yougoslaves décident de renouer leurs relations économiques et commerciales

Les présidents des six Républiques de l'ex-Yougoslavie se sont mis d'accord à Bruxelles pour lever les restrictions au commerce existant entre ces Républiques, a annoncé, mercredi soir 1er avril, Lord Carrington, qui dirige la conférence pour la paix en Yougoslavie.

L'ancien chef de la diplomatie britannique a précisé que, dans l'attente d'un accord définitif, les parties en présence s'étaient entendues pour renoncer aux restrictions de circulation et aux entraves douanières, ainsi que pour rétablir les transports et les approvisionnements énergétiques.

Si des infractions à ces engagements sont constatées, elles seront soumises à l'appréciation du groupe de travail constitué par la conférence sur les questions économiques, a précisé lord Carrington.

Lord Carrington a indiqué à la presse que les principales difficultés que la conférence a encore à surmonter étaient les suivantes : l'héritage de l'ex-Yougoslavie, le sort de la Krajina (enclave serbe en Croatie), le statut des minorités ethniques en Serbie et au Monténégro.

Sur le premier point, les représentants de la Serbie – fédérée avec le Monténégro – ont confirmé, selon des sources diplomatiques, qu'ils se considèrent comme les seuls héritiers de la Yougoslavie dont ils entendent garder le nom, le drapeau et le siège dans les organisations internationales telles que les Nations unies. Mais pour les Croates et les Slovènes notamment, la personnalité juridique de la Yougoslavie doit être supprimée.

Lord Carrington a souligné que cette question de l'héritage était *«le problème le plus délicat»*. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : un militaire tué dans un attentat à Madrid.** – Un colonel à la retraite, qui avait été blessé mardi 31 mars à Madrid dans un attentat au colis piégé *(le Monde* du 2 avril), a succombé, mercredi soir, à ses blessures. L'explosion s'était produite au moment où Joaquin Vasco Alvarez, soixante-dix-huit ans, ouvrait le paquet à son domicile. D'après la police, le colis aurait pu être adressé à son fils, également officier de l'armée. L'action, bien que non revendiquée, est attribuée par la police à l'organisation séparatiste basque ETA. – *(AFP.)*

« Habemus papam ! »

Il était environ 14 h 15, ce mercredi 1er avril. Depuis le début de la journée, M. François Mitterrand poursuivait ses consultations. Il avait reçu M. Lionel Jospin, donné partant du ministère de l'éducation nationale, et le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, pas très enthousiaste, apparemment, devant la perspective de voir M. Pierre Bérégovoy s'installer à l'hôtel Matignon et qui venait de joindre au téléphone M. Jacques Delors pour lui demander, en vain, de revenir sur son refus d'assurer la succession de Mme Edith Cresson.

De peur que le « déballage » auquel celle-ci s'était livrée, la veille, devant le président de la République, en accusant le ministre de l'économie et des finances de lui avoir mis, pendant dix mois, des bâtons dans les roues, ne donne à penser que la question du changement de gouvernement pouvait se réduire à une vulgaire dispute, les responsables de la parole mitterrandienne déployaient leurs talents pour expliquer que le chef de l'Etat prenait son temps pour des raisons beaucoup plus sérieuses.

Il fallait comprendre que M. Mitterrand, en multipliant ses entretiens, s'efforçait de trouver *« les meilleures réponses possibles aux interrogations exprimées par les électeurs aux régionales et aux cantonales »* et cherchait à *« compléter son information »* et à *« se former une opinion sur la meilleure façon de décrypter le message transmis par les électeurs »*, tout en prenant en considération ces enseignements dans la composition du nouveau gouvernement. Le secrétaire général de l'Elysée, M. Hubert Védrine, et son adjointe, Mme Anne Lauvergeon, étaient déjà en quête d'*« hommes neufs »*.

C'est alors que de grosses volutes de fumée noire s'élevèrent au-dessus de l'Elysée. Renseignement pris, il ne s'agissait pas d'un poisson d'avril dû à quelque « papabile » en puissance mais bel et bien d'un feu de cheminée. L'Elysée brûlait par l'une des chaudières de son sous-sol !

Tout rentra dans l'ordre avant même l'arrivée des pompiers pendant qu'à l'hôtel Matignon un autre incendie couvait à la table du premier ministre potentiellement démissionnaire. Mme Cresson avait en effet convié à sa table M. Laurent Fabius, en sachant fort bien que le premier secrétaire du PS était l'un des plus chauds partisans de son remplacement par M. Bérégovoy. Elle n'avait pas oublié, en particulier, le propos vipérin tenu le 2 février, en pleine affaire Habache, par M. Claude Bartolone, le lieutenant de M. Fabius, qui avait, déjà, avancé le nom de M. Bérégovoy, après avoir affirmé la nécessité de provoquer dans l'opinion *« un choc psychologique et idéologique »*.

Mais cette chaudière-là n'explosa pas : le chef du gouvernement et son convive étaient convenus de se faire accompagner chacun d'un témoin afin d'éviter un imprévisible tête-à-tête. Ils échangèrent des civilités à propos, notamment, de l'opportunité de voir les textes adoptés par le Parlement mis en application dans les plus brefs délais. Rassérénés par cet usage diplomatique de la tarte à *la crème*, les proches de Mme Cresson purent ainsi faire savoir, *urbi et orbi*, que ce déjeuner avait été *« convivial »*. La question du changement de gouvernement avait été, en effet, soigneusement écartée du menu. Les membres du bureau exécutif du PS, réunis au même moment rue de Solférino, firent preuve d'une égale frugalité.

A l'Elysée, les observateurs s'inquiétaient de la « disparition » de M. Mitterrand. Ils ne savaient pas qu'il prenait l'air sous les arcades de la Comédie-Française, aux abords des jardins du Palais-Royal. Ils ignoraient qu'on l'avait aperçu à la Librairie des Arcades, rue de Castiglione, en train de feuilleter le pamphlet de Manicamp, *Mitterrand s'en va*, publié chez Orban. Autre motif de perplexité pour les journalistes frustrés : ils avaient vu arriver le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Michel Vauzelle, ancien porte-parole du président de la République, ainsi qu'un ancien président de la commission des finances, M. Christian Goux, et aussi M. Roger-Gérard Schwartzenberg, le député MRG du Val-de-Marne, mais rien ne confirmait que tous ces nouveaux arrivants avaient rendez-vous avec le chef de l'Etat. Certains d'entre eux étaient là, en effet, pour tout autre chose. Ce mercredi 1er avril était aussi le jour du déjeuner hebdomadaire des « anciens » du cabinet élyséen.

Le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, arriva un peu plus tard, et lui avait bel et bien rendez-vous avec M. Mitterrand. Tout comme le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, venu entre parenthèses, en quelque sorte, puisqu'il ne s'agissait, pour lui, que de remettre au chef de l'Etat un rapport annuel sur la politique monétaire. Enfin, l'on apprit que le dernier visiteur du président de la République serait M. Michel Rocard. C'était la première fois que l'ancien premier ministre revenait à l'Elysée par la grande porte depuis qu'il avait été « viré ». On apprit, un peu plus tard, que M. Mitterrand ne l'avait pas invité pour lui demander son avis.

Il n'y eut pas d'autre signe dans le ciel de l'Elysée et, bien que le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, ait fait savoir que l'annonce devenait imminente, l'on comprit que le nouveau premier ministre ne pouvait être nommé un 1er avril. Il fallut donc attendre le jeudi 2 avril, pour qu'à 8 h 43 un bulletin de l'AFP dévoile que Mme Cresson avait remis sa démission au président de la République, qui l'avait acceptée, et pour qu'à 8 h 58 la même agence exhale enfin la fumée blanche annonçant la nomination de M. Bérégovoy. *Habemus papam !*

ALAIN ROLLAT

Maintenant gouverner

Suite de la première page

Ce faisant, elle oublie que son accession au poste de chef du gouvernement devait en grande partie au travail de sape qu'elle avait elle-même accompli au sein, puis hors du gouvernement Rocard, contre le premier ministre d'alors.

Mme Cresson était persuadée d'avoir raison, seule contre tous. Au point de ne plus voir ses propres erreurs, et de verser dans ce qu'il faut bien appeler une forme d'amateurisme. M. Bérégovoy, à l'inverse, est la quintessence du professionnalisme politique. Le choix du président n'emporte donc avec lui aucune prise de risque, ni coup d'audace susceptible de provoquer l'électrochoc dont le pouvoir avait sans doute besoin.

Mais il comporte une garantie de sérieux et d'un minimum de confiance rendue aux acteurs économiques et sociaux, comme à la haute fonction publique, qui doit permettre au président, au pire, de préparer convenablement la cohabitation (M. Bérégovoy a déjà pris position contre la proportionnelle intégrale, par exemple), après une défaite honorable, au mieux, de créer les conditions d'un jeu plus ouvert aux législatives de 1993.

M. Bérégovoy est en effet suffisamment rassurant pour convenir à un électorat modéré, celui-là même qui plébiscite M. Delors ou M. Barre ; il est aussi le seul capable de répondre au « déficit social » sans perdre la confiance des places financières internationales. De la même façon qu'il fallait un Pierre Mauroy pour casser l'échelle mobile des salaires...

« Gouverner n'est pas plaire », avait répondu M. Mitterrand à ceux qui lui faisaient valoir, à l'automne dernier, que l'impopularité de Mme Cresson rendait nécessaire son remplacement. On a pu mesurer par la suite que ne pas plaire ne signifie pas pour autant que l'on gouverne. De ce point de vue, et quelles que soient les perspectives électorales, la seule chose que l'on soit en droit d'attendre de M. Bérégovoy est celle-ci : gouverner !

Disposant d'un temps plus que limité (les onze mois qui nous séparent de l'échéance législative de mars 1993), le nouveau premier ministre va devoir se concentrer sur quelques dossiers qui peuvent être traités rapidement, et non ouvrir des chantiers, comme le faisait M. Rocard.

Compte tenu d'autre part de l'isolement qui est celui des socialistes, qui seront son seul soutien parlementaire, il lui faudra faire en sorte que les décisions prises bénéficient d'un certain consensus, ce qui ne sera pas – période électorale oblige – chose facile. En dehors des deux sujets imposés que seront pour lui la ratification des accords de Maastricht, dès l'actuelle session de printemps, et la réforme constitutionnelle promise par le chef de l'Etat, qui devrait prendre place lors de la session d'automne, M. Bérégovoy sera sans doute conduit à renouveler l'engagement qu'il prenait il y a quelques semaines à la télévision : faire reculer le chômage.

Il sait probablement qu'une telle promesse, pour être tenue, lui demandera plus d'audace que n'en avait le ministre d'Etat chargé de l'économie du gouvernement Cresson. Il sait aussi que les socialistes ne peuvent se réconcilier avec une partie importante de l'électorat qui était le leur qu'à la condition de purger le détestable climat créé par la multiplication des « affaires ». Des décisions pour renforcer l'indépendance de la justice, mais aussi la condamnation de ceux qui, jusqu'à présent, ont paru passer à travers les mailles du filet, lui seront donc nécessaires.

Au-delà de ces dossiers urgents, il lui appartiendra également de faire émerger, à l'approche du scrutin législatif, des débats qui permettent aux électeurs d'apercevoir les nouvelles frontières du paysage politique. Qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, sujet devenu prioritaire compte tenu du poids des écologistes, ou de la réforme de l'Etat et de son système d'éducation et de santé, M. Bérégovoy devra dessiner des lignes de partage qui, sans ressusciter les querelles sur les changements de société d'antan, permettront aux socialistes de retrouver une part de leur identité et, à lui-même, de se distinguer de M. Balladur.

Ce chemin-là n'est certes pas exaltant : la nomination de M. Bérégovoy vient tard, bien tard ! Il n'a pas, au bout de la route, la perspective de renverser brutalement la tendance et de guérir la gauche du mal qui la frappe, à savoir le déracinement social, et qui l'a éloignée de la France des banlieues, celle du plus grand nombre. Mais au moins devrait-il apporter un mieux, en tous domaines. Même si cette opération de la dernière chance ne sauve pas la gauche, qui s'en plaindra ?

JEAN-MARIE COLOMBANI

Record de brièveté

M. François Mitterrand avait fait de M. Laurent Fabius le plus jeune des chefs de gouvernement depuis l'instauration de la République. Il avait permis à Mme Edith Cresson d'être la première femme à diriger un gouvernement dans l'histoire de la France. Il l'oblige aujourd'hui à battre un autre record dont elle se serait sans doute bien passée : le plus bref passage à Matignon sous la Ve République.

Le précédent record de brièveté était détenu par M. Maurice Couve de Murville. Nommé premier ministre par le général de Gaulle le 12 juillet 1968, il avait présenté sa démission le 20 juin 1969, jour de l'installation officielle de Georges Pompidou à l'Elysée. Il était donc resté à Matignon 344 jours. Nommée le 15 mai 1991, Mme Edith Cresson a présenté, officiellement, sa démission le 2 avril 1992 à 8 heures du matin. Elle aura donc occupé cette fonction 323 jours.

M. Pierre Bérégovoy va, lui aussi, battre un record : il est le plus âgé des premiers ministres de la Ve République. Né le 23 décembre 1925, il a soixante-six ans. Le précédent record était, aussi, détenu par M. Couve de Murville, qui avait soixante ans lorsqu'il avait été nommé à Matignon.

Estimant qu'il « ne répond pas aux aspirations des Français »

Les Verts refusent de participer au gouvernement

Les Verts ont rendu publique, jeudi 2 avril, une déclaration indiquant qu'ils ne participeront pas au gouvernement. *« La nomination de M. Pierre Bérégovoy comme premier ministre rassurera les milieux financiers et industriels, mais ne répond pas aux nouvelles aspirations des Français*, estiment-ils. *Le sixième gouvernement de l'ère Mitterrand s'inscrit dans une continuité peu propice aux écologistes. La tradition politique de l'Elysée excluant la conclusion de contrats de gouvernement, l'ouverture ne peut s'adresser qu'à des personnes et non à des mouvements porteurs d'idées nouvelles. Dans ces conditions, les Verts ne participeront pas au gouvernement. »*

Dix jours après leur échec relatif aux élections régionales, face au mouvement concurrent de M. Brice Lalonde, les Verts sont parvenus à se placer comme les seuls partenaires possibles du nouveau gouvernement. Après la sortie du ministre de l'environnement, Génération Ecologie apparaît privé de toute capacité d'expression. Les Verts, en revanche, avec leurs conditions posées pour une éventuelle participation au gouvernement (*le Monde* du 2 avril), ont récupéré à leur profit la demande d'infléchissement de la politique exprimée par l'électorat les 22 et 29 mars dernier. Qui d'autres, en effet, que les amis de M. Antoine Waechter, pour ne prendre qu'un exemple, se font actuellement le porte-parole de cette vieille revendication de la gauche qu'est le partage du travail ?

Les émissaires dépêchés depuis une semaine par Matignon, le Parti socialiste et l'Elysée auprès des Verts ont accrédité l'idée que les écologistes n'étaient peut-être plus des « zozos », et ceux-ci se sont eux-mêmes interrogés, après les élections, sur les conditions de leur installation dans la vie politique. *« Le Front national et Génération Ecologie ont donné des arguments à ceux qui s'opposent à la proportionnelle*, explique M. Waechter. *Il nous faut faire une pression au moins égale en face »*. Compte tenu de l'affaiblissement du Parti socialiste, les Verts estiment qu'il leur est possible désormais d'obtenir une modification du mode de scrutin avant les prochaines élections législatives. Leur préférence va à la formule d'un scrutin mixte (élection directe des candidats ayant recueilli la majorité absolue et répartition des autres sièges à la proportionnelle), tel qu'il fut pratiqué de 1919 à 1927 (*le Monde* du 14 novembre 1991). Une large victoire de la droite en 1993, en revanche, pourrait renvoyer *sine die* la réforme du mode de scrutin et priver les Verts d'une représentation à l'Assemblée nationale pendant de longues années encore.

Cette analyse, partagée à la fois par M. Yves Cochet, l'un des animateurs de la minorité du mouvement, et par M. Waechter, a conduit les Verts à s'interroger sur les préalables qu'ils posaient jusqu'ici pour participer à un gouvernement. *« Nous pourrions éventuellement anticiper sur le changement du mode de scrutin. Mais cela reste une question qui n'est pas encore tranchée »*, précise M. Waechter.

« Une logique de concertation »

Plutôt qu'un accord avec le Parti socialiste ou un simple engagement de la part du nouveau premier ministre, les Verts réclament l'organisation d'une conférence nationale, associant tous les partis, pour dégager une solution de compromis qui ferait ensuite l'objet d'une loi organique et éviter ainsi une modification du mode de scrutin à chaque changement de majorité. Enfin, toujours sur le plan institutionnel, les Verts souhaitent que la réforme de la Constitution, annoncée pour la fin de l'année par le président de la République, consacre la pratique du référendum sur les problèmes de société et transforme le Sénat en un *« conseil des régions »*.

Cette base de négociation ainsi que les conditions posées dans les domaines de l'énergie, des transports, de la défense et de l'emploi ont été jugées favorablement par M. Julien Dray, député socialiste de l'Essonne et animateur de la Gauche socialiste, après une rencontre, mercredi 1er avril, avec l'une des porte-parole des Verts, Mme Dominique Voynet. De son côté, M. Waechter, visiblement satisfait de la considération soudaine portée par les socialistes à son mouvement, se réjouissait, du fait que le pouvoir n'était plus dans *« une logique de débauchage, mais de concertation »*. Si plusieurs postes ministériels ont été évoqués par les interlocuteurs des Verts (les transports, le logement, l'aménagement du territoire, la ville), aucune proposition ferme n'a évidemment été formulée avant la nomination de M. Pierre Bérégovoy.

Mercredi soir, alors que l'on ignorait encore le nom du nouveau premier ministre, plusieurs d'entre eux estimaient que cette réponse serait aussi fonction du choix final du président de la République. L'hypothèse Bérégovoy était de celles qui ne les enchantaient guère.

JEAN-LOUIS SAUX

Les Journées parlementaires du PS

Bonne chance, monsieur Bérégovoy !

Est-ce la proximité, au premier étage, d'un colloque de psychanalystes ? A l'entrée de la Maison de la chimie, où ils sont réunis pour leurs journées d'études, les parlementaires socialistes, désireux de reconstruire l'image brisée sortie des urnes, se sont gardés, jeudi 2 avril, de tout acte manqué. On ne leur arrachera donc pas de confessions tourmentées sur l'arrivée de M. Pierre Bérégovoy à l'hôtel Matignon. *« C'est le début de l'électrochoc et de la remontée »*, s'enthousiasme M. André Billardon (Saône-et-Loire). *« La gauche peut rebondir »*, se réjouit M. Christian Pierret (Vosges), pour qui le nouveau premier ministre est riche de *« qualités d'homme d'Etat »*.

Il était difficile de trouver quelqu'un qui nourrisse le moindre soupçon sur la compétence du chef du gouvernement, mais le ministre du franc fort pourra-t-il faire rêver, de nouveau, la gauche ? M. Jean-Jack Queyranne (Rhône) souligne que sa nomination *« a été bien reçue par les députés »*, car il reste *« très attentif aux préoccupations sociales »*, *« énormément sensible aux réformes sociales »*, ajoute même M. Pierret. D'ailleurs, son itinéraire personnel est éloquent. *« Ce n'est pas banal d'avoir l'expérience personnelle qu'il a eue »*, lâche, admiratif, M. Alain Richard (Val-d'Oise), faisant allusion au passé d'ajusteur-fraiseur et de cheminot de l'ancien patron de Bercy.

Il faut vraiment se glisser dans le camp des amis de M. Jean-Pierre Chevènement pour voir poindre une nuance de perplexité. Tout en rendant *« hommage »* à Mme Cresson *« femme courageuse »*, l'ancien ministre de la défense, député du Territoire-de-Belfort, observe que *« les marges ne sont pas infinies »* et que *« le temps est court »*. M. Bérégovoy, un nouvel élan pour la gauche ? *« On ne peut pas impulser un nouvel élan si toutes les manettes restent bloquées »*, relève M. Chevènement. Un de ses lieutenants, M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), est moins allusif : *« Si c'est pour continuer la politique économique et financière qu'il a déjà engagée, je ne vois pas ce que cela peut amener de différent. »* Mais au diable les grincheux ! A l'instar de M. Laurent Fabius, tout le monde souhaite *« bonne chance »* à M. Bérégovoy. Compatissant, le premier secrétaire du PS assure que *« ce n'est pas facile d'être premier ministre »*. *« J'en sais quelque chose »*, souffle-t-il.

Un climat d'« apesanteur »

Mercredi, les parlementaires socialistes avaient peu à peu levé le huis clos qui, exceptionnellement, accompagnait leurs journées de travail. Et ils ont dit ce que l'on n'ignorait pas qu'ils pensaient : que Mme Edith Cresson devait s'en aller et que, si elle continuait de *« s'accrocher »*, il faudrait lui *« voter une motion de défiance »*. Que l'hypothèse de son remplacement par M. Pierre Bérégovoy ne les enthousiasmait pas, tant ils avaient du *« mal à croire »* que le défenseur du franc fort accepterait de mener demain la politique sociale qu'ils appellent de leurs vœux et qu'il pourrait incarner le *« renouveau »* attendu.

Leur rancœur assouvie, les parlementaires se devaient d'analyser leur échec et d'envisager l'avenir. Dans une ambiance *« surréaliste »*, un climat d'*« apesanteur »*, chacun ignorant ce qui se tramait au même moment à l'Elysée ou à Matignon, les députés et les sénateurs socialistes ont écouté M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, reprendre devant eux les pistes qu'il avait tracées le matin même devant le bureau exécutif du parti. *« Nous avons un devoir de sursaut devant nous »*, observait M. Fabius, en exhortant les parlementaires à *« retrouver et revivifier leurs valeurs sans adopter la stratégie du bunker »*. Convaincu de la nécessité d'un *« très profond renouveau »*, M. Fabius a fermé la porte au débat sur la proportionnelle intégrale, en estimant qu'il *« est terminé pour le moment »*.

C'est à un *« cours nouveau »* dans la politique du gouvernement qu'a appelé, pour sa part, M. Jean-Christophe Cambadélis (Paris). Selon M. Cambadélis, le PS a été l'objet *« non pas d'un rejet, mais d'une sanction »* qui peut se transformer en *« sursaut »* si la politique gouvernementale change. Le PS, a ajouté M. Cambadélis, doit *« retrouver une porosité aux hommes et aux idées nouvelles »*. *« Rénovation »* encore pour les amis de M. Poperen, qui, par la voix de M. Yves Durand (Nord), ont souligné l'urgence d'adopter une *« stratégie sociale »*, puisque les électeurs n'ont *« pas sanctionné les idées de gauche »* mais *« l'absence de lisibilité de la politique gouvernementale (...), des appareils devenus trop souvent des coques vides »*.

Ce souci de priorité sociale ne semble pas inscrit dès les premiers jours de la session au programme de leurs travaux. Ceux-ci commenceront par l'examen d'un projet de loi sur le code forestier. *« Excellent texte de rupture avec le capitalisme ! »*, commentait avec ironie M. Michel Suchod (Dordogne).

FRÉDÉRIC BOBIN et PASCALE ROBERT-DIARD

Après leur échec aux élections cantonales

Trois maires se démettent de leur mandat

Après leur échec au second tour des élections cantonales du 29 mars, trois maires ont décidé de se démettre de leur mandat.

M. Etienne Braun (UDF-PR), qui a perdu le siège de conseiller général qu'il détenait depuis 1979 dans le canton de Sens-Nord-Est face à M. Patrick Chevalier-Vanier (RPR), s'est démis de son mandat de maire de Sens. Entré au conseil municipal en 1959, il a été maire de 1971 à 1977, date à laquelle il n'a pas été réélu, puis à partir de 1983. M. Philippe Serré (UDF), premier adjoint, qui considère que la défaite du maire de Sens *« n'engage pas la crédibilité de l'équipe municipale »*, devrait lui succéder.

M. Gilbert Le Bris (PS), député, a remis sa démission de maire de Concarneau, mandat qu'il détient depuis 1983, après avoir été adjoint pendant six ans. Il a perdu le mandat de conseiller général qu'il détenait depuis 1979, dans une triangulaire face à Mme Paulette Lecroc, divers droite, qui l'a emporté, et à M. Yvon Quéroué, communiste refondateur, qui s'était maintenu. Ce dernier ne devrait pas retrouver son poste d'adjoint dans la prochaine municipalité, tandis que M. Le Bris devrait se représenter et être réélu dès dimanche 5 avril.

M. Jean Vons (PS), maire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) depuis le 11 avril 1976, a décidé de se retirer après avoir été battu par M. Georges Siffredi (RPR). Il devrait être remplacé par son premier adjoint, M. Jean-François Merle, ancien conseiller technique de M. Michel Rocard.

APRÈS LA DÉMISSION DE Mme ÉDITH CRESSON

Dix mois de solitude

Suite de la première page

Pourtant c'est ce choix-là qui était annoncé sur le perron de l'Elysée, à la suite d'un conseil des ministres ordinaire, quelques minutes avant que les députés n'entrent dans leur hémicycle pour la traditionnelle séance de questions hebdomadaire.

La prouesse de l'artiste fut, sur le moment, saluée. Une femme à Matignon ! C'était vraiment une bonne idée pour redonner un peu de popularité à des socialistes déjà frappés par l'usure du pouvoir. En ces temps où celles qui ont été toujours tenues à l'écart du pouvoir arrachent, les unes après les autres, les places fortes que les hommes se gardent jalousement, où elles représentent plus de la moitié du corps électoral, le pari de permettre à l'une d'elles de diriger, pour la première fois dans l'histoire de la République, les affaires de la France, paraissait à beaucoup un coup de maître.

A une époque où il est de bon ton de prétendre que les cadres du privé sont plus utiles à la collectivité que les fonctionnaires, n'était-il pas adroit de choisir comme premier ministre, pour la première fois sous la Vᵉ République, quelqu'un qui n'était pas issu de l'administration, qui, au contraire, lors de son passage au ministère de l'industrie, avait découvert les mérites de l'entreprise, et qui, après son départ du gouvernement, le 2 octobre 1990, s'était mis au service d'un symbole du capitalisme familial : le groupe Schneider ?

Les ministres de M. Rocard

A un moment où les habitudes, pour ne pas dire les manies, des «technocrates» issus des grandes écoles, qu'ils soient de gauche ou de droite, qu'ils servent le privé ou le public, semblaient déconnectées des attentes des citoyens, n'était-il pas habile de confier le pouvoir à une simple ancienne élève d'une modeste école, HEC-JF ?

Bien vite, pourtant, il fallut déchanter. L'incompréhension domina rapidement la surprise. M. Rocard était trop le «chouchou» des sondages, donc de l'opinion, pour que son limogeage fût facilement admis. Son départ n'aurait été compris que si son successeur avait d'emblée conquis. Ce ne fut pas le cas. Mme Cresson dut faire face à la coalition de ceux qui font l'opinion, et qui n'acceptèrent pas que le gouvernement fût confié à une femme étrangère à leur monde : les intellectuels, qu'elle ne s'est jamais vantée de fréquenter; les journalistes, qu'elle n'a jamais cherché à flatter; la haute fonction publique, qu'elle a toujours méprisée. Ses erreurs personnelles, son caractère, sa difficulté à assimiler les gros dossiers techniques inhérents à la direction d'un gouvernement s'ajoutèrent à ce handicap originel.

Elle eut surtout à payer le prix de ce qui devait apparaître comme une erreur politique du chef de l'Etat. Ce dernier ne lui facilita pas la tâche. Lui refusant de composer le gouvernement de ses rêves, il lui imposa de conserver l'essentiel de l'équipe ministérielle précédente. Ce fut sa première déception : pourquoi avoir chassé M. Rocard, si c'était pour garder «ses» ministres ?

Elle-même commit une série de faux pas. Malgré son long parcours ministériel, elle n'avait pas su se constituer un groupe de conseillers fidèles. Elle a toujours usé, lassé ses conseillers avec une rapidité déconcertante, et le dernier carré de ses proches ne supportait plus l'influence envahissante prise par l'«éminence» qu'elle avait découverte lors de son passage au ministère de l'industrie, M. Abel Farnoux, et qui symbolise tout ce qu'elle aurait aimé rencontrer dans son milieu d'origine : la Résistance, la prestance, l'ouverture sur le monde, un carnet d'adresses planétaire, les capacités administratives mises au service de l'industrie.

Lorsque M. Rocard lui transmit ses pouvoirs, Mme Cresson était seule ou presque. Son cabinet, pour l'essentiel, fut constitué de militants, d'énarques qui lui furent recommandés par M. Michel Charasse, et qui n'avaient pas l'habitude de travailler avec elle. Immédiatement, il fut envahi par les querelles intestines, l'équipe personnelle que se constitua M. Farnoux entrant en compétition avec l'«officielle». Personne, surtout, ne lui expliqua qu'un chef de gouvernement ne pouvait s'exprimer comme un ministre «de base». Son premier entretien dans la presse écrite fut pour le *Journal du dimanche*; quatre jours après son installation à Matignon, elle y eut cette phrase : *«La Bourse, je n'en ai rien à cirer.»* Le style du nouveau premier ministre était imprimé; elle ne devait guère en changer.

Sa première prestation à l'Assemblée nationale, pour la traditionnelle «déclaration de politique générale», confirma que le chef du gouvernement n'avait guère de talent oratoire. Pendant cinquante minutes, elle lut un texte touffu, confus, sans relief, sans souffle, sans sensibilité... et sans aucun hommage à l'action M. Rocard. Là encore le ton était donné : pendant les premiers mois de son gouvernement, elle ne cessa de faire comprendre qu'elle était là – au-delà de la mission officielle que lui avait confiée le président de la République : préparer l'entrée de la France dans l'Europe unie de 1993 – pour réparer les erreurs commises par les précédentes équipes socialistes et pour faire tout ce que n'avait pas eu le courage de faire son prédécesseur, trop occupé, à ses yeux, par son avenir présidentiel.

Le «trou» de la Sécurité sociale

Les premiers dossiers qu'elle trouve sur son bureau lui permettent de marteler ce message. Dès le 29 mai, le conseil des ministres doit avaliser un plan de M. Pierre Bérégovoy pour freiner la croissance du déficit budgétaire, conséquence de mauvaises rentrées fiscales, et, le 13 juin, elle doit, pour la première fois, engager la responsabilité de son gouvernement à l'Assemblée nationale pour empêcher son rejet; l'opposition réplique par une motion de censure, mais les communistes ne s'y associent pas, ce qui sauve le premier ministre. Surtout, il lui faut faire face au sempiternel «trou» de la Sécurité sociale, dont elle assure avoir découvert l'importance en arrivant à Matignon. Elle choisit, le 12 juin, de le combler par une hausse de 0,9 point de la cotisation salariale d'assurance-maladie, mais elle demande que soit mise en place une vraie politique de maîtrise des dépenses de santé. Après de longues et délicates négociations, M. Jean-Louis Bianco, le nouveau ministre des affaires sociales, parviendra à un accord en ce sens avec la Caisse nationale d'assurance-maladie et la Confédération syndicale des médecins français à la fin du mois de février.

Autre obligation : la situation des banlieues. Moins de quinze jours après sa nomination, Mme Cresson s'était rendue dans la famille d'un jeune immigré mort, faute de soins, au cours de sa garde à vue dans le commissariat de Mantes-la-Jolie



(Yvelines); aussi, le 11 juin, lorsqu'elle doit retourner dans cette ville pour les obsèques d'une polcière tuée alors qu'elle tentait de s'opposer à un «rodéo» de voitures volées, doit-elle faire face à une manifestation de mauvaise humeur des forces de l'ordre.

Pour éviter que l'été ne soit «chaud» dans les quartiers déshérités, le gouvernement décide, le 12 juin, tout à la fois de renforcer les moyens des policiers et de débloquer 140 millions de francs pour une série d'animations ponctuelles destinées à leurs jeunes habitants. Pour une fois l'administration sait aller vite : tout est effectivement en place dans les semaines suivantes, et l'été se passe sans drame, en dehors de l'agitation des enfants de harkis.

Cette fois la «méthode Cresson» a été efficace : des mesures simples, facilement compréhensibles par l'opinion grâce à un langage direct et rapidement mises en place; du pragmatique, du concret, sans théorisation. Il est loin d'en aller toujours de même. Ainsi, le premier ministre éprouve le plus grand mal à faire admettre par les dirigeants socialistes et les enseignants, donc par le ministre de l'éducation nationale, son souhait de développer en France l'apprentissage sur le modèle allemand. Elle doit arracher une à une les mesures permettant cette transformation à une administration réticente, et multiplier les occasions de symboliser son objectif, afin d'expliquer que c'est un des moyens de lutter contre ce qui est, et restera, sa préoccupation dominante : le chômage.

L'apprentissage devient le leitmotiv de toutes ses interventions médiatiques, qui sont aussi diverses que nombreuses, non sans erreur. Au cours d'un entretien pré-enregistré à TF 1, Mme Cresson, en réponse à une question, n'exclut pas l'utilisation de «charters» pour expulser les étrangers en situation irrégulière. C'est immédiatement le tollé, une partie de la gauche lui reprochant de tenir un langage «digne» de celui de M. Jean-Marie Le Pen. Pourtant, le 10 juillet, au surlendemain de la diffusion de cette déclaration, le gouvernement adopte un plan de lutte contre l'immigration clandestine, mais réaffirme le respect du droit d'asile.

Le premier ministre n'en a pas pour autant fini avec ce dossier, puisqu'elle laissera en janvier son ministre de l'intérieur imposer le vote au Parlement d'un dispositif de contrôle des demandeurs d'asile, que le Conseil constitutionnel jugera contraire aux grands principes de protection des libertés individuelles.

Les vacances, et surtout celles du Parlement, viennent heureusement permettre au premier ministre de ralentir une activité qui ressemblait parfois à de l'agitation. Mme Cresson en profite pour remettre de l'ordre dans son cabinet, et prendre des mesures souhaitées depuis longtemps par les écologistes : non-construction de barrages sur la Loire, modification de l'itinéraire du tunnel du Somport. Il était grand temps, tant son image s'était vite détériorée dans l'opinion, chaque vague de sondage, ou presque, annonçant une nouvelle baisse de sa popularité.

Son passage, en septembre, à l'université d'été du PS, puis son intervention au cours des journées d'études des parlementaires socialistes confirment aussi que les animateurs de son propre parti, déjà inquiets de la manière dont a été accueillie la réaction de M. Mitterrand à la tentative de putsch à Moscou, ne lui font guère confiance pour les mener à la victoire électorale, malgré la présentation de ce qu'elle appelera le «programme Matignon».

La première présentation de ce programme est faite à Bordeaux, le 16 septembre, lorsque, devant la confédération des PME, elle expose son plan d'aide aux petites et moyennes entreprises. Celui-ci n'est vraiment bien reçu que par ceux qui vont en bénéficier; les patrons des grandes entreprises reprochent à Mme Cresson de le financer par un accroissement de la taxe sur les profits financiers; les socialistes ne comprennent pas pourquoi est donnée satisfaction à des électeurs traditionnels de la droite, alors que les leurs sont toujours soumis à la rigueur budgétaire.

Le «programme Matignon»

Surtout, la gauche regrette que ce plan n'ait pas été accompagné de contre-parties sociales, ni mis au point avec le soutien de l'administration, mais avec l'aide des réflexions des GEM, ces fameux groupes d'études et de mobilisation que Mme Cresson avait mis en place lorsqu'elle était aux affaires européennes et qui, sous l'impulsion de M. Farnoux, réunissent de nombreux dirigeants d'entreprise et quelques fonctionnaires.

Ce style de gouvernement ne fait rien pour améliorer les rapports du premier ministre avec les «éléphants», qu'elle déteste autant qu'ils ne la comprennent pas. Ne se voulant que dans «l'écurie» de M. Mitterrand, Mme Cresson est en butte aux critiques des autres, de tous les autres, qu'ils soient à l'extérieur du gouvernement ou à l'intérieur. Elle a le plus grand mal à imposer son autorité aux plus importants de ses ministres, et tout particulièrement à MM. Lionel Jospin et Pierre Bérégovoy; les incidents sont réguliers entre l'équipe de Matignon et celle de Bercy.

L'automne, pour une fois, respecte la tradition : il est chaud. La grogne des infirmières, dont avait tant souffert M. Rocard, renaît de cendres mal éteintes, sans retrouver l'ampleur de l'année précédente. S'y mêle cette fois la lassitude des assistantes sociales. FO tente de profiter de ce mécontentement pour lancer un ordre de grève générale. Mme Cresson parvient pourtant à le désamorcer en s'entendant avec les autres syndicats réformistes, et permet, surtout, à son ministre de la fonction publique de signer un accord contractuel avec les organisations de fonctionnaires. L'agitation paysanne, commencée par une gigantesque manifestation pacifique dans les rues de Paris, le 29 septembre, prend en province une tournure dont le chef de l'Etat juge qu'elle *«met en péril la République»*, et le gouvernement paraît, un temps, débordé par la violence de certains incidents.

Les faux pas ministériels ne font qu'aggraver les choses. Le gouvernement s'empêtre dans le scandale de la transfusion sanguine. Même si ce sont MM. Bianco et Bruno Durieux qui sont en première ligne, Mme Cresson est atteinte lorsque son arbitrage sur le financement de l'indemnisation est refusé par les députés socialistes. Le climat est aussi perturbé par le lancinant débat sur la réforme du mode de scrutin législatif, que le premier ministre doit assumer, alors que la solution n'est pas de son domaine. Tout cela fait oublier que ces nouveaux conseillers lui ont appris à maîtriser ses interventions, et qu'elle a, en présentant le projet sur la répression du travail clandestin, prononcé au Palais-Bourbon un discours sur l'immigration qui l'a réconciliée, au moins sur ce sujet, avec les parlementaires du PS.

Tout cela, surtout, atténue l'impact des décisions qui lui appartiennent en propre. Avec l'aide de M. Delebarre, son ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, elle réussit à imposer ce que n'avait pu faire aucun de ses prédécesseurs : l'installation en province d'administrations trop habituées aux prestiges des hôtels du cœur de Paris. Pour montrer qu'aucune bastille ne lui fait peur, elle ordonne le déplacement à Strasbourg du saint des saints de la nomenklatura française : l'ENA. La fille d'un haut fonctionnaire parisien, mais qui est plus à son aise sur les marchés de sa ville de Châtellerault que dans les dîners en ville, se moque des cris d'orfraie du «microcosme»; elle préfère satisfaire ce qu'elle croit être les récriminations de la «France profonde».

L'amélioration de la formation et le soutien aux industries d'avenir resteront les deux axes de son action gouvernementale. Le 18 décembre, elle prévient le conseil des ministres qu'elle a décidé de fusionner les activités industrielles du Commissariat à l'énergie atomique et celles non militaires du groupe Thomson. D'être accusée de jouer au mécano industriel ne lui fait ni chaud ni froid. Elle se flatte, au contraire, de renouer avec la grande époque du gaullo-pompidolisme, quand l'Etat mettait en place des sociétés assez fortes pour résister à la concurrence étrangère dans les secteurs d'avenir. Son credo industriel n'est pourtant pas nationaliste. Elle en donne la preuve quand, le 28 janvier, elle annonce que pour permettre le maintien d'une industrie électronique française, Bull va s'associer avec IBM : la société créée pour résister à la domination du géant américain va travailler avec lui pour contrer la puissance japonaise.

La préparation de l'avenir et le sauvetage du présent justifient, aux yeux du premier ministre, ces décisions. Car elle sait bien qu'avant le jugement de l'histoire son parti, dont elle se veut, malgré tout, une militante de base, devra affronter celui des électeurs et que leur seul critère sera le niveau du chômage. En parfaite entente avec son ministre du travail, Mme Martine Aubry, elle multiplie les «plans» tout en refusant le «traitement social». Elle espère que le soutien fiscal apporté aux emplois qualifiés de proximité permettra de mettre au jour un gisement d'emplois, mais, comme elle n'en est pas tout à fait convaincue, le 8 janvier, de nouvelles mesures en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée sont annoncées. Les élections approchent.

Une dernière épreuve attend le chef du gouvernement avant les régionales : l'affaire Habache. Oh ! chacun comprend vite que ce n'est pas à son niveau qu'a été prise la décision de laisser entrer en France le chef palestinien, ni même que le «feu vert» aurait dû être obtenu, mais c'est l'hôtel Matignon qui doit gérer les conditions de son départ et faire face à la bronca parlementaire que suscitent les dysfonctionnements de l'Etat ainsi révélés. Elle ne le fait pas comme elle l'aurait souhaité, puisque M. François Mitterrand lui a refusé le départ du ministre de l'intérieur, qu'elle avait demandé, et *a fortiori* celui du ministre des affaires étrangères, qu'elle savait inutile de solliciter. Elle doit se contenter de sanctions contre leurs principaux collaborateurs.

Se montrant pour une fois bonne stratège, Mme Cresson profite de la réunion extraordinaire du Parlement pour prononcer, le 7 février, un véritable discours électoral et négocier un virage presque complet, mais tardif : pour la première fois, elle assume la totalité du bilan de la gauche, revendique l'héritage des trois précédents premiers ministres socialistes et se présente en chef de guerre de la gauche pour les combats électoraux à venir. Persuadée que les dirigeants du PS vont se contenter de batailler dans leur fief, elle est bien décidée, elle, à mener une campagne nationale. Elle en donne le ton, le 27 février à Créteil, où, au cours d'un meeting aux candidats socialistes en Ile-de-France, elle assure que *«la majeure partie de la droite n'est qu'un faux nez de l'extrême droite»*.

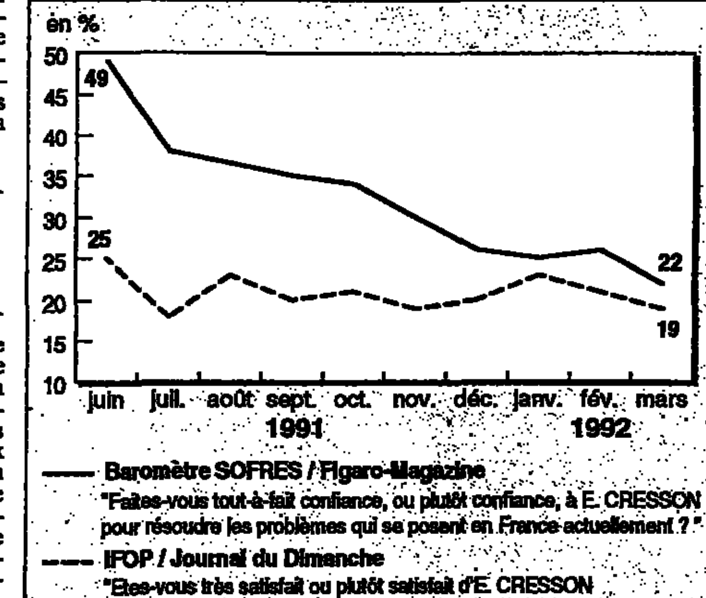
L'opération est renouvelée au cours d'un voyage de soutien à M. Delebarre, de deux jours dans le Nord-Pas-de-Calais, les 4 et 5 mars, pendant lequel elle patronne une décision arrachée de longue lutte : le transfert de la gestion du patrimoine immobilier des Houillères aux collectivités locales. Mais son nouveau discours passe mal. L'image d'une ardente avocate des valeurs socialistes est trop en contradiction avec celle d'une protectrice de l'industrie, donc des entreprises, donc des patrons, chargée de faire avaler à une gauche déjà saturée les dernières couleuvres du réalisme.

De la déroute du 22 mars, elle n'est pas seule responsable. D'en être le bouc émissaire ne la chagrinera pas, tant cela fait longtemps qu'elle a mesuré l'ingratitude du monde politique. Elle en gardera au moins la satisfaction d'avoir eu l'impression de sauver l'honneur de son camp en arrachant le départ du gouvernement de M. Soisson, après qu'il eut été soupçonné d'avoir été élu président du conseil régional de Bourgogne grâce aux voix du Front national.

Elle quittera – complètement et définitivement, dit-elle – le «microcosme» politique avec plaisir, trop heureuse de pouvoir retrouver celui des dirigeants des entreprises privées. Cela fait déjà un certain temps qu'en privé elle expliquait, en pastichant M. Robert Hersant lorsque celui-ci a vendu sa chaîne de télévision : *«A Matignon, pour un premier ministre, il n'y a que deux moments heureux; celui de sa nomination et celui de son départ»*...

THIERRY BRÉHIER

Popularité d'Edith CRESSON au 31 mars 1992



Industrie : l'ambition inachevée

«D'ici peu, nous n'aurons d'autre protection que notre talent, notre capacité créatrice et notre volonté. Il n'y a pas de temps à perdre pour muscler notre économie et porter les industries au plus haut.» Ce n'est pas seulement par fidélité que Mme Edith Cresson, sitôt nommée à Matignon, faisait de cette citation du président de la République le credo de sa déclaration de politique générale (*le Monde* du 24 mai 1991). Au fil de sa carrière heurtée, l'ancien ministre de l'agriculture, du commerce extérieur, du redéploiement industriel et des affaires européennes s'est forgé une conviction : la puissance d'un pays s'ancre dans celle de son industrie. Elle s'est bâti une référence : le modèle allemand. Et elle s'est construit une priorité : l'affirmation d'une électronique européenne.

Forte de son expérience du privé, prenant les rênes du gouvernement au sortir d'un passage à la présidence de Schneider Industries Service International, le nouveau premier ministre bénéficiait d'une image de responsable politique appréhendant de l'intérieur l'entreprise, une image qui lui donnait un crédit assez rare auprès des grands industriels. Leurs préoccupations, pensaient-ils, seraient mieux comprises à Matignon, leurs dossiers mieux plaidés à Bruxelles, leurs affaires mieux soutenues à l'étranger.

Dix mois plus tard, l'image s'est brouillée. Faute, pour l'ex-premier ministre, d'avoir su préserver sa crédibilité. Non que Mme Edith Cresson ait dérogé à ses convictions. Non qu'il puisse lui être reproché, comme dans le procès fait à son prédécesseur, l'immobilisme. Ce serait plutôt le contraire. En trois cents jours, elle s'est saisie d'une demi-douzaine de gros dossiers industriels, imprimant au gouvernement son rythme et imposant à son ministre délégué à l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, ses choix.

Mais, à l'expérience, la politique *«audacieuse»* est rentrée dans le rang. Les rodomontades anti-japonaises ont cédé le pas à la Realpolitik et les vitupérations contre les *«fourmis»* ont fait place à l'accueil chaleureux récemment réservé à une délégation du patronat nippon. Après l'avoir contestée, Mme Cresson a avalisé l'entrée du japonais NEC dans le capital du français Bull (4,7 %). Piégée par ses propres excès oratoires, elle a semblé – à tort – tout lâcher lors de l'accord sur l'automobile entre la CEE et l'archipel nippon. En France même, le *«nouvel élan»* industriel s'est abîmé dans une pratique brouillonne. L'omniprésence de M. Abel Farnoux, conseiller spécial à Matignon, a désorganisé la machine gouvernementale et rendu encore plus complexes les relations entre les entreprises publiques et l'Etat actionnaire. De fausses confidences en fuites organisées, des négociations ont été mises prématurément sur la place publique. Le ministre de l'industrie lui-même s'est prêté au jeu. Pour un dossier rondement mené – le «plan» PME-PMI – combien ont désorienté ? Heureusement, certains, comme l'accord IBM-Bull, se sont conclus à la satisfaction apparente des parties.

Les mécomptes de Thomson-CEA Industrie

Pour d'autres, en revanche, l'essentiel reste à faire. C'est le cas avec la télévision haute définition (TVHD), dont le gouvernement sortant a renvoyé les décisions les plus sensibles au 15 avril. Mais c'est surtout le cas du mariage des activités civiles de Thomson avec les filiales industrielles du Commissariat à l'énergie atomique (CEA Industrie) qui se voulait pourtant le plus ambitieux des chantiers de Mme Cresson. Le rapport demandé à M. Jean Syrota pour la mi-février s'est évanoui dans les couloirs de Matignon. Et l'indispensable évaluation financière des différentes sociétés tournerait à la farce si les enjeux n'étaient aussi importants. Attendus pour le 13 puis pour le 20 mars, les arbitrages du directeur du Trésor, M. Jean-Claude Trichet, ont reçu *in extremis* l'imprimatur du premier ministre. Le schéma initial en sort profondément bouleversé.

La politique industrielle de Mme Cresson atteint ici ses limites. 1992 n'est pas 1982. L'industrie française s'est émancipée et les obstacles au volontarisme politique se sont multipliés. A Bruxelles, où la Commission s'est opposée au rachat de l'avionneur canadien De Havilland par le groupe nationalisé Aérospatiale sans que les Français puissent y redire. A Paris, où les patrons des groupes privés et publics ont conquis une plus grande autonomie. L'Etat, il est vrai, n'a plus les moyens de ses ambitions. Et la fragilité politique de l'ancien premier ministre n'a rien arrangé.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Respecter le capitalisme pour le réformer

Il aura fallu près de dix ans à M. Pierre Bérégovoy, depuis sa nomination comme ministre des affaires sociales, en juin 1982, pour se voir reconnaître par M. François Mitterrand les qualités d'un chef de gouvernement. En juillet 1984, le président de la République lui avait préféré M. Laurent Fabius; en mai 1988, M. Michel Rocard; en mai 1991, Mme Edith Cresson. L'échec de cette dernière a finalement imposé le choix de celui qui avait été pour elle, pendant dix mois, un quasi vice-premier ministre encombrant et incommode.

Lorsque, au moment de l'affaire Habache, Mme Cresson avait tenté une nouvelle offensive auprès de M. Mitterrand pour obtenir le gouvernement resserré qu'elle souhaitait, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget figurait en tête sur la liste de ceux dont elle voulait se défaire. Cet ancien collaborateur de Pierre Mendès France est l'un des rares dirigeants socialistes de premier plan à venir d'un milieu modeste et à n'avoir pas fait les grandes écoles. Ouvrier dans une usine de tissage d'Elbeuf, dans la Seine-Maritime, à seize ans, ajusteur-fraiseur, puis employé à la SNCF, participant à la Résistance au côté de M. Roland Leroy, le futur dirigeant du Parti communiste, M. Bérégovoy est entré, après la guerre, au Gaz de France, où la promotion interne l'a mené au grade de chargé de mission à la direction à la fin des années 70. Cofondateur du Parti socialiste autonome, scission de la SFIO, en 1958, puis du Parti socialiste unifié en 1960, il s'occupe des dossiers sociaux pour Mendès France, avant de rejoindre le nouveau Parti socialiste au côté d'Alain Savary en 1969. C'est ainsi que M. Bérégovoy sera, au congrès d'unification d'Epinay, en juin 1971, dans l'opposition à M. Mitterrand...

Devenu très vite, cependant, un proche du premier secrétaire d'alors, M. Bérégovoy est chargé, en 1973, des affaires sociales au secrétariat national du PS, puis, à partir de 1975, des relations extérieures. Il a, dès lors, la responsabilité des contacts avec les communistes et avec les autres forces politiques de gauche, ainsi qu'avec les syndicats. Cela le conduit tout naturellement à diriger la délégation du PS aux négociations sur l'actualisation du programme commun, qui aboutiront à la rupture avec le PCF en septembre 1977. Entré au Conseil économique et social en 1979, il assure, en 1981, la direction de la campagne présidentielle de 1981. Après la victoire, il met en place l'antenne chargée de préparer, avec l'Elysée, la passation des pouvoirs, puis il devient secrétaire général de la présidence de la République.

« Ministre des comptes »

Un an plus tard, M. Bérégovoy entre au gouvernement pour remplacer Mme Nicole Questiaux, qui refusait d'être, aux affaires sociales, le *« ministre des comptes »* de la Sécurité sociale. Il saura l'être, lui, sans états d'âme et, ainsi, contribuera à construire le crédit gestionnaire de la gauche en même temps que sa propre réputation d'homme de la rigueur économique. Son travail est couronné par sa nomination, en juillet 1984, au ministère de l'économie et des finances, où il succède à M. Jacques Delors. Après avoir cédé ce poste à M. Edouard Balladur en mars 1986, il aura la satisfaction de le lui reprendre deux ans plus tard : l'ancien ouvrier se réinstalle à la place du grand argentier titré.

M. Bérégovoy se serait bien vu, alors, à la tête du gouvernement. N'ayant pas d'ambition présidentielle, disposant de contacts noués du côté de l'opposition pendant la cohabitation, il pensait être, pour M. Mitterrand, un premier ministre efficace et de tout repos. Il sera, pour M. Rocard, un ministre de l'économie politiquement utile, techniquement gênant. Utile parce que le chef du gouvernement peut se décharger sur Bercy des rigueurs de la ligne économique suivie. Gênant parce que la marge de manœuvre du premier ministre en est réduite. Cependant, ayant pris parti pour M. Fabius au PS, M. Bérégovoy rend un autre service au maire de Conflans-Sainte-Honorine en plaidant pour un accord entre les deux hommes, qui finira par se concrétiser au début de cette année.

L'homme de la sortie du Système monétaire européen et de « l'autre politique », en 1983, s'est transformé en maître d'œuvre cohérent des lois du marché. Attaqué pour le soin qu'il apporte à défendre le franc, il n'a pas son pareil pour expliquer, à des auditoires socialistes médusés, que la véritable audace consiste à respecter d'autant plus le capitalisme qu'on prétend le réformer. Depuis sa nomination à la tête du gouvernement, il a les moyens d'en faire la démonstration.

PATRICK JARREAU

La gestion, aux dépens de l'imagination

« M. Franc fort », le Père la Rigueur du gouvernement, un *« socialiste monétariste »*, un « Pinay de gauche » : les portraits que l'on dresse aujourd'hui de celui qui devient premier ministre ne manquent certes pas de pertinence. Mais ils oublient l'essentiel : le rôle joué par M. Pierre Bérégovoy, soixante-six ans, rue de Rivoli entre 1984 et 1986, puis à Bercy depuis 1988, dans la conversion des socialistes aux vertus du marché, dans la transformation de l'économie française aussi. En contribuant à sortir la France de l'économie administrée d'endettement, l'autodidacte socialiste a démontré que la gauche pouvait gérer les affaires du pays. La gestion, aux dépens de l'imagination.



Entre le petit employé de Gaz de France ou le directeur de campagne du candidat socialiste François Mitterrand qu'il fut et le super-ministre d'Etat influent du directoire de l'économie mondiale, le G7, qu'il était devenu, il n'y a pas eu, chez M. Bérégovoy, qu'un changement d'habit – au propre comme au figuré.

Autrefois, il négociait avec ses amis communistes la liste des sociétés à nationaliser, il jouait de son influence au secrétariat général de l'Elysée pour que les 39 heures hebdomadaires de travail soient payées 40, il plaidait (en mars 1983) auprès du président pour que le franc sorte du système monétaire européen. Il était devenu, depuis et à titre personnel, partisan de privatisations totales, il militait pour le temps partiel et travaillait activement à la création d'une monnaie unique européenne.

« Désinflation compétitive »

Quel chemin parcouru ! Que de reniements, souffleront quelques socialistes nostalgiques. Initié en accéléré aux réalités économiques par sa puissante administration (le ministère des finances et sa direction du Trésor en particulier), le maire de Nevers aura lui-même été, avec d'autres, un pédagogue pour les Français. Subies ou voulues, la libéralisation et la modernisation de l'économie française, auxquelles il a activement contribué, ont, en tout cas, profondément transformé l'image du pays à l'étranger.

Un socialiste devenu libéral ? L'expression a toujours hérissé M. Bérégovoy. Partisan d'une *« économie de libertés »*, il estime que le marché, supérieur à l'Etat en de nombreux domaines, doit être encadré par des règles de solidarité. L'économie mixte, si l'on veut. Accompagnée de quelques principes simples (exemple : *« On ne peut pas dépenser plus qu'on ne gagne »*,) cette philosophie a guidé son action. Les résultats en sont souvent flatteurs, mais il ont toujours été davantage appréciés par les analystes financiers de Tokyo que par les chômeurs du Nord ou les militants de Solférino.

Celui qui, avec d'autres, recommandait, en mars 1983, à François Mitterrand une sortie du SME pour que la France retrouve quelque marge de manœuvre aura finalement mené une politique inverse, visant à une intégration accélérée dans l'économie européenne : la politique dite de « désinflation compétitive ». Prioritaire, la stabilité des prix et de la monnaie doit assurer, dans ce scénario, une amélioration de la compétitivité française, et par là favoriser la croissance et l'emploi. L'Allemagne est dans la ligne de mire. Les finances publiques ne doivent pas être trop déséquilibrées, l'émission monétaire doit être maîtrisée.

Après huit années d'une telle politique (engagée en 1983-1984, elle a été *grosso modo* poursuivie pendant la cohabitation entre 1986 et 1988 et maintenue ensuite), le bilan de M. Bérégovoy est, de ce point de vue, largement positif. Analysant la situation française, l'hebdomadaire libéral britannique influent *The Economist* écrit encore cette semaine (édition datée 28 mars-3 avril) : *« L'économie* [française] *est en relativement bonne santé, même si la reprise attendue tarde. Le franc est fort, l'inflation est faible et les Français vivent dans l'ensemble plutôt bien. »*

Comme la presse étrangère, les grandes organisations internationales (FMI, OCDE...) soulignent ainsi régulièrement les bonnes performances de notre économie. Ses amis socialistes critiqueront pourtant constamment sa politique conjoncturelle, dénonçant, bien souvent à tort, sa *« gestion notariale »* des dépenses publiques ou sa rigueur excessive. En matière monétaire, la dépendance à l'égard de l'Allemagne est bien souvent dénoncée. Celle-ci n'explique sans doute pas, à elle seule, le haut niveau des taux d'intérêt que connaît encore la France. Légitimement fier, M. Bérégovoy peut se prévaloir d'avoir été le seul ministre des finances de la Ve République à ne pas avoir dévalué le franc (vis-à-vis du deutschemark) pendant ses six années de règne.

Le chômage reste naturellement le terrible point noir de son bilan. La marée noire n'a pas été endiguée, au contraire. Le ministre restait pourtant convaincu qu'après le redressement du commerce extérieur – en cours – sa stratégie de désinflation compétitive devait conduire à une amélioration sur le front de l'emploi. L'attente a été trop longue. Le malaise a été accentué par les multiples « cadeaux » accordés par M. Bérégovoy aux patrons.

Incontestablement, et c'est un autre aspect surprenant de la part d'un socialiste, sa politique aux finances a été globalement très favorable aux entreprises. Ce sont elles qui produisent, qui investissent et qui créent des emplois. Et elles le font d'autant mieux qu'elles sont libres d'agir. Porteur de cette conviction, M. Bérégovoy a ainsi joué un rôle essentiel dans la libéralisation des prix, des changes et des marchés financiers, de la Bourse en particulier. Trois véritables révolutions pour l'économie française. Il a aussi contribué à alléger les charges des entreprises en engageant, en particulier, une réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices (l'impôt sur les sociétés a été ramené de 50 % au début des années 1980 à 33,3 % prévus pour 1993).

Cette politique a permis une nette amélioration de la situation des entreprises françaises, désormais beaucoup plus efficaces sur les marchés internationaux. Mais certains socialistes – qui l'ont rebaptisé « M. Périgovoy », en référence à M. Perigot, le président du CNPF – lui reprocheront en permanence de trop leur en donner et de ne pas avoir suffisamment fait la distinction entre entreprises et patrons capitalistes.

Du « ni-ni » au « et-et »

Sur le rôle de l'Etat dans l'économie, M. Bérégovoy a aussi profondément évolué et fait évoluer certaines pratiques. Partisan en 1981 de larges nationalisations, il est encore celui qui pilote, en 1988, à la demande de l'Elysée, et avec l'aide active de son directeur de cabinet d'alors, M. Alain Boublil, un raid boursier sur la Société générale, une banque que venait de privatiser son prédécesseur à Rivoli, M. Edouard Balladur. L'opération échoue. C'est la fin d'une époque dans les relations entre l'Etat et les entreprises. Le « ni-ni » (ni nationalisations ni privatisations) de la *Lettre à tous les Français* du candidat François Mitterrand va mourir lentement. Pour des raisons budgétaires notamment, le ministre socialiste va être autorisé à céder des actifs de l'Etat sur le marché boursier, à engager des privatisations partielles.

Favorable à une véritable autonomie de gestion des entreprises publiques – il s'oppose à Mme Cresson sur le dossier Bull notamment, – M. Bérégovoy est devenu, dans ce domaine, très pragmatique. Proposant même de substituer au « ni-ni », et pour la prochaine législature, le « et-et » (des nationalisations là où existent des monopoles de fait dans les services publics, et, en revanche, des privatisations totales dans les secteurs concurrentiels), il a, là encore, sans doute pris un peu d'avance par rapport à certains de ses amis socialistes.

Très fidèle en amitié, M. Bérégovoy respecte enfin profondément l'ambition européenne de M. Mitterrand. Il aura été très actif dans les réformes devant permettre l'intégration de la France à l'Europe. Certaines, notamment en matière fiscale (sur l'épargne, par exemple), sont en contradiction avec les conceptions de justice sociale du PS. L'Europe passe avant le socialisme. En travaillant avec ferveur au traité d'union économique et monétaire et à la monnaie unique, en proposant un gouvernement économique européen, puis en suggérant un impôt européen, il inquiétera à nouveau.

Les succès de sa politique (au regard de critères internationaux), sa longévité à la tête des finances du pays et la présence à ses côtés de M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, vont lui donner un poids important dans les négociations économiques et financières internationales. Au sein du G7, ce club des grands argentiers des sept principaux pays industrialisés, il retrouve régulièrement ses confrères (*« Mon ami Brady »* secrétaire au Trésor américain, comme il aime à dire avec quelque immodestie). Il y joue un rôle actif dans le développement de la concertation monétaire des années 80. Sous sa direction aussi, la France confirme une position centrale sur les dossiers, comme ceux de la dette du tiers-monde ou, aujourd'hui, de l'ex-URSS.

M. Bérégovoy arrive à Matignon avec le sentiment d'avoir accompli son devoir comme ministre de l'économie et des finances. Il a géré et réformé l'économie du pays. Parfois mieux que la droite n'avait su le faire, mais en heurtant souvent les convictions de la gauche.

ERIK IZRAELEWICZ

[Né le 23 décembre 1925 à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), Pierre Bérégovoy a accompli sa scolarité à l'Ecole primaire supérieure d'Elbeuf puis à l'Institut du travail de la faculté de droit de Strasbourg. Outre son brevet élémentaire, il a un certificat d'aptitude professionnelle d'ajusteur et un diplôme de l'école d'organisation scientifique du travail. M. Bérégovoy a été ajusteur-fraiseur (1941-1942), cheminot (1942-1950), agent technico-commercial (1950-51), attaché de direction, chef de subdivision puis adjoint au directeur de la Société pour le développement de l'industrie du gaz en France puis chargé de mission à Gaz de France en 1978. Membre du Conseil économique et social (1979-1981), il a appartenu au PSU de 1963 à 1967. Il est fondateur du club Socialisme moderne (1967) et devient membre du comité directeur et du bureau exécutif du Parti socialiste en 1969. Secrétaire national aux affaires sociales du PS de 1973 à 1975, il est chargé des relations extérieures de 1975 à 1981 puis responsable du PS au comité de liaison de la gauche. Après l'élection de M. François Mitterrand en 1981, il devient secrétaire général de la présidence de la République puis ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale de 1982 à 1984, ministre de l'économie, des finances et du budget de 1984 à 1986. En 1987, il est chargé des questions économiques au secrétariat national du Parti socialiste. Maire de Nevers depuis 1983, il est élu député socialiste de la Nièvre le 16 mars 1986 et réélu le 5 juin 1988, il cède son siège à M. Marcel Charmant. Depuis 1988, il était ministre d'Etat, ministre de l'économie des finances et du budget. M. Bérégovoy est marié depuis le 13 novembre 1948 avec Mme Gilberte Bonnet et a trois enfants (Catherine, Lise et Pierre).]

L'apôtre de la défense du franc

Depuis sa prise de fonctions comme ministre de l'économie et des finances, le 13 mai 1988, M. Pierre Bérégovoy aura sans cesse répété que sa préoccupation était de *« renforcer le franc au sein du système monétaire européen »*. L'année dernière, à M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, qui déclarait que le franc était sur-évalué et qui s'inquiétait de son entêtement, le ministre avait répondu : *« Il n'y aura pas de dévaluation car cela se termine toujours par une cure d'austérité. Je suis certain qu'une telle mesure sonnerait le glas de notre redressement économique »*, ajoutant que *« l'amélioration de notre monnaie au sein du SME devrait conduire à une réduction des taux d'intérêt »*.

La réduction tant souhaitée des taux d'intérêt pour alléger les frais financiers des entreprises... Il y a là, en même temps qu'une préoccupation permanente, quelque chose comme un grand échec. A chaque tentative de baisse se dressait la statue du Commandeur, à savoir la Banque fédérale d'Allemagne, qui, en luttant contre l'inflation outre-Rhin, obligeait la Banque de France à la suivre dans sa cure de rigueur. En clair à aligner ses taux directeurs sur les siens et même un peu au-dessus, car le franc est encore très sensible aux jugements de l'étranger, à ceux des fameux « gnomes » de Zurich.

Une victoire incontestable

M. Bérégovoy a pourtant donné tous les gages de l'orthodoxie, notamment la levée complète du contrôle des changes au 1er janvier 1990, critère suprême du libéralisme monétaire. Il a contenu le déficit budgétaire et a obtenu des résultats inespérés avec le commerce extérieur, dont il a réduit le déficit grâce à des gains de parts de marché en Grande-Bretagne, en Italie, et même en Allemagne.

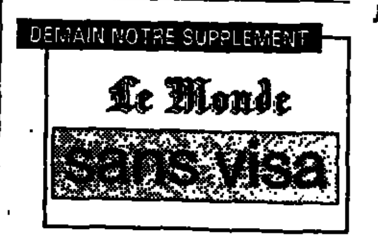
A l'automne de 1989, M. Bérégovoy, aidé de son directeur du Trésor, M. Jean-Claude Trichet, aura même réussi à persuader les Allemands, notamment le président de la Banque fédérale, M. Karl Otto Pöhl, que la parité mark-franc ne devait plus être modifiée, en dépit d'une active campagne pour une réévaluation du mark. M. Pöhl reconnaîtra alors que le franc est vraiment devenu une monnaie digne de susciter la confiance et de jouer un rôle international.

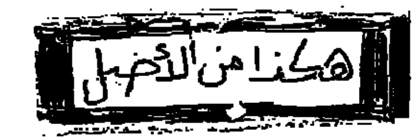
Cette consécration publique était incontestablement une victoire pour M. Bérégovoy dans son combat inlassable en faveur du franc fort, tant critiqué par ses ennemis. Le ministre a donné le sentiment que des années d'efforts ne devaient pas être perdues à la faveur de *« renoncements coupables »*. Il aura été difficile d'effacer l'effet, dans les milieux internationaux, de trente ans de *« bêtises »*, c'est-à-dire d'inflation galopante et de dévaluations en chaîne.

Comment persuader l'étranger qu'au sein du gouvernement personne ne peut plus désormais remettre en question le dogme du franc fort, coupable, à bien des yeux, d'affaiblir une économie que les taux élevés dictés par l'Allemagne étranglent ? M. Bérégovoy a été jusqu'à demander que ce dogme fût sacralisé par une loi du Parlement afin de rassurer tout le monde, persuadé qu'il était qu'un tel dogme finirait par s'imposer, aux industriels notamment, désormais contraints de compter sur leurs seules performances et non sur des dévaluations remettant les pendules à l'heure. Effectivement, les chefs d'entreprise ont cessé de réclamer des dévaluations, réussissant même à ramener leurs coûts de production au-dessous de ceux de l'Allemagne : une belle performance !

Quant au prix à payer, taux d'intérêts élevés, chômage grandissant, M. Bérégovoy estime que, dans un régime de frontières ouvertes et de concurrence internationale forcenée, ce prix serait encore plus élevé si le franc s'affaiblissait. C'est peut-être cette vertueuse obstination – qui finira sans doute par être largement payée de retour lorsque l'Allemagne abaissera ses taux d'intérêt – qui le dessert le plus aux yeux d'une opinion lassée de la rigueur. Elle n'a sans doute pas perçu tout l'enjeu de la politique bérégovoyenne : rendre enfin la monnaie française digne de confiance.

FRANÇOIS RENARD





DE M. PIERRE BÉRÉGOVOY

L'homme des circonstances

Si la France a certainement besoin d'un bon premier ministre, M. Bérégovoy peut-il être celui-là? Les qualités dont a fait preuve l'homme qui fut pendant six années ministre de l'économie et des finances rassureraient plutôt. Mais l'histoire a souvent montré que la volonté ou l'intelligence – ou les deux à la fois – ne suffisaient pas toujours pour réussir à Matignon.

Certains premiers ministres arrivèrent au mauvais moment et ne réussirent qu'imparfaitement ou même échouèrent faute d'une certaine adéquation aux circonstances ou aux besoins du temps et de l'opinion publique. Ce fut le cas pour Pierre Mendès France ou, plus près de nous, pour M. Jacques Chaban-Delmas dont la *«nouvelle société»* ne vit pas le jour. Certains au contraire arrivèrent pile et réussirent contre toute attente, au point de laisser à l'histoire une marque de leur passage. On mesure mieux maintenant le rôle décisif joué par M. Pierre Mauroy à Matignon en 1982 puis 1983, lorsqu'il prit deux décisions très lourdes de conséquences : le blocage des salaires, point de départ véritable de la désinflation ; l'amarrage de la France à l'Europe, qui passa par le refus courageux opposé à l'aile gauche du Parti socialiste et à M. Mitterrand lui-même de sortir le franc du SME (système monétaire européen).

Comme ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy a lui aussi servi les circonstances comme les circonstances l'ont servi. Et c'est en ce sens qu'il a réussi. Réussite évidente au cours de son premier passage au ministère de l'économie et des finances qui vit le pays – ébranlé en 1981 et 1982 par une crise financière grave – recouvrer ses équilibres économiques et monétaires en même temps que commençait à être gagnée la bataille contre l'inflation. Si le maire de Nevers n'a fait là que chausser les bottes de MM. Mauroy et Delors, du moins l'a-t-il fait avec conviction, persévérance et efficacité. Il n'était pas si facile de prêcher la rigueur salariale alors que le pouvoir d'achat avait reculé deux années de suite en 1983 et 1984 ; pas si facile non plus de supprimer un grand nombre de bonifications d'intérêt dans le but d'alléger le budget de l'Etat alors que les élections législatives de 1986 arrivaient et que la gauche se savait menacée après ses reculs aux municipales de 1983 et aux européennes de 1984. Pas si facile enfin de refuser ce que le peuple de gauche attendait. C'est d'une certaine façon à M. Bérégovoy qu'incomba la tâche de transformer le courageux essai marqué par M. Mauroy. Ce qui fut fait et bien fait.

La préparation du grand marché européen

Comprenant d'autre part l'urgence d'une modernisation du marché français des capitaux, l'ancien secrétaire général de l'Elysée, autodidacte sans connaissance particulière des circuits financiers, fit faire à ceux-ci en quelques mois plus de progrès qu'il n'en avait été accompli au cours des cinquante dernières années. Le MATIF (marché à terme d'instruments financiers), qui permet de se protéger des variations de taux d'intérêt, comme les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, qui ont amélioré le financement de l'économie, font partie de son œuvre. Autre paradoxe qui montre qu'à une époque où l'épargne est devenue rare et chère en même temps que les besoins d'investissements considérables M. Bérégovoy a su sentir l'air du temps. Ce n'est certes pas avec lui que le socialisme est resté figé sur ses vieux dogmes.

Si la réussite de M. Bérégovoy au cours de son second passage au ministère des finances a été moins évidente pour l'opinion publique, la cause en est simple : en renvoyant M. Rocard et en appelant Mme Cresson, M. Mitterrand a complètement brouillé les cartes. Qui aurait pu s'y retrouver alors que la croissance économique se mettait en panne, que le chômage augmentait et que le nouveau premier ministre, faisant soigneusement attention de ne pas rendre hommage à son prédécesseur, critiquait l'absence de politique industrielle du pays? Escamotée, toute la partie positive du bilan de MM. Rocard et Bérégovoy : sept cent mille emplois créés, une croissance très forte de l'investissement industriel qui nous permet maintenant de reconquérir des marchés d'exportation, des entreprises beaucoup plus solides financièrement, l'amorce d'une modernisation du service public, l'institution d'un revenu minimum, une progression notable du niveau de vie...

Enfin, le bilan Bérégovoy est couronné par la préparation du grand marché européen des hommes, des marchandises et des capitaux ainsi que par le projet de création d'une Banque centrale commune en même temps que d'une monnaie unique, encore que, sur ce point, on ait exagéré les engagements pris à Maastricht, ceux-ci parlant seulement de parités fixes de changes, ce qui est déjà beaucoup. Aux partisans d'une Europe plus intégrée, l'avancée de ces dernières années devrait apparaître considérable.

Si la partie positive du bilan Rocard-Bérégovoy est devenue illisible aux yeux de l'opinion publique, sa partie négative, elle, est bien ancrée dans les esprits : le chômage augmente, nous ne sommes pas prêts de retrouver le chemin de la prospérité, l'Europe menace les nations et les Etats-Unis nos agriculteurs, le gouvernement ne cesse de faire des fleurs aux «rentiers» (entendez les épargnants favorisés par des déductions ou même des exonérations fiscales) alors que les salariés sont lourdement imposés. Peu importe que ces croyances soient excessives ou justifiées. L'important est qu'elles nourrissent un climat d'insatisfaction. Comment alors ne pas perdre les élections?

Résister à l'air du temps

C'est pourtant dans ce climat que M. Bérégovoy a continué de survivre et de se rendre de plus en plus indispensable, réalisant le tour de force de convaincre le patronat de la nécessité pour le pays d'avoir une monnaie forte en même temps que les salariés de se contenter d'augmentations faibles de leurs revenus. Si les seconds nourrissent tout de même un peu plus de doutes que les premiers quant au bien-fondé de la politique Bérégovoy, aucune grande grève n'est venue assombrir un ciel social particulièrement clair. Et M. Bérégovoy a pu tout tranquillement il y a quelques jours annoncer une nouvelle forme d'épargne en actions défiscalisée au bout de huit années.

A l'image de M. Mauroy, M. Bérégovoy a donc été l'homme des circonstances. D'autres à sa place auraient probablement pu faire aussi bien que lui. Mais les faits sont là : l'homme qui émerge dans le chaos politique actuel, qui est félicité par les organisations internationales, soutenu par le patronat, reconnu par la grande presse étrangère, comparé – ce qui a le don de le faire sursauter – à Raymond Poincaré, c'est lui et personne d'autre. Sa rondeur tranquille, sa solidité, son côté rassurant font de lui l'homme du centre dont le pays a sans doute besoin pour franchir quelques épreuves décisives dont la construction européenne n'est pas la moindre, construction qui gagnerait beaucoup à devenir plus politique et pour tout dire plus démocratique.

Il y a les circonstances mais il y a aussi l'homme, ses qualités et ses défauts propres sur lesquels il faut bien s'interroger. Et là, les choses sont moins claires. M. Bérégovoy a considérablement changé dans son comportement et ses analyses. Entre celui qui, à l'instar de la plupart des socialistes des années 70, critiquait la politique du franc fort de M. Raymond Barre à Matignon (1976-1981) et celui qui devient premier ministre, la métamorphose est complète. M. Barre avait une idée fixe : les grands pays ont une grande monnaie. L'avantage en est de réduire le coût des importations et donc de combattre l'inflation ; il est aussi de susciter une industrie moderne et compétitive, seuls les bons parvenant à survivre et à se développer. D'où la volonté de renoncer aux facilités des dévaluations compétitives en se pliant – à travers le système monétaire européen – aux disciplines de changes presque fixes.

Depuis huit ans, cette analyse est devenue celle de M. Bérégovoy. On peut alors se demander où est l'homme qui conseillait en 1983 de quitter le SME, mécanisme essentiel d'intégration européenne? Le nationaliste a-t-il disparu, remplacé par un européen bon teint qui n'hésite pas maintenant à sacrifier beaucoup des apanages de la souveraineté nationale sur l'autel de Bruxelles : contrôle des changes, encadrement du crédit, fiscalité... Qu'est devenu l'homme qui en 1981 était partisan d'une relance de la consommation et d'une semaine de trente-neuf heures payée quarante? M. Bérégovoy est-il le Frégoli de l'économie, expert en l'art des métamorphoses ou plus posément un homme qui a eu l'intelligence de changer, en voyant le monde changer?



Dessin paru dans le Monde *du 30 mai 1991.*

Si M. Bérégovoy a montré qu'il croyait en certaines idées et savait les défendre, gage d'une certaine continuité de son action, deux décisions malheureuses ont peut-être trahi le souci de plaire ou de ne pas déplaire, révélant là une faiblesse. La première est la hâte excessive qu'a manifestée le ministre à réduire les taux d'intérêt à court terme au lieu de laisser le franc s'apprécier au maximum, en s'inscrivant de façon permanente au-delà du taux pivot du SME. Cette tactique, qui exigeait de la patience, aurait fini par convaincre les milieux financiers du monde entier que le franc était décidément l'une des monnaies les plus solides qui soient. Après quoi la Banque de France aurait pu réduire ses taux sans aucun risque. Au lieu de cela, M. Bérégovoy a choisi l'effet spectaculaire produit par l'annonce d'une baisse des taux. Bien mal lui en a pris.

Le ministre a démontré en une autre occasion son souci de plaire quand il créa au début de 1990 le PEP (plan d'épargne populaire). Fut choisie une formule un peu bâtarde destinée tout à la fois à permettre aux couches défavorisées de la population de se constituer un petit capital, tout en incitant les couches aisées à bloquer sur de longues années des sommes importantes pour venir en aide – à partir de l'an 2000 – aux régimes de retraite par répartition. Mais ce deuxième objectif, qui pose dès maintenant à la France un grave problème, n'a pas du tout été résolu. On a manqué là de courage ou d'imagination. En tous les cas une belle occasion.

Une chose est sûre : des voyages nombreux et le contact des grands de ce monde, un entourage constitué par de hauts fonctionnaires à l'esprit bien fait – sinon toujours bien avisés – ont modifié et influencé M. Bérégovoy. Puisse son solide bon sens lui permettre de résister dans les moments difficiles à ce qui pèse le plus sur les hommes politiques de premier plan : l'air du temps.

ALAIN VERNHOLES

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire Carrefour du développement devant la cour d'assises de Paris

M. Yves Chalier est condamné à cinq ans de réclusion criminelle

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Henri Le Gall, a condamné, mercredi 1er avril, M. Yves Chalier, cinquante et un ans, à la peine de cinq ans de réclusion criminelle. Aux termes de l'arrêt, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, ministre de la coopération en 1986, a été déclaré coupable de soustraction de deniers publics par dépositaire public de fait, pour un montant de 26 984 176 francs, tentative de soustraction de 9 928 740 francs, faux en écriture publique, usage de faux, abus de confiance, falsification de chèques et usage. Il a en outre été condamné à verser le franc symbolique de dommages et intérêts réclamé par M. Nucci, partie civile, et 21 534 298 francs au Trésor public, 100 000 francs aux liquidateurs de l'association Carrefour du développement, 100 000 francs à l'ancienne présidente de cette association et 10 000 francs à un contrôleur financier dont il avait imité la signature.

A l'issue de près de quatre heures de délibération, M. Yves Chalier a écouté sans réagir la décision de la cour d'assises de Paris qui fait de lui le seul responsable des soustractions de deniers publics puisque la totalité des sommes détournées lui sont imputées. A une réserve près : il devra rembourser 5 349 000 francs conjointement avec M. Philippe Leroy, cinquante-deux ans, gérant de sociétés, condamné à deux ans de prison pour complicité de soustraction de deniers publics et recel.

La condamnation sévère de cet homme d'affaires qui a établi des fausses factures à la demande de M. Chalier constitue la seule véritable surprise, dans la mesure où les débats ne semblaient pas devoir conduire à une telle sanction. L'avocat général, M. Philippe Bilger, avait d'ailleurs lui-même demandé trois ans de prison avec sursis pour M. Leroy et huit ans de réclusion criminelle contre M. Yves Chalier. Les défenseurs de M. Leroy ont donc annoncé leur intention de se pourvoir en cassation.

En revanche, la cour a acquitté deux fonctionnaires qui comparaissaient aux côtés des deux condamnés. M. René Trillaud, chef de l'ordonnancement des dépenses au ministère de la coopération, était soupçonné de complicité de soustraction de deniers publics et de tentative. L'accusation lui reprochait notamment d'avoir rédigé des lettres de commandes en créant lui-même les justificatifs permettant de régler des fausses factures.

Les débats ont fait apparaître un homme dont tous les témoins ont loué l'honnêteté, en attestant qu'il avait agi de bonne foi sur les instructions du chef de cabinet. Prenant la parole en dernier, à la fin des débats, M. Chalier avait déclaré : *« Trillaud est innocent. »* Enfin, Mme Marie-Danièle Bahisson, sous-préfet, était soupçonnée d'avoir commis le délit d'abus de confiance dans les transactions concernant le château d'Ortie. La cour n'a pas retenu sa culpabilité et, dans son arrêt civil, elle a rejeté les demandes présentées contre elle et contre M. Trillaud par l'agent judiciaire du Trésor en constatant : *« Il n'a pas été trouvé de faute civile indépendante de la faute pénale pour laquelle* [ils ont] *été acquittés. »*

Libre depuis le 22 septembre 1987, après avoir effectué dix mois de détention, M. Chalier retourne donc en prison. Ses derniers mots avant de voir le jury entrer en délibération ont été : *« Depuis cinq ans, j'ai réfléchi. J'ai fondé une famille. Ce n'est plus le chef de cabinet que vous jugez. Une condamnation serait pratiquement la fin de ma vie. »* Une phrase apparemment sincère venant d'un homme qui avait manifestement renoncé à combattre. Au fil de l'audience, il avait, d'abord implicitement, puis plus clairement, reconnu une partie des charges pesant contre lui.

« C'est un problème d'équité »

La seule question portait donc sur son niveau de responsabilité au regard de la situation qu'il occupait au ministère de la coopération. Ne devait-elle pas être diluée par l'attitude aveugle des hauts fonctionnaires qui l'entouraient, et par le comportement de M. Nucci, ministre de la coopération, amnistié en avril 1990 ? C'est dans cette voie que s'était engagée la défense de l'ancien chef de cabinet. *« Deux hommes ont dérapé*, a plaidé Me Grégoire Triet. *Ils ont certainement dérapé ensemble. Mais il y avait quand même un ministre, c'est un problème d'équité ».*

Au cours des débats, M. Chalier avait pratiquement abandonné cet argument, ce qui a fait dire à Me Xavier de Roux : *« Il s'est bien mal défendu. Il a fait exactement ce qu'il ne fallait pas faire. »* Et, rappelant les circonstances ayant mené à la création de l'association Carrefour du développement qui fut ensuite chargée de financer des opérations comme le sommet de Bujumbura à partir de subventions, l'avocat soulignait que son client n'était pas à l'origine de ce montage. *« C'est ainsi que le Carrefour est devenu peu à peu une vache à lait. Une vache à lait pour le ministre, pour ses amis et les amis de ses amis. »*

Me de Roux ne conteste pas pour autant les accusations pesant sur son client. *« Au cœur de cette atmosphère, les garde-fous cèdent. Le pot de confiture est grand ouvert. Chalier cède. Mais cède-t-il plus que son ministre ? Qui est davantage le complice de l'autre ? »* L'amnistie irrite le défenseur qui en a critiqué les conséquences. *« Si la passion que l'on veut assumer est politique, c'est amnistiable. Ça ne l'est pas s'il s'agit d'une autre passion »*, s'est insurgé Me de Roux, qui a désigné M. Chalier comme *« la cigale de la fable ».*

Pourtant, la prodigalité ne lui semble pas plus condamnable que d'autres comportements. *« L'argent n'a pas servi à payer des affiches ou des déplacements de personnalités. Il l'a distribué à des chauffeurs ou des employées du ministère. Sa passion à lui, c'est de paraître influent. Il est le ministre à la place du ministre. »*

Mais ce *« vertige »* qui a saisi son client ne méritait pas, à ses yeux, la condamnation réclamée par l'avocat général. Aussi, avait-il, en vain, sollicité une peine avec sursis en ajoutant : *« Entre les non-lieux et l'amnistie, on vous l'a amené là, seul. Comme s'il fallait le condamner seul pour condamner le scandale tout entier. »*

MAURICE PEYROT

Au tribunal correctionnel de Lyon

Les « ripoux » de Meyzieu avaient des fins de mois difficiles

Quatre ex-policiers de Meyzieu ainsi que leurs complices comparaissaient, le 1er avril, devant le tribunal correctionnel de Lyon, pour vols et association de malfaiteurs. Ils ont été condamnés à des peines allant d'un an de prison avec sursis à cinq ans de prison fermes.

LYON

de notre bureau régional

« Ces prévenus ne sont pas des gagne-petits tout droit sortis d'un film de Claude Zidi, mais des délinquants bien organisés. » Ainsi, Mme Noëlle Cousinier, procureur de la République, écarte-t-elle d'emblée toute image facile : les policiers « ripoux » qui comparaissent devant le tribunal correctionnel de Lyon, mercredi 1er avril, ne prêtent guère à sourire.

Accusés de *« vols avec effraction et en réunion »* et d'association de malfaiteurs, le brigadier François Arias, les gardiens de la paix Michel Robert, Nadia Moula, et Claude Cavalli, ainsi que le frère de ce dernier, Gérard, adjudant-chef des sapeurs-pompiers, fixent désespérément le sol. Durant tout leur procès, les quatre fonctionnaires du commissariat de police de Meyzieu, dans la banlieue de Lyon, et leur complice ne sortiront pas de leur mutisme.

A leurs côtés, Christine et Anne-Marie, les épouses des frères Cavalli, essuient quelques larmes. Toutes deux sont accusées de recel. Enfin, le dernier prévenu, Moïse Miredin, qui partage le même chef d'inculpation, se tient un peu à l'écart. Le sous-brigadier du commissariat de Meyzieu, bien noté par ses supérieurs, père de six enfants, ne tentera pas, lui non plus, d'expliquer pourquoi il n'a pas dénoncé ses collègues, ni comment il a pu accepter de leur part... des couettes dérobées dans un magasin voisin. Un cadeau empoisonné qui l'a conduit sur le banc des accusés.

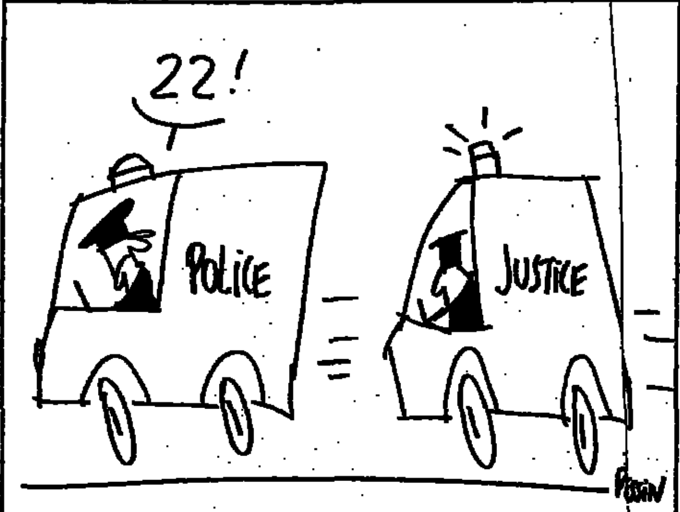
En deux ans et demi, François Arias, Michel Robert, Claude et Gérard Cavalli (la jeune Nadia Moula s'est associée au groupe seulement cinq mois avant son interpellation) ont effectué douze cambriolages dans une dizaine de grandes surfaces. Leur périmètre d'opération se confondait avec celui de leurs activités illicites. Les « ripoux », aujourd'hui évoqués, opéraient pendant leur temps de travail, avec leur véhicule de service. Comme Meyzieu ne dispose que d'un seul équipage de surveillance à ces heures tardives, les policiers ne risquaient pas de tomber nez à nez avec des confrères.

Des policiers délinquants

Jusqu'à la nuit du 1 avril 1991 : dénoncés par un de leurs collègues, ils furent surpris quasiment en flagrant délit, au volant d'un camion chargé de rouleaux de papier peint, de moquette, de peinture. Un « casse » utilitaire (deux des inculpés s'apprêtaient à emménager dans un nouveau logement) comme ceux perpétrés depuis novembre 1988 : la fine équipe volait essentiellement de la nourriture, des vêtements, des chaussures, du linge. Des butins pour fins de mois difficiles, en somme. Les accusés étaient tous endettés, pris à la gorge par des prêts immobiliers et par de multiples crédits à la consommation.

Leurs avocats ont beau insister sur les déboires conjugaux et domestiques de ces *« pieds-nickelés de la cambriole »*, comme les définira l'un d'entre eux, ce sont bien des policiers délinquants qui sont jugés par le tribunal correctionnel de Lyon, et non des hommes « ordinaires » englués dans le piège du surendettement. La cour ne fait pas de détail : cinq ans d'emprisonnement (dont trois ans de peine de sûreté) pour les quatre principaux prévenus, trente mois dont douze avec sursis pour Nadia Moula, dix-huit mois avec sursis pour les deux épouses Cavalli et pour Moïse Miredin qui avaient trop fermé les yeux.

MARTINE VALO



RELIGIONS

Ordonnés pendant les persécutions communistes

Les prêtres clandestins divisent l'Eglise catholique de Tchécoslovaquie

Le cardinal Josef Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, était à Prague, lundi 30 mars, pour tenter de faire avancer le dossier des prêtres clandestins, ordonnés en Tchécoslovaquie pendant la période communiste, et dont certains sont mariés. Les informations selon lesquelles des femmes auraient été aussi ordonnées ont été démenties.

PRAGUE

de notre correspondante

« Douloureuse, délicate, complexe. » L'Eglise catholique en Tchécoslovaquie est à court d'adjectifs pour qualifier la crise à laquelle elle est aujourd'hui affrontée : deux ans après la « révolution de velours », elle s'interroge sur le sort à réserver aux quelque trois cents prêtres – dont une dizaine d'évêques – ordonnés dans la clandestinité sous le régime communiste. Une question d'autant plus épineuse que, par souci de « camouflage », une cinquantaine d'entre eux avaient fait le choix du mariage.

Dans une lettre pastorale datée du 8 mars, les évêques tchèques et slovaques insistent sur la nécessité de *« mettre fin à cet état d'exception de double sacerdoce »* dans la même Eglise qui, depuis le retour au régime démocratique, n'a plus de raison d'être. Ils demandent aux prêtres clandestins de se faire connaître de l'évêque de leur diocèse avant le dimanche des Rameaux, le 12 avril, première étape devant conduire ensuite à leur intégration officielle dans le clergé.

La majorité des prêtres et des évêques issus de cette « Eglise des catacombes » se réjouissent de cette perspective d'admission au sein de l'Eglise officielle, qui équivaut pour eux à un acte de reconnaissance. En revanche, ils sont très hostiles au processus choisi à cet effet par la hiérarchie tchèque. Celle-ci réclame que les prêtres clandestins ayant gardé le célibat soient *« à nouveau ordonnés par les évêques, comme l'exigent le concile Vatican II et le nouveau droit canon ».*

Cette situation suppose que les évêques clandestins soient « rétrogradés » au rang de prêtres. Elle met surtout en doute la validité de leur ordination dans la clandestinité. Les prêtres ainsi réordonnés et intégrés dans le clergé officiel risquent enfin de devoir abandonner le métier, qui était autrefois leur *« activité de couverture ».* Ex-dissident, acteur de la « révolution de velours », le Père Vaclav Maly est le premier à déplorer cette *« intolérance ». « L'unité de nos Eglises ne signifie pas nécessairement l'uniformité*, dit-il. *Nous pourrions par exemple créer un système similaire à celui de la Mission de France, qui a en son sein des prêtres-ouvriers. »*

Si la question des prêtres clandestins est donc loin d'être résolue, elle s'aggrave avec la situation matrimoniale de certains d'entre eux. Le rite grec, dans les Eglises catholiques « uniates », n'exclut pas l'ordination d'hommes mariés et il était envisageable d'intégrer une partie d'entre eux à l'Eglise grec-catholique de l'archevêché de Preszov (Slovaquie de l'Est). Mais cette solution a été vivement rejetée par l'archevêque « uniate » : ces prêtres mariés de Bohême et de Moravie n'ont pas été éduqués dans la tradition grec-catholique.

Le diaconat pour les hommes mariés

Devant cette fin de non-recevoir, l'Eglise romaine, soucieuse d'agir en conformité avec le droit canon, se dit quant à elle prête à accepter les prêtres non célibataires, à la seule condition qu'ils acceptent de renoncer à leur fonction de prêtre ou d'évêque pour celle de simple diacre (l'Eglise autorise, depuis le Concile, le diaconat d'hommes mariés). Mais cette proposition de la conférence épiscopale suscite l'indignation : les prêtres mariés font valoir que la « couverture » maritale, sous le régime totalitaire, était pour eux la seule façon d'échapper aux persécutions anticléricales et de continuer à diffuser le message de l'Eglise.

Les années 50 avaient été marquées, en effet, par l'interdiction totale du culte, la confiscation des biens des Eglises et la fameuse opération « P », venant du tchèque *pravoslavni* (orthodoxe) : la conversion forcée à l'orthodoxie devait se solder par l'envoi des récalcitrants en camps de travail en Sibérie.

En revanche, le mariage des prêtres dans les années postérieures au « printemps de Prague » de 1968 est considéré comme beaucoup plus discutable : *« les persécutions ont certes continué*, dit le Père Vaclav Maly, *mais sans commune mesure avec celles des années 50 ».* Cet assouplissement permit même à l'Eglise de retrouver une partie de ses biens. S'il reste source d'ennuis et d'intimidation, l'exercice du culte est alors à nouveau autorisé, sauf pour les prêtres dissidents, proches de la Charte 77. *« Les prêtres clandestins avaient une position spécifique*, convient Vaclav Maly. *Mais je m'oppose à une vision manichéenne qui consisterait à faire d'eux des héros, les seuls messagers de l'Eglise pendant cette période, et ferait des autres, restés au grand jour, des collaborateurs du régime communiste. »*

« Nous devons en débattre au calme, conclut-il, *et dans un climat de confiance réciproque. Et là seulement, nous parviendrons à trouver une solution acceptable. »* Il reste à savoir si, effectivement, les prêtres clandestins se feront connaître d'ici la date fixée par la conférence épiscopale et si celle-ci sera capable d'éviter le schisme qui menace l'Eglise catholique de Tchécos-lovaquie.

CATHERINE MONROY

Me Jacques Vergès condamné pour avoir mis en cause notre collaborateur Georges Marion

La première chambre civile du tribunal de Paris a condamné Me Jacques Vergès et le journaliste Jean-Louis Remilleux, ainsi que les éditions Michel Lafon, mercredi 1er avril, à verser un franc de dommages-intérêts à notre collaborateur Georges Marion. Dans leur livre *Le Salaud lumineux*, qui est une série d'entretiens concernant Me Vergès, les deux auteurs avaient qualifié notre correspondant à Alger d'ancien collaborateur de M. Ben Bella. Le tribunal a ordonné la disparition de ce passage dans les futures éditions du livre, déclarant que les auteurs et l'éditeur ont reconnu *« au moins implicitement »* la faute qu'ils ont commise.

La gestion de la Polynésie française

M. Gaston Flosse condamné pour ingérence à six mois de prison avec sursis

Saisi par la commune d'Arue, voisine de Papeete, la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a jugé, mercredi 1er avril, M. Gaston Flosse, président du gouvernement de la Polynésie française, ancien député RPR et ancien secrétaire d'Etat, coupable d'ingérence à propos des conditions dans lesquelles il a agrandi sa résidence de Tahiti (*le Monde* des 14, 20, 29 février et 27 mars).

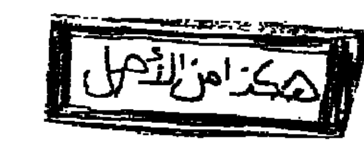
En vertu de l'article 175 du code pénal, précisant les sanctions encourues par les fonctionnaires, les officiers publics ou les agents du gouvernement *« qui, soit ouvertement, soit par actes simulés, soit par interposition de personnes »* ont *« pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans les actes, adjudications, entreprises ou régies »* dont ils avaient, *« au temps de l'acte, en tout ou en partie, l'administration ou la surveillance »*, le président du gouvernement polynésien encourait une peine d'emprisonnement de *« six mois au moins et deux ans au plus »* et pouvait être *« déclaré à jamais incapable d'exercer aucune fonction publique ».*

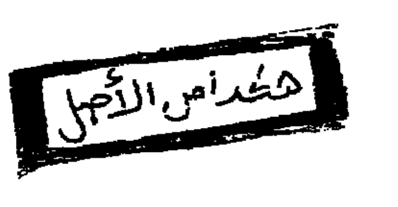
Le tribunal l'a condamné à la peine minimale, six mois de prison avec sursis. Relevant que le nouveau gouvernement territorial, que préside M. Flosse, poursuivi par le gouvernement de son prédécesseur, M. Alexandre Léontieff, député non inscrit, s'était désisté, il a accordé 1 franc de dommages et intérêts à la commune d'Arue.

M. Flosse avait contesté avoir agi personnellement et dans l'illégalité quand la Société d'équipement de Tahiti et des îles, dont il était le président du conseil d'administration, avait vendu au rabais, en février 1988, à une société immobilière dont son fils Réginald était le gérant, une parcelle de 11 873 mètres carrés destinée à agrandir la propriété familiale. Le tribunal a jugé qu' *« il importe peu que les conditions mêmes de la vente aient été déterminées sans le concours direct et personnel du prévenu »* dès lors que *« la conscience qu'avait le prévenu de l'illicité de l'acte est manifeste ».*

Le président de l'assemblée territoriale de la Polynésie française, M. Emile Vernaudon, député non inscrit, ancien allié de M. Flosse, a aussitôt réclamé, à Papeete, la démission du président du gouvernement territorial en estimant que *« M. Flosse devrait immédiatement tirer les conséquences morales et politiques de sa condamnation et démissionner de ses fonctions ». « Les Polynésiens*, a ajouté M. Vernaudon, *ne peuvent être représentés par un président reconnu coupable et condamné. »*

□ **L'ancien président de France Plus Isère est inculpé de détournement de fonds.** – M. Aziz Sahiri, adjoint (divers gauche) au maire de Grenoble, chargé de la lutte contre la pauvreté et de l'emploi des jeunes, a été inculpé d'abus de confiance et de détournement de fonds par M. Alain Maureille, juge d'instruction à Dijon. Ancien président du comité de l'Isère de France Plus, M. Sahiri aurait, à ce titre, effectué plusieurs retraits d'argent, sans justificatifs, sur le compte de cette association, qu'il dirigea de 1988 au mois d'avril 1990. L'élu grenoblois avait été écarté à cette date de la présidence de l'association, car son bureau contestait notamment sa présence sur la liste de M. Alain Carignon (RPR) lors des élections municipales de 1989. – *(Corresp.)*





SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Deux rapports demandés par MM. Bianco et Durieux

La contamination de dix enfants traités par hormone de croissance est confirmée

Dix enfants ont été contaminés par l'agent infectieux de la *maladie* de Creutzfeldt-Jakob après traitement par une hormone de croissance obtenue à partir d'hypophyses prélevées sur les cadavres humains *(le Monde du 7 et du 8 février)*. Ces informations sont confirmées par deux rapports qui ont été demandés par MM. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires *sociales, et Bruno* Durieux, ministre délégué à la santé, aux professeurs Jacques Dangoumau, directeur de la pharmacie et du médicament, et Jean-Claude Job (Hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris), président de l'association France-Hypophyse.

Les deux rapports demandés par le gouvernement (1) n'auront été rendus publics que plus d'un mois après avoir été remis à M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé. Ils fournissent une synthèse actualisée de l'ensemble des données scientifiques disponibles concernant l'apparition d'une dizaine de cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob, une affection dégénérative aux conséquences mortelles (2), chez les enfants traités avant 1985 par une hormone de croissance extraite de glandes hypophyses prélevées sur les cadavres humains.

Le premier document, signé par le professeur Dangoumau, rappelle les raisons qui ont amené à la *création de l'Association France-Hypophyse*, dans le conseil d'administration de laquelle sont représentés, *outre des personnalités scientifiques*, différents services ministériels ainsi que l'INSERM et la Caisse *nationale d'assurance maladie*. Le professeur Dangoumau précise qu'en complément des collectes effectuées sur les cadavres par l'association, les besoins en hormone, à hauteur de 50 %, provenaient de différentes firmes privées étrangères (Kabi-Vitrum, Nordisk et Serono).

Manque d'informations

Au milieu des années 80, un millier d'enfants souffrant d'un retard statural important et d'un déficit hormonal biologiquement établi étaient en France traités par ce type d'hormone, chaque traitement durant en moyenne de cinq à six ans. Le professeur Dangoumau précise notamment que la réaction française face au risque de contamination de cette hormone date de mai 1985, *c'est-à-dire* un mois à peine après l'annonce par l'Institut national américain de la santé du décès de trois jeunes adultes ayant été traités outre-Atlantique entre 1963 et 1969 par une hormone de croissance naturelle et victimes, selon toute vraisemblance, de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

En France, à l'instar de plusieurs pays (Autriche, Danemark, Espagne, Israël, Italie, Japon, Norvège et Suisse), les autorités sanitaires ont décidé de permettre la poursuite des traitements sous réserve de l'amélioration de la purification du produit. Le professeur Dangoumau confirme que dix enfants français (sur plus de cinq mille) traités depuis 1972 par l'*hormone de croissance naturelle* souffrent ou ont souffert d'une affection du type Creutzfeldt-Jakob. *« On peut penser,* écrit-il, *que la contamination a eu lieu à partir d'un lot fabriqué fin 1983 ou en 1984 et que, si l'on ne peut pas écarter la survenue d'un ou deux cas supplémentaires, il ne s'agit pas du début d'une épidémie. »*

Dans le second rapport, le professeur Job souligne que les dix *enfants contaminés étaient atteints* d'un déficit complet en hormone de croissance, nécessitant des injec*tions pendant des périodes com*prises entre cinq et onze ans, à raison de trois injections par semaine. Au total, cent mille hypophyses ont en France été collectées entre 1973 et 1984 dans les chambres mortuaires des grands hôpitaux. *« Le dilemme était de cesser de soigner les insuffisances hypophysaires et attendre environ deux ans la possibilité de reprendre avec une hormone de synthèse ; ou d'apporter, grâce à de récentes recherches, un moyen supplémentaire éliminant la possibilité de transmettre avec l'hormone de croissance un agent infectieux de type Creutzfeldt-Jakob. Les réponses vinrent très vite. Une lettre diffusée dès le 30 avril 1985 à la totalité des médecins prescripteurs reçut de la plupart une réponse demandant que le traitement de leurs patients ne soit pas interrompu. Des informations détaillées parurent à ce moment dans la presse médicale et dans plusieurs quotidiens importants. »*

Ces deux rapports se refusent à aborder l'une des questions essentielles de ce dossier, celle de l'information donnée par les médecins prescripteurs d'hormone de croissance aux familles concernées. Il apparaît en effet aujourd'hui que, contrairement aux conseils qui leur avaient été donnés, nombre de médecins se sont refusés à faire état auprès des parents des difficultés inhérentes à cette thérapeutique. D'autre part, ces rapports n'abordent nullement la question du soutien que la collectivité pourrait fournir aux familles concernées, souvent confrontées à de très sérieuses difficultés matérielles et psychologiques.

J.-Y. N.

(1) *« Bilan des traitements entrepris en France avec l'hormone de croissance extractive et des cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob survenus chez ces malades »* : Rapport du professeur Jacques Dangoumau daté du 3 mars 1992 ; *« Maladie de Creutzfeldt-Jakob et hormone de croissance. Rapport à monsieur le ministre de la santé »*, du professeur Jean-Claude Job, daté du 28 février 1992.

(2) La maladie de Creutzfeldt-Jakob est une maladie dégénérative progressive, lente et mortelle du système nerveux central de l'homme. Il convient de préciser qu'aucun élément ne permet de penser que les enfants traités après 1985 par hormone extractive et *a fortiori* par hormone de croissance obtenue par manipulation génétique sont exposés au risque de maladie de Creutzfeldt-Jakob. Les dix cas français concernent des enfants traités par des hormones extractives provenant de différents fabricants sans qu'on puisse avec certitude identifier l'origine de la contamination.

Un jugement du tribunal de Nanterre

Un spot anti-tabac interdit de diffusion

La campagne de prévention « Fumer, c'est pas ma nature », pastichant celle du fameux cow-boy Marlboro et réalisée sous l'égide du Comité français d'éducation pour la santé (CFES), a été interdite de diffusion, mercredi 1er avril, par le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Le tribunal a en outre condamné le ministère de la santé, le CFES et la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) à verser un franc de dommages et intérêts à la société Philip Morris. Celle-ci réclamait 17 millions de francs de dommages et intérêts pour compenser le préjudice subi. Estimant que le spot constituait un pastiche, et non pas un plagiat, de la campagne Marlboro, le tribunal a cependant reproché au film de ne s'attaquer qu'à une seule marque de cigarettes.

Dans un communiqué publié mercredi 1er avril, le ministère de la santé, la CNAM et le CFES déclarent *« prendre acte »* de la décision rendue par le tribunal de Nanterre, *« interdisant la reprise du film publicitaire de prévention du tabagisme diffusé à l'automne dernier »*. Toutefois, *« compte tenu de l'excellent accueil que le public a réservé à cette campagne et des enjeux de santé publique qu'elle exprime »*, ils indiquent qu'ils ont décidé de faire appel de ce jugement.

Une décision reportée

Dépistage obligatoire du sida ?

Le gouvernement aurait dû annoncer lors du conseil des ministres du mercredi 25 mars s'il rendait obligatoire le dépistage de l'infection par le virus du sida dans certaines circonstances de la vie : examens prénuptiaux ou prénataux, visites d'incorporation. Au terme d'une série de difficultés interministérielles, il avait été décidé de reporter d'une semaine la communication gouvernementale. Le conseil des ministres ne s'étant pas tenu mercredi 1er avril, l'attente se prolonge.

Faut-il tenir pour acquis l'ensemble des mesures annoncées dans le dossier de presse que M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, devait rendre public mercredi 1er avril ? Le ministre devait alors annoncer le remboursement à 100 % de tous les tests de dépistage présents lors d'une consultation médicale, la gratuité du test pour les mineurs et pour les personnes ne bénéficiant pas d'une assurance sociale, le doublement du nombre des consultations de dépistage, anonyme et gratuit, ainsi que l'interdiction de la pratique du dépistage à l'insu des personnes concernées, *principe qui devait être* rappelé aux ordres et aux organismes professionnels. M. Durieux devait par ailleurs annoncer le lancement, dès le printemps 1992, d'une campagne d'incitation au dépistage et l'attribution du label « Grande cause nationale » pour l'année 1992 à l'Agence française de lutte contre le sida.

Le ministre *délégué à la santé* aurait aussi souligné que l'effort de l'Etat en matière de prévention et de lutte contre le sida allait augmenter cette année de 60 millions de francs, passant de 140 millions de francs en 1991 à 200 millions de francs, indépendamment du coût supplémentaire pour l'assurance-maladie résultant de la gratuité du test de dépistage, coût estimé à 200 millions de francs.

Le prochain gouvernement reprendra-t-il à son compte – et si oui dans quels délais ? – cet ensemble de mesures préventives contre cette infection virale mortelle et sexuellement transmissible dont la mise en œuvre n'a déjà que trop tardé ?

JEAN-YVES NAU

□ **Près de *500 000* cas de sida ont été officiellement recensés par l'OMS.** – Selon un bilan établi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au 1er avril 1992, 484 148 cas de sida avaient été recensés dans le monde. Les deux zones ayant subi l'augmentation la plus sensible sont l'Afrique subsaharienne et les Etats-Unis (où près de 213 641 cas de sida ont été recensés depuis le début de l'épidémie). Le pays proportionnellement le plus touché est l'Ouganda avec, officiellement, 30 190 cas recensés. Jusqu'à présent, 17 836 cas ont été dénombrés en France. L'OMS estime qu'au total neuf à onze millions de personnes sont actuellement séropositives.

PARIS

Les deuxièmes Assises du tourisme parisien

La « plus belle ville du monde » menacée par le succès

Pour la douzième fois, Paris a été couronnée première ville du *monde pour les congrès et* les salons spécialisés. Mais sa suprématie est menacée par de nouvelles métropoles. Quant aux touristes vacanciers, ils choisissent Paris en *masse*, mais n'y trouvent pas toujours l'accueil qu'ils espéraient. Les deuxièmes Assises du tourisme parisien, réunies jeudi 2 avril dans la capitale, *devaient dégager* les idées et les moyens pour répondre à ces deux défis.

Paris plus belle ville du monde. Le slogan va tellement de soi que, pour un peu, la capitale française en oublierait que la séduction est un combat de tous les jours. Depuis douze ans, Paris tient tête à toutes ses concurrentes d'Europe et du monde pour le tourisme d'affaires. Le nombre de réunions internationales, de foires, de salons et de séminaires qu'elle accueille la met loin devant ses rivales traditionnelles. Mais, depuis deux ans, des clignotants *s'allument*. Le nombre de congrès internationaux organisés à Paris est en recul annuel de 6,50 %, alors que Londres, Madrid, Bruxelles progressent. En outre, de nouveaux challengers sont apparus : Berlin, Barcelone, Prague, Budapest. Personne ne jurerait qu'un jour Saint-Pétersbourg...

« Paris oui, les Parisiens non »

La deuxième menace est la rançon du succès. Quand 21 millions *de touristes* par an, dont 11 millions d'étrangers, visitent l'Ile-de-France, donc Paris, les périls s'accumulent : encombrement des cars, distorsion entre l'offre et la demande en matière d'hébergement. D'où *enchérissement*, promiscuité, difficultés de transport et d'accès aux monuments, agressivité. Si *bien que, dans un docu*ment présenté aux assises par leur organisateur, M. Bernard Plasait, adjoint au maire de Paris, *chargé* du tourisme, un touriste résumait : *« Paris oui, les Parisiens non. »*

Le nombre de chambres par établissement tend à augmenter, mais leur surface moyenne diminue. La capacité hôtelière de Paris – 100 000 chambres – s'enrichira dans une dizaine de jours de 5 200 chambres construites par Eurodisney. Mais comme le parc de Mickey prévoit d'attirer 11 millions de visiteurs par an, la course-poursuite ne se terminera pas dans l'immédiat.

Le *nombre de visites des monu*ments est en accroissement. La tour Eiffel a passé le cap des 5 mil*lions de visiteurs annuels* l'année du bicentenaire de la Révolution et encore augmenté de 2 % en 1990. Le Centre *Pompidou, de* 16 %, le Louvre (3 417 000 entrées en 1990), de 40 % ! L'effet négatif de la crise du Golfe paraît neutralisé. On note aussi la croissance du nombre des visiteurs du troisième âge et l'augmentation de la proportion des courts séjours, y compris chez les jeunes.

La stratégie que M. Plasait devait proposer lors des assises et que le Conseil de Paris pourrait *examiner en mai prochain ferait* notamment la part plus belle à trois catégories de touristes : les *Américains du Nord, qui sont* déjà les premiers visiteurs de la capitale française (1 158 000 en 1990), les Japonais ou habitants du Sud-Est asiatique et enfin les Européens : Italiens, Britanniques et Allemands. Ce qui n'empêcherait pas de promouvoir l'accueil en utilisant les langues, notamment des pays de l'Est, encore peu pratiquées en dépit de l'afflux de touristes venus d'Europe centrale.

CHARLES VIAL

SPORTS

FOOTBALL : match nul de Monaco face à Feyenoord en Coupe d'Europe

Les doutes du petit goal

***L'AS Monaco** a dû concéder* **un match nul à domicile, 1-1, face au Feyenoord Rotterdam (Pays-Bas), mercredi 1er avril, en demi-finale aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. En encaissant *un but dès* les premières minutes de jeu, les Monégasques ont compromis leurs chances de disputer leur première finale européenne, avant le match retour du mercredi 15 avril.**

MONACO

de notre envoyé spécial

Jean-Luc Ettori aime à répéter *qu'il s'amuse davantage* à l'entraînement que pendant les matches. *« Un gardien de but y prend plus de plaisir,* explique-t-il, *car il touche plus de ballons. »* En vertu de cet axiome, le capitaine monégasque gardera un souvenir particulièrement mauvais de sa soirée de mercredi. Pour lui, l'ennui s'est mêlé à la tristesse : les ballons qu'il a pu serrer entre ses gants se sont faits aussi rares que douloureux.

Le plus cruel fut bien entendu celui qui a traversé des défenseurs monégasques étrangement *figés pour se ficher dans ses* filets. En Coupe d'Europe, ce but concédé à domicile compte double et doit donc être évité comme la peste. Il condamnera les joueurs de la Principauté à un exploit pour ramener une qualification de Rotterdam. D'*ores et* déjà, au stade Louis II, il a semé la pagaille dans leur tactique. De ses buts, Jean-Luc Ettori a pu regarder ses troupes se briser, sans imagination, sur des lignes hollandaises solides mais sans génie particulier.

Dans leur beau jeu, Weah, Fofana et les autres avaient oublié la simplicité du geste pour ne conserver que les fioritures superflues, les gris-gris inutiles. *Monaco, qui paraissait avoir* accompli le plus difficile en éliminant Rome au tour précédent, semblait repris par ce vertige qui l'a empêché pendant des années de gravir les premières marches des coupes d'Europe.

Le fantôme du Mundial

Le capitaine Ettori pourra difficilement en tenir grief à ses joueurs. *Sa sortie fébrile, à la* deuxième minute du match, conclue par un dégagement au poing approximatif et une collision avec l'un de ses défenseurs, fut sans doute le diapason de cette partie désaccordée. Un court instant, un fantôme, *encore vivace dans les souvenirs* du public, est apparu sur le terrain. Celui du gardien de but de *l'équipe de France de la Coupe* du monde espagnole, en 1982. Ce Jean-Luc Ettori qui s'était « déchiré » avec une *belle* constance pendant ses premiers matches, et que l'on n'évoquait plus que pour rallonger sa collec*tion de défauts* : ses erreurs à répétition, son déficit en centimètres, sa personnalité falote. Après le Mundial, Ettori n'a plus rejoué sous les couleurs nationales.

C'est à Monaco, le seul club professionnel qu'il ait connu depuis ses débuts en 1975, que le gardien de but contesté a su montrer ses qualités, sans jamais vraiment chercher à corriger son image. Il a tout simplement trouvé la formation qui lui ressemble. Et le secret de sa longévité procède sans doute de cette harmonie. Français moyen au pays des milliardaires, il est à part, comme l'AS Monaco au sein du football français. Petit goal, qui reconnaît *qu'il lui a* manqué *« quelques centimètres »* pour devenir l'un des meilleurs mondiaux, il est à l'aise dans un club qui se tient délibérément en *retrait des mastodontes du foot*ball européen.

Longtemps victime du même malaise que son équipe, l'angoisse des grands rendez-vous, il s'est guéri en même temps qu'elle. A près de trente-sept ans, capitaine de 1983, il pensait avoir transmis sa maturité à ses jeunes coéquipiers. Jusqu'à la *rechute de mercredi soir, qui* pourrait empêcher Monaco et Ettori de prouver que l'on peut arracher un trophée européen sans jouer au fier-à-bras.

JÉRÔME FENOGLIO

ÉDUCATION

Les enseignants du privé pourront corriger le baccalauréat

Un décret paru au *Journal officiel* du mercredi 1er avril autorise désormais les professeurs de l'en*seignement privé à participer aux* jurys de correction du baccalauréat. Sont concernés les professeurs agrégés ou certifiés des *établisse*ments privés sous contrat, exerçant ou ayant exercé – comme c'est le cas pour les professeurs du public – en classes de seconde, *première* ou terminale.

Soumis à un afflux croissant de candidats (571 428 en 1991), le baccalauréat devient chaque année un peu plus difficile à organiser. En juin 1991, Mme Edith Cresson s'était émue, comme avant elle M. Michel Rocard, de la désorganisation du troisième trimestre, imputable en grande partie à l'examen. Et l'idée, lancée un an auparavant par M. Jospin, de mettre à contribution les locaux et les enseignants du *privé pour la correction* des épreuves, avait refait surface.

Le principal syndicat concerné, le syndicat national des enseignements de second degré (SNES), avait accepté l'idée d'une utilisation des locaux du privé. Mais il avait aussi, lors d'un vote à son *dernier congrès, en mai 1991*, repoussé l'éventualité d'un recours aux enseignants du privé, même dûment certifiés ou agrégés.

□ **Report du prochain conseil d'administration de l'ENA.** – Le conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration, réuni mercredi 1er avril afin d'étudier la possibilité d'un *transfert* de l'établissement à Strasbourg, se tiendra à nouveau mardi 28 avril pour se déterminer sur le bail négocié entre l'Etat et la ville de Strasbourg *pour la location des* locaux de la Commanderie-Saint-Jean. Le conseil d'administration prévu mardi 7 avril a été annulé.

SCIENCES

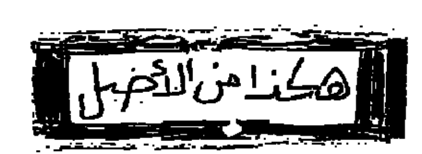
□ **Mort d'un ancien directeur de la NASA.** – James Webb, qui fut administrateur de la NASA de 1961 à 1968, les années les plus productives du programme spatial *américain*, est décédé vendredi 27 mars à Washington, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Sous sa direction eurent lieu notamment le premier vol orbital (John Glenn, février 1962), et la première sortie dans l'espace (Edward White, juin 1965) réalisés par des Américains. Il quitta son poste quelques mois avant que Neil Armstrong foule le sol de la Lune *(20 juillet 1969)*, en raison d'un différend avec le président Nixon.

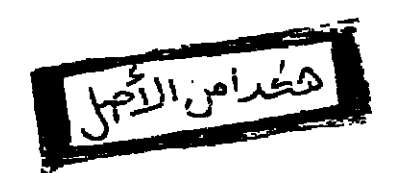
VOILE : les éliminatoires de la Coupe de l'America

Deuxième victoire pour « Ville-de-Paris »

L'abandon de *Nippon* pour une avarie de barre (rupture de mèche de safran) a permis à *Ville-de-Paris* de remporter, mercredi 1er avril, sa deuxième victoire consécutive après celle acquise, mardi 31 mars, contre *New-Zealand*, dans les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, à San-Diego (Californie).

□ **Feu vert du Conseil d'Etat pour la construction du port de Trébeurden.** – Le Conseil d'État a autorisé, mercredi 1er avril, la commune de Trébeurden (Côtes-d'Armor) à reprendre les travaux de construction de son port de plaisance. La plus haute *juridiction administrative* a annulé le jugement du tribunal administratif de Rennes qui, à la demande de plusieurs associations écologiques, avait ordonné, le 28 novembre dernier, la suspension des travaux *(le Monde* du 30 novembre 1991). Le Conseil d'Etat estime qu'*« aucun des moyens invoqués* [par ces associations] *ne paraît, en l'état du dossier, de nature à justifier l'annulation »* de la délibération du conseil municipal de Trébeurden qui, le 1er août 1991, avait décidé la construction du port.


هكذا من الأصل



INSTITUT

Les Grands Prix de l'Académie des sciences

L'Académie des sciences a annoncé, mercredi 1er avril, la liste des lauréats de ses grands prix annuels, qui se partageront une somme globale de 740 000 francs.

Le Prix Mergier-Bourdeix (300 000 F), destiné à récompenser un jeune chercheur français se consacrant à des recherches fondamentales, a été attribué à M. Jean Dalibard, trente-trois ans, maître de conférences à l'Ecole polytechnique. Ce physicien est considéré par l'Académie comme *« l'un des chercheurs les plus créatifs et les plus doués dans le domaine du piégeage et du refroidissement laser d'atomes neutres ».*

Le Prix Ampère de l'Electricité de France (200 000 F) a été attribué à M. Pierre-Louis Lions, trente-six ans, professeur de mathématiques à l'université Paris-Dauphine et maître de conférences à l'Ecole polytechnique, auteur de nombreux travaux sur des problèmes d'équation aux dérivées partielles non linéaires.

Le Prix Mesucora (100 000 F) a pour lauréat M. Jean Philibert, soixante-cinq ans, professeur à l'université Paris-Sud, pour ses contributions *« remarquables au développement de l'instrumentation quantitative en sciences des matériaux ».*

Le Prix André Lallemand (50 000 F) revient à l'ancien directeur de l'observatoire astronomique de Strasbourg, M. Pierre Lacroute, quatre-vingt-six ans, qui a imaginé le principe du satellite astrométrique appliqué dans la construction d'Hipparcos.

Le Prix fondé par l'Etat (50 000 F) a été attribué à M. Gilles Pisier, quarante-deux ans, professeur de mathématiques à l'université Paris-VI, dont les travaux portent notamment sur les propriétés géométriques et probabilistes des espaces de Banach.

Le Prix Léon Lutand (40 000 F) récompense M. Ramon Capdevila, cinquante et un ans, directeur de recherche CNRS au Centre armoricain d'études des socles (université de Rennes), pour *« la qualité de ses travaux de pétrographie sur les socles anciens et les roches granitiques ».*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 30 et mardi 31 mars 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-294 du 25 mars 1992 portant création d'un Conseil supérieur de la police technique et scientifique ;

– Du 25 mars 1992 portant approbation de l'élection du prince Charles, prince de Galles, duc de Cornouailles, à l'Académie des sciences morales et politiques.

Une liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques au cours de l'année 1991.

∴

Sont publiés au *Journal officiel du mercredi 1er avril 1992* :

DES DÉCRETS

– N° 92-302 du 31 mars 1992 portant création de la Commission nationale éducation-professions ;

– N° 92-304 du 30 mars 1992 relatif à l'assiette et au recouvrement de la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision ;

– N° 92-308 du 31 mars 1992 modifiant certaines dispositions du code des assurances relatives à l'assurance automobile ;

– N° 92-309 du 31 mars 1992 portant modification d'articles du code des assurances relatifs aux conditions de capacité professionnelle des intermédiaires d'assurances ;

– N° 92-310 du 31 mars 1992 modifiant le code des assurances en ce qui concerne les intermédiaires d'assurance et de capitalisation ;

– Du 31 mars 1992 portant reconnaissance légale d'une congrégation ;

– N° 92-318 du 30 mars 1992 portant modification du décret n° 59-733 du 16 juin 1959 relatif au soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique ;

– N° 92-319 du 31 mars 1992 modifiant le décret n° 89-224 du 14 avril 1989 relatif aux aides apportées par l'Etat aux collectivités locales pour le maintien en activité des salles de spectacles cinématographiques.

DES ARRÊTÉS

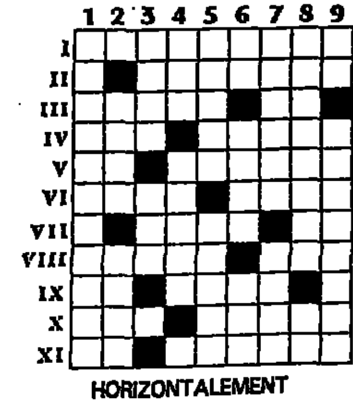
– Ddu 30 mars 1992 portant extension d'agrément de sociétés françaises d'assurance ;

– Du 31 mars 1992 modifiant le code des assurances en ce qui concerne les intermédiaires d'assurance et de capitalisation ;

– Du 31 mars 1992 relatif au montant des marchés publics de fournitures et des marchés publics et contrats de travaux soumis aux règles de la concurrence dans le cadre de la communauté économique européenne.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5750



HORIZONTALEMENT

I. C'est bien la preuve qu'on en rajoute ! – II. Quelqu'un d'en bas. – III. C'est un peu fort ! Conjonction. – IV. On ne doit pas nous le faire payer cher. Sûr d'échapper au panier. – V. Pronom. Troubles internes. – VI. Porte le chapeau. Fait des prisonniers. – VII. Avec lui, mieux vaut avoir beau jeu. Dirige des mines. – VIII. Ceux qui la travaillent touchent du bois. Meurt s'il n'est pas alimenté. – IX. A beaucoup donné d'elle-même. Reçoit de l'air ou bien de l'eau. – X. Est bon pour les affaires. Chaleur animale. – XI. Préposition. Qui empêche de franchir le « pas ».

VERTICALEMENT

1. Quelqu'un qui a la manière. – 2. *Lune de mer. Il a la main.* – 3. Reste dans l'ombre. Une source d'alimentation. – 4. Plaisir de la table. Qui va bien. – 5. Lieu d'enseignement et moyen d'y aller. Tas de bottes. – 6. Conjonction. Tel qu'on n'y voit goutte. Est fait pour servir. – 7. Eau salée. Pousse à manger le morceau. – 8. Variété de fraise. *Amené à la réalité.* – 9. *Fait* l'union. Etrangère à la bande.

Solution du problème n° 5749

Horizontalement

I. Impenses. – II. Narre. Sac. – III. Crieur. Fi ! – IV. Ote. Rota. – V. Le. Tocard. – VI. Label. Ria. – VII. Auréole. – VIII. Gatte. – IX. Laveur. Os. – X. Ego. *Emeu.* – XI. Se. Tsé-tsé.

Verticalement

1. Incollables. – 2. Marteau. Age. – 3. Prie. Bravo ! – 4. Ere. Tee. – 5. *Neurologues.* – 6. Roc. Larme. – 7. Es. Taret. Et. – 8. Safari. Tous. – 9. Cl. Dates.

GUY BROUTY



CARNET DU Monde

Naissances

– Judith et Serge NIESWIC
font part de la naissance de

Alexis,

le 17 février 1992.

168, rue Ordener,
75018 Paris.

– Stéphane CORONE
et
Magali LOMBARD
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alphonse CORONE,

le 9 mars 1992, à Paris.

– Isabelle GALL
Jean-Marie FAIVRE
et Jules
sont heureux d'annoncer la naissance de

Gaspard,

le 22 mars 1992.

6-8 chemin Desvallières,
92410 Ville-d'Avray.

Décès

– Mme Simone Cino del Duca,
présidente-fondatrice de la Fondation *Simone et Cino del Duca*,
Et les membres du conseil d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Max BRUSSET,
administrateur de la fondation.

– Mme Simone Cino del Duca,
présidente de l'Association des amis de Cino del Duca,
Et les membres du conseil d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Max BRUSSET,
président d'honneur
de leur association.

– Les obsèques ont eu lieu le 1er avril 1992 en la collégiale Saint-Lazare d'Avallon (Yonne).

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

– **Claude DARGET**

est passé dans le domaine de l'au-delà, le 26 mars 1992.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 31 mars, au cimetière de Rochefort-en-Yvelines.

(Le Monde du 2 avril.)

– Mme Chapelain-Midy,
son épouse,
François et Patrice Chapelain-Midy
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger CHAPELAIN-MIDY,
artiste peintre,

survenu le 30 mars 1992, à son domicile parisien, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le 2 avril, à Nancray-sur-Rimarde (Loiret).

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris. Un avis sera communiqué.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue Lhomond,
75005 Paris.

(Le Monde du 2 avril.)

– Dans l'espérance de la résurrection,
Anne-Marie Gournay,
Jacques et Anne Gournay,
Bernard et Brigitte Gournay,
Cécile Gournay,
ses enfants,
Isabelle et Elliott Pavlos,
Sophia,
Jérôme et Véronique Gournay,
Sophie Gournay,
Constance Gournay,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Mme Pierre Canoni,
sa sœur,
M. François Fontane,
son cousin,
font part du retour à Dieu, le 31 mars 1992, de

Mme Jean-Joseph GOURNAY,
née Geneviève Fontane.

La célébration religieuse aura lieu le vendredi 3 avril, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

– Paris. Versailles. Le Varat. Menton.

Mme Jacques Laurenti,
son épouse,
Sa fille et son gendre Gervaise et Hugues de Thonel d'Orgeix,
Ses petites-filles Clothilde et Juliette,
Son frère André Laurenti,
Les familles Laurenti, Canat, Serfass, Bigot et Perret-Gentil,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques LAURENTI,

le 15 mars 1992.

La crémation a eu lieu le 24 mars, dans l'intimité.

42, rue A.-Cherrier,
92330 Sceaux.

– Sophie et Anne Guéronik,
ses filles,
Odile et Jean-Pierre Fourcade,
Thérèse et Jean-Pierre Adam,
Bernard et Gabrielle Mion,
ses enfants,
Nadine Fauvergue-Guéronik,
sa sœur,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Sacha GUÉRONIK,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ingénieur en chef au corps des mines,
ancien directeur à l'OCDE,
ancien directeur exécutif du CIPEC,
vice-président de
Basic Petroleum International Limited,

survenu le 31 mars 1992.

Les obsèques auront lieu le samedi 4 avril, dans l'intimité au Rayol-Canadel.

Une cérémonie à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud, le vendredi 10 avril, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.

– Les amis de

Naguib KADRI,
ancien ambassadeur d'Egypte,

ont la grande tristesse de faire part de son décès, survenu à Paris, le 29 mars 1992.

– Mme Jacques Leymarie,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute *la famille*,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques LEYMARIE,

survenu en son domicile le 28 mars 1992, dans sa soixante-dix-septième année.

Une messe sera dite à son intention le samedi 4 avril, à 9 heures, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 *bis*, rue de Vaugirard, Paris-6e.

122, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Strasbourg. Paris.

Mme François Schnell,
née Hélène Hemmerlé,
M. et Mme Jean-François Schnell
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bourlier
et leurs enfants,
M. Raymond Schnell,
Mme Evelyne Schnell
et sa fille,
Mme Bernard Schnell
et ses enfants et petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu le 19 mars 1992, à l'âge de soixante et onze ans, de

M. François SCHNELL,
directeur honoraire
de l'Institut français de Cracovie,
ancien attaché culturel à Athènes.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Remerciements

– Suite au décès du

professeur Jacques SEBAOUN,

Le docteur Micheline Sebaoun,
Ses enfants et petits-enfants,
ont été très touchés des marques d'affection que vous leur avez témoignées dans ces moments si douloureux.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le vendredi 10 avril 1992, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à la mémoire de

Jean CHAZAL de MAURIAC,

décédé le 2 avril 1991.

De la part de
Mme Jean Chazal de Mauriac,
M. et Mme Renaud Chazal de Mauriac
et leurs filles.

Anniversaires

– Au matin du 2 avril 1990,

Mme Henri-Pierre HUC,
née Claudine Augé,
contrôleur des impôts,

disparaissait.

Il est demandé à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'être aux côtés de son époux, en ce douloureux anniversaire, par une prière ou une pensée affectueuse pour elle.

« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »
(Saint Matthieu, XXVII, 46,
saint Marc, XV, 34.)

– En ce vingt et unième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

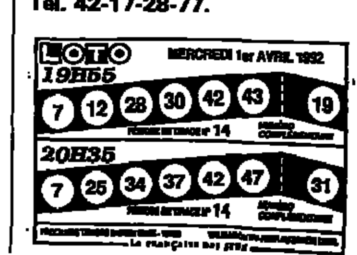
une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, mardi 7 avril 1992, à 14 heures, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, salle André-Siegfried. Mme Agota Gueulette : « Idéologie et politique économique extérieure soviétique : 1917-1947 ». Thèse de doctorat d'Etat en science politique.

□ **Aix-en-Provence : un colloque sur les Eglises et la construction de l'Europe.** – A l'initiative de l'Institut de droit et d'histoire canoniques (IDHIC), de l'Université d'Aix-Marseille, se tiendra à Aix-en-Provence, les 9 et 10 avril, un colloque sur le thème : les Eglises et la construction de l'Europe. Avec la participation des cardinaux Coffy (Marseille) et Macharsky (Cracovie), de Mgr Isidore de Souza, archevêque de Cotonou, de Jean Chélini, directeur de l'IDHIC, Jean-Yves Naudet, assesseur du doyen de la faculté de droit, etc.

▶ **Renseignements : Faculté de droit, 3, avenue Robert Schuman. 13628 Aix-en-Provence. Tél. 42-17-28-77.**



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 31 *mars*. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur *de neige en bas*, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 90-200 ; Les Carroz-d'Araches : 20-295 ; Chamonix : 20-390 ; La Chapelle-d'Abondance : 15-75 ; Châtel : 25-150 ; La Clusaz : 0-220 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 20-160 ; Flaine : 120-295 ; *Les Gets* : 10-120 ; *Le Grand-Bornand* : 0-140 ; Les Houches : 0-139 ; Megève : 0-190 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 20-100 ; Praz-de-Lys-Sommand : 50-100 ; Praz-sur-Arly : n.c. ; Saint-Gervais : 30-165 ; Samoëns : 15-265 ; Thollon-Les Mémises : 60-90.

SAVOIE

Les Aillons : 35-90 ; Les Arcs : 35-250 ; Arèches-Beaufort : 70-290 ; *Aussois : 25-60 ; Bessans* : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : n.c. ; Le Corbier : 30-70 ; Courchevel : 25-180 ; Crest-Voland-Cohennoz : 15-70 ; Flumet : n.c. ; Les Karellis : n.c. ; Les Menuires : 75-150 ; Méribel : 30-185 ; La Norma : 0-85 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-200 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 20-195 ; La Plagne : 10-225 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 135-250 ; Saint-François-Longchamp : 30-170 ; Les Saisies : *35-120* ; Tignes : *145-190* ; *La* Toussuire : 50-60 ; Val-Cenis : n.c. ; Valfréjus : 20-100 ; Val-d'Isère : 115-223 ; Valloire : 20-110 ; Valmeinier : n.-c. ; Valmorel : 45-160 ; Val-Thorens : 120-260.

DAUPHINÉ/ISÈRE

Alpe-d'Huez : 110-150 ; Alpe-du-Grand-Serre ; 20-150 ; Auris-en-Oisans : *15-40* ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 60-90 ; Le Collet-d'Allevard : 25-120 ; Les Deux-Alpes : 20-215 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : 15-50 ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 25-150 ; Villard-de-Lans : 35-105.

ALPES-DU-SUD

Auron : 25-50 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : n.c. ; Isola 2000 : 70-45 ; Montgenèvre : 40-60 ; Orcières-Merlette : 0-90 ; Les Orres : 30-60 ; Pra-Loup : 0-60 ; Puy-Saint-Vincent : 0-80 ; Le Sauze-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : n.c. ; Superdévoluy : 25-120 ; Valberg : n.c. ; Val-d'Allos-Le Seignus : 15-0 ; Val-d'Allos-La Foux : 10-50 ; Risoul : 30-40 ; Vars : 10-40.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-100 ; Barèges : 70-175 ; Cauterets-Lys : 150-300 ; Font-Romeu : 50-90 ; Gourette : 70-160 ; *Luz-Ardiden* : *90-120* ; *La Mongie* : 100-180 ; Piau-Engaly : n.c.-200 ; Saint-Lary-Soulan : 75-135 ; Superbagnères : 20-40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50-90 ; Besse-Super-Besse : 20-50 ; Super-Lioran : 40-50.

JURA

Métabief : n.c. ; *Mijoux-Lelex-La* Faucille : n.c. ; Les Rousses : 5-50.

VOSGES

Le Bonhomme : 30-50 ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-40.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CULTURE

CINÉMA

La flamme d'une chandelle

Entre quotidien et surnaturel, l'histoire de deux jeunes femmes est un véritable enchantement

CÉLINE
de Jean-Claude Brisseau

En deux jours, Céline a tout perdu. Son père, son milliard, son fiancé. Elle a vingt ans, elle veut mourir. Ballottée par trop de chagrin, elle échoue dans une grande maison de campagne, entre un flacon de somnifère et un étang. Mais quelque chose, qu'en d'autres temps on aurait nommé la Providence, veille, la prend par la main, lui tient le menton levé au-dessus du flot de ses malheurs. Et Céline reprend pied. Geneviève l'a sauvée.

Geneviève, c'est le contraire de Céline. Aussi brune que l'autre est blonde, aussi terrienne, charnelle que la jeune grande bourgeoise suicidaire est évanescente, aussi responsable et compatissante que Céline est capricieuse et égoïste. Infirmière de son état, Geneviève connaît surtout les vertus curatives de la patience, de l'attention, de la tendresse. Elle connaît aussi, pour l'avoir pratiqué quand elle-même était dans le trente-sixième dessous, le yoga et elle fait profiter Céline de ses techniques de relaxation.

Un acte de foi

C'est la première partie du film de Jean-Claude Brisseau : simple, droit et beau, sans un gramme de pathos. Mais l'étrange déboule soudain, et s'installe comme chez lui. Céline s'absorbe dans ses exercices de méditation, des phénomènes inexpliqués se produisent, dédoublement, prémonition, lévitation, guérison inexpliquée. Geneviève constate, s'étonne. Tout cela sans effet, sans discours, observé avec la même curiosité prête à tout, sûre de rien, de la caméra.

Lorsque se déclenche le carnaval de l'adoration, de la superstition, Céline disparaît. Elle s'enfuit au plus loin, *«sur la frontière chinoise»* – *Frontière chinoise*, le dernier film de John Ford dont Jean-Claude Brisseau est grand connaisseur, était aussi une histoire de femmes, une variation sans illusion sur les voies de la rédemption. Geneviève reste seule, désemparée, humaine, trop humaine. Face à Isabelle Pasco, exacte dans son rôle de péronnelle touchée par une illumination qu'elle accepte avec innocence et droiture, Geneviève a l'extraordinaire présence, sensuelle, émouvante et quotidienne, de Lisa Heredia, déjà aperçue dans les précédents films de Brissem et chez Rohmer. Mais si miracle il y a dans cette histoire surnaturelle filmée comme une chronique, c'est bien dans la mise en scène : avec un aplomb qui est un véritable acte de foi dans le cinéma, le réalisateur de *De bruit et de fureur* suit pas à pas les glissements vers le fantastique. Même les fantômes et les événements « magiques » peuvent désormais apparaître non comme des artifices sortis du magasin aux accessoires, mais comme des indices explicites de la bizarrerie du monde, des signes matériels des angoisses et des espoirs réels. Rare et audacieuse entreprise que celle de se confronter à cet «indicible», et de le faire en évitant l'ornière des explications religieuses conventionnelles. Dès le générique, le cinéaste prend soin de se placer sous le signe de plus antiques mythologies, il esquivera toujours le mysticisme. Brisseau, enchanteur bourru, reste campé ici-bas, prêt à rendre compte au plus intransigeant matérialiste.

Avec une simplicité qui n'aurait pas déplu au père Bachelard, il retrouve ainsi la véritable nature du cinéma fantastique. Entre la flamme d'une chandelle, symbole irradiant du côté de Fritz Lang, et l'ombre de la mort prêtée par Bergman, loin du bric-à-brac horrifique, son regard attentif fraye son chemin jusqu'à l'admirable plan final, comme un regard qui s'ouvre sur la magie de l'univers.

JEAN-MICHEL FRODON


D.R.

Lisa Heredia et Isabelle Pasco

Vers une refonte des Oscars ?

Face à l'embouteillage provoqué par le déroulement actuel de la remise des statuettes, Hollywood s'interroge

NEW-YORK
correspondance

Les cinq Oscars remportés le 30 mars par *le Silence des agneaux* ont constitué une surprise. Non seulement il est rare que l'Académie récompense un film d'une tonalité aussi sombre (elle préfère généralement les films «qui font chaud au cœur»), mais parce qu'aucun film sorti aussi longtemps avant la cérémonie n'avait décroché l'Oscar suprême (meilleur film) depuis *Annie Hall* en 1977. Les cinq mille votants ont souvent été accusés d'avoir la mémoire courte. Selon l'hebdomadaire *Variety*, il serait d'ailleurs question de modifier le calendrier.

Depuis plus de soixante ans, la cérémonie des oscars se déroule à Hollywood le dernier lundi de mars. Pour pouvoir concourir, les films doivent être sortis à Los Angeles une pleine semaine avant le 31 décembre de l'année écoulée. Et les nominations «tombent» mi-février. Avec pour conséquence un engorgement dans les trois derniers mois, et plus encore dans les quinze derniers jours, de l'année. Les films risquent ainsi de s'annuler mutuellement. L'hécatombe est d'autant plus grave qu'il s'agit souvent de films «prestigieux», avec stars de gros calibre, sujet grave et (surtout) budget imposant.

Cette situation est commercialement dommageable, qui ajoute encore à la frénésie d'une période déjà très porteuse, celle des fêtes de fin d'année. L'année cinématographique américaine ne se connaît en effet que deux saisons : l'été, à partir de la fin mai (Memorial Day), pour les *Guerre des étoiles* et autres *Aventuriers de l'Arche perdue*; et Noël, pour le prestige.

Bon nombre de patrons de studios jugent également trop longue, donc trop onéreuse, la campagne promotionnelle, de fin décembre à fin mars. Ce délai se justifiait lorsque les films sortaient à New-York et Los Angeles en fin d'année, puis mettaient plus de deux mois avant de parvenir dans les petites villes. Aujourd'hui, les «gros» films sont distribués le même jour dans mille cinq cents ou deux mille salles à travers le territoire.

La création, préconisée par certains, d'une nouvelle saison – la saison-Oscar – viendrait bouleverser les données de la distribution et même de la production (les dates de tournage sont souvent conditionnées par celles de sortie). D'autres vont plus loin encore : pourquoi ne pas imaginer, comme pour la haute-couture, *deux* saisons-Oscars, à six mois de distance ? Dix films, acteurs ou réalisateurs seraient «nominés» au lieu de cinq.

Cela ne ferait que doubler les campagnes et donc les coûts, répliquent les distributeurs, tandis que certains analystes s'interrogent : déplacer le calendrier des Oscars résoudrait-il vraiment le problème ou ne ferait-il que le déplacer ? Et se pose toujours la question de la (ou des) date(s). Ici intervient un élément majeur : la télévision.

La retransmission de la cérémonie des Oscars constitue une partie non négligeable des ressources de l'Académie. Tout changement de date devrait donc également s'accommoder des saisons de base-ball et de football américain, aussi bien que du lancement des nouveaux programmes télé.

HENRI BÉHAR

□ **Palmarès du Festival de Chamrousse.** – Présidé par Patrick Chesnais, le jury du dix-septième Festival international du film d'humour de Chamrousse a attribué le Grand Prix à *Un vampire au paradis* d'Abdelkrim Bahloul et le Prix spécial du jury au *Roi ébahi* d'Imanol Uribe. Le prix de la critique est allé au *Coup suprême* de Jean-Pierre Sentier, tandis que *le Père de la mariée*, de Charles Shyer, recevait celui du public.

Reprises, surprises

Cinq « classiques » ressortent cette semaine sur les écrans, cinq beaux films

Curieuse semaine qui donne un coup d'arrêt à l'inflation de films nouveaux – par peur sans doute d'affronter la concurrence de *Hook*, qui risque de rafler la plus grande part des entrées, – mais propose cinq reprises de grands films, tous indispensables à la culture cinéphilique.

La Terre des pharaons d'Howard Hawks est le moins rare, pour avoir été diffusé plusieurs fois à la télévision dans les années 80. Mais comme il fut tourné en Cinémascope, le petit écran n'était qu'un pis-aller. William Faulkner participa au scénario et Alexandre Trauner conçut les décors de cette histoire du pharaon Chéops, qui décide de se faire construire un tombeau inviolable. Hawks s'était déclaré mécontent d'avoir à utiliser le Cinémascope, des impératifs de la superproduction à l'antique et... du résultat final. Il s'est pourtant passionné pour cette fresque, réflexion sur le pouvoir, la hantise de la vieillesse et la fascination du temps, qui ne ressemble en rien aux imageries façon Cecil B. De Mille.

Colonel Blimp, de Michael Powell et Emeric Pressburger, pour lequel Bertrand Tavernier a des accents lyriques et passionnés (*le Monde* du 12 mars), fut réalisé en 1943. Film britannique de deux auteurs mal aimés, il n'a été distribué à Paris que dix ans plus tard, dans une seule salle. Cette comédie, inspirée des bandes dessinées d'un caricaturiste politique, conte les foucades d'un officier de carrière, de 1902 à 1939, qui reste envers et contre tout l'ami d'un officer allemand (antinazi) avec lequel il s'était d'abord battu en duel. Elle brocarde, sans prendre d'autres gants que ceux de l'humour caustique, les conceptions figées de l'honneur militaire héritées de l'époque victorienne, et les méthodes de la guerre moderne. Après la récente reprise du *Voyeur*, *Colonel Blimp* (admirablement interprété, en particulier par Roger Livesy, Anton Walbrook et Deborah Kerr) invite à reconsidérer tout le cinéma de ces auteurs-associés.

Derrière le miroir (1956) appartient à cette période un peu incertaine qui suivit, pour Nicholas Ray, le très grand succès de *la Fureur de vivre* avec James Dean. Le scénario, écrit d'après un article de journal traitant des effets de la cortisone, médicament alors nouveau et considéré comme une drogue-miracle, évoque le cas d'un petit professeur mécontent de sa condition. Atteint d'une inflammation des artères, il use, puis abuse de la cortisone, ce qui fait apparaître au grand jour sa volonté de puissance.

James Mason, très emballé par le scénario, produisit le film et interpréta le rôle principal, extraordinaire dans la description du comportement forcené de cette victime de l'*American way of life*. En 1971, l'unique diffusion à la télévision du film servit d'accroche à un débat des « Dossiers de l'écran » sur l'abus des médicaments. Or il s'agit d'une fable sociale et morale, admirablement mise en scène. Le traitement de la couleur y atteint une fulgurance lyrique que Ray retrouvera seulement dans *Traquenard*.

Vedettes sous influence

Quel rapport entre Marlène Dietrich dans *l'Impératrice rouge* de Josef von Sternberg, film de 1934, et Gena Rowlands dans *Une femme sous influence* de John Cassavetes, film de 1975 ? Elles ont été, l'une et l'autre, l'inspiratrice et la femme-miroir de l'univers de deux créateurs cinématographiques qui ont manifesté, chacun à sa manière, une indépendance radicale à l'égard d'Hollywood. Sternberg travaillait dans le système, mais ne le respectait pas. Pour *l'Impératrice rouge*, évocation de la jeunesse, du mariage, et de l'accession au trône d'une princesse allemande qui devint l'impératrice Catherine II de Russie, il crée un univers plastique peuplé de sculptures torturées, une atmosphère de cruauté et de mort au sein de laquelle la princesse, humiliée et rongeant son frein, prépare son règne futur par la séduction. Marlène y rayonne, d'une beauté stupéfiante.

Après *Faces*, l'inédit qui vient de faire un événement, la reprise d'*Une femme sous influence* est encore un fameux choc. Dans une famille de la classe moyenne américaine, une femme est étouffée par son mari (Peter Falk), conducteur de travaux d'origine italienne, sa belle-mère, son entourage et, même, ses trois enfants que, pourtant, elle adore. Elle fait des efforts touchants pour s'adapter aux exigences des autres. Résultat : on l'envoie en hôpital psychiatrique. Après six mois, elle en revient. Y aura-t-il quelque chose de changé ? Avec Cassavetes, on ne peut jamais être sûr.

Il filme une suite de moments de tension, qui éclatent en crises violentes par des mots, des cris, des gestes. La caméra, la mise en scène, épousent étroitement ces moments et ces crises. C'est de l'hyper-réalisme farouchement anti-hollywoodien, sans «belle image», dans des décors ordinaires. Un film tragique, bouleversant, une toile d'araignée d'hystérie et de psychodrame tissée autour de Gena Rowlands, femme toujours en représentation (voyez-la mimer *la Mort du cygne* ou grimacer dans la rue), fragile, révoltée, possédée d'un furieux besoin d'amour.

Marlène Dietrich, Gena Rowlands, deux vedettes sous influence, oui, et quelles influences ! Mais, au-delà du star-system et du cinéma indépendant, deux actrices incomparables, même sans Sternberg et sans Cassavetes. Avec ces reprises, ce sont eux, en somme, qui leur rendent hommage...

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

Luciano Pavarotti sur écran géant

Afin de répondre à la demande de ceux qui n'ont pu se procurer de places pour l'une des représentations du *Bal masqué* de Verdi, avec Luciano Pavarotti, qui se donne à guichets fermés depuis le 31 mars à l'Opéra-Bastille (*le Monde* du 2 avril), l'Opéra de Paris a décidé de retransmettre sur écran géant la représentation du lundi 6 avril, à 19 h 30. Un écran de 48 m² sera installé à droite du grand escalier. Le son, capté en collaboration avec Radio-France, sera diffusé par une sonorisation de 40 kW.

Pour l'occasion, la place de la Bastille sera fermée à la circulation. L'accès sera libre. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les cieux soient cléments. D'autre part, la direction de l'Opéra de Paris annonce que cette même représentation sera enregistrée par Antenne 2 et France-Musique, qui la diffuseront le mercredi 27 mai à 22 h 15.

A. Lo

Thèse, prothèse, synthèse

Quand le penchant pour les contes de fées de l'auteur d'« E.T. » tourne à la régression racoleuse

HOOK
de Steven Spielberg

Est-ce un oiseau ? Est-ce un avion ? Non, c'est Robin Williams légèrement bedonnant qui fend le ciel à trois lunes du Pays imaginaire, dans son justaucorps verdâtre qui lui va comme un kimono coquin à un archevêque. Il n'est pas du tout archevêque, Robin Williams, il est Peter Pan devenu adulte – donc féroce homme d'affaires. Il vient de retrouver son âme d'enfant, pour sauver sa progéniture kidnappée par l'infâme capitaine Crochet.

C'est la thèse du film, que l'on sait chère à son auteur : le bonheur est caché dans la petite enfance, dont il faut retrouver le secret. Aurait-on les six ans d'âge mental que Steven Spielberg prête, ici, à ses spectateurs, deux minutes suffisent pour comprendre où il veut en venir et par quelles voies il s'y rendra. Il reste deux heures dix-huit.

Rien de grave, dira-t-on. Nul n'ira voir *Hook* pour un exercice de méditation transcendentale, et le cinéaste d'*E. T.* et autres *Aventuriers de l'arche perdue* s'y entend à peupler l'écran d'exploits mirifiques, à le secouer de gags bondissants, à le tartiner de bonne confiture sentimentale. Mais, réalisant ce qu'on sait être un très ancien projet, il semble cette fois englué dans un « message » dont on ne tient guère à accuser réception. Il semble aussi ligoté par l'énorme machinerie d'effets spéciaux et la lourdeur financière de la production, monstres dont il fut en d'autres temps un dompteur émérite. Il s'applique, il explique, il ennuie.

Le clou est donc le crochet du titre. Derrière le crochet, derrière les postiches, les grimaces et les tics, loin derrière, se cache Dustin Hoffman. C'est lui le méchant, évidemment. Mais c'est aussi lui l'agent de la rédemption du pauvre Peter, égaré dans les mirages de la réussite matérielle, avec pour arme principale de ses mauvaises actions le téléphone portable du *broker* – minute de publicité aussi intensive que clandestine pour les appareils téléphoniques Sony, par ailleurs producteur du film.

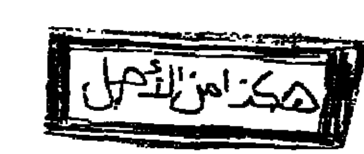
Règlement de comptes

Le capitaine Crochet, méchant absolu mais authentique et nécessaire habitant du pays des rêves ? Ni Spielberg ni Hoffman ne savent que faire de cette ambiguïté, qui aurait dû être l'enjeu de l'histoire. Dès lors, l'écran ne semble plus que le lieu du règlement un peu las de divers comptes qui n'ont rien de féériques. Robin Williams n'a pas dû avoir ce qu'il souhaitait sur son contrat, il se contente du minimum syndical de trois mimiques et demie. Julia Roberts, embauchée au quart temps pour compléter le trio de vedettes, a, elle, obtenu de quitter un instant la taille minuscule de la fée Clochette pour embrasser à pleine bouche le piteux Pan . On n'est pas pour rien la star la plus *hot* à Hollywood, et tant pis si la scène est d'un ridicule total.

Quant aux Enfants perdus, les anciens complices du gamin volant, leur principale caractéristique est de correspondre aux quotas raciaux américains afin de n'encourir les foudres d'aucun groupe ethnique. Tout ce joli monde est manipulé comme s'il s'agissait de personnages de dessin animé – un tour de plus après la rencontre des deux genres dans *Roger Rabitt* ? Référence insistante au modèle absolu Disney, évidemment, mais surtout déplaisante désinvolture vis-à-vis des personnages, sans un gramme de la folie que les emprunts au *cartoon* devraient autoriser.

Le réapprentissage du vol plané par Peter, l'attaque du bateau pirate et la libération des épouvantables rejetons suit son cours, dans une grande débauche de trucages sans magie, émaillés de quelques calembours pour faire sourire les parents, et de quelques banalités freudiennes pour les faire réfléchir (?). Steven Spielberg, le joueur de flûte d'Hollywood, ne tire cette fois qu'une ritournelle synthétique et insipide de son instrument. Du pipeau.

J.- M. F.



CULTURE

THÉATRE

Haut les cœurs !

Un pot-pourri de textes pas tristes où il est question de bravoure, de peur, de guerre

LE RÉGIMENT DE SAMBRE ET MEUSE
à Aubervilliers

Ce sont des soldats de nulle part, moitié piou-pious, moitié grognards en pleine Berezina. Ils hissent un drapeau sans nationalité, dépenaillés, portent d'invraisemblables uniformes, ils ne ressemblent à rien et, d'ailleurs, ne se ressemblent pas. La scène est nue, elle représente *« un théâtre dans la zone interdite, dont ils ont fait leur QG »*, écrit Eric Vigner, auteur du spectacle.

Intitulé *le Régiment de Sambre et Meuse*, il se compose de textes antimilitaristes, dus à Alphonse Allais, Courteline, Céline, Jean Genet, ainsi qu'à Dubillard dont la troupe a joué l'an dernier *la Maison d'os* pour le Festival d'automne, plus des extraits de lettres du peintre Franz Marc à sa femme, dans lesquelles il parle de son art.

On passe de l'émotion au comique absurde et à la dérision froide, on glisse sur le tragique. Les textes suivent une ligne qui va du premier contact avec l'armée jusqu'au dernier contact avec la vie. Les scènes enchaînent un récit qui détaille un progressif dépouillement – perte du nom, de la mémoire, du chemin. Et enfin la mort.

Menace permanente, elle est toujours présente, dans le noir autour de la scène où les hommes piétinent, tournent en rond, ballottés, misérables et vulnérables. C'est dans les situations extrêmes que le comique se révèle le plus efficace.

Les comédiens – Bruno Boulzaguet, Arnaud Churin, Philippe Cotten, Benoit di Marco, Arthur Nauzyciel, Dominique Parent, Guillaume Rannou – jouent le jeu, sans surprise mais avec habileté. Ils ont travaillé à Aubervilliers où ils reprennent leur spectacle à partir du 7 avril, et à Brest où ils viennent de le créer.

Ils l'ont donné pendant une semaine, après un mois de résidence dans la magnifique demeure ancienne que la Ville met à la disposition des artistes invités au Quartz, centre dramatique et chorégraphique, qui reçoit de modestes subventions des directions du théâtre et de la danse (1 million pour chaque) et 25 millions des collectivités locales.

Car le Quartz, dirigé par Jacques Blanc, détient une sorte de monopole. Il est le seul bâtiment, et pratiquement le seul organisme à assurer les activités culturelles de Brest.

Accueil de spectacles, de metteurs en scène et de chorégraphes qui, avec comédiens ou danseurs habitent la résidence, et répètent au théâtre – où une salle aux dimensions du grand plateau a été aménagée. Avec 15 000 abonnés, le Quartz marche, et se permet une programmation à risques, sans ratés – ou presque – jusqu'à présent.

COLETTE GODARD

▶ **Théâtre de la Commune, petite salle, du mardi au samedi à 21 heures. Du 7 au 26 avril. Tél. : 48-34-67-67.**

L'Italie à l'honneur

Du 11 avril au 30 mai, le Petit Montparnasse accueille le premier Festival de théâtre italien, organisé par le Centre Textes, qui représente en France l'IDI (Istituto del Dramma Italiano), que dirige Ghigo Chiara. Cinq pièces sont au programme : du 11 au 15 avril, *Il caffè del signor Proust*, de Laurenzo Salveti, par Gigi Angelillo, d'après les confidences de Céleste Albaret. C'est le seul spectacle joué en italien. Les autres sont adaptés en français : du 16 au 26 avril, *Jardin secret*, de Valeria Moretti, par France Darry, adaptation d'Anne Manceron, journal intime de trois adolescentes. Du 28 avril au 3 mai, *les Ex*, d'Aldo Nicolaj, par Carmen Vestemeanu, adaptation de Désirée Olmi. Du 8 au 30 mai, *le Palier*, de Giuseppe Manfridi, par Piero Maccarinelli, adaptation de Huguette Atem.

D'autre part, un cycle de lectures aura lieu, en français, les 22, 23 et 24 avril à 17 heures. Les 29 et 30 avril, *le Télégramme*, d'Aldo Nicolaj, sera lu par Désirée Olmi. Entrée libre. Une deuxième série aura lieu du 12 au 28 mai. Enfin, depuis le 18 mars, le Lucernaire présente *La vie n'est pas un film de Doris Day*, de Mino Bellei, par Jean-Marie Retby, adaptation de Marie Rouvray.

▶ **Soirées à 21 heures, matinées les samedi à 18 heures, les dimanches à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30.**

PHOTOGRAPHIE

Metteurs en scène d'images

Une enquête de Chantal Meyer-Plantureux sur les photographes de théâtre

Les photographes de théâtre sont confidentiels, cantonnés le plus souvent dans des clichés de presse pour les pages culturelles des journaux et des magazines. Souvent considérés par le milieu du théâtre comme des *« témoins indésirables »*, ils sont également tenus à l'écart par le petit monde de la photographie. Qui sait par exemple qu'Antoine Vitez était lui même photographe ?

Chantal Meyer-Plantureux répare cette injustice en consacrant à la photo de théâtre un livre fourmillant d'informations, mais desservi par une mise en pages approximative. L'auteur retrace l'évolution historique (*de Nadar aux jeunes représentants* comme Pierre-Olivier Deschamps), se penche sur les structures (du studio Harcourt à l'agence Enguerand) rythme son analyse avec des portraits (Birgit, photographe attitré du Théâtre de la Ville depuis plus de vingt ans) et des entretiens (Roger Pic, Agnès Varda, Antoine Vitez...). Elle s'attarde sur les tandems metteurs en scène-photographes (Vilar-Varda, Mnouchkine-Franck, Bayen-Bricage) et montre comment une pièce peut déclencher des vocations : *l'Affaire de la rue de Lourcine* (Labiche) montée par Patrice Chéreau en 1966 a été déterminante pour Claude Bricage et Nicolas Treatt.

En ouverture de son livre, l'auteur rend hommage à Sarah Bernhardt – immortalisée par Félix Nadar, – *« la première star photographique, qui se fait avant tout prendre en photo pour son plaisir personnel (les murs de son appartement sont recouverts de photos d'elle) mais qui répond aussi très fort à la demande du public »*. Au-delà de l'enregistrement fidèle, Chantal Meyer-Plantureux met l'accent sur les figures qui ont fait évoluer le genre.

Les à-côtés du spectacle

Roger Pic est le premier, dès 1945, à sortir des poses figées et à montrer *« ce qui se passe exactement sur scène, donc* (à) *prendre les acteurs en situation, avec les lumières voulues par le metteur en scène »*. On doit à Agnès Varda, qui a commencé à Avignon avec Jean Vilar en 1948, les plus belles photos de Gérard Philipe, dont elle a enrichi le mythe en reprenant *« toutes les conventions du portrait en studio »*. Préférant le monde des répétitions à celui de la scène, Agnès Varda est la première à avoir photographié les à-côtés du spectacle (les loges). Elle est également la photographe d'une seule aventure théâtrale, tout comme Martine Franck, à partir des années 60, avec le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine.

Mais c'est bien le passage de la fonction d' « enregistreur » à *« metteur en scène d'images »* qui intéresse le plus l'auteur. Et notamment le parcours de Claude Bricage, le plus intense d'entre eux, mort le 21 mars dernier du sida (*le Monde* du 25 mars) et qui n'a cessé de réfléchir aux rapports entre la photographie et le théâtre.

MICHEL GUERRIN

▶ ***La Photographie de théâtre ou la mémoire de l'éphémère*, de Chantal Meyer-Plantureux. Préface de Bernard Dort. Paris Audiovisuel, 174 p., 85 photos. 270 F. Voir également l'exposition « Paris-Prague, l'échange théâtral », que Chantal Meyer-Plantureux présente au Centre Pompidou. Petit foyer, premier sous-sol. Jusqu'au 13 avril.**

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 6 mars 1992, la 1re Chambre de la cour d'appel de Paris a condamné **M. François d'AUBERT** au paiement de dommages-intérêts au **Crédit Lyonnais** pour diffamation à la suite de la publication, le 30 novembre 1990, d'un communiqué comportant, à l'égard du **Crédit Lyonnais**, des imputations diffamatoires.

SERVICE DES DOMAINES

VENTE PAR ADJUDICATION
JEUDI 14 MAI 1992
A 15 h A PORT-DES-BARQUES, mairie (Charente-Maritime).

PORT-DES-BARQUES
ANCIEN FORT DE L'ILE-MADAME
(à l'embouchure de la Charente).
Sur un terrain de 4 ha 39, en bordure de mer, bâtiments et équipements divers :
– Fort (18e siècle), constructions annexes, bungalows, magasins et poudrières, remparts et douves. Installations en mauvais état. Libres.

MISE A PRIX : 700 000 F
(cautionnement de 35 000 F)
RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CHARGES : Centre des impôts fonciers (Domaines) Cité administrative Duperré, 17024 LA ROCHELLE CEDEX. (Tél. : 46-50-58-50).

DÉTAIL DES VENTES DES DOMAINES : B.O.A.D.
abonnement 145 F par an.
Ecrire S.C.P. 17, rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09
ou Tél. : 44-94-78-78.
Minitel 3615 Code IVP.

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY
le MARDI 14 AVRIL 1992, à 13 h 30
UN PAVILLON à MONTFERMEIL (93)
8-10, avenue des Pêches
M. à P. : 360 000 F S'adr. à Me PIETRUSZYNSKI, avocat
28, rue Scandicci 93500 PANTIN
Tél. : 48-43-75-32 – Me LEOPOLD-COUTURIER, avocat à PARIS (75017) – 12, rue Théodule-Ribot – Tél. : 47-66-50-25 – S/lieux pr. vis.

Vte s/sais. imm. Pal. Just. PARIS JEUDI 16 AVRIL A 14 h 30 – EN UN LOT
APPARTEMENT à PARIS-18e
8, rue Etienne-Jodelle et 8, imp. Rothschild. 5e ét. gauche esc. C
2 pièces principales – cuis. W.-C. – débarras – cave au sous-sol
M. A PX. : 200 000 F S'adr. Me B. MOREAU avocat
64, rue du Rocher PARIS 8e Tél. : 42-93-31-30 – S/pl. pour vis. 10 AVRIL 12 h à 13 h 30



ÉCONOMIE

BILLET

Un effort pour les bas salaires

Avec l'essoufflement de l'activité économique, on pouvait redouter que l'opération de rattrapage des bas salaires – lancée en juin 1990 alors que la croissance battait son plein – ne subisse un sérieux coup d'arrêt. Le dernier bilan publié jeudi 2 avril par le ministère du travail indique que les négociations n'ont pas trop souffert du retournement de la conjoncture. Néanmoins, dans de trop nombreux secteurs d'activité, le SMIC (5 629 francs bruts mensuels) reste encore un plafond alors qu'il ne devrait, en principe, représenter qu'un plancher.

Au 1er mars, seules 10 % des 129 branches professionnelles de plus de 10 000 salariés disposent toujours d'un niveau de rémunération inférieur à 80 % du SMIC, contre une sur quatre en février 1990. De même, alors que 70 % des professions présentaient au moins un niveau de rémunération inférieur au SMIC, cette proportion a été ramenée à 54 %.

L'autre versant de ces discussions (la refonte des classifications) a lui aussi avancé. Au 1er mars, *« l'état des négociations (...) montre que pour une large majorité des branches, le processus de négociation engagé se déroule conformément aux engagements pris tant sur le plan quantitatif que sur un plan plus qualitatif »*, assure le ministère. Quinze accords en bonne et due forme sont intervenus (bâtiment, sidérurgie, agroalimentaire, experts-comptables, réparation automobile, notamment), et plusieurs secteurs sont sur le point de conclure (commerce de gros, assurances...).

Le ministère du travail est-il pour autant dans le vrai lorsqu'il affirme que ce bilan reflète *« une profonde remise en ordre des grilles salariales »* ? Ce satisfecit adressé aux partenaires sociaux parait pécher par indulgence. D'ailleurs, les services de Mme Martine Aubry reconnaissent *la « fragilité persistante »* de certains accords. En clair, le relèvement des minima est trop souvent réduit à néant au bout de quelques mois par la revalorisation du SMIC, alors que le gouvernement s'est engagé à ne pas répercuter sur le salaire minimum plus que le gain de pouvoir d'achat observé sur le salaire ouvrier moyen.

Non négligeable, le chemin parcouru n'est donc pas suffisant. M. Pierre Bérégovoy, le nouveau premier ministre, devra se souvenir qu'au 31 décembre 1992, toutes les branches professionnelles devront s'être dotées de salaires minima supérieurs au SMIC. Aussi, le ministère prévient-il qu'*« une nouvelle impulsion des partenaires sociaux apparaît nécessaire pour mener cette opération à terme »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le rapprochement revu à la baisse

La cohabitation de Thomson et CEA-Industrie sera seulement financière

Le rapprochement des activités civiles de Thomson et de la filiale industrielle du Commissariat à l'énergie atomique (CEA-Industrie) est toujours d'actualité. Mais la fusion initialement envisagée fait place aujourd'hui à de simples prises de participation. Le volontarisme de Matignon s'est incliné devant les difficultés de mise en œuvre et la résistance des deux entreprises publiques.

Thomson - CEA-Industrie, ne se fera pas. Ou, du moins, pas tout de suite. Et pas comme ses promoteurs l'avaient imaginé. En décembre 1991, le gouvernement de Mme Edith Cresson parlait d'un grand pôle de technologies de pointe, réunissant le nucléaire à l'électronique grand public et aux composants. Le montage – complexe – de l'opération séparait la branche militaire de Thomson SA de ses activités civile, puis prévoyait le rachat de ces dernières par CEA-Industrie *via* l'Etat (*le Monde* du 20 décembre 1991).

Ce schéma n'a pas résisté à l'épreuve des hommes et des faits. Entre M. Alain Gomez, PDG de Thomson SA, et M. Jean Syrota, alors pressenti comme patron du nouveau regroupement, le conflit a été immédiat. Le premier avait intérêt à valoriser ses sociétés (donc sa gestion) ; le second, très au fait des moyens limités de CEA-industrie, se devait d'acheter au plus juste. Lorsqu'il fallut, par exemple, évaluer Thomson Consumer Electronics, la branche téléviseurs de Thomson SA, l'écart entre les deux estimations s'est révélé démesuré : 11 milliards de francs. Et si ce n'avait été que cela ! Quels que soient les chiffres retenus, l'opération, pour se faire sans grever le budget de l'Etat ni piller les trésoreries – florissantes – des filiales nucléaires de CEA-Industrie, exigeait de ce dernier qu'il se sépare de certaines activités. Les plus menacées se sont rebellées ; le gouvernement, partagé entre son impécuniosité et la difficulté politique de lâcher des sociétés médicale et informatique, a préféré enterrer le rapport de M. Syrota sur ce sujet (*le Monde* du 4 février).

Mme Edith Cresson a alors fait appel à l'expertise du directeur du Trésor, M. Jean-Claude Trichet. Après deux rendez-vous manqués, Matignon publiait enfin, mardi 31 mars, un communiqué : *« Les modalités de mise en œuvre du rapprochement de CEA (CEA-I) avec Thomson Grand Public (TCE) et SGS-Thomson ont été mises au point le lundi 30 mars 1992 sur proposition du directeur du Trésor, en charge du dossier. Ces modalités ont fait l'objet de larges concertations avec les industriels et ont reçu l'accord du premier ministre. »*

1 milliard de francs de pertes

De cet arbitrage sort un projet profondément remanié. Rachats et fusion sont, au mieux différés. Dans un premier temps, CEA-Industrie se contentera de prendre, à la faveur d'augmentations de capital, des participations de 20 % à 25 % dans les filiales grand public et composants de Thomson SA. Des participations qui pourraient croître avec le temps, mais qui demeureront de toute façon insuffisantes pour recapitaliser ces deux sociétés en manque de fonds propres. Les finances de Thomson SA seront-elles mises à contribution ? Nul doute que la réponse intéresse M. Gomez, qui souhaite se recentrer sur le militaire.

L'arrivée d'autres partenaires paraît indispensable. Avec environ 1 milliard de francs de pertes en 1991, 12 milliards d'endettement, des parts de marché en recul aux Etats-Unis, Thomson Consumer Electronics (TCE) peut difficilement faire l'économie d'une alliance avec les nouvelles puissances asiatiques. Des contacts ont déjà été pris avec des sociétés coréennes, taïwanaises et le Singaporian Economic Development Board, l'institut de développement de l'Etat singapourien, pays où TCE emploie 6 000 salariés. Son nouveau PDG, M. Alain Prestat, y séjourne actuellement avec son directeur financier. Officiellement pour une simple réunion avec le management régional.

Quant à la filiale composants, SGS-Thomson, sa situation n'est guère plus brillante. Ses besoins de financement sont évalués par les pouvoirs publics à 1 milliard de francs annuels pour les cinq ans à venir. L'on sait les réticences de son co-actionnaire italien – le holding d'Etat IRI – à avancer sa quote-part. Et les appels du pied lancés en direction d'Olivetti ou encore de Fiat demeurent, pour l'instant, sans réponse.

A la lumière de ces nouveaux développements, la « cohabitation » forcée de CEA-Industrie avec les filiales en difficulté de Thomson SA apparaît plus que jamais financière.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Pour adapter la monnaie russe à l'économie de marché

Un fonds de stabilisation du rouble sera créé

En Russie aujourd'hui, le rouble est encore avant tout un produit. Comme l'acier, comme le blé. Souffrant depuis des décennies de pénuries chroniques, l'économie russe n'avait pourtant jamais été en manque de ce produit monétaire. Ne sachant que faire de leurs petits billets – les opportunités d'achats n'étant pas si fréquentes – les habitants les stockaient, à la caisse d'épargne ou sous les matelas.

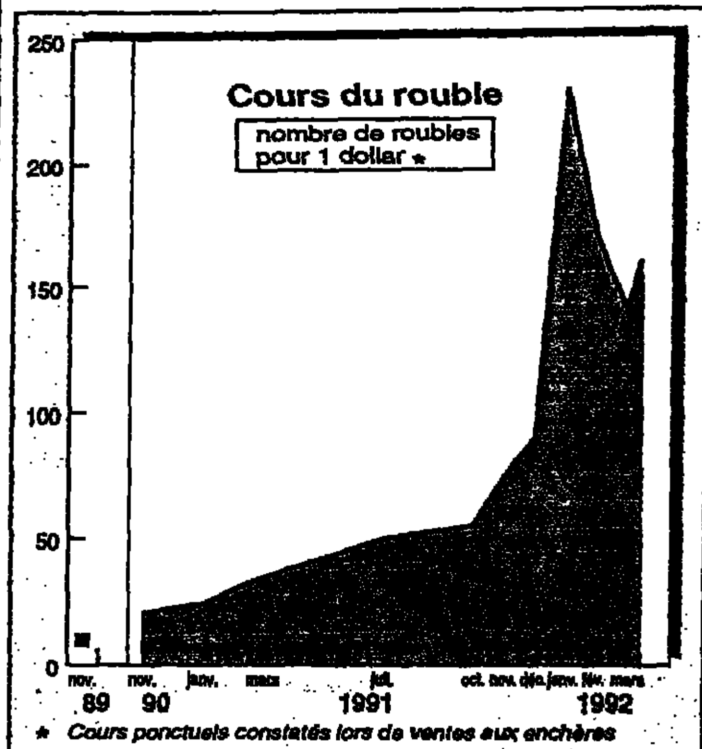
Aujourd'hui, difficilement, le rouble est en train de devenir une monnaie : il tente de conquérir une véritable valeur d'échange. Depuis la fin de 1991, les transactions entre le rouble et les devises sont autorisées pour tous les citoyens, alors qu'auparavant seule la Banque d'Etat pouvait effectuer ces opérations. Désormais, des bureaux de change sont ouverts et les entreprises peuvent échanger les roubles contre des monnaies étrangères lors de ventes aux enchères, sortes de bourses archaïques. Les citoyens sont seulement autorisés à acheter des devises dans les bureaux de change s'ils peuvent prouver qu'ils se rendent à l'étranger. Mais ils peuvent en vendre à leur guise.

Dès la libération du cours des changes, en décembre, les différents taux de change du rouble ont subi une glissade vertigineuse contre le dollar. Lors de ventes aux enchères, en janvier, le dollar a atteint jusqu'à 230 roubles, et dans les bureaux de change, il s'est échangé jusqu'à 110 roubles.

En février, un phénomène étonnant, et sujet à des explications diverses, est apparu : le rouble s'est nettement redressé. Selon certains, alors que les produits alimentaires commençaient à faire une apparition timide dans les rues, c'est le rouble qui était sujet à pénuries. Les deux usines fabriquant des roubles ont beau fonctionner à pleine capacité, explique-t-on, elles ne suffisent pas à répondre à la demande, compte tenu de l'hyperinflation provoquée par la libération des prix. D'autres expliquent encore que grâce à la constitution d'un marché des changes embryonnaire, la Banque centrale avait pu intervenir directement, en vendant des dollars contre rouble, afin de redresser la valeur de celui-ci.

Finalement, d'après de nombreux spécialistes, cet aller-retour illustre surtout les dysfonctionnements profonds du système monétaire.

Comme les usines russes, le rouble est obsolète. Il a besoin d'être repris en main, modernisé, géré selon les doctrines libérales et non plus selon les canons de l'économie socialiste. Pour moderniser, comme dans toutes les entreprises, il faut investir. Mais le gouvernement russe, dont les caisses sont vides, au sens propre, n'en a pas les moyens. D'où l'idée du lancement d'un fonds de stabilisation du rouble, doté de 6 milliards de dollars, et financé par les Occidentaux. Le principe de fonctionnement d'un tel fonds est simple, dès lors que l'on comprend les lois de l'offre et de la demande : on fixe un cours de change entre le rouble et les autres monnaies, et l'on met de côté des réserves monétaires (les 6 milliards) pour le cas où cette parité serait menacée.



* Cours ponctuels constatés lors de ventes aux enchères

« Casser les anticipations »

Si le cours du rouble chute, on vend des dollars pour acheter du rouble, et inversement (bien que l'hypothèse ne soit pas très plausible). L'investissement est risqué : un tel fonds est fait pour ne pas être utilisé. Car s'il commence à être entamé, les milliards de dollars sont susceptibles dêtre dilapidés rapidement. Le principe du fonds, comme celui qui a été lancé en Pologne en janvier 1990, repose sur la confiance. Les opérateurs doivent désormais savoir que le rouble a une valeur, soit un cours de change, et que toute modification de cette valeur est impossible. Il s'agit, selon la terminologie des économistes, de *« casser les anticipations »*.

Comme le reste de l'économie de la CEI, les usines ou les champs, le rouble doit passer à l'économie de marché. Et la stabilisation est d'autant plus importante qu'un rouble stable, signifie une comptabilité assainie, des entrepreneurs étrangers rassurés, une économie nationale plus confiante. De cette stabilisation dépend le succès de toutes les autres réformes.

F. L.

Devant les assises du patronat chrétien

M. Camdessus dénonce les barrières élevées contre les exportations des pays de l'Est

« Quelle économie de marché pour quel Royaume ? » Plus d'un millier de patrons réunis à Lille pendant trois jours du 27 au 29 mars, à l'occasion des dix-neuvièmes assises nationales du Centre français du patronat chrétien (CFPC), ont débattu sur cette interrogation. Pour introduire cette réflexion, le président du CFPC, M. Jacques Vial, avait fait appel à M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), *« le commis voyageur de l'économie de marché dans les anciens pays de l'Est »*.

LILLE

de notre correspondant

Pour les anciens pays communistes qui rêvaient de l'économie de marché, *« la réalité de celui-ci est d'abord cruelle*, a souligné M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, devant les assises du CFPC. *Inflation, chômage, pénurie, mille formes d'abus... C'est aussi une solidarité internationale promise dans des déluges d'éloquence mais qui tarde à venir »*.

M. Camdessus s'est arrêté sur le *« scandale qu'il y a pour nous, Européens et Français, à maintenir des barrières élevées contre les exportations des pays de l'Est : nous les avons incités à venir à l'économie de marché et nous leur fermons les nôtres »*. Cette découverte rude d'un marché brutal faite par les pays de l'Est doit susciter chez nous ce que le directeur général du FMI appelle *« une interrogation salubre »*. *« Même si nous sommes les propagateurs du marché, nous devons saisir du même regard son efficacité mais aussi son insuffisance congénitale : il n'a que faire de la personne et porte en germe en lui-même son autodestruction »*.

« Marché et solidarité ne s'opposent pas, mais doivent se rejoindre », a-t-il affirmé. En dépit de ses qualités le marché ne peut être laissé à lui-même car c'est la *« logique de la mise à prix »* qui conduit à l'écrasement des plus faibles. Car, a fait remarquer M. Camdessus évoquant les trente deniers de Judas, *« dans sa logique pure la mise à prix peut être mise à mort »*.

Le partage et le don

Alors, a insisté M. Camdessus, *« nous sommes engagés au FMI dans les pays de l'Est. Prenons garde en les aidant à implanter le marché chez eux de ne pas promettre ce que le marché ne peut apporter. Ces pays ont besoin aussi de biens qui ne s'achètent pas : liberté, sens de l'existence, convivialité »*.

Et devant ce parterre de chefs d'entreprise, se référant à l'Evangile, *« gestionnaire de l'échange et porteur du partage »*, M. Camdessus a expliqué qu'il leur revenait d'élargir *« l'espace de recouvrement »* qui existe entre le marché et *« le Royaume »* et que, s'il y a des domaines où c'est impossible (*« idolâtrie de l'argent, dureté, injustice... »*), il y en a d'autres où ce n'est nullement antinomique : l'intérêt de l'entreprise à long terme n'est-il pas de faire l'homme ? De le rendre responsable ?

Dans la foulée, le directeur général du FMI a étendu son propos à l'économie mondiale, plaidant pour *« une exigence de solidarité internationale qui ne se limite pas au superflu. Il faut qu'elle soit au cœur de chaque politique nationale. Ce qui est en cause, c'est un style de vie, un modèle de consommation, des structures de pouvoir établi : il ne s'agit pas de les détruire, mais de les réorienter en fonction d'une juste conception du bien commun de la famille humaine tout entière »*.

M. Camdessus estime qu'il faut *« convaincre le monde que l'échange ne suffit pas. Il y a des situations où, finalement, le partage et le don sont la seule réponse »*. *« Rarement*, conclut-il, *l'intérêt de nos pays et l'acceptation de la solidarité ont autant coïncidé. »*

JEAN-RENÉ LORE

Le compte rendu annuel du gouverneur de la Banque de France

L'insuffisance de l'épargne freine l'investissement

« Ce sont les excès financiers de la décennie écoulée, tout particulièrement aux Etats-Unis, les déséquilibres qu'ils ont engendrés et les efforts d'ajustement qu'ils ont rendu nécessaires qui pèsent sur la croissance », écrit M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, dans le rapport annuel remis le 1er avril à M. François Mitterrand à propos des opérations de l'Institut d'émission pour 1991.

Après avoir souligné qu'en France les anticipations inflationnistes n'interféraient plus dans les calculs économiques, le gouverneur de la Banque de France rappelle que *« malgré les efforts accomplis et les succès obtenus dans la lutte contre l'inflation, des considérations d'ordre externe expliquent la fermeté des taux du marché monétaire. »* Mais, ajoute-t-il, *« les taux à long terme qui jouent un rôle majeur dans le financement de l'investissement ont quant à eux reflété l'amélioration de nos grands équilibres et ont été orientés à la baisse »*.

« Sur le plan monétaire, écrit M. de Larosière, *la politique des taux d'intérêt devra assurer l'équilibre des financements et du marché des changes, en donnant la priorité au maintien de la stabilité du franc au sein du SME et en favorisant l'effort d'épargne qui est indispensable dans une économie encore marquée par une trop grande dépendance à l'égard des capitaux extérieurs (...). L'insuffisance de l'épargne nationale freine le nécessaire développement de l'investissement productif et rend notre économie dépendante »*.

« L'Etat se doit de participer au redressement de l'épargne » souligne encore le gouverneur. *« C'est pourquoi les déficits publics doivent être maîtrisés (...). Il est à noter que la part de la dette publique nette dans le PIB (25,4 % en 1991) (...) s'inscrit de nouveau à la hausse sous la pression des déficits. Actuellement, la charge des intérêts afférente au service de la dette de l'Etat augmente plus rapidement que le PIB nominal »*.

□ **La coopérative des dockers brestois charge son premier cargo.** – La Société coopérative ouvrière de production (SCOP) créée par les quatre-vingts dockers de Brest a chargé, mardi 31 mars, son premier bateau, a indiqué un délégué des ouvriers, M. Daniel Kérisoret. Une quarantaine de dockers de la SCOP Atlantic Dock Stevedoring ont embarqué 400 tonnes de poulets congelés à bord du *Miss-Xenia*, battant pavillon étranger et affrété par un grand armateur de cargos frigorifiques, le groupe danois Lauritzen.

ÉCONOMIE

IMMOBILIER

Le plafond des dépôts porté à 400 000 francs

Des retouches sont apportées à l'épargne-logement

Les textes modifiant le plan d'épargne-logement (PEL) ont été signés par les ministres concernés juste avant leur départ et devraient être publiés incessamment au *Journal officiel*. Comme annoncé (*le Monde* du 14 mars), le plafond des prêts sera porté de 300 000 à 600 000 francs pour une durée d'épargne raccourcie de cinq à quatre ans. Mais d'autres changements sont apportés au système.

Ainsi, le plafond des ressources déposables sur les PEL est porté de *300 000* à *400 000* francs. Cette mesure sera bien reçue par les banques, qui disposeront ainsi d'une épargne longue relativement bon marché. Elle corrigera aussi le déséquilibre préoccupant entre la progression des ressources déposées sur les plans d'épargne-logement et celle des prêts consentis (*le Monde* du 13 décembre 1991). Mais, surtout, un particulier qui aura (énormément) cotisé pendant quatre ans pourra obtenir avec un seul plan le prêt maximum sur quinze ans, ce qui n'était pas le cas auparavant.

D'autre part, les droits aux prêts ne seront plus calculés au-delà de dix ans : jusqu'ici, les plans d'épargne pouvaient être prolongés quasi indéfiniment si les particuliers n'avaient pas atteint le plafond de dépôts. Désormais, ils pourront encore garder leurs fonds sur leurs plans au bout de dix ans mais ceux-ci ne permettront plus d'accroître leur prêt (dans le PEL, le montant des prêts est fonction des intérêts obtenus par les fonds déposés).

Enfin, les comptes d'épargne-logement (CEL) ont subi quelques retouches, ce qui n'était pas prévu : le dépôt initial minimum est porté de 750 francs à 2 000 francs et les versements minimaux de 150 à 500 francs. Deux mesures qui réduiront la souplesse des CEL, utilisés comme «tirelires» par certains particuliers, qui gardaient, grâce à lui, leur épargne totalement liquide mais rémunérée.

F. V.

SOCIAL

Après l'annonce de 320 suppressions d'emplois

Les salariés de RVI Limoges expulsent le directeur de l'usine

LIMOGES

de notre correspondant

Les réactions ont été vives à Limoges (Haute Vienne), mercredi 1er avril, à l'annonce de 320 suppressions d'emplois à l'usine RVI (*le Monde* du 2 avril). Dès le matin, en signe de protestation, plusieurs centaines de salariés ont expulsé le directeur, M. Michel Barry, de l'enceinte de l'entreprise, pour *«lui montrer ce que cela fait lorsqu'on est mis à la porte»*. Tous revêtus de leurs bleus de travail, les manifestants ont contraint M. Barry à quitter son bureau. Serré de très près par les salariés, parfois bousculé, le directeur a été conduit jusqu'aux portes de l'usine sous des slogans hostiles.

L'unité limousine est la plus durement touchée par le plan d'*«amélioration de la compétitivité»*. Elle va perdre le quart de ses effectifs, actuellement de 1 310 salariés. En 1978, RVI Limoges employait 2 860 salariés. Les syndicats de l'entreprise sont persuadés que la disparition totale de l'unité limousine est à l'ordre du jour.

G. C.

FINANCES

Avec un résultat net de 91,2 millions de francs

La Société des Bourses françaises parvient à rétablir ses comptes

La Société des Bourses françaises (SBF), organisme chargé de la surveillance du marché, a réalisé en 1991 un résultat net de 91,2 millions de francs, triplant ainsi son bénéfice d'une année sur l'autre (30,7 millions de francs en 1990). Cette vive progression doit être toutefois relativisée car, en 1990, les résultats de la SBF avaient été largement grevés par des dotations et provisions sur les sociétés de Bourse défaillantes, pour un montant de 173,9 millions de francs.

Au cours de l'exercice achevé, en raison du contexte économique défavorable, le nombre des négociations enregistrées à la Bourse a diminué de 6,5 % par rapport à celui de 1990, qui était déjà en net retrait par rapport à l'exercice 1989 (– 21 %). Ce recul d'activité, conjugué aux baisses tarifaires accordées par la SBF – diminution de près de 9 % du prix moyen d'une négociation entre 1990 et 1991, – a entraîné une diminution de 14,8 % (– 62,4 millions de francs) de la commission de négociation, qui représente plus de la moitié des commissions sur prestations de service perçues par la SBF. Lors de l'assemblée générale des actionnaires de la SBF, il sera proposé de reporter à nouveau ce bénéfice, ce qui permettrait ainsi de ramener le report à nouveau déficitaire de la SBF à 221,6 millions de francs.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Indice composite : + 0,8 % en février.** – L'indice composite des principaux indicateurs économiques américains, censé préfigurer l'évolution de l'activité économique dans les prochains mois, a progressé de 0,8 % en février. Le gouvernement américain a également révisé en légère hausse son chiffre pour janvier, en progression de 1 %, au lieu de 0,9 % d'abord annoncé. Il s'agit de la première hausse durant deux mois consécutifs, depuis la progression constatée durant le premier semestre 1991, brutalement arrêtée en juillet, lorsque l'économie a replongé dans la récession. Quant au secteur manufacturier américain, il a poursuivi sa croissance en mars pour le second mois consécutif, l'indice des directeurs d'achat atteignant son niveau le plus élevé depuis septembre 1991.

INDUSTRIE

Après trois années à la tête de la firme d'Ivrea

M. Vittorio Cassoni quitte Olivetti pour Xerox

M. Vittorio Cassoni, administrateur délégué du groupe informatique et bureautique italien Olivetti, a annoncé mercredi 1er avril qu'il rejoignait le groupe américain Xerox pour y occuper le poste de vice-président. Ce départ n'est pas une surprise pour les milieux d'affaires transalpins. M. Cassoni est, en effet, donné démissionnaire depuis que M. Carlo De Benedetti, le président de la CIR, holding financier contrôlant Olivetti, a repris en main la direction effective du groupe informatique en novembre 1991.

Agé de quarante-neuf ans, M. Cassoni dirigeait la firme d'Ivrea depuis 1988, après un intermède de trois ans passé chez le géant américain des télécommunications ATT. La décision prise par M. De Benedetti de présider personnellement au redressement du groupe (Olivetti a enregistré des pertes de 7,3 milliards de francs sur les six premiers mois de 1991) s'était accompagnée d'une redéfinition de ses fonctions qui, de notoriété publique, ne le satisfaisaient pas.

□ **Précision.** – A la suite de l'article intitulé «Thomson et Philips retirent leur projet de télévision haute définition analogique aux Etats-Unis» (*le Monde* du 28 mars), la société Philips Electronique Grand Public nous prie de préciser : *«A l'occasion de la compétition organisée par l'administration américaine, Philips et Thomson abandonnent un système de télévision «améliorée», qui permettait de diffuser des programmes sur un parc mixte de téléviseurs NTSC au format 4/3 comme au format 16/9. Ce système ne peut en aucun cas être qualifié de système haute définition analogique, il s'apparenterait davantage à la famille du PAL-Plus. Ce système de télévision «améliorée», qui a été abandonné par Philips et Thomson, n'est absolument pas comparable à la nouvelle norme européenne D2 MAC,* [car il] *ne permettait aucune évolution compatible avec la haute définition.»*

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Après cinq années de tractations

Les Etats-Unis et la CEE ont conclu un accord limitant les aides à leurs avionneurs

BRUXELLES
(Communautés Européennes)

de notre correspondant

C'est confirmé. Les Etats-Unis et la Communauté européenne sont parvenus, mercredi 1er avril, à un accord qui porte, d'une part sur la limitation des aides directes (avances remboursables) accordées par les pouvoirs publics au développement des avions de la famille Airbus, d'autre part sur le plafonnement des aides indirectes dont bénéficient les constructeurs d'avions, en particulier américains, du fait des programmes de recherche-développement financés par l'administration et mis en œuvre par des agences telles que la NASA (*le Monde* du 2 avril).

« Nous avons obtenu la paix. Nous vivions sous la menace d'un panel au GATT et d'éventuelles mesures de rétorsion qu'auraient prises les Américains. Nous savons désormais dans quelles conditions la famille Airbus va pouvoir se développer au cours des années à venir », a déclaré M. Hugo Paemen, le haut fonctionnaire de la Commission européenne chargé de cette négociation.

Les porte-parole de la CEE ont refusé de communiquer les niveaux exacts des engagements pris, se contentant d'indiquer *« qu'il n'y aurait pas de surprise par rapport aux informations qui avaient filtré en début de semaine »*. Autrement dit, le plafond des aides remboursables susceptibles d'être désormais accordées aux constructeurs d'Airbus se situe aux alentours de 30 %, probablement légèrement au-dessus. La contrainte ainsi imposée ne touche pas les appareils en cours de développement, mais ceux du futur, comme l'A 319 (une version dérivée de l'A 320) ou surtout l'A 600, le très gros porteur, concurrent projeté du Boeing 747. Quelle est l'importance du sacrifice qui est ainsi imposé aux constructeurs européens ? Les comparaisons ne sont pas évidentes car le niveau des aides publiques au développement des différents appareils de la famille Airbus n'a cessé de diminuer. D'après des informations puisées à l'Aérospatiale, il se situait cependant encore autour de 40 % dans le cas des A 330 et A 340. *« On pourra vivre avec cet accord, à condition que nous bénéficiions à notre tour, comme les Américains, d'aides indirectes »*, commentait un des dirigeants du groupe français.

A cet égard, la communication de M. Martin Bangemann, le vice-président de la Commission européenne chargé de l'industrie, suggérant un effort collectif de la CEE en faveur de la recherche-développement dans le secteur aéronautique, tombe de manière opportune. Le rapport de M. Bangemann envisage une contribution financière de la CEE de l'ordre de 700 millions d'écus (4,9 milliards de francs).

C'est la première fois que les Etats-Unis admettent ce concept de subventions indirectes et consentent à ce qu'elles soient, elles aussi, soumises à des règles. Le bénéfice qu'un constructeur d'avions pourra retirer d'informations provenant de programmes financés avec les deniers publics sera plafonné autour de 5 % de son chiffre d'affaires.

L'accord euro-américain est d'une durée illimitée. En cas de difficultés aiguës rencontrées par un constructeur, pour des raisons politiques ou économiques extérieures, et de nature à mettre en péril la survie de l'entreprise, l'accord prévoit la possibilité de mesures de sauvegarde, c'est-à-dire l'autorisation d'accorder des aides exceptionnelles au groupe menacé.

PHILIPPE LEMAITRE

COMMUNICATION

La création de « secrétaires techniques » dans les journaux du groupe Hersant

La rédaction du « Figaro » appelée à la grève

Après la rédaction de *France-Soir*, qui protestait en début de semaine par une grève de vingt-quatre heures contre la décision de son PDG, M. Philippe Villin, de créer trente-huit postes de « secrétaires techniques » réservés à des ouvriers du Livre-CGT, au sein des quotidiens nationaux et des suppléments du groupe Hersant (*le Monde* du 1er avril), c'est au tour de la rédaction du *Figaro* de se mobiliser contre ce projet. Ce dernier remettrait en cause le statut et la responsabilité éditoriale de journalistes-secrétaires de rédaction, ce que conteste M. Villin.

Plusieurs assemblées générales ont été réunies au *Figaro* depuis le début de la semaine. La rédaction devait voter jeudi 2 avril le principe d'une grève, à l'appel du Syndicat national des journalistes (SNJ) et du SNJ-CGT. Pour sa part, la confédération Force ouvrière évoque un *« coup de force »* contre les journalistes.

La création de trente-huit secrétaires techniques issus du Livre CGT serait la contrepartie de la suppression de 95 postes aux ateliers de *France-Soir* et du *Figaro* : mais, d'une part, ce projet n'a pas fait l'objet d'une information auprès du comité d'entreprise des titres du groupe Hersant et, d'autre part, il contreviendrait aux accords de 1986 et de 1988 sur l'introduction des nouvelles techniques dans la presse parisienne, signés par le Syndicat de la presse parisienne (SPP) dont fait partie le groupe Hersant et qui est présidé par M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro*. Une réunion entre le SPP et les syndicats de journalistes doit se tenir ce vendredi 3 avril à ce sujet.

Y.-M. L.

□ *Le PDG du quotidien la Haute Marne libérée* dément son rachat par le groupe Hersant. – M. Jean Bletner, PDG du quotidien départemental *la Haute-Marne libérée* (14 000 exemplaires diffusés en moyenne en 1990, selon l'Office de justification de la diffusion) a vigoureusement démenti une vente au groupe Hersant des parts que détient le groupe lorrain l'Est républicain dans le journal de Chaumont. Le Syndicat *national des journalistes CGT avait indiqué le* 1er avril que « le groupe Hersant est en négociations très avancées *avec* l'Est républicain *pour une prise de participation décisive mais indirecte dans le quotidien de Chaumont.* » Le PDG de *le Haute-Marne libérée* a décidé d'attaquer en justice le SNJ-CGT.

CORRESPONDANCE

Le rachat de quotidiens de province

Le Monde a rendu compte, dans ses éditions du 11 et du 12 mars, du rachat par le groupe Hersant de plusieurs quotidiens de province, l'Ardennais *puis* le Maine libre *et* le Courrier de l'Ouest, *et commenté ces opérations. Deux directeurs de journal nous ont écrit pour rectifier certains points.*

M. Jean-Louis Prévost, président du directoire de la Voix du Nord, *nous indique au sujet de* l'Ardennais *que son groupe* « n'avait, à aucun moment, fait une telle offre » *(80 millions de francs) pour le rachat du titre.*

M. François Prétet, président-directeur général du Journal de Saône-et-Loire, *nous écrit de son côté :*

Le Courrier de Saône-et-Loire, à ma connaissance, n'est pas devenu en mars 1991 une édition du *Progrès*. Entre le 1er octobre 1989 et le 9 mars 1991, j'ai construit progressivement un titre unique sur le département de Saône-et-Loire. Ce titre, *le Journal de Saône-et-Loire* (sous-titre *le Courrier/le Progrès*), diffuse aujourd'hui 90 000 exemplaires. (...) Il est édité par la SA Les Journaux de Saône-et-Loire, société construite à parité entre la SA Delaroche et la SA Le Courrier de Saône-et-Loire. Il est vrai que nous avons décidé de tenter des synergies rédactionnelles entre *le Progrès* (Rhône) et *le Journal de Saône-et-Loire* en travaillant pour la construction de trois à quatre pages, à partir d'une banque de données communes Progrès-AFP informatisée.

Proposant un nouveau montage

M. Berlusconi demande de l'aide aux annonceurs publicitaires pour sauver La Cinq

M. Silvio Berlusconi n'aurait pas totalement renoncé à trouver des partenaires pour reprendre La Cinq, comme l'indiquait sa lettre au tribunal de commerce (*le Monde* du 26 mars), qui doit se prononcer le 3 avril sur le sort de la chaîne. Le représentant de son groupe à Paris, M. Angelo Codignoni, a en effet rencontré mercredi 1er avril une cinquantaine des plus grands annonceurs publicitaires français, réunis sous l'égide de l'UDA (Union des annonceurs), leur organisation professionnelle. M. Codignoni leur aurait proposé de participer à hauteur de 1 % à 2 % chacun au capital (évalué à 1,5 milliard de francs pour tenir deux ans) d'une nouvelle Cinq.

Pour les inciter à souscrire, ceux des nouveaux actionnaires qui maintiendraient sur La Cinq leurs investissements publicitaires au moins au niveau de 1991 pourraient même bénéficier de spots gratuits à hauteur de leur souscription en capital. La nouvelle Cinq généraliste, respectant les quotas, faisant plus qu'avant place aux émissions de plateau et au sport, jouerait les synergies avec les autres chaînes européennes de M. Berlusconi en Italie, en Espagne, en Allemagne. Elle aurait comme actionnaires pour moitié environ les groupes italien Berlusconi (Fininvest), allemand Kirch, espagnol Tibidabo, pour un quart environ les annonceurs – invités à se prononcer sous quarante-huit heures – et pour le reste des Français, spectateurs ou banquiers.

En continuant ainsi à démarcher des partenaires français, M. Berlusconi veut-il montrer qu'il n'a pas perdu tout espoir ? Ou cherche-t-il, ce qui n'est pas incompatible, à mieux se placer pour « monnayer » son départ de la scène française et en tout cas de La Cinq, comme l'en accusent à mi-voix ses détracteurs ? Les délais très courts impliquent sans doute qu'il obtienne un sursis du tribunal de commerce, qui ne paraît pas décidé à l'accorder sans la garantie tangible d'un projet sérieux.

Le sursis à l'écran noir, même en cas de liquidation judiciaire, semble assuré jusqu'à dimanche soir, après la retransmission du grand prix de Formule 1. A cette diffusion sont en effet attachés des engagements financiers importants et le maintien du contrat dans l'actif de la chaîne. Les salariés de La Cinq, pour leur part, prévoyaient de demander un sursis à exécution d'une semaine. Mais qui paierait alors les frais de La Cinq ?

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

PROGRESSION DE 10 %
DU RESULTAT GROUPE 1991

Le Conseil d'Administration de GLM S.A., réuni le 26 mars 1992 sous la présidence de Monsieur Alain AUBRY, a arrêté les comptes de l'exercice 1991.

Principales données consolidées

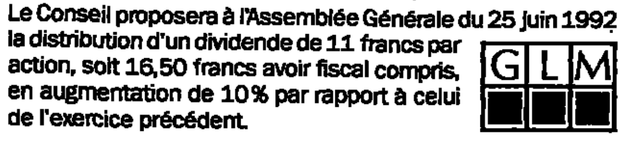
En millions de francs	1991	1990	Variation % 91/90
Chiffre d'affaires	551,8	515,4	7,1
Résultat courant	29,7	19,1	55,5
Résultat net consolidé	15,9	11,1	43,2
Dont Part du Groupe	15,9	14,5	9,7

Hors la branche librairies déconsolidée à compter du 1er juillet 1991, suite à la cession réalisée pendant le deuxième semestre, la progression du chiffre d'affaires consolidé s'élève à 15,7 %. Cette évolution traduit le développement intervenu dans les branches Vente par correspondance de produits culturels et logistique mais également une régression sensible de la branche Vente par correspondance de vins dans un marché déprimé.

L'activité des deux branches en développement, s'est avérée bonne au cours du dernier trimestre 1991. Elle a permis de rattraper le retard enregistré à la fin du premier semestre.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 25 juin 1992 la distribution d'un dividende de 11 francs par action, soit 16,50 francs avoir fiscal compris, en augmentation de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

G L M



CADENCE 3
Sicav obligataire française à revenus trimestriels

1er acompte sur dividende 1991/1993 :

18,48 F mis en paiement le 17 mars 1992 (+ crédit d'impôt de 0,99 F pour les personnes physiques ou de 0,06 F pour les personnes morales).

Objectifs de placement :

Principalement investie en obligations françaises afin de distribuer un revenu régulier proche de celui du marché obligataire tout en préservant le capital sur moyenne période.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

GAZ ET EAUX
1 ACTION GRATUITE POUR 20

1. – Le Conseil d'Administration de Gaz et Eaux, réuni sous la présidence de Monsieur Bruno Roger, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991 qui seront soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 19 juin 1992.

2. – Les principales données financières de l'exercice ressortent à :

(en millions de francs)	1991	1990	Var en %
Résultat des opérations de gestion (après impôt)	184,5	160,6	+ 15 %
Résultat des opération sur immobilisations financières et exceptionnelles (après impôts)	41,6	175,2	– 76 %
Résultat net comptable	226,1	335,8	– 32 %

Le résultat des opérations de gestion qui retrace les opérations courantes de l'exercice a progressé de 15 % reflétant l'amélioration de la rentabilité de Gaz et Eaux.

Le résultat des opérations sur immobilisations financières et exceptionnelles est en diminution de 76 % par rapport à l'exercice précédent qui avait été marqué par un montant exceptionnel de cessions.

Au total, le résultat net comptable s'établit à 226,1 millions de francs contre 335,8 millions de francs en diminution de 32 %.

3. – **Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 55 F net par action, plus 27,50 F d'avoir fiscal, inchangé par rapport à l'exercice 1990.**

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de distribuer une action gratuite pour vingt actions, jouissance le 1er janvier 1992.

Le montant de la distribution, hors actions gratuites, représentera 126,4 millions de francs, soit près de 70 % du résultat de gestion.

4. – Le Conseil d'Administration a pris connaissance des comptes consolidés qui font ressortir un résultat net comptable de 264,5 millions de francs contre 357,6 millions de francs l'année précédente, en baisse de 26 % en raison de la diminution du nombre des cessions.

5. – **Il a, par ailleurs, été indiqué au Conseil d'Administration que la valeur estimative de l'actif net réévalué de Gaz et Eaux s'établit :**

– au 19 mars 1992 à 6 478 millions de francs, soit 2 819 F par action ;

– contre au 31 décembre 1991 : 5 981 millions de francs, soit 2 603 F par action ;

– et au 31 décembre 1990 : 5 143 millions de francs, soit 2 238 F par action.

Ces estimations tiennent compte des seules plus-values latentes (avant impôts) sur titres cotés et assimilés, les titres non cotés étant retenus sur la base de leur prix de revient net comptable.

35 000 DÉCIDEURS FINANCIERS lisent *le Monde*. *Le Monde* est leur premier quotidien d'informations générales. (IPSOS 91)

22,3 % DES CADRES SUPÉRIEURS (594 000) lisent *le Monde*. *Le Monde* est la première source d'information des cadres supérieurs. (IPSOS 91)

GROUPE SAINT LOUIS

RÉSULTATS 1991

Lors de sa réunion du 30 mars 1992, le Conseil d'Administration de SAINT LOUIS a examiné les comptes du Groupe au 31 décembre 1991.

(en millions de francs)	1991	1990	1989
Chiffre d'affaires*	10 483	9 714	8 934
Résultat net courant part du Groupe	760	732	602
MBA courante	930	738	622
Information réduite à une action :			
- Résultat net courant part du Groupe	127	127	104

** Le chiffre d'affaires d'ARJOMARI n'est pas consolidé.*

SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE : contribution au résultat du Groupe de 527 millions de francs (+ 9,8 %)

Le résultat de l'activité sucre est en forte progression en 1991. GENERALE SUCRIERE a bénéficié pleinement des efforts réalisés au cours des dernières années en vue d'améliorer la productivité. La campagne sucrière (septembre-décembre 1991) s'est déroulée dans de bonnes conditions ; 1992 devrait donc à nouveau être un exercice satisfaisant.

Le secteur champignon d'EURALIM a souffert en 1991 d'une forte détérioration de la conjoncture due à un accroissement des importations en provenance de Chine et de Pologne et à un déséquilibre entre la production et la consommation dont la progression s'est ralentie en 1991.

Dans des marchés en croissance beaucoup plus faible, en 1991, le secteur des plats cuisinés d'EURALIM a pu maintenir une progression de son résultat de 10 % grâce à la poursuite de sa politique de développement.

SECTEUR PAPIER : contribution au résultat du Groupe de 232 millions de francs (- 4,5 %)

La contribution d'ARJOMARI-PRIOUX, prise en compte à hauteur de la participation de SAINT LOUIS, soit 41,2 % au 31 décembre 1991, n'a diminué que de 4,5 % en 1991 alors que la conjoncture papetière a été extrêmement difficile et que la plupart des groupes papetiers ont annoncé une forte diminution de leurs résultats. Cette bonne résistance aux effets de la crise est due au positionnement d'ARJO WIGGINS APPLETON sur les papiers à forte valeur ajoutée et aux premiers effets des synergies mises en œuvre à la suite du rapprochement fin 1990 avec le groupe britannique WIGGINS TEAPE APPLETON.

DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 23 juin 1992 de fixer le dividende à 32 francs par action au titre de 1991, contre 30 francs pour 1990. Le revenu global de l'action serait de 48 francs, compte tenu de l'avoir fiscal.

Accor

Résultats 1991 : une bonne performance dans une conjoncture difficile

Le Conseil d'Administration réuni le 31 mars 1992 a arrêté les comptes de l'exercice 1991.

ACCOR réalise un résultat net consolidé part du groupe de 948,6 millions de francs, atteignant ainsi les objectifs annoncés.

Cette performance mérite d'être soulignée dans le contexte de la crise du Golfe et de l'environnement économique qui ont particulièrement affecté les entreprises du tourisme et de l'hôtellerie. Elle témoigne de la capacité de résistance de ACCOR, conséquence des choix stratégiques opérés en matière de répartition de ses activités et de ses implantations géographiques.

	Millions de francs 1990	1991	Variation %
• Volume d'affaires	22 836,7	22 433,6	<1,8>% (1)
• Résultat net consolidé part du groupe	1 004,7	948,6	<5,6>%
dont éléments exceptionnels	209.9	182,8	
• Marge brute d'autofinancement	2 051,0	2 125,6	+3,6 %
• Résultat net par action (2) FF	50,96	44,15	<13,3>%

(1) A périmètre comparable variation de + 7 %.
(2) Calculé sur le nombre moyen d'actions : 21 484 794 actions en 1991.

ACTIVITÉ :

Le second semestre a permis de rattraper une partie du retard accumulé en début d'année, grâce aux bons résultats de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, et de l'activité titres de service en général. En revanche, les effets de la conjoncture ont été fortement ressentis en France pour ce qui est de l'activité hôtelière et de la restauration publique, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans l'ensemble du secteur des loisirs.

DÉVELOPPEMENT :

ACCOR a obtenu ces résultats tout en poursuivant son développement. En 1991, 192 hôtels (19 600 chambres) ont été ouverts à la clientèle, dont 88 acquis par Motel 6 (9 400 chambres). Par ailleurs, le nombre des restaurants publics et de collectivité s'est accru de 284 établissements et le nombre d'utilisateurs de titres de service est passé de 4,8 à 5,4 millions/jour.

PROGRESSION DU DIVIDENDE :

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 1992, de verser un dividende de 16 francs par action soit avec l'avoir fiscal une rémunération globale de 24 francs (+ 6,7 % par rapport à 1990). Sera également proposée la faculté de percevoir le dividende en actions. La mise en paiement sera le 10 juillet 1992 pour les actionnaires qui auront opté pour un versement en espèces.

PERSPECTIVES 1992 :

L'entrée de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme (dont les comptes seront consolidés à partir du 1er janvier 1992) donne à ACCOR sa nouvelle dimension européenne et une position de leader dans la quasi totalité de ses secteurs d'activité, ce qui permet d'envisager l'avenir avec confiance.



ACCOR

VIE DES ENTREPRISES

Après l'annonce d'une amende de 105 millions de francs

Le groupe Bolloré réorganisera son trafic maritime avec l'Afrique

Le collège des commissaires européens, réuni mercredi 1er avril, a infligé à la société maritime française SDV (SCAC-Delmas-Vieljeux), du groupe Bolloré, une amende de 105 millions de francs en application des articles 85 et 86 du traité de Rome relatifs aux cartels et aux positions dominantes. Qualifiée de «modérée» dans l'entourage de Sir Leon Brittan, le commissaire chargé de la concurrence – puisque dans un premier temps le montant envisagé atteignait 300 millions de francs, – cette sanction vise des pratiques anticoncurrentielles dans la desserte maritime Europe-Afrique occidentale au cours des années *1987 à 1989* et fait suite à des plaintes déposées notamment par des armateurs danois.

Ce qui est en cause est le système des conférences maritimes, qui sont des clubs fermés au sein desquels les armateurs se répartissent les trafics et fixent les tarifs. Pendant de longues années, le groupe privé Delmas-Vieljeux (qui entretenait des relations étroites avec maints chefs d'Etat africains) a été le leader européen incontesté des trafics maritimes nord-sud entre les ports européens et ceux d'Afrique noire.

Arguant de sa bonne foi, M. Vincent Bolloré a pris acte de cette amende, soulignant toutefois qu'elle concerne *«des faits très antérieurs à la prise de contrôle des armements qui composent SDV par Bolloré»*. Cette prise de contrôle a eu lieu pendant l'été 1991. Il a cependant ajouté que Sofical (la holding de SDV) va déposer un recours auprès du tribunal de commerce de Paris puisque ce litige, *«qui était connu par les vendeurs»*, en l'occurrence M. Tristan Vieljeux, l'ancien PDG, *«n'était pas correctement signalé et provisionné dans les comptes de la société dont Sofical a pris le contrôle»*. M. Bolloré – qui, d'autre part, a confirmé qu'il ne participerait plus au syndicat patronal, le Comité central des armateurs de France (CCAF) – a précisé que la décision de Bruxelles allait lourdement peser sur les résultats de SDV en 1991, et donc sur le groupe tout entier.

L'intégralité des 105 millions sera provisionnée. Il a annoncé une remise en ordre des modes de fonctionnement du trafic maritime de SDV entre la France et l'Afrique de l'Ouest. La nouvelle organisation se traduira par des suppressions de postes mais pas par des licenciements «secs». Les effectifs de marins et d'officiers français devraient même être *«stabilisés, voire augmentés»*. Un plan social qualifié d'*«ambitieux»* sera présenté fin avril aux partenaires sociaux.

F. Gr.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ORGANISATION

□ **LVMH : retour au conseil d'administration.** – Le groupe LVMH (Moët Hennessy Louis Vuitton) a annoncé mercredi 1er avril que, lors de la prochaine assemblée générale, le directoire proposera aux actionnaires *«de changer le mode d'administration de la société pour revenir à la formule du conseil d'administration»*.

Selon les dirigeants du groupe, il s'agit de donner *«une organisation plus classique»* au numéro un mondial du luxe, qui fonctionnait sous le système du conseil de surveillance. Des modifications devraient aussi intervenir à la tête de la société de cognac Hennessy où le président, M. Alain de Pracomtal, serait remplacé par son fils Henri.

RÉSULTAT

□ **Affaire DG Bank : 800 millions de deutschemarks (2,7 milliards de francs) de pertes.** – A la suite de transactions douteuses sur titres réalisées par quatre de ses employés avec vingt-cinq banques françaises entre 1987 et 1990, la DG Bank a subi des dommages à hauteur de 800 millions de deutschemarks (2,7 milliards de francs). Après plus de deux ans d'enquête, le procureur du tribunal de Francfort vient de mettre en accusation ces quatre employés ainsi qu'un courtier indépendant de Francfort. Un vif conflit avait opposé au début de l'année 1990 la DG Bank et divers établissements français, à propos de ses opérations suspectes, qui portaient sur un total de près de 6 milliards de deutschemarks (plus de 20 milliards de francs). Les banques françaises avaient finalement obtenu gain de cause et la DG Bank avait été obligée de leur reprendre les titres dépréciés. La police judiciaire allemande, le BKA, a estimé que «l'affaire DG Bank» était l'un des cas les plus graves de criminalité en col blanc que l'Allemagne ait jamais connu. Le procès des quatre accusés pourrait commencer à l'automne.

REPRISE

□ **Technibel (climatisation) passe sous contrôle italien.** – Après un exercice 1991 légèrement déficitaire, le groupe Technibel (360 salariés, 290 millions de francs de chiffre d'affaires), le numéro deux français du chauffage et de la climatisation industriels, va passer sous le contrôle du groupe milanais Electrica Finaziaria (ELFI), qui détient déjà les sociétés Chaffoteaux et Maury, le constructeur de chauffe-eaux, et Européenne de réfrigération. Toutes les actions Technibel sont cédées, pour un montant non communiqué, par le groupe Paribas (30 % du capital) et par le holding Sofiamco (70 % du capital), constitué par les cadres dirigeants de l'entreprise. *(Corresp.)*

LICENCIEMENTS

□ **Hoesch : 2 800 suppressions d'emplois malgré un bon début d'année 1992.** – Le président du directoire de Hoesch, M. Kajo Neukirchen, a annoncé mardi 31 mars que le groupe procéderait à 2 800 suppressions d'emplois malgré un début d'année *«satisfaisant»*. En marge de la foire d'Hanovre, le patron du groupe sidérurgique allemand a déclaré que les performances de Hoesch pour les deux premiers mois de l'année étaient au même niveau que l'année passée, tant pour le groupe que pour sa principale filiale Hoesch Stahl AG. *«Les résultats sont positifs»*, a-t-il affirmé. Il a en revanche déclaré que le groupe supprimerait 1 000 emplois de plus que ce qu'il avait annoncé en février. Le dégraissage portera sur 2 800 postes, alors que Hoesch avait prévu 1 800 le mois dernier, chiffre qui ne représentait que les suppressions entraînées par la seule fusion de ses activités avec celles de son ancien rival Krupp. L'année dernière, Hoesch avait réduit ses effectifs de 2 500 personnes par des départs non remplacés. Fin 1991, le groupe employait 53 800 salariés.

INITIATIVES

□ **Peugeot inaugure un magasin d'exposition au cœur de Varsovie.** – Si Peugeot n'a pas pour l'instant conclu d'importants accords industriels dans les pays de l'Est, le constructeur automobile français veut en revanche y intensifier sa présence commerciale. Il vient d'inaugurer en Pologne, en plein cœur de Varsovie, un magasin d'exposition. Cette inauguration intervient alors qu'un différend oppose actuellement la Pologne à la Communauté européenne. La Pologne ayant décidé de réserver le contingentement de 30 000 véhicules importés sans droit de douane aux constructeurs ayant investi industriellement sur son sol, à savoir Fiat, General Motors et Volkswagen. Environ 500 000 véhicules ont été immatriculés en Pologne en 1991, dont plus de la moitié étaient des voitures d'occasion. Peugeot serait en tête des constructeurs pour la vente de véhicules neufs importés, avec 4916 voitures vendues durant l'année écoulée. Il a également conclu un accord de sous-traitance avec la société FSL, située à Lublin, pour l'assemblage de 405.

□ **Renault étend son réseau commercial en Tchécoslovaquie.** – Renault met en place un réseau commercial en Tchécoslovaquie, avec 62 concessionnaires situés dans toutes les régions du pays. En 1991, Renault a vendu en Tchécoslovaquie près de 700 voitures, sur les 4 000 importées officiellement dans ce pays.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 avril ↑

Soulagement et retenue

Après le coup de chapeau donné en début de séance au nouveau premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, la Bourse de Paris a adopté ensuite une attitude plus réservée en attendant la composition du gouvernement et plus encore le discours de politique générale du chef du gouvernement. En hausse de 0,86 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 ne gagnait plus que 0,30 % en fin de matinée avant de se reprendre légèrement ensuite. Une heure avant l'ouverture de Wall Street, l'indice progressait de 0,52 % à 1 938,15 points.

Les milieux financiers qui, après les élections régionales et cantonales, «jouaient» résolument M. Bérégovoy comme premier ministre sont rassurés et soulagés. Une hypothèque est levée mais il en subsiste encore de nombreuses, à commencer par une éventuelle politique économique de relance. Les gestionnaires attendent également le nom de la personnalité politique qui s'installera quai de Bercy et s'interrogent sur la «coloration» du nouveau gouvernement. Les étrangers, qui étaient plutôt vendeurs de capitaux français ces dernières semaines, ne se manifestaient plus jeudi matin. Le Matif, qui comme le marché des actions saluait le départ de Mme Edith Cresson, s'est calmé en raison notamment de la mauvaise tenue du marché obligataire allemand.

Du côté des valeurs, hausse de 6,1 % de Synthélabo, de 5,1 % de Fromageries Bel et de 4,1 % du Crédit local de France. Recul en revanche de 3 % de Lebon et de 2,5 % de Géophysique.

NEW-YORK, 1er avril ↑

Léger gain

Wall Street a terminé en hausse mercredi 1er avril, des achats sur programme informatique en fin de journée ayant absorbé les pertes accusées en cours de séance. L'indice Dow Jones a clôturé à 3 249,33, en hausse de 13,86 points (+ 0,43 %). Quelque 185 millions de titres ont été échangés. Le nombre des actions en baisse dépassait largement celui des valeurs en hausse : 667 contre 1 036, alors que 498 titres sont restés inchangés.

La Bourse new-yorkaise avait perdu près de 20 points en début de matinée dans le sillage de la chute de 3,95 % de l'indice Nikkei, le principal indicateur de la Bourse nippone, qui a terminé à son plus bas niveau depuis janvier 1987. La Bourse s'est ressaisie à une demi-heure de la clôture grâce à un mouvement d'achats sur programme informatique. Les investisseurs ont également noté l'impact très limité des indicateurs économiques publiés mercredi. Le groupement des directeurs des achats des principales sociétés industrielles américaines a annoncé une hausse de son indicateur composite en mars, qui tend à confirmer la reprise de l'activité du secteur manufacturier.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1er avril
Alcoa	70 1/2	70 3/8
ATT	40 3/4	40 3/8
Boeing	43 7/8	45 1/4
Chase Manhattan Bank	23 7/8	23 1/4
Du Pont de Nemours	47 5/8	47 1/4
Eastman Kodak	40 5/8	41 3/8
Exxon	54 3/4	55 1/8
Ford	38 3/8	39 1/8
General Electric	75 3/4	76 1/4
General Motors	36 3/4	37 1/4
Goodyear	65 1/4	68 3/4
IBM	83 1/2	82 7/8
ITT	65 3/4	65 7/8
Mobil Oil	58 1/2	59 3/8
Pfizer	69 1/2	71
Schlumberger	55 7/8	55 1/4
Texaco	57 1/2	58
UAL Corp. ex-Allegis	143 5/8	142 3/4
Union Carbide	24 3/4	24 3/4
United Tech.	52	52 1/4
Westinghouse	18 5/8	18 5/8
Xerox Corp.	71 1/2	72 5/8

LONDRES, 1er avril ↓

Net recul

La Bourse de Londres a piqué du nez mercredi 1er avril, affaiblie par des ventes importantes d'investisseurs après la publication de sondages indiquant que le parti travailliste pourrait remporter les élections générales le 9 avril. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 31,5 points soit 1,3 % à 2 408,6. En cours de séance, il était tombé en dessous de la barre des 2 400 points pour la première fois depuis le mois de décembre, perdant près de 60 points.

TOKYO, 2 avril ↓

Nouveau plongeon

Les séances se suivent et se ressemblent au Kabuto Cho qui, malgré un rebond en fin de séance, a encore perdu 1,6 % jeudi 2 avril en clôture, après une chute de 4 % mercredi. L'indice Nikkei continue à enfoncer ses seuils de résistance et a cédé en clôture 295,76 points à 18 286,76. Le volume d'échanges est resté modéré à 350 millions d'actions.

En trois séances, les valeurs japonaises ont perdu en moyenne plus de 8 %, et la plupart des opérateurs s'attendent à de nouveaux reculs. Le début de l'année fiscale 1992 (le 1er avril) et la baisse mercredi du taux d'escompte de la Banque du Japon n'ont eu aucun effet sur un marché déprimé depuis des semaines par le pessimisme ambiant des milieux d'affaires, préoccupés par la chute des bénéfices des grandes entreprises.

VALEURS	Cours du 1er avril	Cours du 2 avril
Akai	408	390
Bridgestone	1 100	1 070
Canon	1 270	1 270
Fuji Bank	1 770	1 620
Honda Motors	1 520	1 490
Matsushita Electric	1 280	1 250
Mitsubishi Heavy	572	557
Sony Corp.	4 000	4 050
Toyota Motors	1 360	1 340

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4189	4170
Amault Associés	275	274
B.A.C.	70 50	70
Bque Vernes	796	790
Boiron (Ly)	420	417
Boisset (Lyon)	232	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	860	821
Calberson	330	328
Cardif	840	845
C.E.G.E.P.	175	175
C.F.P.I.	264	260
C.N.I.M.	1070	1071
Codetour	270	275
Conforama	1089	....
Creeks	220	220
Dauphin	311 90	305
Delmas	1000	1000
Demachy Worms Cie	345	345
Devanlay	1015	1015
Devilo	223	219
Dolisos	120	..
Editions Belfond	183	....
Europ. Propulsion	211	211
Finacor	105	....
G.F.F. (group.fon.f.)	115	115
G.L.M.	345	348
Gravograph	185	185
Guntoli	880	880
I.C.C.	198 90	192
Idianova	89 90	....
Immob. Hôtelière	1230	1200
Informat. Computer	154	153
I.P.B.M.	69	
Locamic	85	86 50
Marie Comm	185	185
Molex	170 10	
Publ Filipacchi	380	380
Rhone-Alp Ecu (Ly)	327	327
Select Invest (Ly)	85 60	
Serbo	319 50	320
Sopra	339	339
TF1	405	414 90
Thermador H (Ly)	380 10	
Unilog	247 80	247 80
Viel et Cie	105	105 50
Y. St-Laurent Groupe	859	869

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er avril 1992
Nombre de contrats estimés : 102 896

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,36	107,66	108,12
Précédent	107,62	107,78	108,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
106	1,80	–	0,26	0,52

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 744

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 939	1 951	1 946,5
Précédent	1 955	1 971	–

CHANGES

Dollar : 5,5990 F ↑

Le dollar après avoir grimpé en début de journée, se dépréciait jeudi. Au fixing il s'échangeait à 5,5990 francs contre 5,6070 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	1er avril	2 avril
Dollar (en DM)	1,6528	1,6519
TOKYO	1er avril	2 avril
Dollar (en yens)	133,90	134,77

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (2 avril) .... 9 11/16-9 13/13 %
New-York (1er avril) .... 5 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	31 mars	1er avril
Valeurs françaises	112,40	
Valeurs étrangères	102,20	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	529,40	526,10
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1942,40	1928

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	31 mars	1er avril
Industrielles	3 235,40	3 249,30

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	31 mars	1er avril
100 valeurs	2 440,10	2 408,60
30 valeurs	1 903,50	1 878,90
Mines d'or	120,90	121,68
Fonds d'Etat	85,31	85,11

FRANCFORT

	31 mars	1er avril
Dax	1 717,86	1 787,30

TOKYO

	1er avril	2 avril
Nikkei Dow Jones	18 582	18 286
Indice général	1 360	1 322

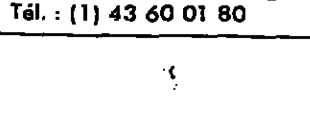
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

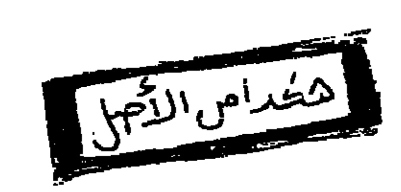
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,6110	5,6140	5,6910	5,6970
Yen (100)	4,1633	4,1672	4,2163	4,2235
Ecu	6,9225	6,9245	6,9169	6,9238
Deutschemark	3,3878	3,3888	3,3883	3,3915
Franc suisse	3,7048	3,7093	3,7138	3,7211
Lire italienne (1000)	4,4905	4,4925	4,4663	4,4720
Livre sterling	9,6550	9,6625	9,6302	9,6445
Peseta (100)	5,3442	5,3497	5,3101	5,3208

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Yen (100)	4 3/4	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4
Ecu	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16	8 1/2	8 5/8
Lire italienne (1000)	11 13/16	12 1/16	11 15/16	12 3/16	12	12 1/4
Livre sterling	10 5/8	10 3/4	10 15/16	11 1/16	11 1/16	11 3/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





BOURSE DU 2 AVRIL

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4380	4450	4450	+ 1 37
881	B.N.P. T.P.	898	903	888	- 1 22
886	Cr.Lyon. T.P.	888	919	890	+ 0 23
1345	Renault T.P.	1370	1380	1375	+ 0 36
1600	Rhone Poul. T.P.	1620	1620	1630	+ 0 62
1095	Saint Gobain T.P.	1105	1139	1138	+ 2 99
902	Thomson T.P.	920	925	929	+ 0 98
740	ACCOR	779	787	787	+ 1 03
730	Air Liquide	756	761	760	+ 0 65
590	Alcatel-Alsthom	599	604	602	+ 0 50
1670	Als.Superm.	1681	1687	1700	+ 1 13
305	A L S P I	310 30	315	315	+ 1 51
490	AGF Sté Centrale	508	502	505	- 0 59
1050	Aux. Entrepr.	1012	1055	1055	+ 4 25
152	Avenir H. Média	153 50	153 50	152 20	- 0 85
885	Axa (ex Cie Midi)	931	940	938	+ 0 75
161	Bafip	171	170 20	174	+ 1 75
138	Bail-Equipem.	132 10	132 20	132 10	....
770	Bail Investiss.	776	776	779	+ 0 39
460	Bancaire	466	470	470	+ 0 86
760	Bazar H.-V.	789	790	794	+ 0 63
610	Beghin-Say	611	614	610	- 0 16
1240	Berger (M)	1392	1403	1401	+ 0 65
400	Bertrand Faure	395	415	415	+ 5 06
660	Bic	719	725	721	+ 0 28
1050	B.I.P.	1090	1090	1090	....
346	BIS	346	346	342	- 1 16
375	B N P (CI)	379 50	381	378 90	- 0 16
800	Bolloré Tech.	780	780	765	- 1 92
2860	Bongrain	2905	2930	2890	- 0 52
800	Bon-Marché	802	803	802	....
590	Bouygues	610	618	611	+ 0 16
119	BP France	116	115 20	116	....
1060	B S N	1123	1132	1126	+ 0 27
1070	Canal Plus	1105	1114	1112	+ 0 63
310	Cap Gem.S	317 50	318 40	317	- 0 16
2520	Carrefour	2625	2640	2659	+ 1 30
161	Casino	169 90	170 20	169 60	- 0 18
97	Casino ADP	99 60	100	100 30	+ 0 70
2150	Castorama D.I.	2271	2260	2270	- 0 04
182	C.C.F.	186 50	187	186	- 0 27
54	CCMC Ly	53	52 50	52	- 1 89
356	C.D.M.E.	365	368	366	+ 0 27
185	C.E.G.I.D.	184	181	183	- 0 54
141	Centrest (Ny)	153	155	153	....
400	C.E.P. Comm.	408	410	405	- 0 74
129	Cerus	147	147 50	146 60	- 0 27
825	Cetelem	810	817	824	+ 1 73
300	CF Int.	301	309	300	- 0 33
340	CGI Info	332 50	338	331 50	- 0 30
1220	C G I P	1226	1225	1217	- 0 65
655	CGP	660	655	655	- 0 76
1190	Chargeurs S A	1156	1169	1165	+ 0 78
380	Christian Dior	378	373	374	- 1 06
580	C I C A (M)	654	658	670	+ 2 45
320	Ciments franc.	350	350	352	+ 0 57
730	Clarins	722	727	724	+ 0 28
515	Club Méditer.	540	535	532	- 1 48
194	CMB Packa.	188 10	190	189 60	+ 0 80
810	Colas	838	844	860	+ 2 63
250	Cpt. Entrep.	250	245	245	- 2 00
1260	Compt Mod.	1346	1348	1339	- 0 52
280	CPR (Paris Rée.)	268 10	272	272	+ 1 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
935	Créd. Foncier	969	975	971	+ 0 21
225	Crédit Loc France	224	224 50	233 10	+ 4 06
576	Cr Lyon.(CI)	573	576	575	+ 0 35
1100	Credit Nat.	1127	1132	1135	+ 0 71
310	CSEE	355	350	360	+ 1 41
2830	Damart	3005	2950	2999	- 0 20
335	Dassault Aviation	346	336 50	336 50	- 2 75
196	Dassault Electr.	203	200	200	- 1 48
1500	De Dietrich	1500	1520	1481	- 1 27
98	Dév.P.d.C.(Li)	100 50	97	100 90	+ 0 40
153	Dév.R.Sud-Est	154	154 90	154 90	+ 0 58
305	D M C	313 50	307	314	+ 0 16
415	Docks France	422	423	424 50	+ 0 59
355	Dynaction	353	356	348	- 1 42
2210	Eaux (Gle)	2274	2290	2270	- 0 18
905	E.B.F.	904	904	897	- 0 77
430	Ecco	417	419	420	+ 0 72
350	Elf Aquitaine	353 50	358	356 30	+ 0 79
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1156	1182	1184	+ 0 69
260	Esap-Elf (Certif)	251	252	251 10	+ 0 04
395	Essilor	398	398	399	+ 0 25
186	Essil.Int.(DP)	186 10	186 20	187	+ 0 48
740	Esso	800	810	797	- 0 38
1610	Eurafrance	1580	1600	1615	+ 2 22
585	Eurocom	624	620	624	....
160	Eurodisneyland	150 30	150 20	150 80	+ 0 33
910	Europe 1	1021	1039	1010	- 1 08
42	Eurotunnel	40 80	41 20	40 95	+ 0 37
1459	Exor	1453	1460	1454	+ 0 07
118	Finextel	120	120	121	+ 0 83
370	Fives Lille	382	383	380	- 0 52
2900	Fromager. Bel	2960	3032	3111	+ 5 10
1770	Gal.Lafayette	1850	1880	1870	+ 1 08
1900	G.A.N.	1890	1900	1900	+ 0 53
560	Gascogne (B)	547	535	535	- 2 19
1420	Gaz et Eaux	1430	1439	1435	+ 0 35
605	Geophysique	641	647	625	- 2 50
495	Gerland Ly	549	....	....	....
750	Groupe André SA	780	780	783	+ 0 38
525	Groupe Cité	505	520	525	+ 3 96
370	GTM-Entrep.	375 50	376 30	378	+ 0 67
1640	Guyenne-Gas.	1734	1732	1720	- 0 81
170	Hachette	147 20	148 80	148 50	+ 0 88
475	Havas	491 60	495 90	496 80	+ 1 06
345	Idia	340	340	340	....
320	Imétal	330	333	327	- 0 91
147	Immob. Phénix	146	144 90	145 90	- 0 07
88	Ingénico	88 10	90	89 60	+ 1 70
5920	Inst. Mérieux	6450	6410	6430	- 0 31
450	Interbail	448	449	448	....
800	Intertechnique	818	815	820	+ 0 24
835	J. Lefebvre	946	950	950	+ 0 42
630	Klepierre	590	592	595	+ 0 85
715	Labinal	720	730	729	+ 1 25
345	Lafarge	359	364	362 20	+ 0 89
310	Labon	335	320 10	325	- 2 99
4100	Legrand	4322	4326	4329	+ 0 16
2270	Legrand (DP)	2440	2445	2450	+ 0 41
430	Legris Industries	443	445	445	+ 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Locindus	710	712	710	....
4410	L.V.M.H.	4395	4445	4418	+ 0 52
490	Lyon.Eaux/Dumez	510	518	517	+ 1 37
121	Majorette Ly	128	128	125	- 2 34
330	Mar. Wendel	334	335	332	- 0 60
161	Matra	172 50	172	171 10	- 0 81
510	Merlin-Gerin	534	534	539	+ 0 94
89	Metaleurop	87 85	88 80	88	+ 0 17
49	Métrologie In.	51 30	52 80	51 60	+ 0 58
158	Michelin	162 80	165 10	164 50	+ 1 04
156	Min. Salsig (Ns)	156 10	....	....	....
80	MMB	74 90	75	73 70	- 1 60
177	Moulinex	182	180 10	181 50	- 0 27
1140	Navig. Mixte	1150	1169	1160	+ 0 87
109	Nord-Est	114 60	116	115	+ 0 35
270	Nordon (Ny)	280	280	272	- 2 86
530	Nouv Galeries	580	580	590	+ 1 72
184	Olipar	186	188 50	185	- 0 54
760	Oréal	804	816	817	+ 1 62
380	Paribas	382	388	386 60	+ 1 20
198	Pechiney Int.	198	199 40	198 90	+ 0 45
330	Pechiney (CIP)	346	348 90	348	+ 0 58
1470	Pernod Ricard	1545	1538	1538	- 0 45
715	Peugeot	714	720	716	+ 0 28
280	Pinault	294	298	297 90	+ 1 33
665	Plastic-Omn.	686	688	688	+ 0 29
520	Poliet	554	547	545	- 1 62
690	Primagaz	705	720	715	+ 1 42
845	Printemps	745	750	744	- 0 13
3440	Promodes	3460	3451	3446	- 0 40
645	Radiotechn.	630	633	630	....
5490	Redoute (La)	5600	5530	5600	+ 1 82
185	Remy Cointreau	188	....	....	....
580	R. Poulenc CIP	598	606	602	+ 0 67
355	Robur Financ.	355	350	350	- 1 41
72	Rochette(La)	70	70	69 50	- 0 71
2220	Roussel Uclaf	2200	2175	2175	- 1 14
3150	R. Impé.Ly *	3170	3175	3180	+ 0 32
182	Sade (Ny)	183	183	184	+ 0 55
1780	Sagem	1690	1728	1683	- 0 41
515	Saint Gobain	557	563	564	+ 1 26
1280	Saint Louis	1271	1273	1265	- 0 47
1600	Salomon Ly	1551	1560	1550	- 0 06
340	Salvepar (Ny)	350	350	351	+ 0 29
1500	S A T	1540	1545	1545	+ 0 32
230	Saul. Chât.	241	240	238	- 1 24
1100	Sanpiquet (Ns)	1140	1131	1130	- 0 88
680	Schneider	657	665	665	+ 1 22
18 50	SCOA	18 80	18 85	18 90	+ 0 53
440	Scor s.a	440	....	....	....
2070	S.E.B.	2150	2175	2180	+ 1 40
450	Sefimeg	441	440 10	440	- 0 23
113	Selectibanque	117	115 50	117	....
225	Sextant A.	226	231	237	+ 4 87
810	S F I M	839	869	869	+ 3 58
235	S.G.E.	242	243	242	....
460	Simco	442	443	442	....
785	Sk. Rossignol	790	770	770	- 2 53
470	Sligos	480	478	480	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Société Géné.	515	519	514	- 0 19
85	Sodexco(B)	70	....	....	....
147	Sodero(Ns)	149 50	149 60	149 70	+ 0 13
1010	Sodexho	1069	1065	1074	+ 1 42
83	Sogenal(Ny)	82	81 50	81 40	- 0 73
380	Sogerap	414	415 60	419	+ 1 21
1320	Som-Allib.	1405	1420	1420	+ 1 07
400	SOPHIA	415	415	410	- 1 20
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	839	830	830	- 1 07
310	SPEP	340	335	335	- 1 47
335	Spie-Batignol.	364	360	360	- 1 10
755	Strafor Facom	787	787	787	....
320	Suez	325 50	328 30	329	+ 1 08
1180	Synthélabo	1199	1240	1272	+ 6 09
152	Thomson CSF	161	162 50	159	- 1 24
220	Total	232	232 80	234 50	+ 1 08
158	– (certif.)	160	159	160	....
225	Truffaut Fin.	218	215	215	- 1 38
520	U.A.P.	542	546	537	- 0 92
310	U F B Locab.	301	301	298 20	- 0 93
735	U I C	748	745	741	- 0 94
460	U I F	485 10	479	475	+ 2 13
720	U I S	722	....	....	....
520	Unibail	549	543	545	- 0 73
700	Valéo	737	744	748	+ 1 49
265	Vallourec	257	260	257	....
320	Via Banque	322	320 90	317 60	- 1 40
340	Worms et Cie	365	360	360	- 1 37
1280	Zodiac	1300	1316	1310	+ 0 77
1060	Elf Gabon	1065	1080	1070	+ 0 47
108	Amax	100 50	99	98 60	- 1 89
141	Amer. Barrick	140	141	141	+ 0 71
125	Amer. Express	128 20	129 10	129 10	+ 0 70
230	A.T.T.	230	228 10	229 50	- 0 22
190	Anglo Amer.C.	192 80	190	190 10	- 1 40
335	Amgold	336	338	334	- 0 60
250	Banco Santander	239	240	239	....
815	B.A.S.F.	835	835	825	- 1 20
1000	Bayer	1002	1005	1002	....
44	Blenheim Plc	44 50	45 90	46	+ 3 37
37	Buffelsfont.	37 50	37 85	36 80	- 1 87
140	Chase Manh.	135	130 20	131	- 2 96
2580	Daimler Benz	2578	2565	2565	- 0 50
143	De Beers	137 30	138 10	138 20	+ 0 66
2420	Deutsche Bank	2415	2438	2416	+ 0 04
1200	Dresdner Bank	1175	1200	1191	+ 1 36
61	Driefontein	62 50	63 40	62 90	+ 0 64
265	Du Pont-Nem.	268	265 30	264 60	- 1 27
230	Eastman Kodak	228	232 20	231 40	+ 1 49
15	East Rand	15 40	15 25	15 25	- 0 97
38	Echo Bay	37 50	37 55	37 10	- 1 07
260	Electrolux	250	245	245	- 2 00
121	Ericsson	121 90	121 90	121 60	- 0 25
310	Exxon Corp.	305 50	309 70	308 80	+ 1 08
225	Ford Motor	215	....	....	....
45	Freegold	46 50	47	46 10	- 0 86
17	Gencor	17 75	17 90	17 50	- 1 41
445	Gén. Elect.	426 10	430 20	432 40	+ 1 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	209 20	209 50	210 50	+ 0 62
355	Gén. Belgique	348	350	350	+ 0 57
85	Gd. Métropol.	86 20	85 90	86 20	....
55	Guinness	54 45	54 80	53	- 2 66
21	Hanson PLC	20 70	20 95	20 80	+ 0 48
30	Harmony Gold	29 65	29 60	29 60	- 0 17
470	Hewlett Packard	459 20	453 50	453 50	- 1 24
33	Hitachi	32 50	32 30	32 20	- 0 92
855	Hoechst	880	880	880	....
72	Homestak	71 80	72 55	72	+ 0 28
122	I.C.I.	122	122	120 50	- 1 23
485	I.B.M.	468	468	465 40	- 0 56
375	I.T.T.	370	370 50	370	....
171	Ito Yokado	167 40	164 80	164 80	- 1 55
55	Matsushita	53 10	53 10	52 90	- 0 38
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
240	Mc Donald's	224	228	229	+ 2 23
835	Merck	828	840	842	+ 1 69
505	Minnesota M.	494 40	....	....	....
44	Mitsubishi	42 55	42 65	42 65	+ 0 24
340	Mobil corp.	333	....	....	....
330	Morgan J.P.	324	318 90	318 90	- 1 57
35250	Nestlé	35200	35400	35370	+ 0 48
128	Norsk Hydro	132	132 90	133 80	+ 1 36
101	OFSIL	105 50	106 40	106 40	+ 0 85
1710	Pétrofina	1724	1718	1718	- 0 35
435	Philip Morris	425 10	432	432 50	+ 1 74
110	Philips	110	111 50	111	+ 0 91
54	Placer Dome	54 30	53 25	53 20	- 2 03
565	Procter Gamble	576	578	573	- 0 52
192	Quilmès	220	223	220	....
25	Randfontein	24 30	24 50	24 50	+ 0 82
325	Rhone Poul. Rorer	314	314 50	314 50	+ 0 16
430	Royal Dutch	427 80	430 20	429 30	+ 0 35
54	R T Z	57	57 50	57 05	+ 0 09
1 63	Saat.& Saatchi	1 53	1 53	1 52	- 0 65
34	St Helena	34 10	33 50	34 50	+ 1 17
325	Schlumberger	314 10	312 10	313 40	- 0 22
43	Shell transp.	43 85	44	43 85	....
2230	Siemens	2268	2280	2292	+ 1 06
430	Siemens Nixdorf	435 70	....	....	....
171	Sony	170	169 50	170 20	+ 0 12
74	Sumitomo Bank	68 15	65 40	65	- 4 62
161	T.D.K.	155 50	158 20	156 20	+ 0 45
62	Telefonica	60	60 06	60 30	+ 0 50
24	Toshiba	23 85	23 90	23 80	- 0 21
555	Unilever	553	551	550	- 0 54
305	Unit.Techn.	286 20	293 40	292 80	+ 2 24
315	Vaal Reefs	319 10	317 50	311	- 2 54
1200	Volkswagen	1221	1238	1238	+ 1 39
385	Volvo	387	....	....	....
155	West. Deep	158	159 40	159	+ 0 63
440	Xerox Corp.	406 60	410 70	410 70	+ 1 01
117	Yamanouchi	113 60	111 20	112	- 1 41
2 08	Zambia Cop.	5 20	5 35	5 10	- 1 92

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	99 90	7 09
10,80% 79/94	101 05	6 22
Emp.Etat 13,4%83	105 36	3 77
Emp.Etat 12,2% 84	100 90	5 90
10,26% mars 86	103 50	0 59
OAT 10% 5/2000	106 70	8 49
OAT 9,9% 12/1997	104 05	3
OAT 9,8% 1/1996	102 28	1 68
PTT 11,2% 85	105 40	3 65
CFF 10,30% 86	102 80	1 84
CFF 10,25% nov 90	106 40	0 50
CNA 10 % 1979	100 60	1 05
CNB Bques 5000F	98 45	2 25
CNB Paribas 5000F	98	2 25
CNB Suez 5000F	97 70	2 25
CNE 11,5% 85	100 90	8 69
CNI 1/82 5000F	98 47	2 25
CNT 9 % 86	98 60	7 98
CRH 10,90% déc.85	106 50	2 62
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	985	....
Cons	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	579	....
Ly. Eaux cv 6,5%	752	....
Thoms. cv 9,2% 86	869	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sta fin.)	970	970
Applications Hydr.	1520	1530
Arbel	504	510
Bains C.Monaco	1100	....
B.Hypoth.Europ.	368	....
B.N.P. Intercont.	350	355
Beghin-Say (C I)	480	470
Bénédictine	2700	2800
Sidermon Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	66	66 70
Cambodge	900	880
Carbone Lorraine	486	485
Case Poclain	8 80	8 70
C.E.G.F (Frigor.)	674	692
Centenaire Blanzy	378	385
Carabati	78 50	69
Champex Ny.	86	86
CIC (CIP)	203	202

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1215	....
C.I.T.R.A.M. (B)	1830	2017 d
Cogil	343	340
Comiphos	554	....
Cie Industrielle	6510	6500
Cpt Lyon Alemand	362	362
Concorde	864	837
Constr.Mét.Prov.	28	28 50
Crédit Gén.Ind.	125	....
Cr Universel (Cie)	382	....
Darblay	700	....
Degremont	1970	2000
Delmas Vieljeux	3100	3100
Didot Bottin	649	645
Docks Fr. R. Picarde	1226	1225
Eaux Bassin Vichy	2599	2520
Eaux Vittel	953	953
Ecia	301	301
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Essex (ex Esmil)	1825	1874
Finalens	299 70	299 80
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1830	1800
Foncière (Cie)	519	515
Fonc.Lyonnaise	640	651
Foncina	356	361
Fougerolle	901	910
France I.A.R.D.	720	....
France SA (La)	2201	2210
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	601	605
Genefim	325	330
Gévelot	431	....
G.F.C.	345 10	344
Groupe Victoire	1311	1320
G.T.I (Transport)	198 10	192
Immobail	335 10	340
Immobanque	675	679
Im.Marseillaise	5760	5700
Immofice	434	432 50
Invest.(Ste Cie.)	3250	3300
Lambert Frères	290 10	286
Lille Bonnières	1110	1123
Locafinancière	495	494
Louis Vuitton	730	710
Louvre	2750	2701
Lucia	1149	1149
Machines Bull	32 05	....
Mag.Uniprix	185	....
Magnant	750	750
Métal Déployé	452	460
Mors	96 60	96
Navigation (Nle)	215	209
Optorg	338	328 50
Oréal (CI)	396	404
Origny-Desvroise	720	699
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	649	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	169 50	170
Paris France	224	212 80
Paris Orléans	217	217
Parthena Invest	290	295
Pathé Cinéma	650	650
Piper Heidsieck	1460	....
Porcher	496	480
Promodès (CI)	1710	....
Publicis	774	775
Rochefortaise	113	102 10o
Rosario	170 20	170
Rougier	255	255
S.A.C.E.R.	470	475
S.A.F.A.A.	216 60	206
S.A.F.I.C Alcan	205	....
Saga	340	338
Saint Dominique (F.)	112	112
Salins du Midi	610	606
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	710	....
Sanofi	404	404
S.Eaul Part. (M)	134	....
Silic	586	591
Sovim	172	175
S.I.P.H.	230	237
S.M.C.I.	100	110 20d
Sofal	741	735
Sofio	375	377
Soficol	1184	1180
Sofitam (ex Satam)	77 50	78
Sofragi	2408	....
Soudure Autogène	912	932
Sovabail	463 70	463 70
Stoni	528	....
Taittinger	3150	3150
Testut-Aquitaine	330	....
Tour Eiffel	240	240
Uiner	1190	1190
Vicat	438	438
Viniprix	1510	1510
Vioz	120	....
Maroc Sté Brasserie	245 10	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	....
Akzo Nv Sico	448	451 50
Alcan Aluminium	104 50	103 20
American Brands	245 50	249
Arbed	651	655
Asturienne Mines	115 20	....
Banco Popular Espa.	591	580
B.Reglements Int.	19000	19000
Can.Pacifique	75 80	75 50
Chrysler Corp.	98	....
C I R	8	....
Commerzbank	857	....
Dow Chemical	332 10	331.50
Fiat	21	20 35
GBL (Brux Lamb.)	515	520
Gevaert	1070	1070
Glaxo Holdings Ltd	79	77 80
Goodyear Tire	370	370 90
Grace and Co (WR)	232 50	....
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	80	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	21 50	....
Midland Bank	32 60	....
Noranda Mines	77	77 20
Olivetti priv.	10	9 50o
Pfizer Inc.	385 20	400
Ricoh	21	....
Robeco	293	292
Rodamco NV	151 50	152 60
Rolinco	284 20	284
Saipem	5 90	....
Sama Group	22	22
SKF Aktiebolaget	100 10	....
Tenneco Inc.	200	....
Thorn Electrical	76	76
Toray Ind.	24 10	21 75o
West Rand Cons.	8 10	8

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	96	99
C G H Cogedor	8	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	335	....
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soutres Ind.	22 75	....
Gecbox S.A.	80	76
Guy Degrenne	445	....
Lecteurs du Monde	170	187 40d
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	16	....
Rorento N.V.	214	213 10
St-Gobain-Emballage	1950	1703
S.E.P.R.	853	....
S.M.T. Goupil	130	15 25o
S.P.R. act. B.	319 80	....
Waterman	787	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 607	5 599	5 350	5 850
Ecu	6 927	6 921	....	....
Allemagne (100 dm)	339 070	338 770	328	348
Belgique (100 F)	16 472	16 460	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 140	300 940	290	310
Italie (1000 lires)	4 497	4 489	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 380	87 300	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 668	....	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 919	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	371 130	....	362	382
Suède (100 krs)	93 370	....	89	97
Norvège (100 k)	86 330	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 170	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 353	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 930	....	3 600	4 400
Canada (1 $ can)	4 706	....	4 550	4 850
Japon (100 yens)	4 177	....	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/4
Or fin (kilo en barre)	61900	61400
Or fin (en lingot)	62300	61450
Napoléon (20f)	353	353
Pièce Fr (10 f)	448	444
Pièce Suisse (20 f)	358	352
Pièce Latine (20 f)	350	359
Souverain	452	451
Pièce 20 dollars	2065	2080
Pièce 10 dollars	1005	1005
Pièce 5 dollars	690	680
Pièce 50 pesos	2305	2285
Pièce 10 florins	370	370

SICAV (sélection) 1/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	208 38	202 80
Agepargne	815 15	780 05
Améri-gan	7729 27	7431 99
Ampla	261981 33	261981 33
Amplitude	652 26	633 26
Arbitrages Court.T.	7093 28	7093 28
Associc	1076 43	1076 43
Atout Futur	410 73	400 71
Aurecic	1183 26	1148 80
Avenir Alizes	1740 40	1706 27
Axa Capital	168 43	161 18
Axa Court Terme	7799 54	7799 54
Axa Croissance	972 15	930 29
Axa Europe	130 71	125 08
Axa Investiments	116 32	111 31
Axa NPI	134 20	128 42
Axa Oblig. France	150 39	143 91
Axa Première	117 29	116 94
Axa Sélection	148 90	142 49
Axa Valeurs PER	127 01	121 54
Cadence 1	1052 17	1031 54
Cadence 2	1041 49	1021 07
Cadence 3	1034 23	1013 95
Capimonétaire	6200 52	6194 33
Capioblig	6307 49	6183 81
Capitacic	1289 52	1270 46
Cossic	1297 27	1285 63
Comptavalor	3463 47	3448 30
Convertimmo	357 97	350 95
Credinter	476 12	462 25
Crédit Mutuel Capital	1256 10	1231 47•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	660 04	660 04•
Cred.Mut.Ep.long.T.	200 75	195 38
Créd.Mut.Ep.Monde	1263 90	1230 07
Dieze	1319 23	1287 05
Drouot France	877 53	839 74
Drouot Sécurité	246 40	235 79
Ecocic	1082 79	1051 25•
Ecoper	134 52	128 73
Ecureuil Capitalisation	2531 97	2506 90
Ecureuil Géovaleurs	2307 89	2240 67
Ecureuil Invest	446 69	433 68
Ecureuil Monepremière	65906 99	65906 99
Ecureuil Monétaire	38793 93	38793 93
Ecureuil Trésorerie	2394 06	2394 06
Ecureuil Trimestr.	2014 31	1994 37
Elicash	2 746226	2 746226
Energia	261 17	249 33
Eparcic	3539 32	3539 32
Eparcourt-Sicav	4572 28	4560 88
Epargne Associat.	24806 63	24697 55
Epargne Capital	10540 82	10436 46
Epargne Croissance	1751 19	1704 32
Epargne Industrie	98 18	95 65
Epargne J.	68434 21	68434 21•
Epargne Obligat.	190 31	185 22
Epargne Première	14144 10	14038 81•
Epargne Quatre	1084 36	1055 34•
Epargne-Unie	1328 65	1294 49
Epargne Valeurs	434 10	422 48
Esfi Cash capi	8246 29	8246 29•
Esfinvest capi	666 22	648 82•
Eurocic Leaders	1104 23	1072 07
Eurodyn	1208 96	1179 47
Euro Gan	6353 17	6108 82
Europe Nouvelle	554 82	529 76
Fonsicav	14163 54	14163 54
France-gan	10223 52	9830 31
France Garantie	277 46	276 91
France Index Sicav	113 34	110 02
France Obligations	490	485 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	480 28	466 29•
Francic Pierre	108 14	104 99
Francic-Regions	1246 48	1210 17
Fructi-Associations	34 75	34 75
Fructi-Capi	40 90	40 30
Fructidor	236 28	232 79
Fructifrance act cléd.	923 15	900 63
Gestilion	14545 79	14473 42
Gest.Associations	172 68	168 88
Horizon	1233 26	1197 34
HLM Monétaire	13691 81	13691 81
Indust.Fse.Court.T.	1444 90	1444 90•
Interepar	108297 97	105143 66
Interoblig	13794 04	13623 57
Intersélection Fce	536 15	525 64
Japacic	152 17	147 74
Jeunepargne	283 13	278 95•
Latitude	2219 25	2215 93
Laumi C.T.	12360 97	12360 97
Laumi L.T.	6777 61	6580 20
Lion Association	11104 96	11104 96
Lion Institution	29041 24	28968 82
Lionplus	958 80	940
Lion Trésor	2266 24	2233 90
Lion 20 000	25853 65	25853 65
Livret Bourse Inv.	578 38	561 53
Livret Portefeuil	727 10	705 92
Méditerranée	186 46	178 43
Mensuel CIC	10016 56	9918 37
Monedan	66844 07	66844 07
Mone.J.	71491 59	71491 59
Monévalor	80665 25	80665 25
Mutualité dépôts	13227 66	13201 25
Mutuelle Unie Sél.	139 82	133 80
Natio Court Terme	279358 00	279358
Natio-Epargne	17400 54	17228 26
Natio-Ep. Ret.	128 29	124 86
Natio Eparg.Trésor	7663 91	7648 61
Natio-Imm.	1138 17	1107 71
Natio-Inter	1399 68	1362 22
Natio-Monétaire	24933 37	24933 37
Natio-Patrimoine	1363 34	1328 85
Natio-Placements	63203 33	63203 33
Natio-Revenu	1030 44	1020 24
Natio Sécurité	11884 84	11884 84
Natio-Valeurs	874 48	851 08
Nippon-Gan	4882 34	4894 56
Nord Sud Dévelop.	1568 21	1556 10
Obli-Associations	151 18	149 68
Oblicic-Mondial	2610 52	2571 94
Oblicic-Régions	1078 09	1082 16•
Oblifutur	2788 81	2720 79
Oblig. tres caté.	173 77	171 20•
Oblilion	1345	1331 68
Oblisécurité Sicav	12686 20	12686 20
Oraction	1009 01	984 40
Orvalor	6963 46	6826 92
Paribas Capitalisation	1481 99	1480 09
Paribas Opportunités	131 86	126 48
Paribas Patrimoine	591 17	567 07
Patrimoine Retraite	219 11	214 81
Parvalor	614 31	602 26
Placement A.	1482 20	1463 14
Placement J.	7116 29	7102 09
Placement M.	65844 35	65712 92
Placement Nord	1010 40	990 58
Plénitude	133 88	130 30
Poste Croissance	21422 50	21401 10
Poste Gestion	64672 52	64672 52
Première Oblig.	11287 76	11276 48
Prévoy. Ecureuil	117 59	116 43

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28992 52	28992 52
Proficius	992 83	968 61
Quartz	134 77	131 48
Réalvalor	817 60	801 57
Rentacic	161 02	158 64
Revenus Trimestr.	5318 86	5266 20
Revenu-Vert	1140 30	1123 45
St Honoré Bio-Alim.	1005 75	980 14
St Honoré Bons du Tr.	11052 63	10897 64
St Honoré Global	225 31	215 09
St Honoré Invest	779 60	744 25
St Honoré Pacifique	572 61	546 55
St Honoré PME	540 82	518 30
St Honoré Real	14726 67	14668
Sécuricic	1718 81	1718 81
Sécuri-Gan	12637 86	12390 06
Sécuritaux	1370 36	1370 36
Sicaden	712 09	701 57
Sicav Associations	1817	1817
SFI-CNP Assur	675 55	655 87
S.G. Fr. opportunités	1198 42	1174 92
Sicav 5.000	454 21	442 05•
S.I. Est	1406 36	1345 80
Slivafrance	710 81	691 79
Slivam	411 35	400 34
Slivarente	220 94	216 61
Slivinter	432 62	421 04
S.N.I.	1193 41	1158 65
Sogenfrance	1107 85	1086 13
Sogépargne	311 13	305 03
Sogevar	1064 23	1043 36
Sogister	1298 45	1272 99
Soleil Investissements	607 94	584 56
Solstice	2172	2166 58
State Street Act. Eur.	9996 23	9668 19
State Street Act. Fce.	10914 75	10598 84
State Street Emer. Mts	13599 18	12945 37•
Stratégie Actions	814 16	782 85
Stratégie Rendement	1379 42	1336
Technocic	1101 67	1069 58
Techno-Gan	5961 91	5732 61
Thesora	852 34	645 88
Trésor Plus	1260 04	1247 56
Trésor Trimestriel	1021 06	1010 95
Trésoricic	127543 79	127543 79•
Trilion	5121 08	5055 36
UAP Investissement	437 69	421 87
UAP Actions France	600 26	578 56
UAP Act. Select	623 97	601 42
UAP Aedificandi	545 92	526 19
UAP Alizé	197 86	190 71
UAP Alto Sicav	152 74	147 22
UAP Moyen Terme	136 72	131 78
UAP Première Cat.	10546 98	10186 76
Uni-Associations	121 41	121 41
Uni-Foncier	1279 88	1246 66
Unifrance	591 67	577 43
Uni-Garantie	1263 96	1241 61
Uni Régions	1434 99	1399 99
Univer	233 11	233 11
Univers Actions	1263 05	1232 24
Univers Obligations	1823 36	1778 88
Valorg	2020 09	2018 07
Valrel	52427 15	52400 95

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
CUBISMES TCHÈQUES, 1910-1925. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 mai.
LE GESTE ET LE REGARD, MILLE ET UNE COLONNES. Atelier des enfants. Jusqu'au 13 avril.
LOUIS I. KAHN, LE MONDE DE L'ARCHITECTE. Grande galerie. Jusqu'au 4 mai.
WOLFGANG LAIB. Musée d'art moderne. Jusqu'au 13 avril.
MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANS-MANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.
MOSCOU S'AFFICHE. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 20 avril.
REGARD MULTIPLE. Acquisitions de la Société des amis du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.
GEORGES ROUAULT. Première période 1903-1920. Grande galerie. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 mai.
CLAUDE RUTAULT. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 avril.
JOSEF SVOBODA, SCÉNOGRAPHE. Grand foyer. Jusqu'au 1er juin.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.
ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.
LE CABARET DU CHAT NOIR. Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.
PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.
UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.
ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'expositon Clodion). Jusqu'au 29 juin.
CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.
SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Table ronde avec R. Sorin, M. Thivolet, M. Camus et J. Bollery sam. 11 avril à 15 h.
LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon SIMA). Du 3 avril au 21 juin.
PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération, l'autre. Du 3 avril au 21 juin.
SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition le Grand Jeu). Du 3 avril au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.
TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 h à 18 h), par Minitel 3615 Lautrec et FNAC Entrée : 50 F. Jusqu'au 1er juin.
LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Du 2 avril au 12 juillet.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.
APPAREIL PHOTO. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass.). Jusqu'au 10 mai.
ART, PHOTO, IMAGES. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass). Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galeries nationales du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.
ARTHUR PELECHIAN, FILMS. Galeries nationales du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 avril.

MUSÉES

300 MINI-ALMANACHS REFLETS DE LA SOCIÉTÉ. De la mode et du graphisme de 1880 à 1960. Musée de la Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.
LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Du 7 avril au 28 juin.
ARGENT D'ARGENTINE. Argenterie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.
MARCEL BOVIS, RÉTROSPECTIVE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 24 mai.
YVES BRAYER ET PARIS. Donation de Mme Yves Brayer. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.
CENDRIERS D'AUJOURD'HUI. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.
CENT JARDINS A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. 1er et 8 mai de 11 h à 18 h. Du 7 avril au 31 mai.
LES CONCOURS D'AFFICHES VERS 1900. Byrrh, l'affiche imaginaire. Musée de la Publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.
LES DESCHAMPS, COLLECTION DE PRINTEMPS. *Exposition spectacle.* Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. à 18 h 30 les jours de représentation (avant et après le spectacle). Entrée : 170 F (spectacle plus exposition). Du 7 avril au 14 juin.
PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.
LA FRANCE EN GUERRE D'ALGÉRIE. Novembre 1954- juillet 1962. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Fermé le 19 avril et le 1er mai. Ouvert le 8 mai de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Du 4 avril au 28 juin.
GEORGES FRANJU, CINÉASTE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de courts métrages. Jusqu'au 29 avril.
LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, Jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43-36-54-26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.
HOMMAGE A VÉRONIQUE WIRBEL. Et présentation de la Donation Yankel. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 4 mai.
PASCAL KERN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.
RENÉ LALIQUE. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 avril.
LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18 h 30 mer. 8 avril. Jusqu'au 31 mai.
MAGIE DES VOLCANS. Palais de la découverte, salle 13, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du 4 avril au 3 mai.
LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.
MODIGLIANI ET LES ATELIERS DE MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 avril.
RICHARD PARKES BONINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 mai.
PORTRAITS DE COUR. Conservatoire national des arts et métiers, bibliothèque, 292, rue Saint-Martin (40-27-23-67). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.
LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Du 7 avril au 26 juin.
SCULPTURE DÉCORATIVE DES ANNÉES 20. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre (15-30 juin, 10-30 septembre). Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 avril.
LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.
FRANCESCO SMALTO. La passion d'un métier, 30 ans de mode masculine. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.
SMORFIA NAPOLETANA. La grimace napolitaine par 30 peintres italiens contemporains. Musée-galerie de la Seite, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.
LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

CENTRES CULTURELS

2e SALON DU DESSIN DE COLLECTION. Hôtel George-V, 31, avenue George-V. T.l.j. de 11 h à 22 h. Jusqu'au 5 avril.
7 PEINTRES CONTEMPORAINS DU CHILI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Du 7 avril au 30 avril.
ALCHIMIQUES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-39-74). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.
ALICE GIACOMETTI, PARACELSO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Du 2 avril au 9 mai.
GHADA AMER, THOMAS HIRSCHHORN. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 avril.
LES ANCÊTRES DES VIKINGS. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.
BRODERIE D'ALGER, FLORILÈGE DE SOIE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.. Jusqu'au 28 juin.
COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 30 mai.
MLADEN DJUROVIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril.
RUPPRECHT GEIGER. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 mai.
EMMET GOWIN. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 18 h. Entrée : 10 F. Du 8 avril au 23 mai.
PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.
HAUTE TENSION, MASSIMILIANO FUKSAS. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 26 avril.
ORM LE ROUGE. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril.
PEINTRES POLONAIS DE L'ÉCOLE DE PARIS. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 19 h, mer. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 9 avril.
LE PRIMITIF NOBLE. Triennale du textile d'art finlandais. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). Mer. et jeu. de 15 h à 20 h, mer., ven. de 15 h à 19 h, sam. de 14 h à 19 h. Du 3 avril au 25 avril.
LA REVANCHE DES RÉGIONS. Kein Shcöner Land. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Du 2 avril au 22 mai.
ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
MAURICE LE SCOUZEC. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.
VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

40 ANNÉES D'ÉDITION. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 12 avril.
ALBINET. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 14 avril.
PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 2 avril au 24 juin.
ARMAN. Archéologie du futur. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 9 mai.
ASSE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 21 avril.
EDWARD BARAN. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 18 avril.
GÉRARD BIGNOLAIS. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Du 2 avril au 9 mai.
PIERRE-ALBERT BIROT. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Du 2 avril au 24 mai.
MARINUS BZEM. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 8 avril.
PHILIPPE BONNET. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 18 avril.
BOUGIE, COURMES, DEBRÉ, SINGIER, ZAO WOU-KI. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 11 avril.
PASCAL BRILLAND. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 11 avril.
GIANNI BURATTONI. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 18 avril.
BERTRAND CANARD. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 11 avril.
AGUSTIN CARDENAS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 25 avril.
ANNIE CARDIN, FRANÇOIS CLOUTIER. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 10 mai.
BRUNO CECCOBELLI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 mai.
ROBIN COLLYER. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 16 mai.
COSTIS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 mai.
PIERRE COURTIN. Galerie Eric Galfard, 2, rue de Messine (45-62-45-60). Jusqu'au 25 avril.
ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 2 avril au 9 mai.
ERIC DE TARRAGON. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 18 avril.
ROSITA DEWEZ-SANCHO. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (43-26-47-68). Jusqu'au 30 avril.
JEAN DEYROLLE. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 18 avril.
THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 6 mai.
LYDIA DONA. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 30 avril.
BEN DOV. Galerie Leila Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Du 3 avril au 9 mai.
STÉPHANE DUMAS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Du 2 avril au 16 mai.
ERRO. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 24 avril.
ETIENNE-MARTIN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 mai.
FLOC'H. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 9 mai.
JACQUES FOURNEL. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 30 avril.
GENERAL IDEA. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 2 avril au 25 avril.
GÉRARD PASCUAL, PAUL LASTER. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 30 avril.
MARC GIAI-MINIET. 100 petits formats. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 12 avril.
RALPH GIBSON. Galerie Antoine Candau, 3, passage Saint-Sébastien (43-38-75-51). Jusqu'au 18 avril.
GILLET. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 30 avril.
EZIO GRIBAUDO. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 30 avril.
PETER HALLEY. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.
LES HÉROS DE LA PEINTURE AMÉRICAINE, ANDRÉ MASSON DESSINS DE. La période américaine. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 9 mai.
HOMMAGE A ARTHUR CRAVAN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 7 avril au 5 mai.
HOMMAGE A GERMAINE RICHIER. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 18 avril.
ROLF ISELI. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Du 3 avril au 24 mai.
PAUL KALLOS. Œuvres récentes. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 11 avril.
ELLSWORTH KELLY. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 18 avril.
KIM EN JOONG. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 30 avril.
JIRI KOLAR. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 11 avril.
LE LIVREMONDE DE JACK VANARSKY. Fnac Etoile, 26, av. de Wagram (48-88-58-00). Jusqu'au 11 avril.
LUTZ. Sculptures. Galerie Prazan Fitoussi, 25, rue Guénégaud (46-34-77-61). Jusqu'au 16 mai.
JEAN MADELIN. Sculpins et télépins. La Petite Galerie, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Du 2 avril au 30 avril.
MATEU. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 5 mai.
MATTA. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 4 avril.
TOMIO MIKI, SHINRO OHTAKE, SHINTARO TANAKA. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 16 mai.
MISE A FEU. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 17 mai.
FRANCE MITROFANOFF. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 18 avril.
LE MOIS DU MONOTYPE. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Jusqu'au 14 avril.
KARL MÖLLERS. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Du 7 avril au 27 mai.
JANINE MONGILLAT. Galerie l'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Du 2 avril au 30 avril.
MORANDI. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 2 mai.
MATT MULLICAN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 4 avril au 16 mai.
CHUCK NANNEY. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 18 avril.
NOT QUIET. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 18 avril.
MERAPI OBERMAYER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du 4 avril au 15 mai.
CLAES OLDENBURG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 avril.
YVES OPPENHEIM. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 4 avril.
ALFONSO OSSORIO (1916-1990). Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 11 avril.
NIKOLAI OVTCHINNIKOV. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 5 avril au 2 mai.
PAGAVA, SZENES, VIEIRA DA SILVA. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 18 avril.
MARC PAPILLON. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 18 avril.
STEVEN PARRINO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 avril.
MALGORZATA PASZKO. Galerie Martine Queval, 86, rue du Faubourg Saint-Honoré (40-07-04-77). Jusqu'au 10 avril.
JOAN HERNANDEZ PIJUAN. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 11 avril.
DANIEL PONTOREAU. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-89). Jusqu'au 9 mai.
PORTRAITS ET AUTOPORTRAITS LETTRISTES DE MAURICE LEMAITRE. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Jusqu'au 30 avril.
PROPOS DE CROIX. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 7 mai.
ARNULF RAINER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.
JUDITH REIGL. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 avril.
DEBORAH REMINGTON. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 20 avril.
JEAN REVOL. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Du 7 avril au 7 mai.
DONATA RIZZI, JIVKO. Galerie Daniel Pons, Jeanne Debord, 9, rue de l'Eperon (43-29-31-90). Du 7 avril au 30 avril.
GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 mai.
JEAN-CLAUDE RUGGIRELLO. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 11 avril.
MARIE SALLANTIN. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 29 avril.
VINCENT SCALI. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine. (43-42-22-71). Du 2 avril au 30 mai.
PETER SCHMERSAL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Du 4 avril au 25 mai.
HARRY SHUNK, YVES KLEIN. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Du 7 avril au 16 mai.
SIMA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 7 avril au 10 mai.
CHRISTIAN SORG. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 16 mai.
BEAT STREULI. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 18 avril.
VERA SZEKELY. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Du 2 avril au 30 avril.
IVAN THEIMER. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 7 avril au 10 mai.
OLIVIER THIEBAUT. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 7 avril au 5 mai.
ZAO WOU-KI. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 avril.
LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 16 mai.

PÉRIPHÉRIE

ARCUEIL. Antonio Segui. Galerie Gonzalez, 21, avenue Paul-Doumer. Du 2 avril au 26 avril.
BOULOGNE-BILLANCOURT. La Croisière jaune. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 17 avril.
CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.
EVRY. Photographies de mode italiens à Evry. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sfdim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Du 2 avril au 9 mai.
GENNEVILLIERS. Hella Böhm. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Du 2 avril au 16 mai.
IVRY-SUR-SEINE. Dominique Doulain, Marie-Christine Gayffier, Françoise Pétrovitch. Chapelle de l'hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République (46-57-56-54). T.l.j. en dehors des heures de culte. Jusqu'au 15 avril.
JOUY-EN-JOSAS. Machines d'architecture. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-59-46-46). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 avril.
MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, Saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.
MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.
MEAUX. Michel Canteloup. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai.
NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.
PONTAULT-COMBAULT. Timo Kelaranta. Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Du 7 avril au 14 mai.
PONTOISE. Pablo Gargallo. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-43). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 avril.
SAINT-DENIS. Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Du 3 avril au 5 juin.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. La Cour des Stuart à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV. Musée des antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 avril.
VERSAILLES. Versailles vu par les peintres de Damachy à Lévy-Dhurmer. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et les 19 avril, 1er mai et 7 juin de 14 h à 18 h. Du 2 avril au 12 juillet.
VITRY-SUR-SEINE. Jean-Gabriel Coignet. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet. T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 AVRIL

« L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Jean-Jacques Henner, dans l'intimité d'un Prix de Rome », 14 heures, 43, avenue de Villiers (L'Art et la manière).

« De Sully aux romantiques, le passé méconnu de l'Arsenal » (groupe limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, façade de la bibliothèque (Monuments historiques).

« De Saint-Sulpice aux hôtels de la rue de Tournon », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« Un atelier d'éventails et ses collections », 14 h 30, 8, boulevard Saint-Denis (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Histoire de la butte Montmartre : sa vigne, son moulin et la vie de bohème », 14 h 30, en haut du funiculaire, devant le restaurant panoramique (Connaissance de Paris).

« Les fastes de l'Opéra Garnier. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lully (Arts et caetera).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 1, boulevard Henri-IV (A nous deux, Paris).

« Secrets du quartier d'Enfer », 14 h 30, métro Denfert-Rochereau (Approche de l'art).

« Les artisans du faubourg Saint-Antoine, à travers cours et passages ». 14 h 30, métro Bastille, devant le café les Grandes Marches (C. Merle).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 14 h 30 et 17 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le site classé de la reine Blanche et les vestiges du couvent de Lourcine », 14 h 30, métro Gobelins, sortie manufacture (Paris, capitale historique).

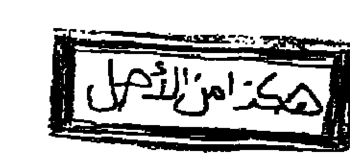
« Salons, grand amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (D. Bouchard).

« Rodin et Camille Claudel. Les critères du beau chez Rodin et leurs différences avec les œuvres de Michel-Ange et de Phydias », 15 heures, sortie métro Varenne (I. Hauller).

« Quatre églises inconnues aux Champs-Elysées », 15 heures, métro Etoile, sortie avenue de Wagram (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

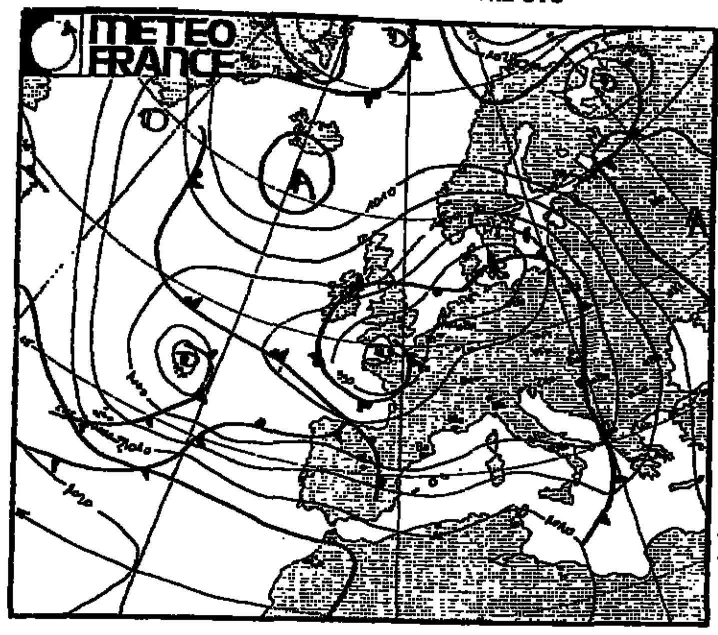
11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma et le libre arbitre ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).





MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 AVRIL A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL 1992

LEGENDE

ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 03/04/92 VERS MIDI

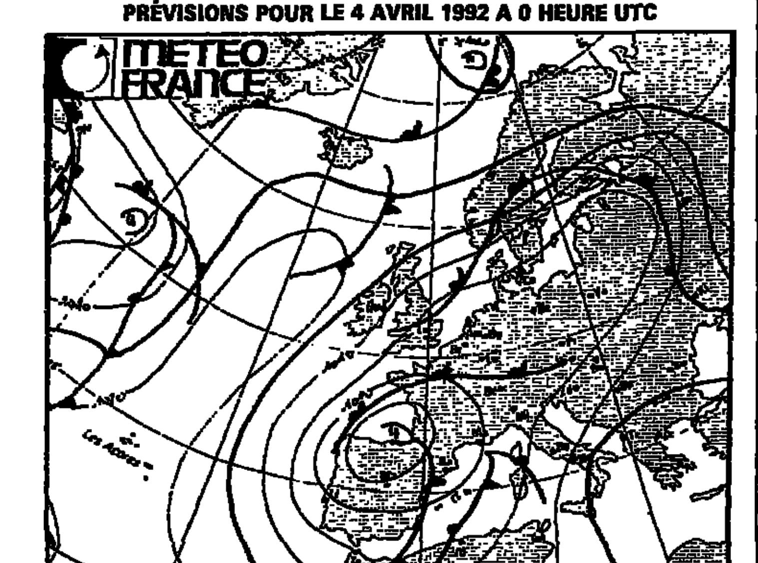
Vendredi : couvert et souvent pluvieux sauf sur l'Extrême-Nord. – Sur le Nord-Picardie, les Ardennes, le nord de la Lorraine et de l'Alsace, le ciel restera partagé entre les nuages et le soleil. Sur la Normandie, le Bassin parisien, la Champagne, le sud de la Lorraine et de l'Alsace, les éclaircies du matin laisseront place dès la mi-journée à un ciel couvert. La pluie arrivera un peu plus tard, au cours de l'après-midi.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire l'ensemble des régions situées au sud de la Loire, la journée sera grise dès le lever du jour, et le plus souvent pluvieuses. Il neigera au-dessus de 1 500 mètres sur les Alpes, 1 800 mètres puis 2 100 mètres sur les Pyrénées. Toutefois, la Corse ainsi que les régions situées au pied des Pyrénées devraient bénéficier d'un temps sec agrémenté de quelques éclaircies.

Les températures resteront légèrement inférieures aux normales : les minimales seront comprises entre 1 et 3 degrés au nord de la Seine, entre 4 et 6 degrés ailleurs en général, mais jusqu'à 9 degrés au pied des Pyrénées et sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 10 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 13 et 16 degrés sur la moitié sud.

Le vent de sud soufflera assez fort sur le pays basque, ainsi que l'autan dans le Sud-Ouest. Ailleurs, il soufflera plus modérément de sud ou d'est.

PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL 1992 A 0 HEURE UTC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-04-1992

Valeurs extrêmes relevées entre le 1-04-1992 à 18 heures UTC et le 2-04-1992 à 6 heures UTC

FRANCE				TOULOUSE	11	6	P	LOS ANGELES	24	13	O
AJACCIO	13	7	C	TOURS	10	6	C	LUXEMBOURG	8	0	N
BIARRITZ	10	7	C	POINTE-A-PITRE	29	21	D	MADRID	10	8	C
BORDEAUX	11	9	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	20	9	D
BOURGES	11	4	C					MEXICO	23	13	C
BREST	10	3	N	ALGER	17	8	N	MILAN	13	– 1	N
CAEN	10	5	N	AMSTERDAM	10	2	C	MONTRÉAL	2	– 1	P
CHERBOURG	10	4	P	ATHÈNES	18	13	D	MOSCOU	7	– 3	D
CLERMONT-FER.	11	4	N	BANGKOK	35	28	D	NAIROBI	17	14	C
DIJON	10	– 1	N	BARCELONE	17	7	N	NEW-YORK	13	4	C
GRENOBLE	11	1	C	BELGRADE	22	7	C	OSLO	0	– 3	C
LILLE	12	3	C	BERLIN	15	3	P	PALMA-DE-MAJ.	17	13	D
LIMOGES	7	2	P	BRUXELLES	11	3	N	PÉKIN	23	9	D
LYON	10	4	N	LE CAIRE	22	11	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	14	6	N	COPENHAGUE	8	5	C	ROME	17	5	O
NANCY	10	– 1	P	DAKAR	22	18	N	SINGAPOUR	34	25	C
NANTES	11	5	D	DELHI	30	18	C	STOCKHOLM	4	0	C
NICE	14	6	N	DJERBA	20	11	D	SYDNEY	25	18	C
PARIS-MONTS.	13	5	P	GENÈVE	10	2	N	TOKYO	15	12	P
PAU	9	6	C	HONGKONG	22	18	C	TUNIS	19	7	D
PERPIGNAN	16	4	D	ISTANBUL	18	9	D	VARSOVIE	16	5	C
RENNES	12	5	C	JÉRUSALEM	14	4	D	VENISE	13	6	P
ST-ETIENNE	11	3	C	LISBONNE	14	13	P	VIENNE	17	4	D
STRASBOURG	12	1	D	LONDRES	12	5	N				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Transports

IL y avait longtemps ! Revoici, et en fanfare, des « on peut faire autrement », du volontarisme, de l'utopie. On nous avait juré que les idéologies, les promesses, étaient mortes et enterrées avec le marxisme ? Nous ne nous croyions plus promis qu'à une croisière assoupie, gouvernail bloqué par le capitaine Bérégovoy ? C'était compter sans la proportionnelle. A peine installés dans leurs nouveaux fauteuils, les écolos investissent la télé.

« Sauve qui veut » (Antenne 2) ayant donc invité quelques héros du moment, des slogans oubliés traversèrent le plateau. *« Vivre et travailler au pays », « on s'arrête et on réfléchit », « les ressources naturelles ne sont pas infinies »*... On avait rajeuni de vingt ans, on se pinçait un peu. Une chose est sûre : la proportionnelle rendrait sans doute la France ingouvernable, livrerait l'Assemblée aux magouilles, au Front national, à tout ce que l'on voudra. Mais au moins cela renouvellerait le répertoire.

Quelle persévérance, les Verts ! Ils ont tout traversé, les conversions au profit, à la bombe, au nucléaire civil, pour revenir aussi frais qu'au temps du Larzac et du fromage de brebis ? Pour exiger – on l'a écrit hier dans ces colonnes – un moratoire sur les essais nucléaires de Mururoa et une rapide réduction de la durée du travail comme conditions de leur entrée au gouvernement ? Joyeux débats en perspective.

Il fut pourtant, sur Antenne 2, surtout question des autoroutes. On les croyait admises, installées dans le paysage. A coups de milliers de kilomètres, gauche et droite rivalisaient de plans ambitieux. Eh bien non, les Verts n'en veulent toujours pas. Ils semblent même légèrement focaliser sur le sujet. *« Que répondez-vous au maire de Boulogne, qui se fâche tout rouge si l'on compromet son autoroute ? »*, demanda Henri Sannier à Marie-Christine Blandin, nouvelle présidente du Nord-Pas-de-Calais. Qu'il se tranquillise, répliqua-t-elle. Elle ne demande rien d'autre qu'une comparaison des coûts économique et écologique de l'autoroute et de la route à quatre voies.

« Allons, risqua, conciliant, Noël Mamère (Génération Ecologie), *il nous arrive à tous d'emprunter une autoroute... »* Ah pardon ! coupa Dominique Voynet, la jeune porte-parole des Verts – récemment approchée, paraît-il, par le pouvoir. Elle l'évite, elle, consciencieusement. Elle voyage exclusivement en seconde classe. *« Et je n'ai pas de R 25 ! »*, lança-t-elle à Mamère. Quelque peu imprudemment, si l'on peut se permettre, au train où vont les événements...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 2 avril

TF 1

20.50 Série : Navarro.
22.20 Magazine : Ex libris. Invités : Henri Laborit *(l'Esprit du grenier)* ; Frans de Waal *(De la réconciliation chez les primates)* ; Frère Antoine *(Une bouffée d'ermite)* ; Besnik Mustafaj *(Un été sans retour* et *Entre crimes et mirages : l'Albanie)* ; Paul Guimard *(l'Age de Pierre)*.
23.30 Journal et Météo.

A 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Les Victimes des attentats ; Le Minitel rose ; Patrouille de France.
22.15 Cinéma : La mariée était en noir. ■■ Film français de François Truffaut (1967).
0.05 Magazine : Merci et encore Bravo.
1.05 1. 2. 3. Théâtre.
1.10 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

20.45 La Dernière Séance.
20.50 1er film : Une balle signée X. ■ Film américain de Jack Arnold (1958).
22.10 Dessin animé : Tex Avery. Aviation Vacation ; Deputy Droopy.
22.35 Journal et Météo.
22.55 Sport : Voile. Coupe de l'America.
23.00 2e film : Duel d'espions. ■■ Film américain de John Sturges (1955) (v.o.).
0.40 Sport : Voile. Coupe de l'America.
1.10 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : La Tribu. □ Film français d'Yves Boisset (1990).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Black Rain. ■ Film américain de Ridley Scott (1989) (v.o.).
0.15 Cinéma : Aujourd'hui peut-être. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1990).

LA 5

20.50 Téléfilm : Nom de code Zebra.
22.30 Cinéma : Aphrodite. □ Film français de Robert Fuest (1982).
0.10 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Cinéma : Comment claquer un million de dollars par jour. ■ Film américain de Walter Hill (1985).
22.25 Météo des neiges.
22.30 Documentaire : Le Glaive et la Balance. Ces enfants déchirés.
23.25 Série : Brigade de nuit.
0.15 Météo des neiges.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.05 Magazine : Mégamix.
21.55 Magazine : Avis de tempête.
22.55 Documentaire : L'Automne de notre printemps.
23.20 ► Danse : Hoppla.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Edith Détresses, de Jean-Louis Bauer.
21.30 Profils perdus. Léon Chancerel (1886-1965) et le Vieux-Colombier (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Fenêtres dérobées.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Claude Ollier (Truquage en amont).
0.50 Musique : Coda. Dinah Washington (1924-1963) (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Der Freischutz, ouverture, de Weber ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en fa mineur op. 21, de Chopin ; Une vie de héros, de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. Stanislas Skrowaczewski ; Nelson Freire, piano.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Vendredi 3 avril

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Professionnels.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Météo, et Tapis vert.
20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. Les Neuf Femmes de Mister Joe. *Chez les mormons des Etats-Unis.*
23.45 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des super-moyens : James Cook (Grande-Bretagne) - Franck Nicotra (France), à Vitrolles.
0.55 Journal et Météo.

A 2

13.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.35 Variétés : La Chance aux chansons.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Magazine : Défendez-vous.
17.05 Magazine : Giga.
18.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.25 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
22.10 Série : Pas de faire-part pour Max.
23.05 Magazine : Lumière. L'actualité cinématographique.
23.30 Cinéma : Baby Doll. ■■ Film américain d'Elia Kazan (1956) (v.o.).
1.15 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Magazine : Boomerang.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Les Cafés-concerts,* de Concetta Condemi ; *le Chat noir,* de Mariel Oberthür.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. En direct de San-Diego ; Les grands seigneurs des années folles.
21.40 Magazine : Caractères. A la recherche des mondes perdus ; Invités : Régis Boyer *(la Vie quotidienne des Vikings* et *les Vikings)* ; Yves Berger *(Attrapeur d'ombres)* ; Frédéric Brenner *(Marranes)* ; Christiane Desroches-Noblecourt *(la Grande Nubiade)*.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. Œuvres de Chopin, Brahms.
0.00 Magazine : Les Entretiens d'Océaniques. John Cassavetes.
0.55 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.36 Cinéma : Nikita. ■ Film français de Luc Besson (1990).
15.30 Hook ou la revanche du capitaine Crochet.
16.00 Cinéma : Portrait craché d'une famille modèle. ■ Film américain de Ron Howard (1989).
18.00 Canaille peluche. James Bond Junior.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Football. 34e journée du Championnat de France de D1 : Nancy-Marseille.
22.30 Sport : Les K. O. de Canal +.
22.50 Flash d'informations.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Road House. □ Film américain de Rowdy Herrington (1989).
0.50 Cinéma : Les Arnaqueurs. ■■■ Film américain de Stephen Frears (1990) (v.o.).

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Les deux font la loi.
17.35 Youpi ! L'école est finie.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Un flic pourri.
22.35 Téléfilm : Vengeance de femmes.
0.10 Journal de la nuit.

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : L'Ami des bêtes.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Capital. Présentation du sommaire.
20.40 Téléfilm : Nom de code JFK. *Espionnage.*
22.20 Série : Equalizer.
23.15 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.45 Capital.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.30 Opéra : Echo et Narcisse.
18.10 Danse : Hommage à Serge Lifar.
18.30 Danse : Nuit de Chine.
19.00 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 22.30, 23.35).
19.05 Documentaire : Les Artisans de Jean Renoir. 2. Les temps des malentendus (1936-1939).
20.00 Documentaire : L'Amérique perdue et retrouvée.
21.00 Téléfilm : Jackpot.
22.30 ►Téléfilm : The Twilight Murders.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Pierre Bonnard, un nabi très japonais.
21.30 Musique : Black and Blue. Le club du jazz : improvisateurs et auteurs.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les Petites Ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean-Michel Palmier.
0.50 Musique : Coda. Dinah Washington (1924-1963) (5 et fin).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Coro di morti, de Petrassi ; Psaumes de David, de Penderecki ; Noces, scènes chorégraphiques russes avec chant, de Stravinsky, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Romano Gandolfi ; sol. : Mariette Kemmer, soprano, Sylvie Sullé, alto, Guy Fletcher, ténor, Vincent Le Texier, baryton, Louise Bessette, Catherine Cournot, Florent Boffard, Alain Neveux, pianos.
23.10 Jazz-club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New Morning à Paris : Kevin Eubanks, guitare, Dave Holland, contrebasse, Marvin Smitty Smith, batterie.
1.00 Les Voix de la nuit.

Le Monde

Le changement de premier ministre

L'opposition souhaite lancer le débat sur le départ de M. Mitterrand

Les dirigeants de l'opposition estiment que seule une consultation du peuple pourra redonner confiance aux Français. Certains suggèrent même que le président de la République se démette de son mandat

Comme tous les Français, les dirigeants de l'opposition attendaient. Sans passion et sans illusion. Comme si tout ce que pouvaient aujourd'hui entreprendre MM. Mitterrand et Bérégovoy était, pour eux, d'avance condamné à l'échec. Comme si l'alternance était de toute façon inscrite et que dès lors tout ne devenait qu'affaire de patience. Ils sont persuadés que le pays vit sa crise la plus grave depuis 1958, que le pouvoir socialiste connaît ses derniers soubresauts, que M. Mitterrand a perdu définitivement la main et que seule une consultation du peuple pourra redonner confiance aux Français.

Cette consultation, MM. Jacques Chirac et François Léotard l'ont tour à tour réclamée, mercredi 1er avril. *«L'opposition serait prête pour l'alternance,* écrit le président du RPR dans son dernier éditorial de *l'Essor du Limousin, si, comme le voudrait le respect de la démocratie, le peuple, à la suite du désaveu infligé à ses dirigeants, était consulté sur son avenir. Au lieu de cela, nous allons sans doute assister à un bricolage de majorités à la recherche de solutions boiteuses.»*

L'opposition appelle ainsi de ses vœux un retour à la Ve République, la vraie, avec un président de la République incontesté et, au Parlement, une majorité claire et efficace. Dès lors, il est probable qu'elle ne se contentera plus d'exiger des élections législatives anticipées. Le débat sur le départ de M. Mitterrand va être relancé. En expliquant encore que les dernières élections régionales et cantonales se sont traduites non seulement par *«la déroute du PS»*, mais aussi par *«le désaveu du mitterrandisme»*, M. Chirac vient de donner une sorte de signal. En présentant le chef de l'Etat *«comme un homme seul qui s'épuise dans des tractations qui ne sont pas de sa responsabilité»*, M. Léotard a, lui, donné le ton.

Le bureau politique du Parti républicain, convoqué mercredi matin, a été l'illustration de cette montée de l'anti-mitterrandisme dans les rangs de l'opposition. On y a entendu dire et répéter que *«François Mitterrand n'avait plus la capacité d'être le président de tous les Français»*.

Pour l'instant, les responsables de l'opposition semblent préférer distiller ce discours plutôt que de s'engager tout de suite dans l'épreuve de force. D'abord parce qu'ils sont convaincus que le pouvoir socialiste tombera de lui-même. Ensuite parce qu'ils ont bien conscience qu'il leur faut procéder eux-mêmes à quelques ajustements. Depuis lundi, chacun entreprend une sorte d'état des lieux.

Conjuguer l'union et la rénovation

Trois dossiers sont sur la table. Celui de l'union : chacun veut la renforcer, mais les avis divergent encore sur les moyens. Le bureau politique de l'UDF, réuni également mercredi, a admis *«qu'il était de son devoir de renforcer encore l'union de l'opposition pour préparer les élections législatives»*. M. Chirac s'est félicité *«de la cohésion et de la discipline»* de cette opposition, sans s'attarder sur le dérapage de cette union en Bourgogne.

Les centristes semblant pour leur part vaccinés contre toute tentative d'ouverture, les dirigeants de l'opposition vont tenter de conjuguer, si faire se peut, union et rénovation.

Deuxième dossier : le Front national. Même si au Parti républicain on ne se considère toujours pas à l'abri de quelques actes de sabotage de la part des lepénistes sur la candidature de M. Gérard Longuet, samedi prochain, pour la présidence de la région Lorraine, tous les partis de l'opposition se félicitent aujourd'hui de l'efficacité de la stratégie adoptée contre l'extrême droite. *«Nous venons de démontrer*, expliquait M. Hervé Novelli, secrétaire général du PR, *que nous avons vaincu les vieux démons qui nous avaient empêchés d'avoir jusqu'à présent des positions claires et très affirmées.»* La discrétion de M. Michel Poniatowski, lors de ce bureau politique du PR, a, dit-on, fait plaisir à voir...

Troisième dossier enfin : les écologistes. L'opposition ne sait pas trop sur quel pied danser. Pour les uns, la poussée verte n'est que passagère. Pour les autres, elle est la preuve incontestable du besoin de changement que souhaitent les français. M. Léotard ironisait, lui, mercredi sur *«les exigences et les caprices»* des Verts, dont le programme économique lui paraît *«invraisemblable»*. Chez les centristes comme au PR, on semble surtout tenté aujourd'hui de travailler à un utile rapprochement avec M. Brice Lalonde. Ne pouvant plus être soupçonné *«d'être un sous-marin du PS»*, celui-ci apparaît à tous de plus en plus fréquentable.

DANIEL CARTON

Mme Cresson affirme qu'elle n'a pu «remplir pleinement» sa mission

La lettre que Mme Edith Cresson a fait porter, jeudi 2 avril, au chef de l'Etat pour présenter la démission de son gouvernement ne devait pas être intégralement rendue publique, contrairement à la tradition de la Ve République.

Dans cette lettre, le premier ministre, après avoir rappelé la mission qui lui avait été confiée le 15 mai 1991, justifie ainsi son souhait de partir de Matignon : *«Vous savez que j'ai toujours estimé que pour remplir pleinement ma mission je devais disposer d'une équipe gouvernementale restreinte, plus soudée, et du soutien explicite des responsables du Parti socialiste. Je constate que ces conditions ne peuvent pas être remplies.»*

M. de Rocca Serra (RPR) élu président de l'Assemblée de Corse

AJACCIO

de notre correspondant

M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) a été élu, jeudi 2 avril, président de la nouvelle assemblée de Corse au troisième tour à la majorité relative de 24 voix sur 51. M. de Rocca Serra, député de la Corse-du-Sud, était le président sortant. Les autres candidats ont fait le plein de leur voix : MM. Edmond Siméoni (9) pour Corsica Nazione, Alain Orsoni pour le MPA (4) et Dominique Bucchini pour le PC (4). M. José Rossi (UDF-PR) avait renoncé à présenter sa candidature. Mais l'élection la plus attendue était celle de l'équipe des sept membres du conseil exécutif, qui devait avoir lieu jeudi après-midi. M. Jean Baggioni (UDF-PR), second sur la liste de M. de Rocca Serra, était le favori pour ce poste.

Tous les obstacles à ce choix avaient été levés dès lors que M. Paul Natali, RPR dissident, avait obtenu l'accord de la nouvelle majorité du conseil général de la Haute-Corse pour succéder, vendredi 3 avril, à M. François Giacobbi, radical de gauche, à la présidence (*le Monde* du 1er avril).

P. S.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Famille en kit

BIEN, très bien, le dernier Collange, *Dessine-moi une famille !* Rien à dire ! Ou plutôt si. Moi, la famille éclatée, élargie, je ne suis pas contre, je suis dedans. Et pourtant elle me gêne aux entournures. Bizarre, non ? On a beau se conformer aux statistiques, divorcer, naviguer en solitaire, prendre un coéquipier intérimaire, repasser devant le maire, avoir des demi-frères, des enfants sans père, des maris avec enfants, rester amie avec la copine qui vous a *piqué* votre ex, se faire appeler Mamie par des mômes qui en collectionnent déjà cinq ou six et répondre au gamin venu vous annoncer qu'il va passer le week-end chez son père : Lequel ? Papa Paul ou papa Pierre ?, on a quand même l'impression qu'il y a quelque chose qui ne colle pas quelque part.

Et on a raison. Ça ne colle pas avec l'image de la famille fermement scotchée, sur nos écrans de télé. Qui c'est qui bouffe des corn-flakes au petit déjeuner, achète une Renault Espace, et jette son linge dans la machine à laver plus blanc, c'est papa-maman-deux-enfants-un-chien. Une image, pas un reflet. Une pub en trompe-l'œil.

Complètement coupée de la réalité. Sauf dans un cas : la célibattante. Belle, élégante. Une vraie cover-girl ! Elle se rassure à l'Elnet. Assure en Rodier. Couve d'un regard énamouré son compagnon, moustache frémissante à l'odeur d'un pâté Whiskas ou Ronron. Plante ses griffes rouge sang dans l'épaule d'un super-mec qui s'applique à grandes et viriles claques une lotion Panthère.

Les autres, les mères seules, les pères privés de leurs gosses, les gosses à la clé, les veuves, les marâtres et les ados révoltés, n'ont pas droit de cité au royaume des annonceurs. On a fait mieux, on a fait l'impasse sur un tiers de la population. Ceux que l'agence Nielsen classe, eh oui, dans les quarante-neuf ans et plus. Ceux qui n'intéressent que les compagnies d'assurances et qu'on représente toujours en couple, portant beau, portant jeune, un bébé dans les bras. Faute de quoi les quarante-huit ans et moins zapperaient vite fait. La vieillesse, ça, jamais ! Très peu pour nous ! Tu veux me dessiner une famille ? Alors, efface-moi ce pépé et remplace-le par un toutou, ça fera plus joli !

Devant les parlementaires socialistes

M. Bérégovoy annonce «une équipe renouvelée, rajeunie, solidaire»

Les parlementaires socialistes ont accueilli, jeudi 2 avril en fin de matinée, le nouveau premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, venu clore les deux journées de travaux des députés et des sénateurs. Reçu par M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui lui a demandé de *«mettre les acquis économiques au service du progrès social et de la solidarité»*, M. Bérégovoy s'est exprimé pendant une vingtaine de minutes devant les parlementaires. Il a indiqué qu'il souhaite s'entourer *«d'une équipe renouvelée, rajeunie, solidaire»* et qu'il veut être le *«premier ministre de la vérité, du courage et de la solidarité»*.

Rendant hommage à l'ensemble de ses prédécesseurs – MM. Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard et Mme Edith Cresson, – M. Bérégovoy a annoncé que sa priorité sera la lutte contre le chômage et qu'il prendra dans ce domaine des *«mesures audacieuses»*. Le nouveau premier ministre a évoqué également le problème du *«rassemblement»* de nouvelles forces politiques autour du Parti socialiste, en précisant que *«c'est aux autres de se déterminer par rapport à nous-mêmes, mais nous devons donner de nous, socialistes, une image renouvelée, ouverte et convaincue»*.

M. Bérégovoy devait assister jeudi, à 16 heures, à l'ouverture de la session parlementaire, seul au banc du gouvernement.

Selon un rapport de l'organisation israélienne Betselem

Les tortures sont devenues presque routinières dans les territoires occupés

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«Les tortures de détenus palestiniens sont devenues presque routinières.» Un an après avoir *«brisé le tabou»* dans un rapport retentissant (*le Monde* du 23 mars 1991), c'est à un véritable constat d'échec que le Centre israélien d'information sur les droits de l'homme dans les territoires occupés (Betselem) avait invité les journalistes mercredi 1er avril à Jérusalem.

«Avec notre précédent rapport, nous avions établi la réalité du phénomène», a déclaré le professeur Stanley Cohen, l'un des universitaires israéliens qui milite, avec des avocats, des journalistes et des médecins, dans cette organisation de défense des droits de l'homme. *«Mais il faut bien reconnaître qu'en dépit des réactions suscitées à l'époque, et de la mise en place de deux commissions gouvernementales d'enquête, rien n'a changé.»*

Se fondant sur les témoignages de quarante-neuf anciens prisonniers palestiniens – échantillon jugé *«un peu court pour la démonstration»* par certains juristes... –, le nouveau rapport de Betselem estime que, sur les quelque vingt-cinq mille Palestiniens qui ont été détenus par les forces israéliennes en 1991, *«au moins cinq mille»* d'entre eux ont été brutalisés au cours de leurs interrogatoires.

De quoi s'agit-il ? *Grosso modo*, des mêmes techniques dénoncées il y a un an, à savoir *«longues périodes de privation de sommeil, menaces, suffocation par encapuchonnage, confinements prolongés dans des placards étroits ou des sortes de réfrigérateurs, sévères bastonnades sur toutes les parties du corps, à coups de poing, de bâton ou d'autres instruments, etc.»*.

L'ironie, selon cette organisation financée, entre autres, par la fondation Ford, est qu'Israël a ratifié, en août 1991, la convention internationale contre la torture... Or non seulement les méthodes décrites ci-dessus représentent des cas patents de torture, mais, au surplus, il n'y aurait *«aucune corrélation entre l'intensité de l'interrogatoire et le délit présumé»*.

Le Shin Beth sur la sellette

Ainsi, pas un seul des quarante-neuf témoins interrogés n'a-t-il été convaincu d'activités criminelles. Pourtant, les méthodes en question sont devenues si ordinaires que la plupart de ceux qui les subissent ne portent même plus plainte. *«Quand on leur demande s'il s'est produit quelque chose de particulier pendant leur détention*, affirme le professeur Cohen, *la plupart répondent non, puis se mettent à décrire l'un des traitements "routiniers"»* cités plus haut.

Indirectement mise en cause, encore que ce soient surtout les méthodes des spécialistes du Shin Beth, le service de sécurité intérieure, qui soient mises au pilori, l'armée a fait savoir, mercredi, qu'elle se conformait strictement aux règlements en vigueur pour les centres de détention militaires, et qu'elle s'interdisait notamment tout usage de la violence contre les prisonniers.

Il est vrai que, depuis 1987, une commission gouvernementale autorise les services de sécurité à employer *«une mesure modérée de pression physique»* sur les détenus, dès lors qu'ils sont soupçonnés *«d'activités terroristes»*. La première mesure que recommande donc Betselem pour essayer de protéger quelque peu les détenus des territoires est de ramener la période pendant laquelle un prisonnier peut être interrogé sans la présence d'un magistrat de dix-huit jours à deux. C'est-à-dire comme... en Israël même.

P. C.

Retour de la navette Atlantis

La navette américaine Atlantis a atterri jeudi 2 avril à 13 h 23 (heure française), à Cap-Canaveral (Floride), à l'issue d'une mission scientifique de neuf jours, qualifiée de *«succès total»* par les responsables de la NASA. Les sept membres d'équipage, parmi lesquels le premier astronaute belge, Dirk Frimout, ont étudié les phénomènes physiques et chimiques, dont l'atmosphère est le siège, et l'influence sur eux de l'activité solaire et de la pollution. Dénommée «Atlas-1», cette mission, à laquelle participaient l'Europe et le Japon, était la première d'une série de dix, qui s'étalera sur une durée de onze ans. – (*AFP, UPI.*)

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro contient un cahier «Le Monde des livres» folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1992 a été tiré à 501 698 exemplaires.

Le Monde

DES LIVRES

Lully baladin magnifique

Chronique du Grand Siècle, sous le règne d'un fils de meunier italien devenu surintendant à la musique

LULLY, LE MUSICIEN DU SOLEIL
de Philippe Beaussant.
Gallimard/Théâtre des Champs-Elysées,
890 p., 450 F.

Plus, beaucoup plus, qu'une biographie de Lully, qu'une analyse pointue de ses ballets, opéras, motets, qu'une accumulation des pamphlets et mémoires qui l'ont concerné, bien que tout cela y soit, évidemment. Mieux, tellement mieux qu'un reportage en pseudo-direct, comme la musicographie en commet aujourd'hui, du style : *« Tandis que La Fontaine buvait à la taverne et que Racine songeait à sa future* Iphigénie, *Lully, en ce beau matin d'été... »*. Rien d'autre, si l'on peut dire, qu'une chronique du Grand Siècle, l'opéra du Roi Soleil en neuf cents pages illustrées, une fresque, un travelling cinématographique dans les pas du plus controversé des musiciens français : Lully, *alias* Lulli. La controverse commence à ce détail orthographique.

Lully pour Philippe Beaussant, même si le fils de meunier italien ne fit franciser son nom (et ne substitua le *y* au *i*) que seize ans après son arrivée à Paris, à l'occasion de son mariage, le 24 février 1662. Lully, donc, et cette graphie est un engagement. C'est dire – Beaussant l'exprime vigoureusement – qu'on peut être musicien français, et le créateur de l'opéra français, en ayant été nourri de musique italienne. C'est reconnaître que l'italianité a irrigué tout un temps (ne serait-ce qu'à travers Mazarin) l'ensemble de nos arts nationaux pour que naisse le style français dans sa pompe et tous ses particularismes. C'est refuser de traiter le musicien florentin comme un artiste définitivement «implanté» et signaler par quels fruits inestimables se solda à l'époque la circulation des hommes et des idées.

Pourquoi lui, en effet ? Comment accepter l'image d'Epinal perpétuée de génération en génération, comment souscrire à la légende lulliste : un garnement ignare, un marmiton, racleur de guitare et de violon, venu en France dans les valises du duc de Guise, versé aux cuisines de la Grande Mademoiselle, qui s'avisa *par hasard de ses dons* et lui fit enseigner la musique... par des Français. Dans les *« quelques lueurs »* que lui fournissent les documents sur ce Lulli de quatorze ans débarqué à Paris, Beaussant décèle une vérité tout autre : mime, chanteur, instrumentiste, bouffon, déjà irrésistible dans toutes ces fonctions, dans celle de danseur surtout, où il excellait. Le marmiton est un artiste.

Le pied et la canne

Cartésien à sa façon, et romancier avant d'être savant (la connaissance de la musique baroque en France est un peu son roman personnel), Beaussant a refusé d'admettre pour vrai ce qu'il ne reconnaît pas vraisemblable par l'imagination. A commencer par l'épisode le plus répandu d'une vie échevelée : Jean-Baptiste Lully mourant de s'être écrasé le doigt de pied d'un coup de sa propre canne, en dirigeant. Aucune trace, dans les représentations d'époque, de chefs munis d'un bâton ; ils se servaient, plus simplement, d'un rouleau de papier, d'une partition enroulée, voire de deux, ou d'un *« bâton fort court »*. Blessure, certes. Gangrène, certainement. Mais l'assurance d'une maladie grave, antérieure. Et ce doute : Lully, provocant et ostentatoire dans ses débordements, *« libertin et sodomiste »* ouvertement, Lully tancé par Louis XIV pour ses *« mœurs italiennes »*, finalement congédié de son théâtre du Palais Royal par décret du souverain, Lully privé de son Soleil ne se serait-il pas tout simplement étiolé ? Molière, déjà...

Le trio Lully-Molière-Roi Soleil, c'est le morceau de choix, le superbe menuet de cette symphonie historico-musicologique. Un trio en duos alternés. Car voici le jeune roi et Lully dansant côte à côte le même ballet – et danser, à l'époque, était l'acte social par excellence, la rhétorique du corps en représentation : l'aveu de soi. Voici le monarque après sa prise de pouvoir, astre implicite de tous les opéras, clé de tous les grands rôles mythologiques (tour à tour Neptune, Mars, Apollon, Pluton et Hercule triomphant dans *Alceste)*. Voici Louis XIV installé enfin dans son mythe, dansant une dernière fois, dans *les Amants magnifiques*, le rôle d'Apollon Héliophore et marquant, par sa décision de ne plus danser, *« la disparition d'un certain type de représentation symbolique du monde »*. Le ballet de cour est mort. Le Roi n'est plus désormais dans le corps du roi. A d'autres de le représenter – danseurs professionnels, maîtres à danser. A d'autres de le transposer sur le théâtre du grand opéra français.

Costume de gueux porté par Lully. « Danser était l'acte social par excellence. »

BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT/J.L. CHARMET

Pour le duo Molière-Lully, *les Amants magnifiques*, pastorale éminemment baroque et métaphorique, fut la tentative réussie de spectacle total, «cousant» sans raccord visible art dramatique, ballet, chant, pantomime, mêlant sentiments vrais et artifices délirants. Viendrait ensuite *le Bourgeois gentilhomme* – le théâtre musical intégré dans le théâtre parlé. Viendrait enfin *Psyché*, exemple unique de tragédie-ballet, équilibre miraculeusement trouvé entre danse, paroles, musiques, décors fastueux, habits fantastiques, génies infernaux, livret en français truffé d'un *lamento* en italien, dernière œuvre *patchwork*.

Mais un certain Pierre Perrin, traducteur de l'*Enéide*, médiocre poète, homme d'affaires exécrable, avait découvert seul dans son coin l'œuf de Christophe Colomb : les *« paroles de musique »*, la tragédie lyrique chantée de bout en bout. Avec Cambert, agréable musicien, il signe *Pomone* – cent quarante-six représentations, record absolu à l'époque, – arrache, avec l'aide de Colbert, les privilèges de l'Académie royale et de l'opéra français, s'associe à deux malfrats et dépose son bilan, ruiné. Lully, avec le soutien de Mme de Montespan, s'approprie d'une seule bouchée et la charge et l'idée. Idée dont devait naître, sur les vers du doux Quinault, une dizaine de tragédies lyriques sur des sujets mythologiques puis héroïques, dont *Atys* ne serait que le spécimen. Toute *« pièce entière en musique »* devient rétroactivement propriété exclusive du tout-puissant surintendant à la musique. Molière continuant à faire représenter *Psyché* dans son théâtre du Marais, l'affaire est plaidée entre les deux Jean-Baptiste et leur rupture consommée.

Incomparable par sa rapidité comme dans ses avidités, effrayant, magnifique, *« ainsi est Lully »*, écrit Philippe Beaussant. Enfin grandeur nature, démystifié.

Anne Rey

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Voltaire à Manhattan

Il était le chantre des glorieuses et rugissantes années 60. Toute la jeunesse se devait, alors, de lire Kurt Vonnegut Jr. Il avait un peu disparu, cyniques années 80 obligent. Cette nouvelle décennie verra-t-elle son triomphal retour ? *Abracadabra*, son nouveau roman, démontre, en tout cas, qu'il n'a rien perdu d'une imagination débordante, à même de vous arracher un sourire au moment où le bateau coule.

Page 28

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Le voyage vaut la peine

Depuis 1977, Claude Roy publie, à intervalles réguliers, des carnets du temps qui passe et du temps qu'il fait. Les derniers parus, *le Rivage des jours*, couvrent les années 1990 et 1991. Comment appeler ce genre littéraire, qui mélange la méditation et la flânerie ? Montaigne l'avait inauguré, Stendhal l'a poursuivi. Claude Roy fait partie de la famille.

Page 28

SCIENCES HUMAINES

La psychanalyse dans tous ses états

Le transfert, les « règles du jeu », la paradoxalité, le plaisir de la pensée, la « question du sujet » : cinq approches pour une théorie de la cure.

Page 32

Norman Maclean, de l'eau aux mots

Professeur de littérature, cet Américain discret fut l'homme d'un seul livre. Pour dire son amour de la pêche et des écrivains

LA RIVIÈRE DU SIXIÈME JOUR (A River Runs through It)
de Norman Maclean.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Claire Pasquier.
Ed. DeuXTEMPS-Tierce.
148 p., 80 F.

Comment peut-on, tout en préférant l'océan à la montagne, en détestant la pêche – fût-elle à la mouche, – les pêcheurs et leurs patientes manies, en moquant la prétendue fraternité virile, aimer *la Rivière du sixième jour*, de Norman Maclean ? Mystère... ou plutôt littérature. Il n'est pas indispensable d'avoir arpenté les Rocheuses et pris froid dans les torrents pour lire avec délice le récit d'un homme se plaisant à penser que *« nous serions sans doute, beaucoup d'entre nous, meilleurs pêcheurs si nous ne passions pas autant de temps à guetter le moment où le monde va enfin devenir parfait »* et sachant qu'on ne voit bien les choses que si l'on a *« commencé par les imaginer »*.

L'histoire de Norman Maclean (1903-1990) est le parcours exemplaire d'un homme qui a adoré la littérature et qui, connaissant bien les écrivains, savait qu'il n'en était pas un. Professeur de littérature à l'université de Chicago, il a attendu d'être à la retraite pour écrire ce récit autobiographique, paru en 1976, l'année de ses soixante-treize ans. Il n'a publié que deux autres petits textes – réunis, aux Etats-Unis, dans le même volume que *la Rivière* – et quelques articles dans des magazines. Refusé par beaucoup d'éditeurs, le livre de Maclean n'est sorti que parce que les Presses de l'université de Chicago ont accepté, en dépit de leur vocation à publier des essais, de l'inscrire à leur catalogue.

Aujourd'hui, il est l'objet, pour certains Américains, d'une idolâtrie excessive, bien dans leur manière. Ces louanges déraisonnables ont dû amuser cet homme bourru qui accueillait sans aménité «les gens» venus de Hollywood lui proposer – en vain – des adaptations cinématographiques. Un film vient toutefois d'être réalisé par Robert Redford, qui y voit *« l'occasion de mettre des mots à l'écran à une époque où plus personne ne s'intéresse aux mots* (1) *»*.

Les mots, Norman Maclean était né avec eux, bercé par la parole de son père, pasteur presbytérien qui ne perdait pas une occasion de faire répéter à ses deux fils, Norman et Paul, le cadet : *« L'homme a été créé pour glorifier Dieu et jouir de Lui éternellement. »* Il était né aussi sous le signe de la pêche à la mouche – *« Dans notre famille, nous ne faisions pas clairement le partage entre la religion et la pêche à la mouche »*, – en plein cœur du Montana, au confluent des grandes rivières à truites.

La Rivière du sixième jour décrit minutieusement la pêche à la mouche, les eaux, les pêcheurs, «leurs» rivières, la Big Blackfoot, *« une rivière glaciaire d'origine récente qui coule dru et en pente raide »*, mais aussi l'Elkhorn et la Swan, la rivière du Cygne. C'est pourtant d'autre chose que parle Norman Maclean, avec humour, de sa manière allusive, née d'une incurable pudeur – que Marie-Claire Pasquier a magnifiquement rendue dans sa traduction. De lui, de ses faiblesses, de ses renoncements ; de son frère Paul, plus fou, plus désespéré, qu'on a retrouvé mort au fond d'une impasse ; de ses parents, de cette famille où l'on s'aimait sans le dire, les mots devant rester dans les livres. On s'aimait en pêchant ensemble, en allant au même rythme, en faisant les mêmes gestes, en se transmettant une technique, ou plutôt un art de vivre, précis et méticuleux. Le pêcheur, pour Maclean, est celui qui sait, celui qui comprend la vie : *« Le pêcheur a une formule pour décrire ce qu'il fait quand il étudie la configuration des eaux. Il appelle cela « lire la rivière », et peut-être en effet que, pour raconter ses histoires, c'est plus ou moins cette lecture qu'il doit faire. »* La rivière – qui, curieusement, devient dans le titre français *du sixième jour* – est le lieu, pourtant, où la temporalité s'efface, le lieu où tout se rassemble, où se mêlent les eaux et les mots : *« A la fin, toutes choses viennent se fondre en une seule, et au milieu coule une rivière. La rivière a creusé son lit au moment du grand déluge, elle recouvre les rochers d'un élan surgi de l'origine des temps. Sur certains rochers, il y a la trace laissée par les gouttes d'une pluie immémoriale. Sous les rochers, il y a les paroles ; parfois, les paroles sont l'émanation des rochers eux-mêmes. Je suis hanté par les eaux. »*

Certainement plus encore par les mots. Après un demi-siècle passé à analyser ceux des autres, des écrivains, à leur rendre hommage, à les faire aimer, il fallait que Norman Maclean, avant de prendre congé, essaie de trouver ses propres mots pour laisser une petite trace de sa passion, la littérature. Il y est parvenu.

Josyane Savigneau

(1) Entretien paru dans le *New York Times* du 20 octobre 1991.

ABRACADABRA
de Kurt Vonnegut.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Robert Pépin.
Ed. de l'Olivier, 354 p., 140 F.

BRAUTIGAN, UN RÊVEUR A BABYLONE
de Keith Abbott.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nicolas Richard.
L'Incertain, 192 p., 125 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Voltaire à Manhattan

Il y a des auteurs qui se retrouvent démodés d'un coup, en deux, trois livres, sans qu'on sache pourquoi et qui doivent bien se demander ce qui leur est arrivé. Dans les glorieuses et rugissantes années soixante, toute la jeunesse se devait de lire les romans de Kurt Vonnegut Jr, *Abattoir 5, le Berceau du Chat, le Breakfast du champion, le Cri de l'engoulevent dans Manhattan désert,* etc. Cela venait d'Amérique, comme les bandes dessinées de Crumb, les disques du Grateful Dead, les fleurs dans les cheveux et le joint au bec, cela faisait partie du lot. En France, du moins, où l'on a beaucoup traduit Vonnegut. Et puis, un jour, les lecteurs sont partis, comme des poissons qui changent de courant marin. Les cyniques années quatre-vingt étaient à l'opposé radical des *sixties,* et les hippies passaient pour de doux abrutis. Adieu pétards et San-Francisco, l'heure était au réalisme rapace, à la réussite financière rapide, au jogging. Cela aussi est parti en fumée, et tant mieux. Nos belles années quatre-vingt-dix se sont ouvertes en fanfare sur de radieuses perspectives catastrophiques, sur fond de sida, avec effondrement majuscule du système communiste, retour des nationalismes et perplexité générale de la planète entière sur ce qui nous attend au prochain virage.

Et c'est là où Vonnegut pourrait faire son retour triomphal. Il est l'un des rares à savoir vous arracher un sourire au moment où le bateau coule. Votre bateau, bien sûr. Le narrateur d'*Abracadabra* se nomme Eugene Debs Hartke, né en 1940. Il écrit sur tous les bouts de papier qui lui tombent sous la main, d'inégale longueur, ce qui donne à son roman une allure fragmentée convenant parfaitement au style éminemment digressif de Vonnegut, qui n'hésite pas à lâcher le fil d'une histoire pour nous en raconter une autre à propos d'un personnage secondaire de la première, et ainsi de suite. Eugene, donc, vit en l'an 2001, ce qui n'est jamais que dans neuf ans. Il est vrai qu'au train où va le monde, c'est peut-être une assez large marge d'anticipation.

EN 2001, les choses ont évolué. Les pôles s'étendent lentement vers les tropiques devenus des déserts. La pollution générale, industrielle et militaire, règne sur le globe. Le sida et la tuberculose sont florissants. Les Japonais rachètent doucement les Etats-Unis, pas seulement les actions ou les bonnes affaires, mais aussi les hôpitaux et les prisons. On n'est pas si loin du vraisemblable, mis à part les pôles. Le père d'Eugene était un ingénieur chimiste expert en nouveaux plastiques à usage militaire. Il trompait sa mère. Le couple se chamaillait, mais resta uni puisqu'ils reçurent un beau jour sur la tête le plafond d'une boutique de souvenirs des chutes du Niagara qui les tua net tous les deux. Lors d'un concours réservé à de jeunes inventeurs, à Cleveland, où son père l'encourageait à se présenter et même à tricher, Eugene fit la rencontre d'un certain Sam Wakefield, lequel joua un rôle déterminant pour la suite en le faisant entrer à l'Académie militaire de West Point.

Avec pour première conséquence, la guerre du Vietnam. Eugene y participe activement, avec enthousiasme, avant de découvrir la réalité de ce qu'il est en train de vivre, notamment vers la fin de la guerre, qu'il décrit sobrement comme *« l'époque où il y avait de l'excrément dans le ventilateur ».* En fait, il aurait voulu être pianiste de jazz. Quand il a épousé Margaret, il ne savait pas que sa belle-mère était sur le point de devenir folle. Elle était juste un peu nerveuse et trop portée sur la danse. Mais voilà que cette chère Mildred, après quarante ans, allait fortement disjoncter. Et Margaret le savait, c'était héréditaire dans la famille de sa mère. Bientôt donc, Eugene eut droit à une épouse givrée en plus de sa génitrice. Et à une petite tuberculose, retour du Vietnam.


NANCY CRAMPTON
Kurt Vonnegut : retour triomphal ?

Il a eu de la chance de se faire embaucher comme professeur après sa démobilisation, à l'université de Tarkington dans l'Etat de New-York, entièrement consacrée à des étudiants dyslexiques. Eugene ne se foule pas, court les filles, boit pas mal. Il se souvient de Jack, son beau-frère, tué au Vietnam. Un drôle de zèbre qui, enfant, avait fabriqué une chaise électrique pour chauves-souris. Devenu adulte, il considérait l'espèce humaine comme inutile et nuisible, et chaque fois qu'on lui racontait un événement dramatique ou émouvant répondait simplement, souriant comme Buster Keaton, que *« ça le faisait rire comme un dingue en enfer ».* Eugene, qui était dans le dernier hélico à s'envoler du toit de l'ambassade américaine à Saigon, partage un peu son point de vue. *« Je n'écris pas ce livre pour les moins de dix-huit ans. Je ne vois néanmoins pas le mal qu'il y aurait à dire aux jeunes de se préparer à l'échec plutôt qu'à la réussite, vu que c'est bien essentiellement de l'échec qu'ils auront à se débrouiller. Tout un chacun ou presque est obligé de perdre, quand ça ne serait qu'au basket. »*

Dans un temps où les néo-conservateurs ont le pouvoir, on n'aime pas ce genre de propos dans la bouche d'un professeur. Le conseil de l'université vire Eugene pour pessimisme, notion anti-américaine. Il est embauché dans la prison que les Japonais viennent de racheter, en face de Tarkington, de l'autre côté du lac. Mais un jour, pris dans une évasion massive des prisonniers, il est condamné comme mutin, enfermé à son tour et c'est ainsi qu'il rédige les confessions que nous lisons.

On ne peut que résumer grossièrement. Vonnegut n'est pas en panne d'imagination, il en déborde, il en renverse même parfois, il faudrait citer notamment la lecture que son personnage fait d'un petit pamphlet de science-fiction intitulé *les Protocoles des Sages de Tralfamadore,* qui n'est pas sans saveur de nos jours. Tout cela pour indiquer aux malheureux qui croiraient que Vonnegut est mort et enterré avec la fin des années *Peace and Love* l'étendue de leur erreur. D'ailleurs, les Américains eux-mêmes ne s'y trompent pas et tiennent Vonnegut pour un nouveau Mark Twain, leur Voltaire de Manhattan.

UN autre écrivain américain, que tous ses lecteurs considèrent comme un ami intime, est bel et bien mort, depuis ce jour d'octobre 1984 où on a retrouvé son corps dans sa maison de Bolinas en Californie. Richard Brautigan partageait avec Vonnegut le privilège de déplaire à la critique officielle et coincée du *New York Times.* En revanche, il plaisait énormément à toute la jeunesse californienne et des titres comme *le Pêche à la truite en Amérique, le Général sudiste de Big Sur, le Monstre des Hawkline, Retombées de sombrero, Un privé à Babylone, Tokyo-Montana Express, la Vengeance de la pelouse,* n'ont pas quitté les étagères de ceux qui découvrirent les romans et les poèmes de ce grand gaillard moustachu du Montana, sa prose aérienne, loufoque, drôle et triste, sa grâce. Keith Abbott, un auteur moins connu, fut pendant dix ans le compagnon de beuverie de Brautigan et il consacre à sa mémoire un livre sensible et juste. L'enfance malheureuse de Richard, sa gloire soudaine et traumatisante, ses déboires sentimentaux, son alcoolisme sans frein, sans parler de la drogue, le LSD notamment, alors en vente libre ou peu s'en faut, expliquent peut-être son suicide, avec le sentiment de la fin d'une époque. Ils n'expliquent pas comment Brautigan trouva, malgré tout cela, la force d'écrire ces livres limpides et rêveurs, qu'on n'est pas près d'oublier.

LE RIVAGE DES JOURS (1990-1991)
de Claude Roy.
Gallimard, 312 p., 110 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Le voyage vaut la peine

CLAUDE ROY a mené des études fort diverses. Elève de Stendhal et correspondant de guerre en 1944-1945, il fit un stage chez Marx, jusqu'en 1956. Il en sortit assez déçu, et les années qui suivirent furent, pour lui, l'école de la désillusion. Après quoi, se souvenant d'un voyage qu'il avait fait en Chine, il a pris des manières de penser taoïstes. Ses nouveaux professeurs se sont appelés Lao-tseu, Lie-tseu et Tchouang-tseu. Comme ce dernier, il aime philosopher sur les papillons. *« Un papillon,* dit-il, *décida un été de commencer une collection d'entomologistes. »* La moindre parabole vaut sans doute mieux que tous les grands raisonnements...

A présent, Claude Roy enseigne que c'est la même chose de faire le tour du monde et le tour de son jardin. Car notre seul voyage, c'est la traversée du temps. On traverse des océans, des saisons, des époques et la rue du Quatre-Septembre ou le boulevard des Italiens. On est traversé par des remords, des inquiétudes, des espérances. Et l'on rêve quelquefois de traverser les miroirs. C'est un joli verbe... Aussi, Claude Roy tient des « livres de bord ». Après *Permis de séjour* (1977-1982), *la Fleur du temps* (1983-1987), *l'Etonnement du voyageur* (1987-1989), voici *le Rivage des jours* (1990-1991). Comme les précédents, ce sont des carnets du temps qui passe et du temps qu'il fait. Car les variations du climat et la fluctuation des états d'âme s'y entremêlent constamment.

C'est sans doute le romantisme qui a mis la météo dans la littérature. Avant, on ne se préoccupait guère de savoir s'il pleuvait ou si la journée allait bientôt s'éclaircir. Claude Roy regarde souvent le ciel, lorsqu'il habite sa maison du Hurepoix. *« Qui lève le nez,* dit-il, *le ciel le récompense. »* Il observe notamment les oiseaux, les hirondelles surtout. L'ornithologie est une de ses distractions préférées, avec l'astronomie. Pendant l'été 1990, il a surpris, sur la route, *« un grand colloque d'hirondelles ».* Rester au sol n'était pas dans leurs habitudes... Mais elles entouraient quatre d'entre elles, qui étaient mortes. Pour elles aussi, comme l'écrit Claude Roy, la mort était peut-être *« une énigme noire, qui coupe les ailes, qui* atterre, *littéralement »* ... Quant aux mystères de l'astronomie, ils sont moins effrayants que Pascal ne l'affirmait. Ils séduisent Claude Roy davantage qu'ils ne le tourmentent. C'est autre chose qui le glace : *« Plus que le silence éternel, m'impressionne le silence d'une sonnerie de téléphone, très loin, dans une pièce vide, appel dont personne ne saura qu'il résonna longtemps avant de s'arrêter. »*

COMMENT appeler ce genre littéraire qui mélange la méditation et la flânerie ? Montaigne l'avait inauguré. Stendhal l'a poursuivi. Claude Roy fait partie de la famille. J'aime la manière dont il « promène » ses pensées à travers les semaines et les époques. Cette façon de *« ne plus savoir si on est triste d'être fatigué ou fatigué d'être triste ».* Et de se rasséréner ensuite, parce qu'on se souvient de *« deux vers de Villon sur le quai du métro Etienne-Marcel ».* A vrai dire, Claude Roy fait le métier de s'étonner. Pour lui, c'est la même chose que le métier d'écrire. Il juge très présomptueux les gens qui s'affirment *« revenus de tout »,* car ils nous laissent entendre qu'ils ont tout parcouru. A l'inverse de ces personnes chagrines, Claude Roy ne cesse d'être surpris par l'existence. Et il s'interroge sur les mœurs des hirondelles comme sur la beauté des femmes ou la sombre magie de New-York.


BERENICE CLEEVE

Il conjugue le regard lointain et le regard de près. Celui de l'astronome-campagnard et celui du moraliste qui étudie l'espèce humaine dans les cafés. *« Le grand repos du café, du « cercle », de l'association des joueurs de boules ou du club de golf, c'est que le furieux peut y jouer la sérénité, le pingre la générosité et Monsieur Perrichon l'héroïsme. »* Mais, quand on rentre chez soi, les masques tombent et l'on ne trompe plus personne. *« La famille,* écrit Claude Roy, *est le théâtre idéal pour observer les comédies que nous jouons* et que nous nous *jouons. »*

Dans ses carnets de bord, il pratique souvent l'art du bref. Les maximes sont les courtes distances de la littérature. C'est un sport très français. Claude Roy appelle les siennes des « minimes » par souci de modestie, mais aussi parce que l'art de l'aphorisme est à la fois « maximal » et « minimal ». C'est le triomphe de la politique d'austérité : il s'agit de dire beaucoup en très peu de mots. Claude Roy se livre, avec bonheur, à cet exercice. Il note, par exemple, que *« lorsqu'on a perdu toutes ses illusions, il reste à perdre l'illusion suprême, qui est de se croire sans illusions ».*

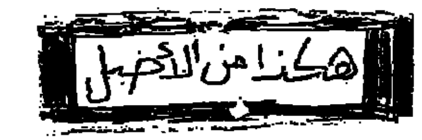
Faire de la littérature, c'est porter un jugement sur l'existence. Comparer les plaisirs, les mérites et les désagréments de ce genre de tourisme. Claude Roy affirme que le voyage vaut la peine. Malgré les maladies qui vous enseignent que le purgatoire, c'est une salle d'attente d'hôpital. Et malgré la mort des amis... Claude Roy parle tendrement (et superbement) de ces gens qui disparaissent sans notre permission. Il évoque Anne Philipe, Jacques-Laurent Bost, Michel Leiris, Robert Antelme. Il assure que Jacques-Laurent Bost avait « gardé » ses colères de jeune homme et que *« la bassesse, la tricherie, l'arrivisme, la mesquinerie lui inspiraient un émerveillement noir, couleur de son humour ».*

Claude Roy fait également le portrait de ce *« grand d'Espagne »* qui s'appelait José Bergamin, qui se prenait pour un fantôme, à la fin de sa vie, et qui donnait à ses *« vérités »* les dehors d'une *« moquerie ». « C'est une question de style »,* déclarait-il. Le style, c'est peut-être la vertu dont notre époque manque le plus. A la fois les imparfaits du subjonctif et cette manière ironique de penser (ou de vivre) qui semble très démodée, alors que reviennent les grimaces et les fureurs du fanatisme.

S'IL continue de croire au bonheur, comme Julien Sorel, et comme tous les élèves de M. Beyle, Claude Roy n'éprouve guère d'affection pour notre siècle. Il le trouve détestable. Le ciel avait paru s'éclaircir, avec la fin de l'empire « communiste », mais il s'est assombri de nouveau. L'Histoire se répète comme les idiots du village, et notre époque offre son (mauvais) spectacle *« sur fond de bruits de guerre »,* tandis que les xénophobes de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud rivalisent de crétinisme et font le désespoir de la géographie.

Claude Roy fait partie de ces personnes qui se sentent « déplacées » dans leur siècle et qui pensent parfois « s'être trompées d'adresse ». Mais il continue de relater, avec beaucoup de charme, sa traversée du temps. Il y ajoute cette sagesse (taoïste) qui lui fait écrire : *« J'ai couru longtemps pour me rattraper. J'avais beau m'essouffler, je n'y arrivais pas. Et puis, un jour, je me suis assis au bord de la route pour m'attendre et, quand je suis passé, j'ai marché sans hâte à côté de moi, du même pas que moi-même. Depuis, je suis très calme. »* Cela, paraît-il, a ravi Lao-tseu, Lie-tseu et Tchouang-tseu.

★ Signalons également *la Cour de récréation,* des poèmes de Claude Roy dans la collection « Folio Cadet », avec des illustrations de Georges Lemoine (Gallimard, 72 p.).



La femme blessée

Jacqueline Gaussen-Salmon était « en marge ». Dans la vie comme dans son art. Son Journal, lucide et désespéré, est l'histoire d'une bataille perdue

UNE PRIÈRE DANS LA NUIT
Journal
d'une femme peintre
sous l'Occupation
de Jacqueline Gaussen-Salmon.
Présentation et notes
de Frédéric Gaussen,
Payot coll. « Documents »,
320 p., 140 F.

En 1939, elle avait trente-trois ans. C'était une jeune femme qui se sentait obscurément menacée et tentait de garder intacte son énergie vitale. Elle relevait minutieusement, dans son Journal intime, ce que, probablement, elle n'osait jamais confier à haute voix, fût-ce à ses proches. Elle avait un mari qui la soutenait sans faillir, deux enfants qu'elle aimait et voulait éduquer à sa manière, une famille attentive et chaleureuse. Et pourtant, elle était seule. Partout « en marge ». Marginale parce qu'elle était peintre. Marginale dans sa peinture, éloignée de toutes les questions posées par les artistes depuis la fin du dix-neuvième siècle. Marginale dans sa famille protestante, car sa foi ardente la rapprochait du catholicisme et la rendait sceptique sur le *« grand bienfait »* de la Réforme.



D.R.

Autoportrait, 1939.

Jacqueline Gaussen-Salmon est morte brutalement, à quarante-deux ans, le 1er septembre 1948, sur une plage, près de Montpellier. Elle laissait quelque trois cents toiles, dessins et bois – à Sommières, dans le Gard, où elle avait un atelier, on va lui consacrer un musée – et un Journal. Son fils Frédéric, aujourd'hui rédacteur en chef au *Monde*, a retrouvé trois parties de ce journal (« 4 septembre 1939-13 septembre 1940 » ; « 24 juin 1942-7 septembre 1944 » ; « 10 septembre 1944-21 août 1948 ») que publient les éditions Payot sous le titre *Une prière dans la nuit*.

« Tous les artistes qui sont devenus « quelqu'un » ont fait leur vie eux-mêmes. Ils la font comme un besoin obscur les pousse à le faire. » Affirmer sa vie en dépit des obstacles, forger une biographie qui ne soit pas simple soumission aux aléas de l'existence : c'est la « prière » de Jacqueline Gaussen-Salmon, dans la nuit épaisse de la deuxième guerre mondiale et dans la poisseuse réalité sociale. Tout concourt à la blesser, à multiplier *« les petites désespérances continues qui vous écharpent méthodiquement »*. Elle s'entend dire que *« la peinture est un agréable passe-temps »* par des *« dames »*, *« de ces dames qui me font frémir et me jettent incontinent dans la panique »*. Elle ne leur répond pas et garde pour son Journal sa colère : *« La peinture n'est pas un passe-temps : c'est ma religion, c'est ma vie. »*

Ainsi, ce texte trace le portrait inattendu d'une femme que ceux qui l'ont rencontrée ne reconnaîtraient probablement pas. C'est dans les mots, autant peut-être que dans son travail de peintre, que Jacqueline Gaussen-Salmon cherche sa vérité, animée d'une singulière lucidité. Lucidité sur elle-même, sur sa précarité – *« Si je mourais demain, que resterait-il de moi ? »* est une hantise constante, – liée à l'intuition de mener une bataille perdue – *« Je ne peux plus travailler »*, *« J'ai cent ans »*. Lucidité aussi sur la situation historique, dès la capitulation, en juin 1940 : *« Qu'a-t-on fait de la France ? Ceux qui en avaient la garde, qui l'ont tenue entre leurs mains depuis vingt ans, sont d'immenses coupables, on s'en rendra compte dans l'Histoire. (...) Faut-il donc remettre son sort à tous ces vieillards tremblants ? »*

« Travailler comme on adore »

La vie matérielle, plus que tout, accable cette jeune femme. Elle lutte, elle peint, elle lit, elle tente de rassembler et de concentrer ses forces, mais plus on avance dans son récit, plus on pressent, comme elle, qu'elle s'épuise en vain. *« Et vivre sans travailler, est-ce bien vivre ? Plus que jamais j'en ai l'ardent besoin ! Travailler seule, en tête à tête avec son œuvre, sans se laisser atteindre par les suggestions extérieures, par les concessions au goût du public. Qu'est-ce, au fond, que le public ? Cette matière fluide, inconsistante, glissante, sans raisonnement et sans cœur ? Mais travailler comme on adore... (...) Qu'ils sont heureux, ceux qui ont pu, passionnément, donner tous les moments de leur vie, toutes leurs forces vives, à la poursuite de leur rêve ! »* Ce rêve, cassé, est tout entier dans ce récit intime, qui émeut mystérieusement.

Jo. S.

Le Temple du souvenir

Le poète bourlingueur convoque ses rêves et son enfance « Voici le temps du retour aux herbages... »

L'ENCLOS
de Frédéric-Jacques Temple.
Actes Sud, 160 p., 89 F.

Pour Frédéric-Jacques Temple, poète et bourlingueur, *« l'écrire n'est qu'une des formes du vivre »*, et implique le corps, ses fatigues, ses délectations, ses fièvres. La poésie ? C'est grâce à Jules Verne, et non aux poètes, qu'il y est venu. La lecture à seize ans de *Méharées*, de Théodore Monod, l'aurait, sans la guerre, conduit vers le Muséum ou les compagnies sahariennes. Ecrivain, journaliste, traducteur de Durrell et de Miller, F.-J. Temple a parcouru la planète d'îles en déserts, de mers en forêts.

« J'ai dormi, écrit-il, dans la préface à son *Anthologie personnelle* (1) qui, regroupant des poèmes de 1945 à 1985, constitue une sorte de journal de bord, *sous la tente targuie, dans la hogan navaho, sur le pont des navires, dans les bois ; j'ai reniflé à Nantucket la puanteur millénaire des baleines et campé sur les reliques de la cabane de Thoreau à Walden Pond. Un jour, j'ai vu au-dessus du Saint-Laurent le soleil d'automne obscurci par des milliers de bernaches fuyant le figement du Grand Nord ; j'ai vu les derniers nomades cueillir les dernières touffes d'herbe dans le vide flamboyant de l'erg... »*

C'est le retour au « terreau natal » qu'évoque *l'Enclos*, un bref mais fervent roman autobiographique, où F.-J. Temple « invente » son passé, fait revivre le paradis de l'enfance, dans la région de Montpellier, où il est né et où il vit. Ses poèmes parlent aussi bien des *Villages au Sud* – Maguelone, Fabrègues, Frontignan, Le Grau-du-Roi – que du Potomac et de l'Oregon Trail. De même, *l'Enclos* évoque la Grande Plage, où il se rendait dans la torpédo de l'oncle Blaise et d'où il guettait, au ciel, le vol des sarcelles et des oies sauvages, en s'effrayant de l'insolite beuglement du butor étoilé.

Dans un récit, *la Mer sauvage*, écrit dans une cabane adossée aux dunes de la Grande Plage, au retour de la guerre qui l'avait mené de la Forêt-Noire aux Abruzzes, le narrateur avait entrepris de se délivrer. C'est dans la maison où sa mère lui fit *« cadeau de la vie »* qu'à l'âge de soixante ans il convoque ses souvenirs, renouant avec l'ancien récit. Du hamac d'où, autrefois, il entendait la rumeur de la ville, le passage des rémouleurs, des laitiers, des tondeurs de chiens, il écoute le carillon proche de l'Enclos : quelques notes d'une phrase grégorienne, qui font resurgir le passé.

Une thébaïde raffinée

En franchissant à sept ans le portail de l'Enclos, le petit pensionnaire en culottes de velours et chandail tricoté devait découvrir, dans l'ancien orphelinat voué à saint François d'Assise avant de devenir un collège, une thébaïde raffinée avec ses biches, ses paons, sa bambouseraie, et où tenait une place essentielle la musique non seulement liturgique mais contemporaine, de Honegger à Poulenc. Le narrateur rend hommage aux figures tutélaires, le *« Père des pères »*, le Kapellmeister, et l'helléniste érudit qui était aussi le surveillant du dortoir.

Le temps de l'Enclos était aussi celui des lectures d'enfance d'un « dévoreur de livres », de Rabelais à Jules Verne, de Nayne-Reid à Fenimore Cooper. Le collégien, pour se les approprier, retranscrivait en « sverne », en inversant l'ordre des lettres, dans un « volapük » qui l'enchantait, *Vingt Mille Lieues sous les mers*, *Don Quichotte*, *Robinson Crusoé*, *la Légende des siècles* et même l'*Anabase* de Xénophon. Plus tard viendraient Cendrars, Whitman, Michaux.

Il y a dans *l'Enclos* de très belles pages pour raconter comment, des années après avoir rêvé de la Prairie, le narrateur, en débarquant du paquebot *United States*, a fini par découvrir Manhattan, *« immense baleine hérissée de dards »*, gagner Nantucket sur le cotre de deux pêcheurs de morue, voir sur les bords du fleuve Hudson le fort William-Henry *« tel qu'il se dressait dans* le Dernier des Mohicans, *le jeudi à l'étude du soir »*, traverser en train le désert Mohave : voulant *« tout voir, tout vérifier de* (ses) *lectures »* avant de revenir à sa maison natale.

Des grands espaces traversés par le vent à une exploration plus intérieure, plus secrète, le récit est orienté par une même fidélité profonde, aux rêves puis aux souvenirs : *« Voici le temps du retour aux herbages / Après la grande fenaison, / Le temps du mémorial et du plain-chant / De l'enfance, élevé sur les sources / A l'orée du voyage. / Sous le lichen gît la pierre / Intacte. Et les voix / Ranimées au bruit des pas furtifs / Du vieil enfant bourdonnent / Dans le rucher panique / Des années convoquées... »*

Monique Petillon

(1) Actes Sud, prix Valery-Larbaud, 1990.

AU FIL DES LECTURES
par Pierre-Robert Leclercq

La peau interchangeable

Classer les hommes selon leur couleur est une idée qui ne pouvait venir que de ceux qui se placent en tête du classement. Ainsi, dans cet Etat qui a pour nom Gabriel – on peut le situer au sud de l'Afrique, – il y a le Blanc, le Noir, et tout serait simple s'il n'y avait parfois de ces mélanges qui vous font ni l'un ni l'autre. La loi, elle, est nette : *« Est Blanc celui qui est généralement accepté comme Blanc et n'est pas dans l'apparence un non-Blanc. »* On ne saurait mieux dire que ce qui ressemble à la nuit n'est pas le jour. Et Steeve Partance, métis à la peau blanche, cédant aux conseils de sa femme, obtient de passer dans le groupe racial de première catégorie. La « promotion » ne va pas sans heurts. L'un psychosomatique, car sa voix change et la médecine elle-même n'explique pas le phénomène. L'autre affectif. Sa fille, Nomonde, pour des raisons mal définies, n'est pas autorisée à perdre son étiquette « métisse ». Il en résulte qu'elle ne peut vivre dans la même maison que son père.

Partance, Nomonde, le cap de Despérano, le fonctionnaire Jolicœur, la rue des Méandres... Dans ce roman, les noms ne sont pas pris au hasard. Ils répondent à son propos, une fable à multiples facettes. Bien sûr, l'injustice et l'absurdité qui étalonnent les individus que le mot race estampille différemment sont au cœur de cette histoire. Mais ce qui en fait la force, c'est que Gilbert Erouart développe ce thème majeur sans minimiser les autres parts du drame, celles du rapport entre un père et sa fille – et, indépendamment de la question *« d'une procédure de blanchiment »*, – celle de l'impossible position d'un homme qui appartient à un *« sous-groupe de colorés »*. Ce sont là des raisons suffisantes pour ne pas négliger cet ouvrage. Il y en a une autre, point négligeable non plus. La qualité de l'écriture. Elle ajoute à l'intérêt d'un roman qui traduit en termes simples les douleurs que la grande Histoire nous cache, *celles des hommes que l'intolérance met à l'écart du monde.*

► **L'homme qui n'a pas eu lieu**, *de Gilbert Erouart, Laffont, 179 p., 100 F.*

Balade bruxelloise

Je t'ai perdu, je te retrouve. Lui, elle, elles, lui sans elle... On n'en aura jamais fini avec les histoires d'amour. A se demander si l'on peut encore s'y laisser prendre. S'intéresser, par exemple, aux errances du corps et de la pensée d'un Théo venu passer quelques semaines à Bruxelles. Il y vécut et y revient. Un séjour, un pèlerinage. Il y renoue avec d'anciennes relations, puis s'en retourne à ses élèves et (ce professeur est écrivain) à la rédaction de son prochain roman. Le précédent était une sorte de message codé pour une femme qui a découvert le livre par hasard. Elle ne lui cache pas qu'*« il y a des moyens plus simples pour dire quelque chose aux gens qu'un roman qu'on ne leur donne même pas à lire »*. Elle perdue devient Elle retrouvée. La boucle se boucle.

Eh oui ! encore une histoire où le cœur a ses raisons, etc. Mais l'histoire n'est pas tout. Il y a ce qui l'entoure – ici un jazzman et sa musique ; une visite dans un hospice à une ancienne institutrice ; la présence de la ville, habilement suggérée plus que décrite, et qui n'est pas seulement un décor... Autant de portraits et de lavis qui accompagnent Théo en même temps qu'il précise ses états d'âme, les difficultés qu'il a eues pour ne plus *« vivre hier et demain à la place d'aujourd'hui »*. Il y a surtout la façon de transcrire les faits et les pensées, l'art de traduire les situations les plus banales par le truchement d'une expression qui n'est qu'à soi et qu'on appelle le style. De celui de Francis Dannemarck, on pourrait dire qu'en lui rien ne pose ni pèse et que cette légèreté même donne son poids au récit, c'est-à-dire son intérêt et une dimension qui ne se révèle que peu à peu. Sans effets ni enflures, le romancier va à l'essentiel et le charme agit. La balade bruxelloise se fait ballade que le personnage murmure et que le romancier chante. Francis Dannemarck s'affirme de plus en plus comme l'écrivain de la discrétion efficace. Cet aquarelliste est aussi un bel artiste en eau-forte.

► **Les Agrandissements du ciel en bleu**, *de Francis Dannemarck, Laffont, 140 p., 89 F.*

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

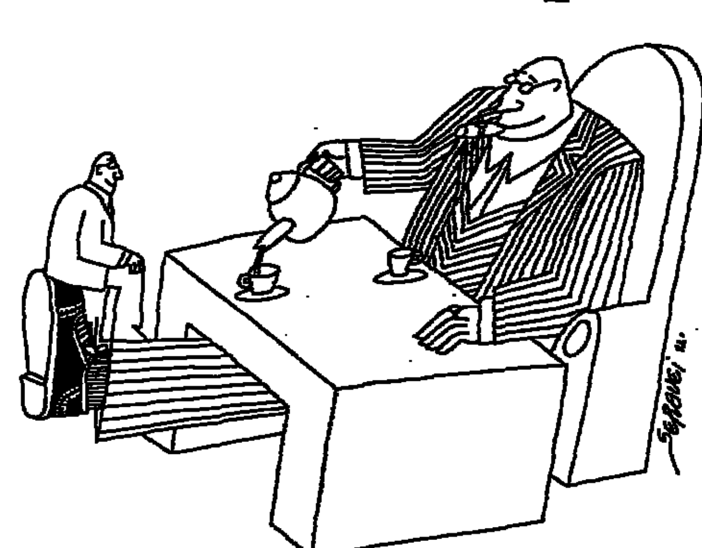
Grammaire de la politesse

POUR se justifier, l'injure exige une métaphysique de la grossièreté : le monde est évidemment un cloaque où les *vendus*, les *fils de pute*, les *requins*, les *connards*, les *pourris* ou les *caves* se combattent et se rebiffent ; armés surtout de phrases exclamatives dont la fin est de découvrir l'intensité du mépris : *quelles ordures !*

En tous points, la politesse s'oppose à l'injure, au cloaque ou à la foire d'empoigne, en développant une métaphysique plus subtile qu'un sociologue civilisé comme Erving Goffman (1) résume tout uniment : *« Le monde, en vérité, est une cérémonie »* où chaque participant doit *« être traité avec le soin rituel qui s'impose. »*

Croyant de bonne foi éviter le pire, beaucoup ont voulu guinder l'homme en créature de Dieu. Hélas! il suit ou il arrive que des créatures exécrables se massacrent en s'injuriant, au nom de Dieu. Au plus juste donc, la politesse reviendrait à considérer son vis-à-vis simplement comme un homme. Et non comme une viande de boucherie : *veau, vache* ; un volatile : *salope* (née de huppe, *« oiseau connu pour sa saleté »*) ; ou encore comme une partie du corps désacralisée à plaisir : *con* ou *trou du c...* A l'évidence, cette liste n'est pas exhaustive; si bien que les précautions ne sont jamais inutiles contre les malotrus, *« ceux qui sont nés sous un astre mauvais »*.

De plus, les discours adressés à l'autre montrent que le lien social se tisse *dans le face-à-face*. Comme la rhétorique. Aussi toute situation de communication, même la plus banale, entraîne-t-elle la crainte de *« perdre la face »* en même temps que le souci constant de *« sauver la face »*. La politesse règle et protège les cérémonies du face-à-face, les plus heureuses et les plus étouffantes : elle ne condamne jamais les portes de sortie. Inutile pourtant d'espérer que la politesse pût changer l'ordre du monde, transformer les citrouilles en carrosses, les débâcles en triomphes ou les requins en toutous. La politesse n'est pas une fée mais une grammaire à mettre en œuvre pour *« adoucir »* ou *« amortir »* les coups du sort, pour *« atténuer »* les effets indésirables ou humiliants de certains actes de discours. Par exemple, donner un ordre n'exclut pas une certaine délicatesse ; sauf à l'armée, naturellement. Une affirmation a-t-elle vraiment besoin d'être tranchante ?



SERGUEI

ETUDIEES naguère par Oswald Ducrot (2), les expressions *peu* et *un peu* manifestent le désir d'atténuation, jusqu'à la caricature. *Peu* s'utilise donc *« pour atténuer la négation »*, *un peu*, *« pour atténuer l'affirmation »*. *Ernest est peu efficace* « adoucit » *Ernest n'est pas efficace*. Le professeur, qui n'est pas un ogre, dira à la jolie maman d'Ernest *Votre fils est un peu paresseux*, pour éviter l'horrible *Ernest est paresseux*. Plus tard, pour ne pas brusquer Ernest, l'injonction maternelle ne manquera pas de modérer le féroce impératif : *Essaie de travailler un peu*. Au dix-septième siècle, *un peu* avait pour synonyme plus faible *un petit*, que l'on entend dans la remarque d'Agnès à Arnolphe : *« Vous grondez, ce me semble, un petit » (L'Ecole des femmes*, II, 5). Bonne fille, la grammaire tente alors d'atténuer le faible, au mépris de la raison : *Essaie de travailler un petit peu.* Ernest n'est pas encore absolument tranquille. Pour atténuer l'atténuation, la maman peut mieux faire. Qu'elle pense à l'intensif *tout* qui marque le degré absolu (tout frais, tout-puissant) : *Essaie de travailler un tout petit peu, mon chéri.* Ernest s'endort aussitôt sur ses deux oreilles, l'absolu du petit dans le peu est atteint. Comme on sait, ce tic bouffon, que beaucoup dénoncent, n'est pas l'exclusivité des mères.

Comme le linguiste américain Bruce Fraser (3), imaginons une situation plus dramatique. Un directeur est chargé d'annoncer un licenciement. Le brave homme n'est pas ravi, l'employé non plus. La force du verbe performatif peut être atténuée grâce à l'auxiliaire *devoir* qui rapporte la décision à une instance supérieure à l'un et à l'autre : *Je vous informe* deviendra *Je dois vous informer que vous êtes licencié*. Le licenciement est bel et bien prononcé, mais le directeur réussit au moins à dégager sa responsabilité en même temps que celle de l'employé, qu'on espère heureux de sauver la face. Même, comme dirait Queneau *« un tantinet soit peu »*.

Bruce Fraser ajoute que seuls les actes de discours susceptibles *« d'entraîner des effets indésirables »* acceptent de coopérer avec l'auxiliaire modal d'obligation : *Je dois vous interdire de fumer.* Il serait bien curieux d'entendre *je dois te promettre une sucette*, ou *Je dois vous autoriser à fumer.*

NATURELLEMENT, l'auxiliaire *pouvoir* n'est pas en reste ; en particulier pour les demandes. Dans certains cas, *Je vous demande le silence* serait un peu rude. Avec *pouvoir* dans une structure interrogative, la demande prend une allure plus aimable : *Puis-je vous demander le silence ?* Le futur poli laissera le temps de respirer, en projetant la demande dans l'éventuel : *Je vous demanderai le silence.*

Le plus efficace est encore de changer la modalité ; de présenter, dit Ferdinand Brunot, la réalité comme une simple possibilité. Puisque le roi seul dit *Je veux*, le conditionnel tempère l'expression du désir en le dépouillant de tout caractère nécessaire : *Je voudrais* (ou *j'aimerais*) *vous trouver plus souriante.* Dans *Athalie*, on sait qu'Abner, plutôt culotte de peau, affirme son dessein sans détour, avec un *présent* que soutient le *oui* décidé du menton : *« Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel. »* Changeons de comédie.

A la place du présent, l'imparfait dit « modal » a pour effet de substituer la contingence à la nécessité : *Je venais* (et non *je viens*) *prendre rendez-vous. Pour*, manifestant que le but reste en perspective, accentue l'aspect aléatoire de la demande : *Je venais pour prendre rendez-vous.* Aux prises avec les insolentes *« civilités »* de don Juan, M. Dimanche épuise toutes les possibilités sans jamais parvenir à formuler sa demande. Tout y passe : le plus-que-parfait *« j'étais venu... »* ; le présent avec *pour...* et l'imparfait : *« Je viens pour..., je venais...* ; le passé composé : *« Je suis venu...* M. Dimanche n'est pas Abner ; il est plus facile en effet *« d'adorer l'Eternel »* que de réclamer son dû.

Puisque les vérités ne sont pas toujours bonnes à dire, l'acte d'affirmer oblige les *« bienotrus »* à quelques ménagements. Suivis ou non de *parlant*, certains adverbes (4) limitent la validité d'un jugement, surtout s'il est défavorable, à un seul domaine : *Moralement, Arthur est coupable.* On opposera ensuite d'autres domaines, où la propriété ne se vérifie pas : *mais « copulativement parlant »*, dirait Jarry, *ce pauvre Arthur peut être innocent.* Veut-on plus aimable encore? On restreindra la force de l'assertion à l'opinion d'un seul : *Arthur est innocent, je crois* ; ou *à mon avis.*

EN cas d'urgence, la rhétorique vient prêter main-forte à la grammaire. Tout le monde connaît la litote, ou *« diminution »* dit Dumarsais : *« On dit le moins par modestie ou par égard. »* Par courtoisie : à *Je blâme votre conduite*, on peut préférer *Je ne puis vous louer.* Et voici, référence exquise, plus encore pour la silhouette que pour « la face » : « Je ne suis pas difforme *veut dire modestement qu'on est bien fait* ».

Il convient aussi de se méfier de certains mots qui évoquent des images « trop dures ». L'euphémisme a pour rôle *« d'adoucir les idées odieuses »*, voire de les embellir. Poli jusqu'au sacrifice, le français respecte même *le bourreau*, qui deviendrait presque fréquentable déguisé en *maître des hautes œuvres*. Mais à l'impossible le français n'est pas tenu. Les enfants d'aujourd'hui ne se doutent guère que le latin servait, pour le plaisir de nos ancêtres, à « braver l'honnêteté ». Seul demeure, pour pallier l'horrible, le très obscur *coïtus interruptus*.

Pour consoler ceux qui ignorent le latin ; des joliesses comme *pipiana* (5), deux solutions se proposent. La première consiste à puiser dans le vocabulaire médical. Sinistre. La seconde peut encore servir : les précieuses du dix-septième siècle rêvaient de supprimer les syllabes déshonnêtes. *Curé* n'est pas gracieux ; *concombre* est malsonnant ; heureusement, *cucurbitacées* n'est pas d'usage courant. Un petit entraînement suffit à rendre présentables les vocables les plus repoussants : *Malade des testi. M. le ré mange un bre.* Dieu merci, *« mange »* restera intact ; on y perçoit la musique de *l'ange* qui passe.

L'autre conclusion paraîtra plus surprenante si l'on songe à l'abondance des manuels de savoir-vivre et à la minutie des conseils : la baronne Staffe interdit les piqueniques aux jeunes femmes ; *le Déjeuner sur l'herbe* de Manet illustre à l'évidence les risques encourus. En revanche, selon Bruce Fraser, il n'existe aucune grammaire systématique de la politesse. Pas même en français.

(1) Erving Goffman, *les Rites d'interaction*, trad. Alain Kihm, Editions de Minuit.

(2) Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire*, édition revue et augmentée, 1991-1992, Hermann, 314 p., 120 F.

(3) Bruce Fraser, « Conversational Mitigation », dans *Journal of Pragmatics* nº 4, août 1980, North-Holland Amsterdam.

(4) Christian Molinier, « Remarques sur les adverbes de point de vue », *Cahier de grammaire* nº 7, mai 1984, Toulouse Le Mirail. Et surtout Véronique Lenepveu, *Eléments pour une étude du système adverbial en français contemporain*, thèse, université de Caen, 306 p., 1990.

(5) Martial, *Epigrammes*, traduction et présentation Jean Malaplate, édition bilingue, « Poésie », Gallimard, 1992, 243 p.

★ Signalons dès maintenant le livre de Michèle Prandi, *Grammaire philosophique des tropes*, Editions de Minuit, 288 p., 145 F.

EN BREF

□ **Sélection de printemps du Renaudot.** – Le jury Renaudot a rendu publique sa sélection de printemps en vue du prix qui sera décerné en novembre. Douze romans ont été retenus : *le Censeur*, de Jean-Marie Barnaud (Gallimard) ; *la Femme sans visage*, de Rabah Belamri (Gallimard) ; *Madame Satan*, de Serge Bramly (Grasset) ; *Haussmann m'empêche de dormir*, de Gilles Carpentier (Seuil) ; *la Maison d'Esther*, d'Yves Dangerfield (Grasset) ; *Un cavalier à la mer*, de Gérard Guegan (François Bourin) ; *l'Age de Pierre*, de Paul Guimard (Grasset) ; *Sang*, d'Eric Jourdan (Seuil) ; *le Premier Siècle après Béatrice*, d'Amin Maalouf (Grasset) ; *Tendre Julie*, de Michèle Rozenfarb (Minuit) ; *le Tarbouche*, de Robert Solé (Seuil) ; *les Nuits Racine*, de François Taillandier (de Fallois).

□ **Cinécrivains.** – Pour la deuxième année consécutive, « les écrivains font leur cinéma », du 6 au 11 avril, à Bordeaux, à l'initiative d'Alain Marty, responsable du Centre Jean-Vigo (6, rue Franklin, 33000 Bordeaux). Chaque soir, à 20 h 15, du lundi au samedi, Michel Polac, Bernard Clavel, Christine Angot, Renaud Camus, Dominique Noguez et Bruno Etienne présenteront leur film fétiche. Des signatures en librairies, des rencontres dans les bibliothèques, les lycées et collèges se dérouleront parallèlement à ces manifestations.

□ **A la Maison des écrivains.** – A l'occasion de la sortie chez Laffont des lettres à la presse de Graham Greene, sous le titre *Avec mes sentiments les meilleurs*, le British Council organise un hommage à l'auteur de *la Puissance et la Gloire*, le 8 avril à 18 h 30, à la Maison des écrivains (53, rue de Verneuil, 75007. Paris). Dans ce même lieu, Emmanuel Hocquard et Rémy Hourcade présenteront, le 14 avril à 18 h 30, leur anthologie de poésie américaine, *51 + 1* (Fondation Royaumont). Le lendemain à la même heure, Robert Davreu présentera la collection qu'il dirige chez A. M. Métailié, « L'Elémentaire ».

□ **Rencontre avec Lorand Gaspar.** – Dans le cadre de la manifestation « Tarn en poésie », du 2 au 8 avril à Albi, une rencontre avec le poète Lorand Gaspar aura lieu samedi 4 avril à 21 heures, au Moulin Albigeois.

ACTUALITÉS

« Belles étrangères » du Chili

Où en est le Chili? ... Le dix-septième volet de l'opération « Les belles étrangères », organisée par le ministère de la culture et par l'Association Dialogue entre les cultures (ADEC), qui sera consacré à la littérature chilienne d'après la dictature, va nous donner quelques éclaircissements et nous proposer des découvertes avec la venue en France de dix poètes et prosateurs.

Certains, qu'ils vivent ou non dans leur pays, nous sont déjà connus par des traductions, tels José Donoso, depuis *l'Obscène oiseau de la nuit* (Seuil, 1972), *Casa de campo*, jusqu'à *la Désespérance* ; Jorge Edwards, l'auteur de *Persona non grata* (Plon, 1976), sur sa déception cubaine ; Antonio Skarmeta, dont quatre titres ont été traduits par Laure Bataillon depuis *Beaux enfants vous perdez la plus belle rose* (Gallimard, 1979) ; Mauricio Wacquez, l'auteur de *Face à un homme armé* (Presses de la Renaissance, 1986) et le traducteur en espagnol de Leiris, Cocteau, Flaubert, Queneau, etc. ; Luis Mizon, qui vit en France depuis 1974, dont le *Poème du Sud* a été traduit par Roger Caillois et qui est venu au roman avec *la Mort de l'Inca* (Seuil, 1992).

Occasion aussi de découvrir des auteurs peu ou pas traduits, comme le nouvelliste Poli Delano, Diamela Eltit (dont deux titres sont sous presse aux Editions des Femmes), Juan Luis Martinez, Armando Uribe, le poète Nicanor Parra.

★ **Du 6 au 17 avril : à Paris, Maison de l'Amérique latine, FNAC Internationale, UNESCO, Centre Pompidou, Institut des hautes études de l'Amérique latine, Maison des écrivains (jusqu'au 10 avril). Puis à Strasbourg, Reims, Lille, Lyon, Aix-en Provence, Blois, Poitiers. (Renseignements ADEC : 42-96-15-51).**

Sur le thème « Littérature chilienne et cinéma », un cycle de quatre films sera présenté, du 8 au 14 avril, au cinéma Latina : *El lugar sin límites* (1977), de Arturo Ripstein, d'après le roman de Donoso ; *Ardiente paciencia* (1990), d'Antonio Skarmeta (1983) ; *La luna en el espejo*, de Silvio Caiozzi ; *Amelia Lopez O'Neill*, de Valeria Sarmiento (1990).

La mort de Jean Fanchette

Le poète et psychanalyste d'origine mauricienne Jean Fanchette est mort à Paris le 29 mars. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

« L'exil est la dislocation entre le temps qui n'est plus le temps / Et le lieu qui n'est plus le lieu », écrivait Jean Fanchette. Né dans l'île Maurice le 6 mai 1932, il avait, en 1951, choisi Paris pour mener d'abord, grâce à une bourse, des études de médecine, puis pour s'installer comme neuropsychiatre et psychanalyste. En 1959, Jean Fanchette fonde la revue franco-anglo-américaine, *Two Cities*, dans laquelle il publiera de nombreux poètes et écrivains – d'Aragon et Loys Masson à Jean Follain, de Richard Wright à William Golding et Lawrence Durrell. C'est Robert Ganzo qui l'encourage à chercher dans sa poésie une rigueur formelle, une précision, dont ses recueils – *Osmoses* (1954), *Midis de sang* (1955), *Archipels* (1958, prix Fénéon), *Identité provisoire* (1966)... – témoignent d'une manière remarquable. Avant de mourir, Jean Fanchette avait préparé, sous le titre *l'Ile équinoxe*, un choix de ses poèmes, écrits entre 1954 et 1991 ; en préface, il souligne : *« L'arrière-pays de ces poèmes est naturellement l'île d'enfance : Maurice ; ses salves qui ne cessent de se réverbérer dans les échos de l'exil, ses sourds embrasements de la mémoire* (1). »

(1) A paraître aux Éditions Two Cities, 11, cité de la Muette, 75016 Paris. J. Fanchette était également l'auteur d'un roman, *Alpha du Centaure* (Buchet-Chastel, 1975).

ESSAIS

L'Europe au microscope

Dominique Pélassy propose une analyse spectrale des pouvoirs dans les Etats. Un travail de titan remarquablement maîtrisé

QUI GOUVERNE EN EUROPE ?
de Dominique Pélassy.
Fayard, 420 p., 160 F.

Une mine. 830 ouvrages sont proposés dans la bibliographie du livre de Dominique Pélassy. Et seuls apparaissent ceux qui traitent des Etats de l'Europe occidentale. Ne sont pas mentionnées les études publiées sur la Communauté européenne elle-même – ce n'était pas le sujet. Elles auraient pu facilement doubler les rayons de la bibliothèque proposée par notre auteur.

On touche là l'une des difficultés de l'entreprise considérable menée par Dominique Pélassy. Sous peine de mal étreindre, elle ne pouvait tout embrasser. Mais, en ramenant à deux pages ses commentaires sur le poids des institutions de Bruxelles dans la conduite de certains Etats, ne risquait-elle pas de fausser la vision ? Poser la question d'entrée de jeu permet d'évacuer le malaise et de profiter ensuite pleinement des réponses apportées à l'interrogation : *Qui gouverne en Europe ?* Europe, rappelons-le, qui n'est pas seulement celle du marché commun.

Notre auteur s'installe dans tous les lieux où s'exercent des pouvoirs – partis, Parlements, exécutifs, administrations, collectivités locales, syndicats, médias, – et compare la manière dont chaque nation utilise ces composantes. Travail de titan, que Dominique Pélassy maîtrise remarquablement. Une foule d'informations nous est proposée et le canal comparatif n'est jamais ennuyeux, parce que le langage est clair, l'effet de surprise bien ménagé et la recherche des convergences et des divergences – ce qui nous intéresse le plus – finement mise en valeur.

En règle générale, on se rend compte que les caractéristiques nationales n'empêchent pas le rapprochement de tendances lourdes. Ainsi, l'on constate que la dimension droite-gauche, héritée du conflit entre bourgeoisie et prolétariat, *« n'a pas été rayée de l'imaginaire collectif... La fin de l'idéologie ne s'est pas matérialisée »*. Cela dit, les gouvernements de coalition restent la norme en Europe et la bipolarisation est une tendance qui n'avance qu'en hésitant. De plus, le sentiment grandissant d'une équivalence entre les formations (si l'on excepte les extrêmes) conduit à l'augmentation du nombre des abstentionnistes.

Analysant de plus près les courants politiques, Dominique Pélassy note partout le relâchement de l'identification entre socialisme et classe ouvrière. En revanche, on distingue dans l'Europe du Nord un processus de radicalisation (désarmement, participation dans l'entreprise, etc.) et, au contraire, un glissement vers le réalisme gestionnaire dans l'Europe du Sud. Le polymorphisme de la droite est beaucoup plus accusé, mais elle pourrait être demain sur le continent moins écartelée qu'aujourd'hui. *« Les partis de l'ordre ont intégré par bribes l'idée de mouvement »*, même si *« l'abandon des casquettes a été mieux perçu que celui des hauts-de-forme »*.

La France et ses mandarins

Le déclin des Parlements est symptomatique des transformations profondes du jeu politique, comme la surpuissance des exécutifs qui apparaît comme son corollaire. Mais la liberté de manœuvre du pouvoir exécutif a été sérieusement réduite dans les Etats européens par plusieurs facteurs : l'existence de groupes d'intérêts, l'endettement, l'attachement de l'opinion à la sécurité sociale et les institutions communautaires pour nombre d'entre eux. Cela dit, le rôle de l'Etat s'est accru dans toute l'Europe occidentale. Mais, si la machine bureaucratique se déploie partout, c'est avec un style différent selon les pays. En Grande-Bretagne et dans le nord de l'Europe est assez bien respecté l'axiome « à l'administration la compétence et la discrétion », au politique le monopole de la décision. C'est la France qui reste le royaume du mandarinat : l'élite des grands corps règne pratiquement sans concurrence. Quant à la politisation de l'administration, elle est plus forte en Belgique, en Italie et en Suisse que dans les autres pays européens.

Le pouvoir local varie considérablement suivant la structure des Etats, plus important évidemment dans les fédérations (Allemagne, Autriche, Suisse). De même, le pouvoir syndical s'apprécie différemment suivant les pays. En Allemagne, Italie, Grande-Bretagne et Scandinavie, le déclin des affiliations n'a pas pris les allures catastrophiques du cas français. Cela dit, il est très rare que les élites syndicales *« trouvent la force d'accompagner le changement »*. Les pays latins, en tout cas, souffrent plus des faiblesses que de la surpuissance de leurs syndicats.

Le « quatrième pouvoir », enfin, celui des médias et de l'opinion, n'agit pas non plus en France de façon homogène. Des sujets brûlants outre-Rhin, comme ceux de l'atome, de la pollution ou du surarmement, sont faiblement exploités en France. Dictature des médias ? Elle ne s'est pas encore vérifiée. Partout les enquêtes ont montré, par exemple, leur faible influence sur les verdicts électoraux. Et même en France une certaine indifférence du public retire du poids aux campagnes d'investigation de la presse.

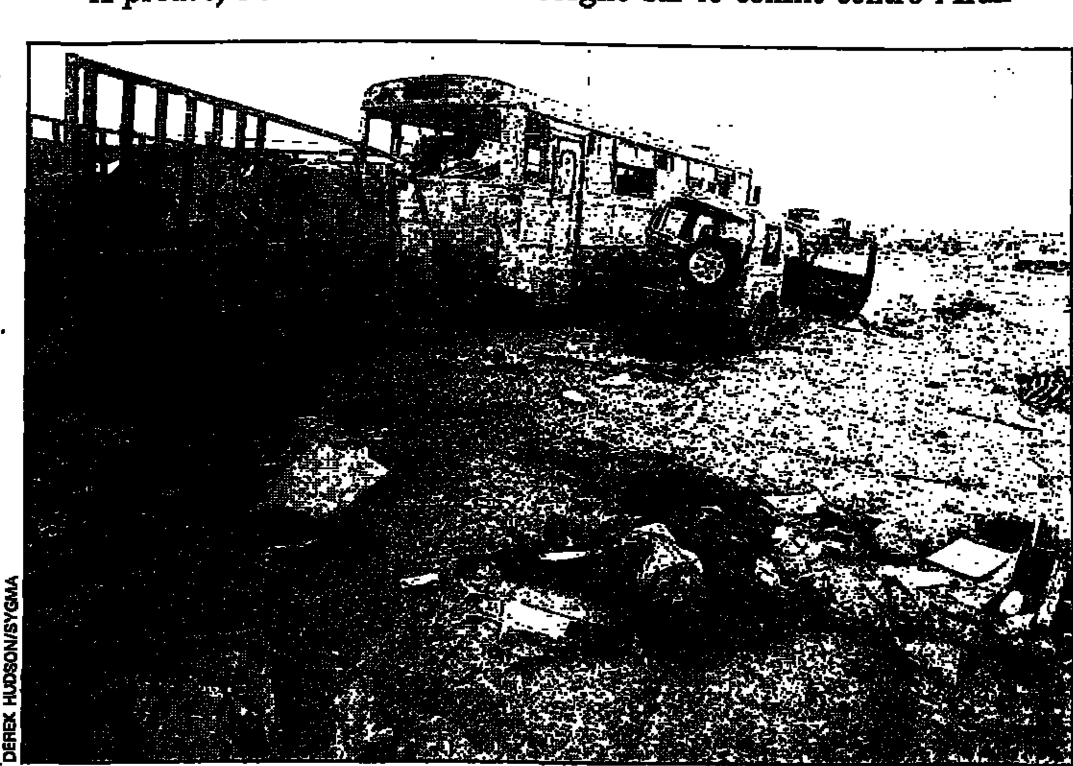
Quelle est la meilleure démocratie ? Impossible de répondre à cette question, écrit pertinemment Dominique Pélassy. Trop de critères seraient à examiner. Car *« la démocratie n'est pas seulement machine à produire des décisions, elle est aussi rite, manifestation, théâtre aux rôles multiples, miroir où le groupe cherche une représentation stylisée de lui-même qui l'assure et le rassure sur sa place dans l'Histoire »*.

Pierre Drouin



Le Golfe au scalpel

On peut être général et avoir honte de ce que la guerre est devenue. A preuve, l'étude de Claude Leborgne sur le conflit contre l'Irak



DEREK HUDSON/SYGMA

La fin de la « Grande Guerre » ?

UN DISCRET MASSACRE
de Claude Leborgne.
François Bourin, 234 p., 99 F.

Dans la bibliothèque de l'Ecole de guerre se trouve le livre d'un officier qui voulait prouver – en 1913 ! – que la guerre *« n'est pas une industrie »*. Son propos fait sourire le général Leborgne qui, avec son *humour corrosif, nous convainc* sans peine que celle du Golfe démontre exactement le contraire. L'écrasante « frappe chirurgicale » dont elle a été l'occasion a abouti au plus fort *killing ratio*, au plus fort rapport des pertes d'un camp à celles de l'autre qu'ait sans doute connu l'histoire militaire. Mais le commandement allié a été sur ce chapitre d'une extrême discrétion, ne voulant pas ternir l'image d'une éclatante victoire par des indications trop précises sur le prix de sang et de souffrances dont l'avait payé le peuple vaincu.

D'où ce titre, *Un discret massacre*, choisi par l'auteur pour présenter un premier bilan de cette guerre dont l'opinion, plus volage que jamais, a déjà oublié à quel point elle l'avait successivement inquiétée puis exaltée. Claude Leborgne ne laisse aucune contradiction inexplorée, et se paie même le luxe d'en dresser la liste, au début de son ouvrage, sous la forme d'un « inventaire » qui n'aurait pas déplu à Prévert.

La France n'y est pas épargnée *« qui se décide, après force hésitations et minauderies stratégiques, à affronter les armes qu'elle a fournies au trublion »* et dont *« le ministre de la défense, chargé de préparer la guerre, se démet quand il faut la mener »*. Les autres ne sont pas mieux lotis, à commencer par Saddam Hussein : *« Enfermé dans sa solitude par un mur de flatteries... il règne par la terreur »* ; il a fait *« de chaque foyer un enfer où les enfants, sévères, surveillent leurs parents »*. C'est, de surcroît, un *« stratège minable »*. Moyennant quoi, il est toujours là. Les alliés le laissant faire, sauf tardivement et de manière limitée en ce qui concerne les Kurdes, il a pu utiliser les armes qui avaient survécu à l'opération « Tempête du désert » pour se débarrasser de ses ennemis intérieurs. La faute à qui ? D'abord à Bush, grand champion du *« Jivati, jivatipa »*.

Ce ne sont là que quelques exemples : son passé de baroudeur n'a pas enseigné à Claude Leborgne les subtilités du style diplomatique, si sa connaissance de l'Orient lui permet de saisir, dans leurs moindres recoins, celles du monde arabe et islamique. Sa force est d'avoir réussi, pour nous faire comprendre et mesurer la portée de l'événement du Golfe, à les incorporer dans une réflexion globale à la clarté cartésienne.

Cet homme qui a fait lui-même la guerre des guerriers, celle qui permet de mesurer la valeur de chacun sur le champ de bataille, cet homme-là ne cache pas qu'il a honte de ce que la guerre est devenue. Mais il reconnaît à celle du Golfe ce qu'il appelle une *« valeur pédagogique »*, celle qu'ont invoquée Bush, Gorbatchev et Mitterrand : chacun sait maintenant que la guerre n'est plus un outil adapté à la solution des conflits, et le *« nouvel ordre »* annoncé par les Etats-Unis la met hors la loi. Est morte en tout cas la notion de *« Grande Guerre »*, même si *« se bousculent avortons grimaçants et petites filles perverses qui prétendent à la succession de la digne disparue : terrorisme, guérillas, guerres révolutionnaires, guerres civiles, foule tantôt piaillante, tantôt sournoise qu'il est moins facile d'appréhender »*.

Sans aller aussi loin que le futurologue Francis Fukuyama qui persiste et signe dans son idée de l'imminente *« fin de l'Histoire »*, le général Leborgne ne va-t-il pas tout de même, ici, un peu vite en besogne ? Chateaubriand ne prétendait-il pas déjà que Napoléon avait *« fait la guerre trop grande pour qu'elle revienne de manière à intéresser l'espèce humaine »* ?

André Fontaine

Après la tempête, le désert

L'IRAK DU SILENCE
de Marie de Varney.
Balland, coll. « Le nadir », 192 p., 79 F.

HISTOIRE DE LA CRISE DU GOLFE
de Chapour Haghighat.
Ed. Complexe, 480 p., 120 F.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Ahtisaari, écrivait dans son rapport après une mission en Irak, en mars 1991 : *« Ce conflit a eu des effets quasi apocalyptiques sur l'infrastructure économique de ce qui était une société assez hautement urbanisée et mécanisée. La plupart des moyens de soutien à la vie moderne ont été détruits ou rendus précaires. L'Irak a été renvoyé, pour assez longtemps, à une ère préindustrielle. »*

C'est ce constat qu'illustre Marie de Varney dans un petit livre rédigé comme un grand reportage. Elle a sillonné le pays quelques mois après la fin de la guerre et raconte ce qu'elle a vu et entendu. Depuis, la situation n'a guère changé.

Les Kurdes au nord, de 20 % à 25 % de la population) et les chiites au sud (55 %) ont répondu à l'appel que leur avait lancé les Etats-Unis pendant la guerre ; ils se sont soulevés contre Saddam Hussein. Mais les premiers n'ont bénéficié que d'une aide humanitaire et les seconds ont été abandonnés à leur sort, donc à une répression aggravée par la destruction des infrastructures économiques et sanitaires. Dès lors, des rapports complexes se sont établis entre un peuple fier et rebelle, mais affamé, et un dictateur qu'on ne peut – ou ne veut ? – déloger.

L'auteur donne la parole aux hommes, aux femmes, aux enfants. Elle montre comment les Irakiennes sont plus émancipées que ne l'imaginent ceux qui ne les connaissent pas. Elle a découvert que les Irakiens sont aussi des poètes et elle cite les plus célèbres d'entre eux pour faire comprendre l'âme de ce peuple. Enfin, dans un dernier chapitre, « Qui sont les Barbares ? », elle pose une série de questions impertinentes et en même temps fort pertinentes.

Conçu dans un esprit très différent, *l'Histoire de la crise du Golfe* se présente comme un dossier très structuré et fort documenté. Après avoir analysé les origines historiques, géopolitiques, économiques et sociales de la guerre, Chapour Haghighat examine les conséquences pour l'avenir de la région. Il note qu'elle a attisé les aspirations démocratiques des peuples mais qu'elle a également renforcé la structure antidémocratique des Etats. Il relève que les dictateurs peuvent faire un usage néfaste des armes et de la technologie mais que, parallèlement, *« la démocratie est impossible sans un développement économique et un progrès scientifique »*. La meilleure solution n'est pas de faire obstacle au transfert de technologie, mais d'instaurer un désarmement au moins à l'échelle régionale. Or, ce dernier n'est pas envisagé pour le moment. Triste constat.

Paul Balta

La psychanalyse dans tous ses états

Le transfert, les « règles du jeu », la paradoxalité, le plaisir de la pensée, la « question du sujet » : cinq approches pour une théorie de la cure

LE TRANSFERT DANS LA CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE
de Gérard Bonnet.
PUF, 148 p., 198 F.

LE BON MARIAGE
de Jacques Nassif.
Aubier, 286 p., 135 F.

PARADOXES ET SITUATIONS LIMITES DE LA PSYCHANALYSE
de René Roussillon.
PUF, 258 p., 109 F.

LE PLAISIR DE PENSÉE
de Sophie de Mijolla-Mellor.
PUF, 413 p., 198 F.

DE L'AFFECT A LA PENSÉE
de John E. Jackson.
Mercure de France, 207 p., 120 F.

Les sciences dites cognitives s'intéressant au fonctionnement de la pensée, la psychanalyse ne saurait-elle s'occuper que de l'« affectivité » ? En fait, la psychanalyse a développé une théorie des processus de pensée sur la base des phénomènes dont elle peut connaître : les processus observables dans le cadre de la cure psychanalytique.

Au centre de ces processus, le transfert. Gérard Bonnet rappelle que ce terme désigne les mouvements qui, dans l'espace de la cure analytique, et sous les conditions qu'elle crée, portent le patient à adresser à son analyste des désirs, des fantasmes, des angoisses, etc., dont le schéma préexiste à cette situation même. On retiendra cette bonne définition : *« Il y a transfert quand quelqu'un en moi entre en communication avec quelqu'un en l'autre à propos de quelque chose qui ne pouvait se faire entendre jusque-là. »*

Les phénomènes en cause ne peuvent être compris que si l'on prend en compte les mouvements de l'un et l'autre partenaire de l'échange. Cela admis, G. Bonnet discute de la fonction du symptôme et du souvenir, des homologies possibles entre transfert et suggestion, de la thèse de l'analyste-miroir, des objets du transfert, du rôle moteur de l'angoisse dans la cure, de l'émergence et de la mobilisation des fantasmes, de l'amour de transfert et des pièges de la séduction, etc. L'ouvrage vaut moins, peut-être, par ses propositions théoriques que par l'amplitude du tableau, la diversité des questions abordées, la richesse et la pertinence des illustrations cliniques.


NICOLAS GUILBERT

On pouvait espérer de l'ambitieux ouvrage de Jacques Nassif qu'il précise les arrière-plans théoriques nécessaires. Il présente des considérations relatives aux règles de la technique psychanalytique (concernant le lieu, le temps et l'argent) et au « cadre » de la cure, c'est-à-dire, selon une métaphore longuement filée par l'auteur, aux *« règles du jeu »*. La discussion fait une large place à l'idée lacanienne d'*« instance de la lettre »*, reformulée dans une perspective propre à l'auteur. Il est assez surprenant, lorsqu'on connaît l'abondance des réflexions et des publications suscitées depuis vingt ans par ces problèmes « techniques », de voir Jacques Nassif les passer sous silence, et déclarer son entreprise *« jamais tentée »*... Il est souvent difficile, sous des formulations assez cryptées et un certain abus de la métaphore, de percevoir quelles règles il préconise au simple niveau de la pratique analytique, d'autant que son propos ne s'étaye jamais des références cliniques qui auraient pu lui donner corps.

Une leçon d'exigence

La démarche de René Roussillon frappe, en revanche, par sa rigueur et sa cohérence. Ainsi que l'écrit son préfacier, Jean-Luc Donnet, elle *« articule sans cesse théorie et pratique »* ; sur le versant de la pratique, la réflexion s'alimente de la clinique des cas dits « difficiles » ; sur celui de la théorie, elle joue – comme on joue d'un violon, pour en rendre toutes les résonances – de la notion de « paradoxe ». Cette notion, développée d'abord par les logiciens, a été reprise par toute l'école de Palo-Alto, qui en a fondé une théorie et une pratique psychothérapique dites « systémiques ». René Roussillon analyse en psychanalyste ces propositions théoriques, pour mettre en évidence, dans le processus même de leur production, ce qui les rend elles-mêmes paradoxales.

Il examine ensuite, dans le même esprit, certains aspects de la théorie psychanalytique, telle qu'elle se présente aujourd'hui, en particulier chez Winnicott. Cela le conduit à mettre en lumière la dimension créatrice de la paradoxalité, mais aussi à souligner les troubles profonds de l'individuation et des processus de pensée observables lorsque ces paradoxes fondateurs, se fermant, deviennent pathogènes. Cette approche théorique le conduit à réévaluer des aspects essentiels du processus de la cure, notamment lorsque survient une *« réaction thérapeutique négative »* (résistance manifestée par une dégradation de la situation *après* une amélioration). Mais c'est essentiellement le jeu du transfert et du contre-transfert qui se trouve ainsi réinterrogé et réinterprété. Au-delà des « cas difficiles », c'est en définitive sur les limites mêmes de la théorie et de la pratique psychanalytiques que cet ouvrage conduit à s'interroger. Belle leçon d'exigence intellectuelle et de modestie, développée – paradoxe ? – avec une remarquable maîtrise.

Beaucoup d'intellectuels se plaignent des maux que leur coûte l'effort soutenu de la pensée. *« Et si, en vérité, ça leur faisait plaisir ? »*, demande Sophie de Mijolla-Mellor. Et, d'abord, pourquoi pense-t-on ? Réciproque : pourquoi, parfois, ne pense-t-on pas ? Questions simples et fondamentales, au départ d'un parcours où l'on rencontre Musil, Spinoza, Léonard de Vinci, Sade et quelques autres. Quant aux fréquentes références à Freud, elles ne sont ici jamais hagiographiques ni arguments d'autorité : ce sont des points d'appui de la démarche. Sophie de Mijolla-Mellor part de l'hypothèse qu'en chacun existe un *« paradis perdu des évidences immédiates »*, fantasme supposant un mode premier et bienheureux du fonctionnement de la pensée.

C'est lorsqu'on croit retrouver ce *« paradis »* qu'il y a plaisir de la pensée. Lorsqu'au contraire cette quête s'enraye, on assiste à toutes les figures de la non-pensée, depuis le blocage radical des autismes infantiles jusqu'aux inhibitions intellectuelles du névrosé et au vide de l'ennui chez l'homme « ordinaire »... Les sources de cette quête sont de l'ordre de l'agressivité, du narcissisme et du sexe : en témoignent les péripéties de la joute intellectuelle, les figures de l'ironie, l'enfermement des constructions obsessionnelles, etc. Non que le corps soit absent, au contraire : on lira avec intérêt les pages consacrées à l'*« érotisme de tête »* chez Sade. Si tout cela participe d'une vaste culture, c'est bien d'une réflexion psychanalytique qu'il s'agit. En témoigne notamment le chapitre sur lequel l'auteur a choisi de conclure : il concerne, en effet, le partage du plaisir de la pensée, dans le cadre de la séance, entre le psychanalyste et son patient.

L'œuvre d'André Green

Pour qui souhaite s'informer du développement des idées en ce domaine, le livre de John E. Jackson vient à point. Il s'attache à donner une vision panoramique de l'œuvre d'un grand pyschanalyste contemporain, André Green (1). Il en restitue bien le parcours, en montrant comment Green, à partir d'une inspiration lacanienne d'abord prévalente, s'est détaché de positions illustrées par la célèbre formule *« l'inconscient est structuré comme un languge »*, pour parvenir à une nouvelle conception de la représentation et des processus symboliques.

Cela va de pair avec la reprise en compte de l'affect, nécessaire pour comprendre le « discours vivant », celui qui s'entend dans la cure, mais aussi pour analyser le langage de la passion dans le théâtre tragique, incarné par les figures majeures du drame humain que sont Oreste, Œdipe et Hamlet. En deçà des personnes et des personnages se pose la « question du sujet ». Le sujet ne peut se saisir que dans le cadre d'une pensée du couple sujet/objet, où apparaît la dialectique de la présence et de l'absence, fondement même du jeu des représentations et des processus symboliques. Jackson souligne à juste titre que ce n'est pas là l'œuvre d'un penseur en chambre mais bien celle d'un clinicien sensible à la souffrance humaine, et pour qui la pratique de la cure est l'origine et la pierre de touche de toute construction théorique.

Ce livre appelle, en de nombreux passages, une lecture attentive et suppose une certaine connaissance préalable des problèmes traités et du langage utilisé ; ce n'est donc pas, en dépit du titre, une « introduction », au sens d'une propédeutique ; mais c'est un excellent parcours guidé.

Roger Perron

(1) André Green vient de publier, sous le titre *la Déliaison*, un recueil d'articles sur la psychanalyse, l'anthropologie et la littérature (les *Belles Lettres*, 390 p., 180 francs).

Les vertus du nombre 2

Penser la différence des sexes plutôt que la subir : tel est l'enjeu de la « philosophie théorique » de Luce Irigaray

J'AIME A TOI
de Luce Irigaray.
Grasset, 238 p., 110 F.

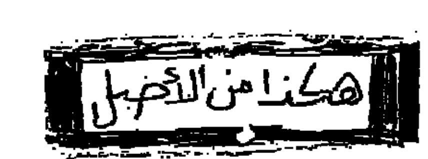
Depuis bientôt vingt ans, Luce Irigaray poursuit un travail singulier, difficilement classable. Psychanalyste et philosophe, elle n'est pleinement reconnue par aucune de ses deux familles. Il est, bien sûr, tentant de la rattacher au courant féministe, qui a fait, au début, une part de sa notoriété. Mais aujourd'hui, alors qu'un certain féminisme a pour le moins vieilli, ses livres continuent d'attirer de nombreux lecteurs – et pas seulement des lectrices. Luce Irigaray a-t-elle donc un secret pour survivre aux caprices de la mode ? Oui, sans doute : elle dit des choses justes, qu'elle sent profondément et qu'elle a l'art d'élaborer dans une langue qui évite à la fois la complaisance et la préciosité. Ce n'est pas si courant.

Si sa production antérieure s'ordonne, en gros, autour de deux axes – recherches spéculatives d'une part, interventions politiques de l'autre, – son plus récent ouvrage relève de la première de ces deux veines. *J'aime à toi* part pourtant de l'évocation d'un souvenir militant : une rencontre publique, en 1989, avec le maire de Bologne, suivie d'un débat sur la nécessité de spécifier, à côté des droits de l'homme, l'existence de droits de la femme. Mais, très vite, Luce Irigaray transcende l'anecdote et, sans avoir l'air de rien, nous emmène dans un espace autre : celui de la métaphysique. Car ce qui l'intéresse aujourd'hui, c'est de construire une philosophie à l'intérieur de laquelle la différence des sexes ait enfin le statut d'un problème pour la pensée et non celui d'un fait génétique arbitraire.

Nous voici donc conviés à une promenade en forme de songe, qui nous permet de revisiter *le Banquet* de Platon et la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel. Comme ses illustres prédécesseurs, Luce Irigaray croit aux vertus de la dialectique et, bien sûr, au nombre deux. Il doit y avoir deux substances puisqu'il y a deux sexes. La nature humaine, en tout cas, est double. Tout sépare l'homme de la femme. Tout leur interdit de communiquer. Prendre en compte cette différence au lieu de se contenter de la subir : tel est l'enjeu de ce qu'on pourrait appeler la « philosophie théorique » de Luce Irigaray.

Il en découle une philosophie pratique plus facile à formuler qu'à appliquer : l'homme et la femme doivent réapprendre à se connaître, à se parler et à s'aimer. L'emploi de la forme intransitive – « J'aime à toi » – n'est, bien sûr, qu'un artifice mais qui a pour fonction de souligner une nécessité : celle de désobjectiver la relation amoureuse. Au lieu de viser la possession de l'autre, cherchons d'abord à l'approcher. L'amour, si ce terme désigne quelque chose, ne peut survivre que dans le respect mutuel, la tendresse attentive, la sympathie. Cette conception est évidemment très éloignée des modèles de rapports amoureux que nous offre la littérature occidentale. Elle n'est pas sans rappeler, en revanche, certains thèmes chers à l'hindouisme et au bouddhisme.

Christian Delacampagne



LETTRES ASIATIQUES

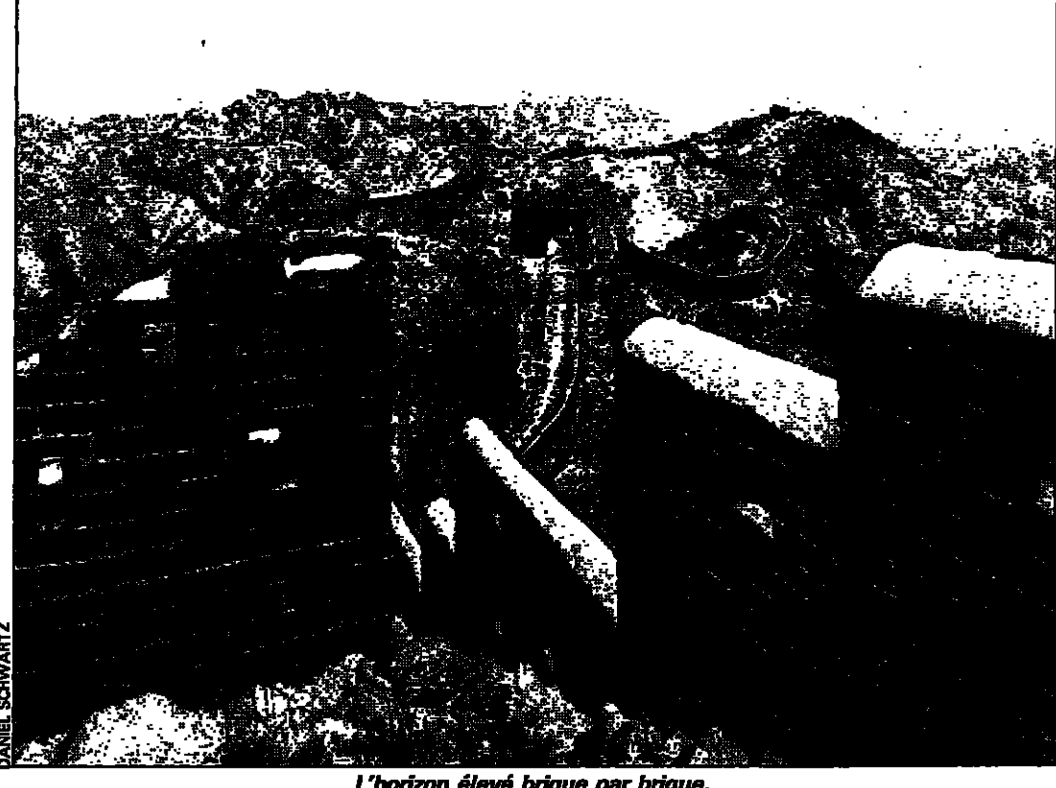
Le révolté pessimiste

Un homme-esclave qui construit la Grande Muraille de Chine et rêve de fuite : une allégorie de Kaiko Takeshi à la manière de Kafka

LA GRANDE MURAILLE DE CHINE RÉCIT D'UN FUGITIF
de Kaiko Takeshi.
Traduit du japonais par Jacques Lalloz,
Ed. Philippe Picquier, 108 p., 75 F.

Il y a chez Kaiko Takeshi (1) une énergie vitale presque primitive, envers peut-être un sentiment de la vanité des choses, relevant moins, dans son cas, d'une interrogation existentielle que du désarroi, de la désillusion qui saisit un esprit lucide au fil du douloureux apprentissage de la vie. Un souffle qui se traduit par une avalanche de mots, une langue riche, sensuelle, qui s'attache à rendre les dimensions matérielles, physiologiques, de l'existence. Là peut-être, dans ces contacts physiques avec les chairs, la terre, Kaiko, l'infatigable arpenteur du monde, trouvait la mesure de la vie.

Dans ce récit, dont le titre original, *Journal d'errance*, rend sans doute davantage la dimension allégorique, il raconte le destin d'un homme qui, comme des milliers de ses congénères paysans, fut arraché de sa terre pour élever l'un des plus extravagants monuments d'inanité humaine : la Grande Muraille de Chine.


DANIEL SCHWARTZ
L'horizon élevé brique par brique.

Inspiré de Kafka – à qui d'ailleurs il est dédié, – ce récit, où le destin de la multitude est asservi à la fureur mégalomane du pouvoir, a des résonances universelles transcendant les pesanteurs d'une époque. A la tyrannie d'un système bien établi, les esclaves ne peuvent opposer que leurs rêves communs avant de se *«repaître du plus modeste des présents impériaux, le sommeil»*.

Mais cet homme, élevant brique à brique l'horizon d'un pays saisi de la grande utopie de se fermer ainsi aux Barbares, trouve en lui la force de n'être pas entièrement dompté. Il a partagé, un instant, l'exaltation mystique des bataillons endoctrinés, esclaves du temps et des choses, s'oubliant dans des danses folles avant de se *«recroqueviller dans la grisaille frileuse de leur chair»*.

Pourtant, comme son père qui savait couler des heures oisives et qui racontait à l'enfant la félicité du grand voyage outre-tombe la tête sur les épaules, le narrateur saura regarder, au-delà de la Muraille, de ce mur de briques et de glaise qui barre l'avenir, vers le désert et ses nomades tourbillonnants, incarnation d'une vitalité sombre et âpre mais capable de se déchaîner avec une farouche volonté de liberté. *«Reposons nos briques et partons vers le désert»* seront ses derniers mots.

Ecrit à la même époque qu'un autre roman, *l'Opéra des gueux* (2), évoquant le cloaque haut en couleur des miséreux d'Osaka, *la Grande Muraille* exprime une semblable quête de la fuite aux marges de la société policée, là où palpite encore une vie non asservie, saisie à bras-le-corps.

Représentant de la «génération des ruines et du marché noir», formée de ces écrivains et cinéastes qui se sentent surgis du néant au lendemain de la défaite, Kaiko, né en 1930, sera profondément marqué par cette période de pénurie et d'interrogations sur le passé comme sur ce que le Japon était en train de devenir.

Ecrivain globe-trotter, il rapportera de ses périples en Chine, en URSS, dans le Paris de 1968 des reportages d'une grande perspicacité. La guerre du Vietnam, qu'il découvre au milieu des années 60, sera le second grand traumatisme de sa vie après la période des ruines : comme les plus lucides d'une génération nourrie de marxisme, le militant pacifiste Kaiko sera confronté à une réalité qui ne cadre pas avec le manichéisme des discours. Une expérience douloureuse (*Ténèbres* sera le titre d'une série vietnamienne interrompue par la mort de l'auteur en 1989), qui se traduira pour lui par une désillusion profonde à l'égard de tout système idéologique, accentuant un pessimisme néanmoins tempéré par l'irrépressible goût de vivre qui imprègne son œuvre.

Philippe Pons

(1) Suivant l'ordre japonais retenu par la traducteur, le patronyme précède ici le prénom.

(2) Traduction J. Lalloz, Publications orientalistes de France, 1985, et Bourgois, coll. «10/18», 1992.

Le monde de Chikamatsu

LES TRAGÉDIES BOURGEOISES tome II
de Chikamatsu.
Traduit du japonais par René Sieffert.
Publications orientalistes de France (1, boulevard de l'Oise, 95030 Cergy Cedex), 290 p., 200 F.

Mœurs légères de filles de marchands qui étrennent allégrement la couche de leurs noces avec leurs amants – aventures qui se termineront tragiquement, – grandes amours entre des courtisanes et leurs clients qui conduiront à un double suicide, décadence de la plus puissante maison de commerce d'Osaka aux mains d'un petit-fils aussi prodigue qu'assidu des quartiers de plaisirs : telles sont ces «histoires qui défrayent la chronique» *(sewa-mono)* dont le grand dramaturge Chikamatsu (1653-1726) fit la matière des quatres pièces présentées dans ce second tome des *Tragédies bourgeoises* (1).

Entrer dans le monde de Chikamatsu procure toujours un immense plaisir. Il écrivit pour les deux formes les plus populaires du théâtre japonais (*kabuki* et *bunraku*, théâtre de marionnettes), mais aussi pour un public de boutiquiers, d'artisans ou de servantes d'auberge dont il met en scène la vie quotidienne, donnant aux petits faits de leurs existences une dimension universelle.

On pénètre ainsi dans l'intimité d'une famille de tenancier de maison close, on perçoit les pesanteurs qui s'attachent à l'existence des catégories sociales discriminées *(eta)* – sujet généralement peu traité dans la littérature – ou les rapports de force qui prévalent entre les seigneurs et les grands marchands auprès desquels les premiers sont endettés.

C'est tout le monde fourmillant d'activités d'Osaka, alors capitale économique du pays, dont Chikamatsu brosse un tableau plein d'allant. L'amateur de théâtre (et l'œuvre de Chikamatsu relève du grand théâtre) comme celui qui cherche à saisir ce qui constitue le substrat du Japon moderne, cette prodigieuse culture des marchands de l'époque Edo (XVIIe-milieu du XIXe siècle), trouvent une abondante pitance dans ces textes traduits dans un style allègre et vivant.

Ph. P.

(1) Il a été rendu compte du premier tome dans *le Monde* du 30 août 1991.

Le Japon de la seconde découverte

Deux livres pour dire un univers aujourd'hui disparu, ce Japon que l'Occident retrouva à la fin du dix-neuvième siècle

LE JAPON DU XIXe SIÈCLE la Redécouverte
de Christine Shimizu.
Agep Vilo, 192 p., 495 F.

QUAND LE JAPON S'OUVRIT AU MONDE
de Keiko Omoto et Francis Macouin.
Gallimard, coll. «Découvertes».

Mais comment avons-nous redécouvert le Japon?

A partir de l'ère Tokugawa, le Japon se ferme à l'Occident pour près de deux siècles. L'Europe, qui avait connu ce pays par le Portugais Fernao M. Pinto, le missionnaire François Xavier et le navigateur William Adams, ne lui est plus reliée que par l'étroite enclave de Dejima, à Nagasaki, d'où les médecins de la factorerie hollandaise, Thunberg, Kampfer et Siebold, l'informent sans régularité sur l'archipel. En l'année 1854, le diplomate canonnier Perry oblige le Japon à signer des traités qui mettent fin à son isolement volontaire. Les missions diplomatiques rapportent en Europe, sous la plume ou le pinceau de leurs membres, Wilhem Heine et Laurence Oliphant, des récits idylliques de leur passage à Nagasaki et à Edo.

De village de pêche qu'il était, Yokohama se métamorphose en ville de commerce où se concentrent peu à peu les étrangers, malgré les attentats perpétrés par les samouraïs partisans du mouvement anti-occidental. Résidents et touristes continuent pourtant leurs promenades dans les limites des traités et découvrent Edo, l'île de Benten, les temples de Kamakura et son grand Bouddha, la plage d'Enoshima. Quelques voyageurs, dont le ministre anglais Alcock, empruntent le Tokaïdo et s'aventurent dans l'intérieur du pays à cheval, à palanquin et en chaises à porteurs, dans des conditions épuisantes et épiques.

A partir des années 1870, au lendemain de la restauration de Meiji, l'accès au Japon devient plus aisé et les touristes empruntent des circuits bien établis qui les mènent au mausolée de Nikko, immortalisé par le récit de Pierre Loti. Les plus audacieux, le juriste Georges Bousquet ou miss Isabella Bird, montent voir les Aïnous barbus en Hokkaïdo. Nos voyageurs sont plus sensibles aux charmes de la Japonaise qu'aux progrès du Japon ou à sa culture, qui intéressent surtout les coopérants, pionniers des études japonaises, ou encore des humanistes comme Guimet. Mais la mode est au japonisme et aux japon(i)aiseries.

C'est ce retour du Japon dans la carte mentale de l'Occident que l'étude de Christine Shimizu s'attache à restituer dans un texte qui ne se veut pas relation historique, mais *«invitation au voyage»*. Le lecteur déplore de trouver un parcours sans doute typique mais très limité du Japon : des lieux courus, comme Kyoto, Osaka, Nara ou la mer Intérieure, et des motifs pittoresques, tels le bain ou le théâtre, sont négligés. Le choix des récits de voyage oblitère de belles œuvres, la relation d'Ivan Gontcharov, le périple du baron de Hübner, les lettres de Shikoku de Wenceslas de Moraes ou les essais de Lafcadio Hearn sur Izumo. Le discours d'escorte historique, très dense, déteint sur les passages cités, au détriment parfois de la poésie du voyage dont les illustrations nombreuses et riches, avec les clichés de Felice Beato, les dessins de Régamey et les peintures d'Abel Poitrineau ou de Theodore Wores, restituent pourtant les émotions jusqu'à susciter notre nostalgie de ce monde désormais disparu.

Le livret compact de Keiko Omoto et Francis Macouin retrace l'ouverture du Japon à travers l'itinéraire nippon d'Emile Guimet et de Félix Régamey, qui devait mener à la fondation du fameux Musée Guimet. Il éclaire la vocation du philanthrope Guimet et certains aspects de sa quête religieuse. Des documents peu connus, comme la correspondance de Régamey avec sa famille, complètent bien cet exposé d'un grand moment de l'histoire des relations culturelles entre la France et le Japon.

Gérard Siary

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Requiem pour les Esterhàzy

LES VERBES AUXILIAIRES DU CŒUR
(A sziv segédigéi)
de Peter Esterhàzy.
Traduit du hongrois
par Agnès Järfås.
Gallimard, sans pagination, *90 F.*

UN livre bouleversant... Qui devrait faire découvrir le nom d'Esterhàzy (Peter) aux lecteurs français. Un Peter Esterhàzy qui, cette fois, ne ricane pas, et qui s'en veut. Un Peter Esterhàzy qui crie *« maman »* à celle qui ne l'appellera plus *« mon petit bêta »* ... *« A vrai dire, en travaillant à cette histoire, j'en avais parfois assez de tant de franchise et d'honnêteté et j'éprouvais le désir d'écrire bientôt quelque chose qui me permette de mentir aussi un petit peu et de me déguiser comme d'habitude »*, avoue-t-il en se cachant presque. Bien sûr, la mort de la mère pourrait passer pour un sujet archibanal, archiusé, si l'auteur n'avait réussi là, avec ces *Verbes auxiliaires du cœur* (publiés en 1985), en quelques pages, écrites à chaud dirait-on, à exprimer la vraie douleur, la vraie tendresse. Sans sentimentalisme. A s'approcher le plus près possible de la mort. Non pas la Mort (avec un grand M), mais de la mort des corps de ceux qu'on aime. De la mort du corps dont on est sorti.

« Voilà près de deux semaines que ma mère est morte, je dois me mettre au travail avant que ce poignant besoin – l'écrire-sur-elle, – si fort au moment de l'enterrement, ne redevienne ce silence hébété que fut ma réaction à la nouvelle de sa mort. » On dirait qu'il écrit sous le coup de l'épouvante, l'épouvante devant son chagrin qu'il expose, même s'il sait que *« l'homme de la gent masculine n'étale pas son chagrin devant le monde »*, même s'il est prêt à mordre, à se fâcher devant la compassion des autres. Peter Esterhàzy, le chef de file de la nouvelle prose hongroise, lui qui ne savait avancer que masqué sous des couches de persiflage et d'ironie, il n'a pas honte de craquer. De nous livrer, dans un désordre apparent, ce requiem. Un mince volume, cerné d'un cadre noir, sans pagination, dont la traduction sait rendre la saveur et la complexité du style et des sentiments.

DEUX livres de Peter Esterhàzy ont paru jusque-là en français depuis 1988 – *Indirect* aux Editions Souffles et *Trois anges me surveillent* chez Gallimard. Remarquables. Deux romans provocants par l'insolence, par la construction, le style à facettes, à paillettes, la manière de traiter la réalité des faits et la recherche de la forme, dans une profusion de citations exactes ou déformées, de jeux de mots, de calembours sans doute intraduisibles, d'allusions à la vie intellectuelle hongroise et à son conditionnement marxiste. Né en 1950 à Budapest, petit-fils du comte Maurice Esterhàzy, dernier premier ministre de Hongrie de l'empire des Habsbourg, il était plutôt moins connu que son frère Martin, le footballeur, qui a souvent été sélectionné dans l'équipe nationale de son pays. Comme descendant d'une grande famille, il a connu, à l'âge d'un an, la relégation « à la campagne » et les humiliations réservées aux aristocrates. *« J'ai eu la chance de connaître la vie rurale*, nous disait-il il y a quatre ans à Lipica où il était venu recevoir le Prix des écrivains slovènes. *Cela a bouleversé la vie de mes parents, mais pas la mienne. »* La famille n'aura le droit de revenir à Budapest qu'après 1956.

C'est toute l'expérience d'une famille qui défile dans ce petit livre en forme de faire-part : de l'hôpital au cimetière, du cimetière à l'hôpital. Il y a les traditions et ce qui en reste, l'Histoire et ses répercussions dans une sorte de chant à la louange, non à la gloire de Dieu, mais de la famille qui vous a fait ce que vous êtes. C'est aussi toute la douleur indicible, le face-à-face avec la douleur de l'autre, qu'imagine le romancier, le fils orphelin qui va jusqu'à montrer cette mère aimée-détestée, orpheline de sa progéniture, qui l'embrasse sur son lit de mort. *« Mon fils. Mon petit fils. Mon cher petit fils. Alors c'est maintenant, toi là-bas, moi ici, là-bas toi, ici moi. C'est toi qui es mort et c'est moi qui n'existe pas. »*


BRUNO BOUNEL

Hommage au compositeur Zoltan Kodaly

Il évoque, à la première personne, la jeune fille, la jeune femme qu'il n'a pas connue, choisissant de se substituer à elle par la même démarche qu'Elisabeth Gille rêvant l'existence de sa mère dans *le Mirador*. Il/elle se retrouve dans le grand parc de l'enfance avec ses quatre thuyas magnifiques, tels de sages vieillards, dont elle connaît tous les rameaux, le beau château, la chapelle où elle chante le *Notre Père*, la rencontre avec la reine Zita dans le jardin, le Danube ; les fantasmes sexuels d'une jeune fille trop grosse traités sans psychanalyse (*« Affreud »*, dit-il) ; le poids de l'Histoire, de Gengis Khan à l'arrivée des soldats qui cherchaient des Allemands, tandis que la jeune femme se cachait dans l'armoire : *« Ils étaient jeunes, enfants presque, et entrèrent avec grand fracas, ils hurlèrent et marchèrent de long en large, et on ne put établir s'ils étaient très en colère ou s'ils s'amusaient en chahutant. Ton père parle russe, bien qu'il le nie ; il leva à peine les yeux de son manuscrit pour dire que messieurs les officiers fussent les bienvenus et qu'ils pouvaient se considérer chez eux, bien que lui, personnellement, ne tînt pas absolument à cela, mais en ce moment, qu'ils voulussent bien l'excuser, il n'avait pas le temps... »* Affrontement étrange sur Dieu et le Diable. *« Messieurs vous êtes tout simplement des bêtes féroces, et soyez maudits jusqu'à la fin des temps. »*

EST-CE un apaisement contre la douleur, contre la mort, de faire décrire par la morte l'enterrement du fils, au fils l'enterrement de la mère ? Le fils meurt-il de la mort de sa mère ? Cela se pourrait... *« Tu es répugnant, mon fils, haïssable, étranger, puissant. Comment vivre sans toi ? Pourquoi interviens-tu dans ma vie ? Mes mots retombent sur moi, telles les mottes sur toi. Mes yeux, ma bouche, pleins (...) Sur ton tombeau, sur ton tombeau, je devrais être : pareille à toi. J'essaie de me redire que tu es mort, de peur de l'oublier un instant, tu-es-mort-tu-es-mort-tu-es-mort. »*

Surtout, il y a l'hôpital. La mère déjà méconnaissable. Le corps qui lâche, le vermicelle qu'elle aspire, les odeurs, les besoins, la chair qui pendouille, les bruits intimes, un pubis aux poils rasés entrevu sans qu'on l'ait voulu, le délabrement de la chair. *« Je dois y aller. – Va, mon petit bêta » Je me lève, pataud. Je lui baise la main. « Je vais mourir »*, dit ma mère. *« Allons, allons... – J'ai peur, mon enfant. »* Fin. *« Un jour je récrirai tout ceci de façon plus précise »*, note-t-il à la dernière page. Comme s'il annonçait la fin du deuil, le retour du romancier à la littérature. Ou à la *« mauvaise humeur »* à laquelle il laisse libre cours dans un article récent de *Lettre internationale* (nº 31) : *« Nous sommes des vieillards ruminant un passé que nous ne pouvons ni avaler ni recracher. Blessés, ulcérés, nous allons répétant sur un ton pleurnichard qu'on nous a volé notre vie. Je ne suis pas pessimiste, me dit un ami, ça ira mieux un jour, le tout est d'attendre l'extinction de notre génération. Ce qui n'est pas complètement faux. Tout a changé en 1989, mais pas les mardis et les mercredis ! »*

L'an dernier, il a donc décidé de se retrouver dans l'Europe, de suivre le Danube, de redescendre le fleuve, dans un livre intitulé *le Regard de la comtesse Hahn-Hahn*, une comtesse allemande borgne (à paraître chez Weidenfeld : *Down the Danube*).

P. S. – Dans la dernière livraison de *Lettre internationale*, que nous venons de recevoir, Péter Esterhàzy, dans un texte intitulé « La peur, notre héritage », revient encore une fois pour s'interroger sur la condition de l'Européen aujourd'hui alors qu'on se massacre au beau milieu de l'Europe et pour s'indigner de notre suffisance *« comme si les massacres perpétrés ailleurs qu'au beau milieu de l'Europe étaient moins scandaleux ! »*. Il exprime sa peur devant un présent innommable : *« L'Etat totalitaire avait tout étatisé*, écrit-il. *Nos sentiments, nos amours, nos enfants, notre soupe, nos péchés, mon père, mes sourcils, tout. Aussi notre peur nous était commune. A présent, nous faisons l'apprentissage d'une peur morcelée (à défaut du partage des terres, nous assistons au partage de la peur) »*. Un pessimisme qui semble, en effet, le mieux partagé.

Au sommaire du même numéro intitulé « Lire ou ne pas lire », qui marque la huitième année d'existence de cette revue pas comme les autres, citons encore d'autres articles qui poursuivent, sans illusions, cet échange d'idées indispensable et ambigu entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, ainsi que sur le risque d'une « société analphabète » avec notamment Vilèm Flusser, Adam Michnik et Blaga Dimitrova sur le langage post-totalitaire, Claudio Magris, Péter Nàdas, Nancy Huston, Gustaw Herling, ainsi que le *Discours de Stockholm* de Nadine Gordimer.

★ **Lettre internationale, numéro 32, printemps 1992, 100 p., 60 F**

□ **Prix Laure-Bataillon.** – Le Tchèque Joseph Hirsal, auteur de *Bohème bohème*, paru chez Albin Michel, et sa traductrice Erika Abrams sont les lauréats du prix Laure-Bataillon 1992, qui a été remis pendant le Salon du livre. Ce « prix de littérature traduite », qui se propose d'attirer l'attention sur un ouvrage de littérature étrangère contemporaine paru en français et récompense, également, l'auteur et le traducteur, porte désormais le nom d'une de ses fondatrices – traductrice de Borges, Cortazar, Onetti. Créé en 1986 dans le cadre du Salon du livre de Nantes, il a distingué des ouvrages de Hugo Claus, Giorgio Manganelli, Juan José Saer, Hartmurt Lange, Bohumil Hrabal, Bo Carpelan.

Ballade albanaise

Entre récit et roman, Besnik Mustafaj conte les « glorieuses » qui ont emporté un régime détesté

ENTRE CRIMES ET MIRAGES L'ALBANIE
de Besnik Mustafaj.
Traduit de l'albanais
par Christiane Montécot
et Odette Marquet.
Actes Sud, 250 p., 138 F.

UN ÉTÉ SANS RETOUR
de Besnik Mustafaj.
Traduit de l'albanais
par Christiane Montécot.
Actes Sud, 201 p., 118 F.

« Ici, à la différence de tous les autres pays de l'Est, il ne se créa aucune sorte de dissidence. Non que le peuple albanais acceptât de bon gré la dictature. Ni que les intellectuels fussent tous devenus les disciples les plus zélés d'Enver Hodja et de son régime. Mais parce que la blessure était plus féroce que partout ailleurs. » Comment cette blessure a pu – mal – se cicatriser, comment l'Albanie est passée des crimes du stalinisme aux mirages d'une démocratie perçue essentiellement par le prisme rose des télévisions italiennes, voilà ce que décrit Besnik Mustafaj, un jeune écrivain albanais, dans cette chronique qui raconte les derniers soubresauts de l'Albanie communiste. *« Un peuple qui subit constamment les affres de la faim, qui prie chaque jour pour ne pas tomber malade, car les hôpitaux n'ont même pas d'alcool, qui hésite à envoyer ses enfants à l'école, car les écoles ne sont pas chauffées et n'ont même pas de vitres pour arrêter le vent et la pluie, a bien du mal à se forger une mentalité nouvelle, la mentalité de la vie en démocratie »*, écrit Besnik Mustafaj.

Dans ce pays où l'« homme nouveau » apprenait, dès ses premiers mots, à chanter : *« Petit enfant, j'ai deux mamans, la première, c'est le parti »*, et, où, adolescent, il devait s'interdire toute fantaisie vestimentaire, car *« qui dit mode dit dégénérescence morale »*, comment survivre ? Cette question, est au centre de la première partie du livre de Besnik Mustafaj, qui raconte ce *« calvaire absurde »* d'un étudiant – son double ? – chargé de faire visiter l'Albanie aux étrangers de passage. *« A mesure que le temps passe, il prend goût au péché »* et commence à penser *« autrement »*. Longtemps, il se contentera de penser.

Jusqu'à la première manifestation d'*« hérésie ouverte »*. En 1985, lors d'un congrès officiel de jeunes écrivains, Besnik Mustafaj ose réclamer davantage de liberté d'expression. Le 8 décembre 1989, l'imprévisible arrive : les étudiants de Tirana se révoltent. Ce sont sans doute les plus belles pages du livre de Besnik Mustafaj que ce récit des quelques « glorieuses » qui vont emporter le régime. Le jour où tout bascule, à l'Institut supérieur des arts, quelques intellectuels parlaient... de John Lennon. Grande victoire. *« Nous étions heureux que les organisateurs aient pu obtenir sans trop de peine l'autorisation de parler de John Lennon. Etait-ce le signe que le régime commençait à faiblir ? »*, se demande Besnik Mustafaj. « Ouverture » trop tardive. Le régime, peu à peu, va disparaître.

Que reste-t-il, aujourd'hui, de cet enthousiasme, que reste-t-il pour un peuple que rien ne peut raccrocher à une période heureuse ? La légende, tout simplement. Et voilà qu'Ismaïl perce sous Besnik, que Mustafaj se rapproche de Kadaré. Ce n'est sans doute pas un hasard si la dernière page d'*Un été sans retour*, le roman d'un des écrivains les plus prometteurs de la jeune littérature albanaise, se termine par *« deux des versions les plus anciennes de la ballade albanaise de la parole donnée »*.

Ce peuple est heureux, il n'a pas d'avenir.

José-Alain Fralon

